

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer  
38, rue Saint Sabin  
75011 Paris  
tel/fax : 01 48 06 48 86  
diffusion@eclm.fr  
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,  
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.  
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

gouverner les villes  
avec leurs habitants



Catherine Foret

# gouverner les villes avec leurs habitants

de Caracas à Dakar :  
dix ans d'expériences  
pour favoriser le dialogue  
démocratique dans la cité

L'association Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer a pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation, ainsi que les conditions d'acquisition des ouvrages et dossiers édités et coproduits.

#### L'auteur

Sociologue indépendante, Catherine Foret a mené depuis 20 ans de nombreuses recherches sur la ville et les processus de conception urbaine, pour les ministères français de l'Équipement et du Logement, de la Ville, de la Culture..

À la demande de maîtres d'ouvrage, de collectivités locales ou d'associations, elle a participé en France à plusieurs opérations de requalification de quartiers ou d'espaces publics incluant des dispositifs de concertation avec les habitants ou les usagers.

Au début des années 90 elle a conçu et animé avec Michel Anselme le premier dispositif d'évaluation concertée de la Politique de la ville à l'île de La Réunion, département français d'Outre-Mer situé dans l'Océan indien. Avec Daniel Guérin, Emmanuel Souffrin, et le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer, elle a ensuite initié sur place le Réseau DPH Réunion-Océan indien. Elle est également à l'origine de la revue Akoz/espace public, trimestriel réunionnais de débat sur la ville et le développement local.

Depuis 1997, elle se consacre à des travaux de capitalisation des connaissances et de valorisation de la recherche, au travers de missions de rédaction, synthèse, animation de séminaires, compte rendus de colloques et de débats.

© Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 2001

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2001

Dossier FPH n° DD 118 \* ISBN : 2-84377-055-6

Diffusion : Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer,

38 rue Saint-Sabin, 75011 PARIS

Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor

Maquette de couverture : Vincent Collin

# Sommaire

Avant-propos .....	7
Introduction : villes en péril .....	9
L'opinion contre le politique .....	11
Graines d'espoir .....	13

## Première partie

Les nouveaux défis de la gestion urbaine : convergences mondiales .....	17
1. Caracas, 1991 : barrios, kampungs, quartiers dégradés.. même combat ! .....	21
2. Salvador de Bahia, 1993 : l'action publique en questions ..	22
3. Turin, 1994 : des « quartiers en crise » à « la ville inégale », changement de perspective .....	24
4. Recife/Istanbul, 1996 : les pauvres au cœur du système ..	28
5. Dakar, 1998 : de la « participation des habitants » au « dialogue démocratique » .....	32
Les limites de la démocratie représentative .....	33
Les villes, laboratoires de la complexité .....	35
Vers de nouveaux rapports entre pouvoirs publics et citoyens	37
Conclusion : « Démocratiser radicalement la démocratie »	39

## Deuxième partie :

Accueillir la parole des citoyens pour construire des villes plus humaines : dispositifs, expériences et références pour l'action .....	41
1. Résister .....	45
Élargir l'accès aux savoirs pour renforcer la liberté de penser	46
L'estime de soi, clef de la citoyenneté : des lieux pour écouter	

et s'exprimer .....	5 0
S'informer et se faire entendre : de l'importance des médias autonomes .....	5 3

## Avant-propos

Ce document est le fruit d'un travail demandé en 1999 par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme à Catherine Foret, sociologue indépendante.

Il s'agissait à l'origine de réaliser une synthèse des nombreux documents édités depuis une dizaine d'années par la Fondation et par certains de ses partenaires autour de la question de la participation des habitants à la gestion des villes.

Afin d'enrichir le dossier, il a été demandé à l'auteur, qui travaille depuis vingt ans sur la question urbaine en France, d'introduire dans le texte ses propres réflexions sur le sujet.

L'illustration du propos général par des expériences concrètes en Afrique, Europe, Amérique ou Asie a ensuite été réalisée avec l'aide de Françoise Feugas à partir de la base de données Dph.

Le résultat de cette démarche « progressive » n'est pas exempt d'imperfections : la multiplicité des sources exploitées a en effet révélé la diversité des points de vue qui s'expriment à travers le monde, sur un sujet particulièrement débattu et qui a déjà fait l'objet d'une abondante littérature. L'auteur prie donc le lecteur de bien vouloir excuser ces imperfections : la synthèse n'était pas facile !



## Introduction :

### villes en péril

«Le pouvoir existe quand les hommes agissent ensemble ;il s'évanouit quand ils se dispersent. » <sup>1</sup>

Entre les habitants des villes et leurs représentants, ceux qui ont pour mission de gérer la cité, d'assurer la sécurité, la qualité de vie et l'égalité d'accès des citoyens aux services sanitaires et sociaux, le fossé est-il insurmontable ?

Tout porte à le croire, tant sont nombreux les drames qui ont émaillé la croissance des grandes villes du monde au cours des dernières décennies. Destruction de quartiers entiers au prétexte de leur « assainissement » ou au profit d'opérations immobilières lucratives, expulsions de familles démunies, déplacements forcés de populations dans les périphéries sous-équipées et difficilement accessibles des agglomérations, abandon institutionnel des zones populaires victimes de la violence et de la pauvreté, déchirement des espaces urbains par des voiries toujours plus larges et plus bruyantes, massacre du patrimoine et du tissu social et économique des centres anciens, lente asphyxie des villes par les pollutions de toute nature.. Le tableau est sombre des violences infligées à nos cités par un

---

NDLR : les notes sont présentées en fin d'ouvrage, page 235.

pouvoir urbain qui semble aussi aveugle qu'inaccessible à la plupart d'entre nous, au premier rang desquels, bien évidemment, les plus pauvres ou les plus démunis. Convoqués de loin en loin pour élire des « représentants » qui se voient vite absorbés par une machine administrative et politique dévorante, nous sommes nombreux à nous sentir ainsi dépossédés de toute possibilité d'agir sur l'évolution de notre environnement immédiat, dans des cités de plus en plus tentaculaires où vivent désormais la majorité des habitants de la planète.

Paradoxalement, l'accroissement du niveau général d'éducation ne semble pas changer grand chose à cette situation : l'autonomie individuelle gagnée avec l'accès au savoir et à l'anonymat des grandes cités ne s'est pas traduite par un engagement accru des citoyens dans la chose publique. Aux relations de type féodal entre populations et pouvoirs locaux paraît seulement s'être substituée une forme d'indifférence civique, quand ce n'est pas un rapport mafieux au pouvoir, dans certaines zones urbaines gangrenées par l'économie de la drogue. Ceci aussi bien dans les pays les plus déshérités que dans les pays considérés comme « développés », à forte tradition démocratique.

Et il ne faudrait pas voir, dans ce malaise vis-à-vis de la politique, un phénomène à sens unique : le sentiment d'impuissance est également présent du côté des élus locaux et des professionnels qui, de bonne foi, tentent d'inventer de nouvelles manières de gérer la ville. De plus en plus fréquemment, ces derniers font part de leur désarroi face aux populations désignées comme « marginales », avec lesquelles il serait devenu « impossible de communiquer ». Ainsi les politiques publiques de réparation, réhabilitation, développement social des quartiers, lancées depuis deux décennies dans plusieurs pays européens, peinent à atteindre leurs objectifs : émeutes et actes d'autodestruction de la part des jeunes des banlieues, tenus à l'écart du dynamisme économique des villes-capitales, ne cessent d'émailler l'actualité de ces pays, accroissant toujours davantage la peur et les réactions de rejet de la part des autres citoyens.

Partout, inexorablement, semblent progresser la balkanisation des villes, le repli et l'enfermement des habitants, riches ou pauvres, dans des territoires spécialisés, coupés les uns des autres autant physiquement que mentalement. Ici et là s'orga-

nise la «protection» de ces espaces-forteresses par des milices privées ou des bandes de jeunes délinquants, à l'encontre de tout ce qui a fait la qualité, l'attrait et la richesse des villes au cours des siècles : le mélange et le trafic, le plaisir de fréquenter l'autre, de commercer avec des inconnus et d'apprendre d'autres cultures, la possibilité de s'arracher à sa condition, à son territoire ou à son milieu d'origine.

Difficile, dans ce contexte, de croire encore en la ville. Difficile de la penser autrement que comme un lieu de contrainte, dans lequel hommes et femmes voient échapper ce qu'ils ont de plus précieux : leur dignité et leur liberté, leur capacité à s'affirmer en tant qu'êtres doués de parole, citoyens (et pas seulement habitants) aptes à participer, par delà la défense de leurs intérêts particuliers, à la définition et à la gestion du bien commun.

## L'opinion contre le politique

La ville qui, d'une certaine manière, libère l'individu – du poids de la communauté et du contrôle social, des allégeances obligées et des « tyrannies de l'intimité »<sup>2</sup> – semble être devenue le lieu d'une nouvelle domination. Tout se passe en effet comme si, dans les grandes concentrations humaines que constituent les mégapoles d'aujourd'hui, l'individu, réduit par les médias de masse à l'état de spectateur, libre en théorie de donner son avis sur tout (du moins dans les pays non totalitaires), perdait de fait son pouvoir et sa responsabilité d'acteur politique. Jacques Rancière, auteur d'un très stimulant essai sur le sujet<sup>3</sup>, décrit bien ces régimes de « l'opinion publique post-démocratique » qui, en assignant chacun à une catégorie que l'on interroge sur des sujets précis et à des moments choisis, tue à petit feu la capacité d'action citoyenne dans nos sociétés modernes et urbanisées.

On est bien loin du politique en effet lorsque le peuple se trouve ainsi réduit à une population statistique, lorsque le recours aux sondages et aux enquêtes d'opinion congédie le face-à-face et la polémique pour leur préférer les formes policées des systèmes consensuels. Jacques Rancière le rappelle avec force : la politique ne saurait se confondre avec « l'expertise généralisée », pas plus qu'avec l'activité de simple « police »

qui consiste à gérer la distribution des places et des fonctions dans la société.

Loin des systèmes consensuels, la politique est foncièrement « scandaleuse », affirme cet auteur, parce qu'elle a pour rationalité la « mésentente ». Il y a politique, nous rappelle-t-il, non pas lorsqu'il y a choix entre des réponses proposées, mais lorsqu'il y a « invention d'une question que personne ne posait » ; non pas lorsque s'expriment des groupes bien identifiés, des partenaires reconnus comme tels, mais lorsque apparaissent des interlocuteurs « inédits », des « êtres sans qualité » qui troublent le cours des choses en portant sur la place publique des « objets de litige ». Dénonçant vigoureusement les euphémismes contemporains de « la société contractuelle et du gouvernement de concertation », l'auteur affirme que le lien politique se crée seulement lorsqu'il y a querelle sur le sens et la validité de la parole du peuple ; le peuple n'étant ni une classe constituée ni un groupe social, mais l'ensemble dispersé des « gens de rien », ceux qu'on ne voit pas et qui n'ont pas de nom, qui sont « privés de parole articulée et d'inscription symbolique dans la cité ». Savoir si ces êtres « sont » ou ne « sont pas », « s'ils parlent ou s'ils font du bruit », si l'objet qu'ils désignent est ou non digne d'être pris en compte comme objet de conflit commun : voilà le problème. Un problème qui ne saurait se réduire à une question d'incommunicabilité entre des langages différents : au contraire, la politique mélange les jeux de langage, c'est même là sa raison d'être, tout son travail.

Faire apparaître comme sensé, légitime et juste, par le biais de l'argumentation publique, la révolte des uns ou la résistance silencieuse des autres : tel serait l'enjeu du politique. « La politique est d'abord le conflit sur l'existence d'une scène commune, sur l'existence et la qualité de ceux qui y sont présents. » « En dehors de cette institution, affirme brutalement Jacques Rancière, il n'y a pas de politique. Il n'y a que l'ordre de la domination ou le désordre de la révolte. »

Vue sous cet angle, la politique dérange. Là où l'enquête d'opinion ordonne les idées et confirme les classements sociaux, l'action politique institue une « part des sans part », elle rend visible le tort fait aux citoyens qui sont privés de la parole publique. Elle « fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme

bruit. »

Une telle conception remet en cause bien des manières de penser l'avenir et de concevoir les villes. Car pour se manifester en tant que tel, l'agir politique a besoin de lieux particuliers. Lieux immatériels – « scènes d'argumentation », espaces « d'exposition et de traitement du tort » – mais dont l'émergence dépend fortement de l'organisation physique des villes : c'est en effet lorsque existent des espaces publics dignes de ce nom (places, rues, marchés ou scènes improvisées de meetings ou de spectacles populaires) que peut surgir la parole des sans voix. C'est lorsque les villes offrent des lieux de rassemblement, de circulation et de frottement des différences, lorsque sont maintenus des espaces libres où la cité s'offre à elle-même dans toute sa diversité, que le citoyen anonyme peut avoir quelque chance d'être acteur d'un jeu qui n'est pas joué d'avance, en prenant la parole là où on ne l'attend pas et quand on ne l'attend pas (ce qui est bien différent du simple fait de « donner son avis »).

Or, il faut bien le constater : la grande ville, expression ultime de nos sociétés modernes, tend à faire disparaître, ou pour le moins à clôturer ces espaces qui « mettent ensemble des mondes séparés ». Où sont aujourd'hui ces scènes de discussion, ces lieux d'échange et de débat, sur lesquels se sont depuis toujours définies les règles de la vie commune ? Au nom de la « participation des habitants » ou de la « concertation » elles sont trop souvent remplacées par des simulacres de démocratie : les citadins les plus pauvres (ou les plus remuants) sont alors conviés à s'exprimer sur du « presque rien » (la couleur des façades, l'emplacement du local à pou-belles ou la surface du terrain de jeu, etc.), se voyant ainsi confirmés dans leur statut de citoyens au rabais, menaces potentielles pour la communauté des administrés plutôt que forces vives capables de renouveler le jeu politique.

Comment dès lors s'étonner que l'émeute et la révolte, la dégradation et la peur tiennent lieu de modes d'expression, chez tous ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un minimum de bien-être, de sécurité et d'espoir en une vie meilleure ? Car c'est bien là que se manifeste l'inégalité fondamentale, aujourd'hui, entre gens de la ville : si tous sont peu ou prou privés de l'agir politique, certains compensent cette absence par l'achat de privilèges (résidentiels, scolaires, culturels, envi-

ronnementaux..) qui demeurent hors de portée financière de la masse des citadins. Compensation qui ne résout rien, bien évidemment, de la question cruciale de l'être ensemble qui exacerbe, au contraire, le sentiment d'altérité radicale entre des mondes incapables de se confronter autrement que dans la violence réciproque.

## Graines d'espoir

Face à ce noir tableau, il est pourtant des raisons d'espérer. Nombre de tentatives sont en effet engagées de par le monde, sous des vocables divers, pour tenter de maintenir ou de restaurer une relative paix sociale entre les habitants des villes. Critiquables, parfois naïves, toujours menacées de tourner à l'instrumentalisation des plus faibles par les pouvoirs en place, certaines de ces expériences paraissent néanmoins encourageantes, et méritent pour le moins d'être suivies et analysées avec attention.

À Porto Alegre (1,3 million d'habitants) dans le Sud du Brésil, les habitants des différents secteurs de la ville participent ainsi depuis plus de dix ans à la gestion du budget municipal, élaborent ensemble les décisions d'affectation des crédits sur des questions aussi diverses que l'assainissement des quartiers, la politique de l'habitat, l'éducation, la santé, les transports ou le développement économique. L'expérience a fait des émules, au point de devenir une nouvelle pratique de gouvernement urbain : elle s'est ainsi étendue au fil des ans à d'autres villes brésiliennes (Belém, Caxias, Belo Horizonte, Vitória, etc.), puis à l'ensemble de l'État du Rio Grande do Sul, où le processus concerne 467 municipalités et 22 régions. Elle est actuellement en cours d'application dans plusieurs villes européennes (en Espagne et en France notamment) et commence à se diffuser en Afrique (expériences au Sénégal et au Cameroun) <sup>4</sup>.

À Yaoundé, au Cameroun, de jeunes volontaires diplômés, mais chômeurs, ont réussi à organiser le ramassage et le tri des ordures ménagères dans un quartier de 5 000 habitants (Meudong) où chacun pensait jusqu'alors que ce problème relevait des seules autorités municipales. La sensibilisation et la mobilisation des différentes couches de la population, la contribution financière progressive des familles à cette action, ont

permis de pallier aux défaillances de la collectivité locale, dont les ressources limitées ne permettaient pas d'assurer ce service pourtant indispensable à la sécurité sanitaire des habitants<sup>5</sup>.

Au Sri Lanka, dans le cadre du programme «Un million de maisons» lancé en 1984 après examen critique des programmes précédents, l'État a abandonné la construction directe de logements. Le choix a été fait d'aider plutôt les familles à construire elles-mêmes leurs habitations, grâce à une coopération étroite – technique et financière – entre administrateurs, hommes politiques et population<sup>6</sup>.

À Grenoble, Villeurbanne ou Lutterbach, en France, des expériences de renforcement de la démocratie locale sont en cours depuis près de vingt ans, qui passent notamment par la multiplication des instances de discussion directe entre élus et population (conseils de quartier, assemblée générale des citoyens, conseils des anciens, interruptions de séance dans les conseils municipaux, commissions thématiques ouvertes à tous, conseils municipaux d'enfants, etc.)<sup>7</sup>.

Si l'implication des citoyens dans la gestion des affaires urbaines reste bien souvent un leurre, sinon un piège, pour les plus démunis d'entre eux d'un bout à l'autre de la planète, il est donc des situations dans lesquelles la voix des «sans part» a réussi à se faire entendre, au point de faire brèche dans les systèmes étatiques ou politiques locaux, poussant ceux-ci à réévaluer en partie la gestion des ressources communes, à envisager d'une manière nouvelle le traitement de telle ou telle partie de la ville, de tel ou tel aspect de son fonctionnement. Ces expériences ne sont pas nées à la faveur d'un élan charitable des plus puissants à l'égard des plus faibles : elles sont issues au contraire, la plupart du temps, d'un rapport de forces, sinon de véritables luttes politiques entre des groupes d'habitants et les tenants des pouvoirs locaux. Dans presque tous les cas, la reconnaissance mutuelle est passée par la résistance de quelques-uns à des décisions venues d'en haut (oppositions aux destructions ou aux chantiers, boycottage d'infrastructures, manifestations, etc.), puis par l'émergence de leaders et d'organisations fortes du côté des habitants, et enfin par l'élargissement de l'espace du conflit.

C'est en effet lorsque ces groupes de résidents ou d'utilisateurs ont su s'affirmer comme «non identitaires», lorsqu'ils ont

réussi à conduire le litige au-delà de la communauté de leur quartier, qu'ils ont obtenu des résultats tangibles. Quelques formes que ces organisations aient prises – et elles sont diverses, d'un pays à l'autre, émanations d'histoires et de cultures spécifiques à chaque continent – c'est lorsqu'elles ont dépassé le simple pouvoir de nuisance ou de revendication de groupes particuliers, pour argumenter publiquement sur le tort fait à la cité par tel aménagement ou absence d'aménagement, qu'a pu s'organiser une scène possible de discussion, un face-à-face productif avec les pouvoirs publics sur ce qu'il conviendrait de faire pour le bien-être général, sur ce qui serait « bon » pour les uns et pour les autres.

C'est parce que quelques individus, hommes ou femmes conscients de leur responsabilité personnelle face à l'injustice, ont su incarner à un moment donné la légitimité des habitants de leur quartier à prendre la parole publiquement – sur leurs conditions de logement, l'idée qu'ils se font de leur droit à la santé, à la mobilité, à la sécurité, etc. – que les représentants dûment élus du pouvoir local, ceux de l'État ou des sphères techniques de l'urbanisme, ont finalement entendu un discours là où ils ne percevaient auparavant qu'un simple brouhaha, le bruit dérangeant de groupes minoritaires qu'il convenait de réduire ou d'étouffer.

Comment se construit une telle position de légitimité ? Pourquoi certains réussissent-ils là où tant d'autres se font écraser, ou pour le moins écarter des lieux où les choses se parlent et se décident ? Ce sont ces questions, très pragmatiques, que nous voudrions explorer ici. Non pas d'un point de vue théorique, mais sur la base de l'expérience accumulée par divers réseaux d'habitants de par le monde. Il se trouve en effet que l'affaire est de moins en moins mystérieuse : des connaissances émergent sur les conditions de réussite de telles initiatives. Des principes communs se dégagent qui, confrontés lors de rencontres internationales et diffusés de plus en plus largement, dessinent peu à peu les contours d'un retour du politique dans l'espace urbain : un régime de délibération « par le bas », dans lequel de simples habitants auraient leur mot à dire, leur savoir à apporter et, finalement, leur pouvoir de citoyens à exercer.

Allons voir, donc, ce qu'il en est, de Dakar à Saint-Domingue, de Grande-Synthe à Turin, Caracas ou Istanbul...

Première partie

Les nouveaux défis de la gestion urbaine :  
convergences mondiales



Un constat, d'abord. La mondialisation a ceci de positif qu'elle nous permet de prendre la mesure non seulement des différences culturelles et des inégalités économiques profondes qui demeurent entre pays et régions du monde, mais également des problèmes communs qui se posent aux pouvoirs publics et aux citoyens de la planète. Parmi ceux-ci, la gestion des villes constitue certainement un enjeu majeur, qui apparaît de plus en plus nettement à mesure que s'accroissent les échanges internationaux et que ceux-ci ne se limitent plus aux seuls sommets entre États. Les jumelages entre villes du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, la multiplication des actions de « coopération décentralisée » entre régions, le développement des rencontres entre élus locaux, entre professionnels de l'urbanisme et plus récemment entre militants associatifs, ont grandement contribué à affirmer cette conscience commune des problèmes. Par delà l'immense diversité des contextes politiques, géographiques, économiques, dans lesquels s'inscrivent les grandes métropoles mondiales, émergent ainsi des défis similaires, qui mobilisent les acteurs de l'urbain plus largement qu'auparavant.

Le fait que, désormais, les habitants les plus riches ne soient plus à l'abri de risques qui menaçaient surtout auparavant les plus déshérités (pollution de l'air, de l'eau, difficultés de déplacement, violences urbaines, chômage, etc.) a certainement joué dans cette prise de conscience, de même que le développement des classes moyennes dans les grandes villes des pays pauvres, où s'opposaient plus radicalement, autrefois, l'élite fortunée et les populations défavorisées des quartiers auto-construits.

Face à ces problèmes communs, et à la suite des quelques chercheurs, sociologues, architectes qui s'étaient mobilisés dès les années 1970 pour échanger leurs analyses sur le dévelop-

pement urbain dans différentes régions du monde, des réseaux internationaux de réflexion ont commencé de s'organiser. Rompant avec le mode de l'aide au développement Nord/Sud, qui prétendait en ce domaine comme en d'autres, faire circuler le savoir à sens unique – des « experts » occidentaux vers les responsables administratifs des pays pauvres – ces réseaux ont mis l'accent sur l'échange réciproque d'expériences, à la fois à l'intérieur des ensembles régionaux et entre continents. Le temps passant et l'information se développant, il devenait patent en effet que les nations les plus riches – européennes, nord-américaines – n'avaient guère à « envier » à telle ou telle capitale africaine ou sud-américaine, en matière de violence ou de conditions de vie dans certains quartiers. La crise des banlieues en France, les émeutes urbaines en Grande-Bretagne et aux États-Unis, l'aggravation de la ségrégation ethnique et les inégalités dans l'accès aux services de base (éducation, santé, justice, police..) dans des pays pourtant privilégiés au regard de leur PIB par habitant, témoignaient des carences manifestes de la puissance publique à gérer la croissance urbaine et les conditions du vivre ensemble qu'impose la ville. L'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est et les dynamiques qui s'ensuivirent, avec leur cortège de violences économiques et sociales, renforcèrent encore le constat que la pauvreté urbaine ne se limitait décidément pas aux régions du Sud : elle s'étalait en poches sinistres aux franges des villes les plus riches du monde, au cœur des plus anciennes démocraties.

Dès lors, chacun avait peut-être quelque chose à apprendre de l'autre : l'Afrique, longtemps majoritairement rurale, parvenait à maintenir dans des villes pourtant surpeuplées des formes originales et relativement efficaces de solidarité, actives dans la prise en charge de besoins sociaux ou de services collectifs non assurés par les pouvoirs publics. En Indonésie, en Inde, des innovations dans l'accès au crédit des plus pauvres <sup>8</sup> apparaissaient riches d'enseignement, tant dans le domaine de l'habitat que dans celui du maintien de services de proximité ou d'activités économiques intégrées dans les grandes concentrations urbaines. Comment tirer parti de ces expériences, comment faire en sorte que les tâtonnements des uns servent aux autres, sans pour autant tomber dans l'illusion d'une possible transposition de « recettes » qui ignoreraient les dynamiques culturelles propres à chaque peuple ou les

contraintes spécifiques à chaque État ?

Car si les questions sont communes, les réponses ne sauraient l'être : c'est localement et au cas par cas que doivent s'inventer les dispositifs et les démarches capables de faire vivre la démocratie dans les grandes cités. Pour cette raison et parce que, de surcroît, il n'y a pas de fin à cette recherche, parce que la démocratie est à construire en permanence, à remettre toujours en chantier, ce sont moins des solutions que des principes d'action ou des modes d'organisation qu'il s'agit d'établir et de porter à la connaissance de tous, avec l'idée qu'une telle circulation des savoirs à l'échelle mondiale pourra seule faire contrepoids à l'organisation des grands lobbies privés, sous la coupe desquels pourrait fort bien tomber, si l'on n'y prend garde, le « marché » de l'administration urbaine et des services aux citoyens.

## 1. Caracas, 1991 : barrios, kampungs, quartiers dégradés... même combat !

En 1991, au Venezuela, où venait d'être promulguée une loi sur l'amélioration des barrios, une rencontre internationale entre universitaires, fonctionnaires, experts et praticiens de la ville fut organisée à l'invitation du gouvernement vénézuélien, sous la conduite de l'ARCI<sup>9</sup> et de la FPH<sup>10</sup>. Dans un contexte de crise économique et politique (qui avait notamment abouti aux émeutes de 1988), l'objectif était de confronter les expériences d'acteurs de différents pays en matière de réhabilitation des quartiers d'habitat précaire ou dégradé. Entre la trentaine de personnes présentes, venues du Venezuela, du Brésil, du Chili, du Nicaragua, du Mexique, de France, du Cameroun, des Philippines, du Vietnam et d'Indonésie, la barrière des langues et la diversité des positions statutaires n'empêchèrent pas le dialogue. Et l'intuition de départ, selon laquelle des barrios vénézuéliens aux banlieues déshéritées de France, en passant par les kampungs indonésiens et les favelas brésiliennes, la puissance publique se trouvait confrontée à des questions comparables, fut rapidement confirmée. Sur la base des cas concrets rapportés par les uns et les autres, fut alors dégagé une sorte de cahier des charges, ensemble de six principes d'action pour une politique d'amélioration des quartiers

dégradés des grandes cités.

Rassemblés dans un texte commun intitulé Déclaration de Caracas, ces principes étaient énoncés comme suit :

- Considérer les quartiers d'habitat précaire comme des espaces où de nombreuses dynamiques économiques, sociales et culturelles sont à l'œuvre. Toute politique passe par la connaissance, la reconnaissance et le renforcement de ces dynamiques.

- Consolidar la situación foncière des habitants.

- Renforcer les capacités d'organisation, de prise de parole, donc le pouvoir des exclus.

- Il n'y a pas de politique efficace sans réforme de l'action de l'État.

- Il faut faire mieux coïncider les rythmes administratifs et politiques et les rythmes sociaux.

- Les financements doivent être adaptés aux enjeux.

Dans cet ensemble de recommandations, la question de la construction de la parole et de la compétence des habitants apparaissait centrale : pas de politique efficace de lutte contre la précarité et l'exclusion urbaine sans reconnaissance de cet acteur majeur que constitue la population des quartiers pauvres. Renforcer les capacités d'organisation et de prise de parole des citoyens les plus démunis dans les processus de décision ; adapter l'action publique (concepts, méthodes, rythmes, modalités de financements, etc.) aux enjeux des quartiers concernés – et non l'inverse –, telles étaient les grandes lignes de ce cahier des charges, qui reprenait et affirmait publiquement ce que de petits groupes épars expérimentaient depuis longtemps sur le terrain.

Publiée en trois langues, la Déclaration de Caracas a été largement diffusée <sup>11</sup> et les idées qu'elle énonçait ont commencé de faire leur chemin. En même temps que les participants à la rencontre de 1991, qui s'étaient engagés à promouvoir ces principes sur leur terrain d'action, convenaient de se retrouver deux ans plus tard pour faire le bilan du chemin parcouru, une Fédération des barrios se constituait à Caracas. Celle-ci prenait langue avec des collègues à Mexico pour voir comment des habitants, là-bas, pourraient se saisir de la déclaration pour élaborer leurs propres propositions de politique de réhabilitation. Première ébauche d'un réseau international d'échange entre

habitants des quartiers populaires..

## 2. Salvador de Bahia, 1993 : l'action publique en question

En 1993, le groupe de Caracas, renouvelé et élargi, se retrouve à Salvador de Bahia, à l'invitation du gouvernement brésilien. Cette fois, les élus locaux sont nombreux et des représentants d'organisations d'habitants de différents continents sont présents et actifs aux côtés de professionnels publics et privés. Pendant une semaine, la quarantaine de participants, venus de dix-sept pays, travaillent ensemble pour revivifier le texte de Caracas, l'approfondir, le nourrir d'expériences. Ensemble, ils réaffirment la gravité des situations d'exclusion dans les villes du monde, la menace que constituent celles-ci pour les sociétés dans leur ensemble et le fait que ni la croissance économique ni la charité publique ou privée ne parviennent à résorber ces difficultés. C'est d'une nouvelle politique, d'une nouvelle manière non seulement d'organiser l'espace, mais surtout de penser les rapports de pouvoir et les modes de décision, que les villes ont besoin. Les participants à la rencontre de Salvador en appellent donc aux États, qui ont le devoir de remédier à ces inégalités de conditions de vie par «une politique ambitieuse et à long terme» de réhabilitation des zones urbaines dégradées.

«Nous affirmons clairement que l'État et les collectivités ont la responsabilité finale de la solidarité, de la cohésion sociale, de la cohérence urbaine, de la délivrance des services publics. Ils peuvent déléguer contractuellement l'exercice de telle ou telle de leurs responsabilités. Ils ne peuvent s'en décharger. [...] Les initiatives privées (ONG, associations) sont très utiles, mais elles ne sauraient se substituer au rôle des pouvoirs publics. Seule l'intervention des États nationaux ou fédéraux peut apporter des réponses financières, juridiques, institutionnelles, à la hauteur des enjeux globaux. »

Les participants à la rencontre, tout en reprenant les six principes énoncés à Caracas, jettent les bases d'une stratégie pour

la mise en œuvre de ces principes, dans ce qui deviendra la Déclaration de Salvador. Et les questions s'affinent. Si l'enjeu du renforcement de la capacité des habitants à faire entendre leur voix et à participer aux décisions qui les concernent est réaffirmé, on va plus loin dans l'énoncé des moyens qui peuvent permettre d'avancer en ce sens :

« Il faut en priorité aider les habitants des quartiers précaires ou dégradés à s'informer, à se former [...], aider à faire émerger des dirigeants en leur sein, à confronter leur expérience avec d'autres, au niveau d'une ville, d'une région, d'un pays, du monde. »

La question du rôle des intermédiaires, professionnels ou bénévoles qui appuient les organisations d'habitants, permettant l'émergence d'une parole collective et de capacités de propositions au sein de la population, est abordée :

« Il est essentiel que cet appui soit fourni sur des bases claires, dans le cadre de rôles clairement définis, faute de quoi les « facilitateurs » finissent par usurper la parole et le projet des habitants et par parler et agir en leur nom. »

Surtout, l'accent est mis sur la nécessité de réformer l'action publique. Et en la matière, c'est une véritable mutation culturelle que les signataires de Salvador appellent de leurs vœux :

« La confiance dans la puissance publique ne peut se construire sans un changement profond d'attitude des responsables politiques eux-mêmes : transparence de gestion des fonds, promesses honorées, continuité de l'action, moyens donnés d'évaluer l'efficacité de l'action. »

C'est à tous les niveaux de responsabilité de la puissance publique, à chaque échelon territorial – États, régions, collectivités locales – que doit s'engager cette réforme :

« L'apprentissage de la confiance et la possibilité d'une négociation sur des politiques de réhabilitation à long terme présupposent l'existence de pouvoirs et de services locaux structurés, assurés d'une certaine continuité,

capables de prendre des engagements contractuels à long terme. »

Constatant que le militantisme, indispensable, mais qui s'use au fil des années, ne saurait suffire à susciter une telle évolution, on en appelle à l'émergence, au sein de l'État et des collectivités de « professionnels compétents, attachés aux objectifs poursuivis, capables de se conforter mutuellement dans des métiers particulièrement difficiles. » À cette fin, sont prônées la mise au point d'outils de transparence et d'évaluation publique et l'organisation de lieux d'apprentissage de la négociation, de dispositifs d'appui aux professionnels, de capitalisation d'expériences et de confrontation de méthodes, dans lesquels la recherche urbaine et l'université sont invitées à « introduire [...] un regard plus distancié. »

### 3. Turin, 1994 : des « quartiers en crise » à « la ville inégale », changement de perspective

La rencontre de Salvador marque un tournant. D'abord parce que les idées qui y sont développées vont entrer en résonance avec le travail de nombreux groupes d'acteurs et de chercheurs de par le monde (« l'effet réseau » va s'amplifier de manière exponentielle dans les années qui suivent, grâce à l'activisme de certains et à l'amélioration constante des moyens de communication à distance <sup>12</sup>). Mais aussi parce que ces idées marquent la fin d'une période : celle où, pour schématiser, on pensait la situation des quartiers populaires en termes de crise. Crise temporaire par définition et liée à des facteurs d'ordre conjoncturel : accroissement démographique et poussée de l'exode rural dans les pays en voie de développement, désindustrialisation de régions entières, perte de valeurs traditionnelles, altération du lien social et des processus d'intégration dans les pays riches ; crise potentiellement réductible, donc, par une sorte de rééquilibrage de l'action publique en direction de populations cibles et de secteurs défavorisés. C'est l'idée de la « discrimination positive », appliquée par certains pays : l'accroissement des moyens matériels et humains dans des quartiers considérés comme « en retard » ou « en déficit » d'équipements, devait permettre de résorber

les difficultés (économiques, sociales, de conditions de vie, etc.) des populations concernées.

Ce qui apparaît au début des années 90, au moment de la rencontre de Salvador, c'est d'une part le caractère structurel des phénomènes de pauvreté et de discrimination urbaines et, d'autre part, l'inadéquation des politiques de rééquilibrage mises en œuvre jusqu'alors pour faire face à la violence que génèrent ces situations. Le Manifeste de Turin (œuvre du réseau européen « Revitalisation des quartiers en crise »), qui paraît en 1994 au terme de plusieurs années de travail entre habitants, professionnels et maires de grandes villes européennes <sup>13</sup>, exprime très clairement ce basculement :

« Les quartiers en crise sont au cœur des problèmes de cohésion sociale que traverse l'Europe aujourd'hui », prévient ainsi ce document, qui propose de considérer ces territoires non plus comme des espaces susceptibles d'être réduits, ramenés à la norme de l'ordinaire urbain, mais comme des « laboratoires de la citoyenneté européenne ». « La pauvreté et l'exclusion sont d'abord des phénomènes urbains. Les villes sont le lieu d'accueil naturel des populations en provenance de zones rurales [...]. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, ces migrations vers la Communauté européenne, cet îlot de richesse dans le monde, ne s'arrêteront pas, et les quartiers les moins valorisés de nos villes sont destinés à les accueillir à l'avenir. [...] Les villes secrètent sans cesse des territoires de l'exclusion et concentrent sur ces territoires ceux dont personne ne veut ailleurs. Les mécanismes de ségrégation urbaine, conséquences à la fois du jeu du marché immobilier et des politiques de gestion urbaine mal adaptées, se renforcent. Enfin, ces quartiers en crise ont tendance à s'auto-entretenir. [...] Une culture de l'assistance et de la dépendance s'y développe sur l'affaiblissement des structures de solidarité familiale et communautaire. Cette spirale de la dégradation met en péril les bases de la citoyenneté et de la démocratie. »

À travers la situation de ces quartiers d'exclusion, c'est finalement « la question du futur de la ville européenne » qui est en jeu. Constat valable aussi bien, souligne le manifeste, dans les

pays du Nord de l'Europe communautaire que dans ceux du Sud européen et sur des villes de tailles très différentes, localisées dans des régions dont la situation économique est fortement contrastée (villes technopoles, villes en reconversion industrielle, villes de régions globalement « pauvres »).

Ainsi, les déterminismes couramment invoqués pour expliquer, en Europe, le mal-être de ces quartiers (la forme urbaine de type « grand ensemble », le déterminisme ethnique, la monofonctionnalité résidentielle) sont-ils mis à mal par l'analyse comparative à laquelle s'est livré le réseau, entre des villes italiennes, espagnoles, françaises, anglaises et allemandes. De fait, la situation d'exclusion de ces territoires apparaît complexe, « impossible à aborder de manière sectorielle. » Par delà les multiples facteurs qui contribuent à leur fragilité (faiblesse des revenus des habitants, sous-emploi, chômage des jeunes, faible niveau d'éducation et de formation, discrimination raciale, problèmes sanitaires et de toxicomanie, forte proportion de familles monoparentales, dégradation de l'habitat aggravée par le manque d'entretien, pollution liée à la circulation automobile et aux activités industrielles, faiblesse ou absence de services publics ou privés, etc.), le manifeste souligne les points communs qui, de Brême à Naples ou Liverpool, expliquent que l'on se sente, dans ces quartiers, exclu du reste de la ville :

« La plupart de ces quartiers présentent [...] la particularité d'occuper une place spécifique dans l'espace des agglomérations, qui en fait, à un moment donné de l'histoire de la ville, le lieu d'accueil « privilégié » des populations en difficulté, le lieu de leur assignation à résidence, de leur mise au ban, de leur relégation. Tous ces quartiers sont des sites écologiquement stigmatisés (proximité d'une voie ferrée, d'une autoroute ou d'une rocade à grande circulation, d'une friche industrielle ou d'un équipement polluant, usine d'incinération, ligne haute tension, etc.). Tous sont mis à distance du reste de la ville (éloignement, barrière physique, indigence des dessertes par les transports en commun). Tous apparaissent comme une nécessité fonctionnelle pour des métropoles urbaines qui, en se hiérarchisant, sécrètent nécessairement ces territoires de la marge. »

Malgré leurs différences, ces lieux de l'exclusion (quartiers centraux dégradés, vieilles cités ouvrières, grands ensembles, lotissements pavillonnaires de banlieue, quartiers précaires ou illégaux, etc.) semblent ainsi devenus, en Europe, une réalité ordinaire, voire, comme disent les auteurs, une «nécessité fonctionnelle» du phénomène urbain. Et si aucun pansenment ponctuel ne parvient à traiter les difficultés que rencontrent leurs habitants, c'est parce que celles-ci relèvent de mécanismes globaux qui constituent en fait le problème de la ville d'aujourd'hui (et non plus les problèmes des quartiers dégradés).

«Les politiques sectorielles mettent rarement en question les découpages de compétences, les modes de gestion et les manières de faire des services chargés de ces problèmes, alors que l'on sait que ce cloisonnement et les pratiques bureaucratiques contribuent à pérenniser, voire à accroître les difficultés. »

Comme à Salvador de Bahia, c'est donc à une rupture radicale qu'invitent les signataires de Turin, parmi lesquels certains maires des plus grandes villes d'Europe, inquiets à juste titre pour l'avenir de leur cité. Ce ne sont plus les quartiers (et leurs handicaps) qu'il faut traiter isolément, mais «les logiques socio-économiques et institutionnelles, les manières de faire la ville et de gouverner les populations qui y vivent » qu'il s'agit de transformer.

Il faut partir des ressources et des dynamiques de ces territoires dits marginaux, de ce qu'ils donnent à voir des insuffisances de nos systèmes démocratiques, pour repenser complètement les modes de gestion des villes ; bâtir une «politique globale » et, à long terme, «ralentir la concentration de la population dans les grandes métropoles » et «assurer la venue dans de bonnes conditions de populations nouvelles » en s'appuyant sur «des stratégies d'approches intégrées », pour «inventer de nouvelles formes de démocratie locale, et construire partout les éléments constitutifs de la citoyenneté urbaine ».

Des quartiers en crise à la ville inégale : le glissement problématique est net et va trouver de l'écho dans bien d'autres lieux

et réseaux d'acteurs. Au Brésil s'élabore ainsi, à peu près au même moment, le Manifeste brésilien contre les inégalités et pour le droit à la ville. Dans un contexte pourtant complètement différent (économie nationale grevée par la dette externe, déréglementation néo-libérale et privatisation des services publics, faiblesse de la protection sociale, expulsion massive vers les villes des populations rurales des grands latifundios, etc.), ce document, œuvre du « Forum de la réforme urbaine »<sup>14</sup>, insiste lui aussi sur la nécessité d'une réforme générale pour combattre les formes d'exclusion et les nuisances environnementales dont sont victimes une majorité de citoyens brésiliens. Rappelant que 80 % de la population brésilienne vit désormais en milieu urbain, que le nombre d'habitants des favelas et des cortiços continue d'augmenter, alors que le pays possède le 7<sup>e</sup> PIB mondial<sup>15</sup>, le Forum de la réforme urbaine émet plusieurs propositions pour « fournir aux installations « clandestines » ou « illégales » une possibilité d'intégration dans la ville légale » et favoriser l'accès à la propriété, mais aussi pour « ouvrir l'État au public, ce qui le rendrait plus transparent et donc plus démocratique ».

« Les pouvoirs publics (législatif, exécutif, judiciaire) doivent démocratiser leur gestion grâce à des forums de décision incluant la population et ses entités représentatives. Démocratiser l'accès à l'information, pour que la population ait la possibilité de profiter des services publics. Démocratiser la négociation et la définition des projets et leur exécution par des organismes internationaux en garantissant la participation des habitants aux côtés du gouvernement. »

Contribuant à tisser le réseau de ceux qui défendent une ville solidaire, les signataires du manifeste brésilien reprennent à leur compte, par ces propositions, les conclusions du rapport « Por Cidades, Vilas e Povoados, Justos Democráticos e Sustentáveis », élaboré durant la Conférence de la société civile sur milieu urbain et développement (Rio de Janeiro, 1992). Ils affirment également reconnaître la Charte européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion<sup>16</sup>, qui, en 1993, interpellait l'Union européenne sur ces thèmes en rappelant que « l'exclusion sociale est un tout » et qu'en conséquence « le

droit au logement n'est pas seulement le droit à un toit. C'est un droit à la dignité et à la citoyenneté ».

#### 4. Recife/Istanbul, 1996 : les pauvres au cœur du système

L'idée que les quartiers dégradés ou précaires ne seraient finalement que les révélateurs d'un malaise urbain beaucoup plus général, lié au déficit démocratique de nos sociétés modernes, s'impose donc peu à peu à travers le monde, aussi bien du côté des pouvoirs publics que parmi les organisations populaires. Elle s'accompagne d'une autre évolution fondamentale, qui, au-delà de la question urbaine, renvoie à un mouvement plus large de remise en cause des modes de gestion du bien commun à l'échelle planétaire. Une prise de conscience des limites des formes de gouvernement centralisées qui ont dominé ces derniers siècles la quasi-totalité des pays de la planète semble en effet s'être amorcée, notamment sous l'impulsion des divers mouvements écologistes régionaux et mondiaux, dont la légitimité s'est accrue à partir du sommet de Rio (1992).

Le journaliste indien Anil Agarwal <sup>17</sup> affirmait ainsi récemment, en référence à l'histoire de son pays, que le siècle qui vient ferait «retour sur le XV<sup>e</sup>», notant que dans les pays en développement – de l'Inde à la Chine, en passant par l'Afrique et l'Amérique latine (mais on pourrait sans risque élargir le raisonnement au continent européen, etc.) –, l'État s'est révélé extrêmement incompetent pour traiter les problèmes de gestion des ressources naturelles, Anil Agarwal estime que «le XXI<sup>e</sup> siècle va voir opérer un des plus grands changements, une mutation majeure dans le système de gouvernement, qui ira vers une démocratie décentralisée. Avant que les Anglais viennent en Inde, rappelle-t-il, celle-ci était un des pays les plus riches du monde – c'est d'ailleurs pourquoi les Français, les Anglais, les Portugais, les Hollandais sont venus ici. De même, l'Inde était un pays alphabétisé à 90 %. Tout ceci s'est effondré. Vous pourriez dire que cet effondrement est dû au colonialisme, mais le colonialisme a pris fin il y a cinquante ans. Pourquoi ne nous sommes-nous pas redressés rapidement ? Je pense que cela s'explique par les institutions que nous utilisons aujourd'hui, en fait l'État. Il y a deux cents ans, l'Inde était gouvernée par des rois. Ils étaient malhonnêtes, corrompus, faisaient très peu pour le pays – et pourtant l'Inde était riche, alphabétisée, organisée. Nous avons enquêté sur le système de

gestion de l'eau à cette époque, et avons découvert qu'il y avait des centaines de milliers de réservoirs d'eau dans tout le pays, et, ce qui est fascinant, c'est que ce sont les paysans qui les avaient faits eux-mêmes. Comment cela est-il arrivé ? Essentiellement parce qu'une forme de gouvernement très décentralisé fonctionnait, hautement démocratique, dans laquelle les communautés locales conservaient le contrôle des ressources naturelles et les géraient de manière bien plus prudente que nous ne le faisons. »<sup>18</sup>

Sans prôner un retour au passé, l'auteur prend cet exemple pour interroger la manière dont les États, dans le contexte actuel de « globalisation écologique », cherchent à enrayer les dégradations de l'environnement naturel. « Est-ce qu'on va le faire d'une façon qui ne laisse pas les pauvres en dehors du système ? », se demande-t-il. C'est certainement la question centrale de toute réflexion sur l'avenir de la planète, et on peut la transposer telle quelle dans le domaine qui nous préoccupe ici : les villes, biens communs menacés des générations actuelles et futures, peuvent-elles faire l'objet de politiques de gestion qui ne laissent pas les pauvres en dehors du système ?

La Déclaration de Recife, qui clôturait la réunion internationale sur la pauvreté urbaine, organisée en mars 1996 par le Centre des Nations unies pour les établissements humains (CNUEH), apporte des éclairages essentiels sur cette question. Représentant 35 pays du monde entier, les 128 participants à cette réunion, provenant de gouvernements, d'agences spécialisées de l'ONU, de municipalités, de fondations privées, d'organisations non gouvernementales et de communautés de base, ont en effet proposé à l'issue de leurs travaux un ensemble de stratégies pour lutter contre la pauvreté urbaine « en instaurant de nouveaux rapports avec les pauvres. » Ces propositions ont été reprises lors du Forum d'Istanbul, organisé la même année entre habitants de quartiers défavorisés, en marge du sommet des villes de l'ONU (conférence Habitat II). Rappelant que les anciennes formes de régulation des activités humaines se trouvent dépassées et que les formes traditionnelles de solidarité se désintègrent, les signataires de la Déclaration de Recife notent que les causes de la pauvreté urbaine sont multiples et que les solutions sont à rechercher simultanément à tous les niveaux :

«L'aggravation ou la réduction de la pauvreté urbaine sont avant tout le résultat de politiques macro-économiques [...] et il est irréaliste d'espérer que les politiques sociales, au sens classique du terme, soient en mesure à elles seules d'apporter des solutions. »

Il faut « changer le regard sur la pauvreté », affirme la Déclaration de Recife et établir de nouvelles solidarités entre les classes moyennes et les communautés les plus défavorisées, si l'on veut espérer créer un monde vivable pour tous. Les classes moyennes et supérieures, dont les aspirations influent largement sur l'action des institutions publiques et privées, «devront accepter de modifier la conception actuelle du développement urbain et chercher des convergences d'intérêts avec les pauvres», si elles veulent survivre aux effets déstructurants de la globalisation économique (développement de l'économie informelle, précarisation du travail, accroissement des inégalités, etc.). Cela passe par un changement institutionnel et culturel fondamental qui suppose notamment d'inverser le rapport unité/diversité, au fondement de l'action publique depuis des décennies. En effet, alors que les situations vécues par les plus démunis sont en général très complexes, elles sont traitées par les institutions chargées de les combattre comme une série de problèmes compartimentés, face auxquels on aligne des programmes et des dispositifs souvent disparates, rarement cohérents : à l'unité de l'expérience vécue s'oppose une extrême diversité des réponses institutionnelles. Ainsi les plus démunis se trouvent-ils en permanence «démantibulés», interrogés à partir de la logique des institutions plutôt que de leur réalité quotidienne, etc.

«Ce n'est pas aux plus pauvres de gérer la complexité des politiques publiques », rappelle à juste titre la Déclaration de Recife. Il faut au contraire simplifier l'action des institutions publiques et privées, aller vers des «réponses institutionnelles intégrées», « s'adapter à la diversité en évitant que la rigidité et la hiérarchisation des structures administratives n'empêchent le changement. » Et pour cela, partir «de ce que pensent et font les pauvres eux-mêmes, de leurs initiatives et de leur organi-

sation. » « S'adapter aux rythmes sociaux des communautés pauvres, en soutenant les processus de changement social et culturel à long terme, plutôt que d'imposer des rythmes résultant des contraintes bureaucratiques ; contribuer à renforcer la parole des pauvres plutôt que de parler à leur place, etc. »

Ainsi, de Caracas à Recife, en passant par Salvador, Turin et Istanbul, c'est une inversion radicale de stratégie dans la gestion des villes qui se dessine. Ce n'est pas en effet en appelant les seuls habitants des quartiers pauvres à s'adapter, à se former, à « participer », que l'on parviendra à changer le système et à réduire la pauvreté, mais en interrogeant sans relâche les pratiques et les représentations des institutions qui sont censées mettre en œuvre les politiques publiques au nom de l'ensemble des citoyens. En surmontant les tendances au paternalisme et au clientélisme, en rétablissant, à tous les niveaux de pouvoir, des habitudes de dialogue et d'élaboration collective des décisions, que ce soit pour la répartition des ressources, pour la conception des politiques publiques ou l'évaluation de leurs résultats.

Et si les laissés pour compte de la ville doivent être au cœur de ce processus de transformation, c'est tout simplement parce qu'ils sont les plus éloignés de ces lieux du pouvoir, et donc les plus susceptibles de poser les questions dérangeantes, les vraies questions de la modernité urbaine ; parce qu'ils subissent de manière extrême les conséquences négatives des pratiques actuelles ; parce qu'au fond ils représentent ce « peuple » sans lequel, comme dit Jacques Rancière, il n'y a tout simplement pas de politique, pas d'exercice réel de la démocratie.

## 5. Dakar, 1998 : de la « participation des habitants » au « dialogue démocratique »

La conscientisation croissante des élites de différents pays quant aux risques d'une mise à l'écart des habitants les plus pauvres des villes explique sans doute le mouvement de fond qui fait passer actuellement ces mêmes élites du discours sur « la participation des habitants » à une vision en termes de

«dialogue démocratique» ou encore de «bonne gouvernance.» Avec ces termes, c'est bien à d'autres rapports entre gouvernants et gouvernés qu'en appellent les experts, ainsi que certains militants et élus locaux : non plus à «l'intégration» des plus pauvres dans les systèmes de pouvoir tels qu'ils se présentent, mais à une profonde transformation des modes de gouvernement, à une remise en cause radicale des conditions d'exercice de la démocratie.

Comment faire pour reconstruire, dans les grandes cités d'aujourd'hui, un système de gouvernement capable d'accueillir en permanence les questions «inédites» des habitants «sans qu a l i t é » qui constituent la masse des citoyens ? Comment organiser l'interpellation permanente des pouvoirs publics par les citoyens, au-delà des échéances électorales qui rythment le fonctionnement de la démocratie représentative ?

De nombreux groupes et réseaux d'acteurs travaillent actuellement sur ces thèmes, en expérimentant de nouveaux modes d'élaboration de projets urbains et en échangeant leurs expériences. Ces questions sont notamment au cœur du travail entrepris depuis 1995, en France, sous l'égide de la Fédération nationale des agences d'urbanisme avec des élus, des habitants et des techniciens de quatre villes françaises (Grande-Synthe, Échirolles, Marseille, Mantes-la-Jolie), ainsi que de plusieurs villes européennes (Belfast, Bologne, Lausanne, Bâle, Liège, le Comté de Lancashire, etc.). Elles sont aussi au centre des chantiers «gouvernance locale» et «gestion des territoires» de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, réseau informel de plusieurs milliers d'hommes et de femmes originaires de 120 pays, qui ont choisi de s'allier pour préparer un futur plus désirable aux habitants de la planète. <sup>19</sup> De même, elles sous-tendent la démarche de plusieurs réseaux associatifs français de lutte contre l'exclusion <sup>20</sup> qui, autour de l'idée de Pactes locaux, avec des élus, des chercheurs et des syndicalistes, sont décidés à impulser «une autre gouvernance», «une autre manière de concevoir les rapports entre l'État, les collectivités locales et les autres acteurs de la société, au premier rang desquels les exclus eux-mêmes.» Elles ont également été débattues lors de la Rencontre de Dakar, qui s'est tenue en février 1998 à l'initiative du maire de cette ville, entre les représentants d'organisations de base d'une dizaine

de pays d'Afrique francophone, des techniciens des villes et des ONG, des élus locaux et des représentants d'associations nationales de maires de ces mêmes pays, aux côtés de délégués du Venezuela et de France.

Entre les plates-formes d'action, recueils de paroles, cahiers des charges produits à l'occasion de ces échanges apparaissent des convergences qui, dans la continuité des déclarations de Caracas, Salvador ou Turin, permettent de dégager un cadre commun de références.

## Les limites de la démocratie représentative

Parmi les constats communs qui se dégagent de ces divers lieux de réflexion, vient d'abord celui d'une insuffisance de la démocratie représentative. Système de gouvernement progressivement adopté dans la plupart des pays du monde, qui règle en théorie et en droit la question du rapport entre gouvernants et gouvernés, la démocratie représentative semble rencontrer ses limites dans les sociétés urbaines contemporaines : son rythme, autant que ses modalités (de prise de décision, de contrôle, d'évaluation), se révèle inadapté à la complexité et à la rapidité d'évolution des problèmes, ainsi qu'à la multiplicité des données (techniques, sociales, culturelles, etc.) qui doivent être prises en compte pour gérer les crises urbaines.

« Admettre que la démocratie représentative ne suffit pas à elle seule à faire entendre les aspirations de certaines catégories de population – enfants, femmes, étrangers, réfugiés, personnes âgées » : le constat avait déjà été fait à Salvador. Il a fait l'objet d'un consensus de travail lors de la Rencontre de Dakar, dont les participants ont rappelé qu'en se développant, la ville « détruit des équilibres ancestraux », « pose de nouveaux problèmes » et « impose d'autres modes d'organisation. »

« L'élection, fondement de la démocratie locale, qui traditionnellement confère à l'élu en Afrique un véritable « devoir de service », est souvent interprétée de nos jours comme un « droit de faire ou de décider » unilatéralement. » <sup>21</sup>

Face à ce constat d'insuffisance, il n'y a pourtant pas lieu d'abandonner le principe de la démocratie représentative. Il convient plutôt de l'enrichir par le développement de la démocratie participative, comme le proposent les participants européens au chantier de la FNAU <sup>22</sup> :

«En dernier ressort, c'est aux élus de faire les choix, choix budgétaires, projets retenus, délais de réalisation, etc. », estiment ces derniers, tout en rappelant qu'il «ne suffit pas d'un mandat d'élu pour bien gérer sa ville. En permanence (ceux-ci) ont besoin de connaître et d'appréhender les approches différentes de leurs concitoyens, de débattre avec eux de leurs attentes pour déboucher sur des propositions. Ce recours aux habitants est d'autant plus nécessaire aujourd'hui dans nos villes et quartiers, où se côtoient des groupes aux cultures et aux aspirations multiples, dont certains ne peuvent ou ne veulent pas exprimer leur choix en participant aux votes. »

Les maires et les élus des grandes villes du monde sont d'ailleurs bien conscients de cette nécessité : nombre d'entre eux, préoccupés par la désaffection civique de leurs concitoyens (quant ils ne sont pas victimes de procès en responsabilité de la part de ces derniers), cherchent à renouer le lien avec leurs administrés en dehors des seules périodes électorales. La poussée de décentralisation à l'œuvre dans diverses régions du monde témoigne de ce souci de rapprochement entre les pouvoirs publics et les citoyens, au moment où la concentration urbaine et la mondialisation des échanges rendent plus complexes et plus « lointains » les processus de décision.

Mais, comme on l'a vu très nettement à Dakar, la décentralisation, qui a priori va dans le bon sens, «pose avec une vigueur renouvelée la question du dialogue et de la complémentarité de l'action entre les pouvoirs publics et les citoyens, entre les équipes municipales et les habitants ».

«La décentralisation permet de rapprocher les pouvoirs publics des habitants, mais elle n'est pas la garantie d'une réelle coopération entre pouvoirs publics et habitants. [...] En Afrique comme partout ailleurs, le langage de

l'administration, sa manière d'agir, de découper les problèmes, structurée par sa propre organisation, ses rythmes, ses priorités, ne sont pas les mêmes que ceux des habitants. [...] Comment faire, dès lors, pour que les différences culturelles, les différences d'approche et de logique entre les diverses composantes de la démocratie locale constituent une force de changement et non un facteur de blocage ? Comment concilier le souci légitime de chaque groupe humain de préserver son identité sociale et ses intérêts propres et la nécessité de conduire un changement plus global ? », se demandaient ainsi les participants à la rencontre de Dakar, en 1998<sup>23</sup>.

## Les villes, laboratoires de la complexité

Deuxième constat très fortement partagé : il n'est plus possible, dans le monde d'aujourd'hui, d'opposer frontalement « la population » aux tenants du pouvoir, chacun considéré comme un bloc d'intérêt relativement uni (les « bons » d'un côté, les « méchants » de l'autre). La complexification des sociétés urbaines, avec la montée en puissance des classes moyennes, l'apparition d'un nouveau prolétariat non structuré par l'appartenance au monde du travail, mais aussi la constitution de nombreuses élites intermédiaires (professionnels spécialisés dans la gestion urbaine, la protection sociale, l'animation culturelle, l'assistance humanitaire, etc.), nécessite d'envisager de manière plus fine et dynamique la question du rapport au pouvoir des citoyens.

Les travaux de la FNAU, notamment, reposent sur cette analyse. Ils insistent d'abord sur la nécessité de « reconnaître la diversité des habitants ».

« Les villes et les quartiers, même apparemment homogènes, sont peuplés de personnes aux cultures et aux histoires différentes. C'est leur richesse. Désigner des habitants en se référant uniquement au quartier où ils vivent ou en les faisant rentrer dans une catégorie (jeunes, retraités, étrangers, femmes, chômeurs, sportifs, etc.) est un procédé qui peut s'avérer réducteur, qui ne rend

pas compte de la diversité et de la richesse de la différence. »<sup>24</sup>

La Déclaration de Salvador avait déjà mis l'accent sur ce point :

«Habiter le même quartier, ce n'est pas nécessairement partager le même destin : reconnaître les habitants, c'est aussi reconnaître leur différences. »

Cette question de l'appréhension de la diversité, dans un temps et un univers «mondialisés», ne vaut pas, évidemment, que pour les villes. Mais elle s'y trouve incontestablement accentuée, et elle a déjà ses figures tragiques, de Sarajevo à Johannesburg, Beyrouth ou Los Angeles. Noël Cannat qui participa à la réflexion collective «Comment vivre en paix dans un monde de diversité?», organisée en avril 1993 à l'initiative du Réseau Sud Nord cultures et développement et de la FPH entre des acteurs d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Amérique, du Proche-Orient, d'Extrême-Orient et d'Europe, estime lui aussi dans un ouvrage récent que c'est à travers la «reconnaissance de la diversité et l'approfondissement des cultures arrachées à l'abâtardissement publicitaire» que l'on parviendra à faire une place aux «exclus de la ville-monde», aux «communautés marginalisées par le raz-de-marée de la civilisation technicienne<sup>25</sup>.»

Dans le droit fil de cette réflexion, il faut souligner que la diversité ne règne pas que du côté des habitants : elle est aussi de règle au sein des pouvoirs locaux. Au-delà de la multiplication des échelons territoriaux qui caractérise souvent l'action publique (du quartier à la commune, de l'arrondissement à la région urbaine, etc.), elle s'incarne dans les rapports complexes qui règnent entre pouvoir politique, pouvoir administratif et pouvoir technique (pour ne pas parler des pouvoirs scientifique et économique, dont on sait combien fréquemment ils pèsent sur le pouvoir politique).

«Au sein des pouvoirs publics locaux [...], l'articulation entre élus locaux et professionnels des services publics et d'administration est [...] simple en théorie», soulignait ainsi récemment Pierre Calame, directeur de la FPH. «Représentants du peuple, les élus locaux dirigent.

Porteurs d'une compétence, les techniciens la mettent au service des élus locaux pour traduire leurs orientations dans la pratique. [...] Cette théorie a son fondement légal et sa réalité concrète, mais ne suffit pas dans la pratique à comprendre la réalité des rapports qui s'établissent entre ces deux faces du pouvoir public local. Dès lors que la collectivité locale prend une certaine taille, la structuration des services, les statuts professionnels, les représentations induites par les appartenances et la formation, les procédures d'élaboration des projets, les mécanismes budgétaires et comptables, etc. déterminent pour une large part les politiques mises en œuvre<sup>26</sup>.»

Enfin, entre la sphère des pouvoirs publics et celle des habitants, on ne peut pas ne pas interroger le rôle des nombreux «intermédiaires du dialogue social» qui ont surgi dans le paysage urbain de ces dernières décennies. Spécialistes du développement social urbain en France, travailleurs sociaux ailleurs, chargés de communication, représentants d'ONG dans de nombreux pays du Sud, ces techniciens de la médiation interviennent de façon déterminante dans le fonctionnement de la démocratie locale.

Soit parce qu'ils sont amenés à organiser ou réguler le dialogue populations/pouvoirs publics ; soit parce que leur position charnière les amène insensiblement à «parler à la place des gens», à se poser en porte-parole de groupes sociaux non organisés, voire à monter des projets à leur place ; soit enfin parce qu'ils constituent, dans certains pays, de véritables «substituts à la puissance publique, financés et contrôlés de l'extérieur même du pays<sup>27</sup>.» Missionnaires d'un nouveau genre, chargés de porter la bonne parole aux pauvres des quartiers d'exil, certains de ces professionnels de l'ingénierie urbaine ou de l'assistance humanitaire ne sont pas loin d'incarner, effectivement, une forme de colonialisme moderne, avec ses figures caricaturales autant que révoltantes. Trouvant leur raison d'être et leur légitimité dans l'existence même de la misère urbaine, ils interrogent la pertinence même des politiques de solidarité mises en œuvre ici ou là :

«Les ONG, qui devraient être à l'écoute et au service des habitants, se substituent souvent à eux ou sont plus préoccupés par les priorités des bailleurs de fonds», a-t-

on ainsi noté à Dakar. « Cette situation met en relief le paradoxe de pays développés qui, prônant la démocratie en Afrique, favorisent dans le même temps l'immixtion des ONG dans les affaires de l'État ou des collectivités locales, ce qui perturbe le jeu démocratique. »<sup>28</sup>

## Vers de nouveaux rapports entre pouvoirs publics et citoyens

Forts de ces constats, ceux qui appellent aujourd'hui à de nouveaux modes de gestion des villes insistent sur la nécessité de dépasser le discours rituel sur la « participation des habitants » (qui a montré ses limites), pour travailler de manière beaucoup plus profonde à une démocratisation de l'État et des pouvoirs publics locaux. C'est sur la place des citoyens – de tous les citoyens – dans les systèmes de prise de décision qu'il faut réfléchir, et ce à tous les niveaux, du plus local au plus global.

Parce que, comme l'explique Tarso Genro, à l'origine de l'expérience du budget participatif de Porto Alegre, « la mondialisation se traduit par l'augmentation brutale de l'exclusion sociale, la déstructuration des classes traditionnelles, mais aussi la désarticulation de tous les processus démocratiques, à commencer par la démocratie représentative et l'État de droit » ; parce que la crise du politique entraîne « une réduction de la capacité de décider, qui conduit au scepticisme, et qui peut aussi favoriser des tendances autoritaires », il faut aujourd'hui reconstituer une sphère publique qui repose sur d'autres rapports entre les citoyens et les décideurs. Cela passe par de nouvelles capacités d'organisation de la société civile, qui doit pouvoir se présenter face à l'État ou aux gouvernements locaux pour les contrôler, les corriger et finalement « remettre sur les rails la représentation politique, aujourd'hui instrumentalisée par le pouvoir économique, par la force des classes sociales supérieures (et leur) articulation avec les grands médias<sup>29</sup>. »

Les participants à la Rencontre de Dakar n'ont pas dit autre chose, qui ont pointé les limites des formes micro-locales de concertation ou de participation des habitants, pour poser les enjeux beaucoup plus globaux du dialogue démocratique entre les différents acteurs qui concourent à la vie des cités :



«Tout conduit à penser qu'un des enjeux majeurs de la gestion des villes est de construire un véritable partenariat entre les habitants des quartiers et les pouvoirs publics locaux, élus et professionnels de la ville. » [...] Or, à l'expérience, ce dialogue, ce partenariat sont difficiles à atteindre [...]. En Afrique comme partout ailleurs [...], le dialogue entre les pouvoirs publics et les citoyens s'apparente à un véritable dialogue interculturel. Pourtant, la décentralisation ne réussira que si chacun, élu, habitant, professionnel, apprend à parler, à penser, à travailler et à construire avec l'autre. [...] Un travail commun constructif entre ces trois acteurs du développement local suppose un relatif équilibre des forces et des savoirs, le respect de l'autre, la reconnaissance de ses capacités et de sa légitimité à agir. »

Parler, penser et travailler ensemble, malgré les différences de culture, de légitimité et de modes d'expression : voilà bien l'enjeu – et toute la difficulté – d'un renouvellement des politiques urbaines. Dès lors, le problème est clairement posé : il ne s'agit plus seulement « d'informer » les habitants des villes des projets en cours ou à venir, ni de multiplier les enquêtes, les sondages et autres « observatoires de quartier », qui, en accumulant de la connaissance sur la population et ses pratiques, continuent en fait de prendre celle-ci comme objet, et non comme sujet actif des politiques publiques. Il s'agit, bien plus fondamentalement, de transformer l'action publique en mettant en place des dispositifs concrets de dialogue (c'est-à-dire d'échange équilibré) entre les acteurs inégaux du jeu urbain.

Comment construire ces espaces de discussion et de délibération politique ? Comment introduire dans les systèmes de

conception et de gestion urbaine, le savoir de « ceux d'en bas », des citoyens qui vivent au quotidien la cité, son environnement, ses difficultés ? Comment garantir une réciprocité des points de vue dans l'échange entre les habitants des villes, les représentants élus des institutions publiques et les professionnels détenteurs d'un savoir technique ?

Tels sont les défis à relever pour aller vers des villes plus vivables, capables d'accueillir autrement qu'à la marge et dans la misère les citoyens de demain.

Conclusion : « Démocratiser radicalement la démocratie »

Entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, la perception du statut et du rôle des quartiers populaires dans les villes a donc évolué, pour devenir, à bien des égards, une question sociale centrale, qui interpelle les politiques publiques, le rôle de l'État et le fonctionnement même des démocraties. Pour autant, il ne faudrait pas croire que les changements suivent de près cette évolution des mentalités. Force est de constater que bien des quartiers populaires demeurent aujourd'hui des lieux de relégation et d'exclusion, à propos desquels l'appel à la démocratie est encore lettre morte. Pire : au nom de politiques sociales « innovantes », on voit dans certains pays enfler de manière inquiétante la masse des intermédiaires qui, sous couvert d'aider à la « participation des habitants », s'occupent plus souvent de recueillir l'avis de la population et de parler à sa place, que de construire les dispositifs qui permettraient un échange direct entre les citoyens et les décideurs.

Les critiques ne manquent pas vis-à-vis de ces nouveaux modes « d'ingénierie sociale » fortement subventionnés par les pouvoirs publics, qui s'appliquent trop souvent à techniciser une question fondamentalement politique : celle de la place des habitants les plus pauvres dans les systèmes de décision et de gestion des villes. L'appel à la « bonne gouvernance » en matière de gestion urbaine est ainsi vivement dénoncé par certains, qui n'y voient qu'un moyen « d'organiser la résignation », « d'obtenir l'assentiment des populations locales aux opérations d'aménagement qu'elles vont subir »<sup>30</sup>, ou encore de « faire régler les problèmes par des partenaires sociaux

assagis<sup>31</sup>.» Et derrière le glissement sémantique qui conduit de la « participation des habitants » au « dialogue démocratique », nombre de chercheurs et de militants ne voient pour leur part qu'une manière de renouveler les formes de domination vis-à-vis des plus démunis : on change de mots, mais au fond, c'est toujours le même jeu qui se joue sur la scène politique, les mêmes qui imposent leur vision aux plus pauvres.

La critique est à prendre au sérieux. Comment, en effet, garantir que la négociation et le « partenariat », prônés en lieu et place du conflit ou de la lutte, ne reviennent pas à museler en douceur les paroles les plus faibles ou les plus dérangeantes ? Comment, dans cet effort de discussion publique, éviter que ne soit confisquée la parole des « invisibles » ou des « inorganisés » du jeu social, au profit de représentants patentés des habitants, reconnus par le pouvoir comme « partenaires » dignes de ce nom ?

« Démocratiser radicalement la démocratie »<sup>32</sup> : l'enjeu est de taille et l'idée généreuse. Mais le changement ne doit pas se limiter au remplacement d'un vocable usé, devenu inopérant, par un nouveau slogan supposé plus mobilisateur. Le saut qu'il convient d'opérer est bien plus décisif. C'est l'inégalité qui se cachait sous l'idée de « participation des habitants » qu'il faut extirper de nos têtes, le mécompte des plus pauvres dans la cité qu'il faut dénoncer sans relâche. Et, finalement, le sens même de la politique qu'il faut retrouver, en installant concrètement dans les pratiques, à côté des assemblées élues et des dispositifs de contrôle étatiques, les espaces publics de débat au sein desquels pourra apparaître et s'entendre, dans toute sa diversité et sa force subversive, la parole du peuple des villes.

## Deuxième partie :

Accueillir la parole des citoyens  
pour construire des villes plus humaines :  
dispositifs, expériences et références pour  
l'action

Si les villes peuvent être le lieu d'une réinvention du politique, Sapte à répondre aux défis du monde actuel, c'est parce que l'expérience urbaine accroît la conscience de la diversité en même temps que celle de l'interdépendance entre les hommes. En concentrant les populations, les grandes métropoles multiplient les problèmes et provoquent un certain sentiment d'impuissance : un parmi des millions d'autres citoyens, comment pourrions-nous exister politiquement, comment pourrions-nous avoir prise sur les décisions qui affectent notre quotidien et engagent notre avenir ?

D'un autre côté, c'est bien parce que les milieux urbains sont le lieu de la multitude, parce qu'ils favorisent les échanges et constituent de ce fait des centres de pouvoir, que l'innovation s'y développe. C'est parce que les crises et les révoltes y menacent plus directement les institutions publiques que des évolutions s'y dessinent plus volontiers : soumises à la pression de la rue ou à celle de mouvements organisés, ces institutions sont plus rapidement conduites à se réformer qu'en milieu rural, où la dépendance des plus faibles et le poids des traditions perdurent plus volontiers.

Même si l'augmentation des moyens de communication à distance tend à diminuer ces écarts villes/campagnes, la question de la démocratisation des modes de gestion urbaine représente un enjeu central de la transformation des sociétés et des États en général. Changer les villes, les rendre plus solidaires, plus accueillantes, plus démocratiques, c'est changer en même temps le fonctionnement social et politique global des pays où elles se trouvent, c'est amorcer des transformations dont les répercussions peuvent à terme se faire sentir sur l'ensemble des citoyens.

Dès lors, il importe d'être particulièrement attentif à toutes les tentatives qui, d'un bout à l'autre du monde, vont aujourd'hui dans le sens de cette démocratisation des villes. Plus précisément, il faut réfléchir aux conditions du changement, aux contextes dans lesquels peuvent émerger de nouvelles pratiques qui permettraient à tout un chacun – et en particulier aux plus démunis d'entre nous – de prendre part à la gestion du bien commun, dans ces milieux complexes que sont les métropoles urbaines.

C'est l'objet des pages qui suivent, conçues comme un tour d'horizon des expériences visant d'une part à favoriser la prise

de parole organisée des habitants des villes, et, d'autre part, à réformer les institutions publiques pour rendre ces dernières capables de mieux « accueillir » les paroles venues d'en bas. Rassembler et analyser de telles expériences est un bon moyen de progresser : leur mise en perspective permet en effet de dégager, par delà les différences, des principes communs qui peuvent inspirer ou faire réagir d'autres acteurs de par le monde.

Les exemples présentés ont été pour la plupart puisés dans la banque d'expériences Dph (Dialogues pour le progrès de l'humanité). Créée en 1987 et alimentée par un réseau international d'individus et de groupes travaillant pour un monde plus solidaire (associations, ONG, professionnels, élus locaux, etc.), Dph vise à capitaliser et faire circuler des savoirs utiles à l'action, dans les domaines de la lutte contre l'exclusion, du développement urbain et rural, de la transformation des politiques publiques, etc. On n'y trouve point de modèles à reproduire, mais la présentation de multiples initiatives locales, de « pratiques » – bonnes ou moins bonnes – dont l'analyse et la comparaison permettent de dégager des repères pour l'action et de constituer ainsi « une intelligence collective au service de chacun ».

Tout en privilégiant les expériences conduites en milieu urbain, nous n'avons pas exclu, pour illustrer ce document, certaines démarches initiées dans des contextes ruraux, lorsqu'elles nous semblaient riches d'enseignements généraux.

La réflexion est organisée en quatre grands chapitres (Résister, Mobiliser, S'allier, Réformer l'action publique) qui vont en quelque sorte de la base au sommet de l'action collective, des citoyens aux institutions censées les représenter pour gérer la cité et prendre soin du bien commun.

## 1. Résister

« [...] les révolutions intellectuelles, politiques, artistiques, loin de surgir toutes vaillantes du social et du collectif comme de la cuisse de Jupiter, naissent d'individus, pour la plupart rebelles, assoiffés de vie et d'immense liberté, qui prétendent pouvoir penser par eux-mêmes, ne dépendre que de leurs désirs, de leurs volontés, désobéir aux lois et aux principes qu'ils récusent, échapper à toute vindicte, à toute morale autoritaires et dont l'opinion publique ne constitue, en rien, jamais et nulle part, ni la boussole ni, moins encore, le bréviaire ou le guide. »<sup>33</sup>

Tous les changements véritables commencent par de la résistance. Résistance aux systèmes en place, à ce qui apparaît donné d'avance, etc. ; résistance à se soumettre, à accepter son sort ou celui des autres ; révolte face aux inégalités ou aux injustices, refus de l'exclusion, etc. Avant de lutter « pour », on lutte souvent « contre », et comme le rappelle Alain Jouffroy dans son essai sur « l'individualisme révolutionnaire », les mouvements collectifs naissent la plupart du temps de l'indignation de quelques uns, individus ordinaires dont la force de résistance finit par entraîner la réflexion et l'action d'un plus grand nombre sur les problèmes qui nous touchent tous.

Disant cela, on ne nie pas la puissance de l'action collective : on affirme seulement qu'elle n'est pas à l'origine des changements sociaux. Avant, à la racine de toute mobilisation et de toute évolution, il y a cette capacité de résistance individuelle, qui est le signe de la liberté humaine. Il ne faut pas négliger cette force-là.

C'est bien en effet l'éveil des consciences individuelles qui est la première des conditions d'une vie réellement démocratique. Comprendre le monde, savoir d'où l'on vient, connaître sa propre culture et sa propre histoire, saisir les systèmes de pouvoir qui pèsent sur nos sociétés.. et imaginer qu'il puisse en être autrement, être convaincu que chacun, en tant que sujet responsable, acteur à part entière, peut agir pour transformer les choses : voilà le préalable, la base de toute prise de parole publique, de tout engagement citoyen.

Une telle prise de conscience ne va pourtant pas de soi. Il est en effet des sociétés organisées pour l'éviter, pour entretenir

au contraire le sentiment de l'impuissance individuelle, et empêcher ainsi toute velléité de résistance à la pensée dominante, toute possibilité d'action dans et sur le monde. Les pouvoirs dictatoriaux, on le sait, s'appliquent ainsi à couper les citoyens de toute réflexion sur eux-mêmes et sur l'histoire universelle, par l'abrutissement physique ou la mise au pas du mental, le maintien dans la croyance ou l'ignorance. Et dans nos sociétés démocratiques modernes, on peut se demander si certains médias de masse ne contribuent pas également à l'endormissement des consciences, plutôt qu'à leur éveil.

Comment lutter contre cet assujettissement ? Comment favoriser l'émergence de pensées individuelles libres, autonomes et responsables, capables de résistance et de créativité, dans un monde qui, en se globalisant, tend aussi à faire apparaître le citoyen de base comme de plus en plus minuscule, négligeable et manipulable à merci ?

Face à ce défi, nombre d'expériences prouvent que c'est en partant de l'individu, du sujet singulier, en offrant à chaque être humain les moyens de penser sa situation et de la relier à l'universel, que l'on avance sur le chemin de la démocratie. C'est lorsque progresse la scolarisation, et plus généralement lorsque s'élargit l'accès au savoir, lorsque chaque citoyen acquière la liberté de s'informer et de s'exprimer, qu'apparaissent des mouvements de résistance et, à terme, de nouveaux modes d'action politique.

Élargir l'accès aux savoirs  
pour renforcer la liberté de penser

Première pierre de toute émancipation individuelle, l'accès aux savoirs n'est pourtant pas donné à tous les habitants de la planète. De profondes inégalités demeurent, on le sait, entre ceux qui ont droit au savoir et ceux qui en sont exclus. Dans les pays les plus pauvres, la scolarisation des femmes est encore très insuffisante et nombre d'enfants quittent l'école pour travailler dès leur plus jeune âge. Et même dans les pays riches, la lutte pour la démocratisation du savoir est loin d'être gagnée. La persistance de l'illettrisme en témoigne, de même que la reproduction des différences sociales d'une génération à l'autre. On commence ainsi à s'apercevoir que les systèmes

éducatifs de masse mis en œuvre depuis plus d'un siècle dans ces pays sont en partie inopérants, en ce qu'ils favorisent davantage la conformité à des normes de comportements dépassées que l'aptitude à la curiosité, à la mobilité et à la critique des savoirs établis.

À l'échelle mondiale, la part des personnes exclues des nouvelles technologies de communication est inquiétante : Internet, qui pourrait être un formidable outil de diffusion du savoir, menace en fait de diviser les hommes selon de nouvelles frontières. Et, comme le soulignent certains, le risque est grand de voir le savoir «de plus en plus considéré comme une «marchandise» [...] produisant ainsi l'exclusion de ceux qui n'ont et n'auront pas les moyens de l'acheter, de le consommer<sup>34</sup>.»

Compte tenu de tous ces facteurs, et du lien déterminant qui existe entre accès au savoir et citoyenneté, il est urgent de développer des formes alternatives de transmission et d'acquisition des connaissances, si l'on veut éviter que la démocratie ne devienne l'affaire de quelques élites en possession du pouvoir économique et scientifique. Là où les systèmes scolaires sont défailants, pour une raison ou pour une autre, il faut inventer de nouveaux modes d'accès aux savoirs, qui permettent à tous les citoyens, y compris les plus démunis, de se doter d'un bagage de réflexion en vue de l'action. Nombre d'initiatives sont d'ores et déjà lancées, d'un bout à l'autre de la planète, pour relever ce défi. Parmi celles-ci, on peut notamment citer les systèmes d'échanges de savoirs, qui représentent un espoir pour tous ceux qui ne peuvent avoir accès à un enseignement de qualité. Ces formes d'apprentissages en réseaux ouverts, fondés sur l'entraide et la réciprocité des rôles («chacun a quelque chose à apprendre aux autres») répondent bien en effet aux enjeux d'une société mondialisée, dont l'intelligence est d'ores et déjà la matière première. Elles prouvent que l'on peut apprendre de manière très diversifiée, à tous les stades de sa vie, et sans passer forcément par l'institution scolaire.

L'université mutuelle créée à São Paulo, au Brésil, au début des années 90 par l'ADI (Association pour le développement de l'intercommunication) constitue un bon exemple de ces formes alternatives d'apprentissage. Membre du MRERS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs), cette université «ouverte à tous types de connaissances et à toutes les per-

sonnes intéressées, sans discrimination ni hiérarchisation» propose «une autre manière d'enseigner, d'apprendre, de vivre, qui se différencie de l'enseignement formel, personne n'étant seulement élève ou seulement professeur, mais à tour de rôle l'un et l'autre, etc.». Les échanges, gratuits, reposent sur le principe de la réciprocité, la relation entre offreurs et demandeurs étant assumée par des animateurs de réseaux. Le principe est simple : des personnes qui détiennent des connaissances et disposent d'un peu de temps acceptent de les transmettre à d'autres, l'objectif ultime étant de former «des citoyens actifs et créatifs, agissant collectivement, conscients de leurs savoirs et à la recherche constante de nouveaux savoirs.» (Cf. annexes, p. 115, Fiche Dph n°05799.)

Mais bien d'autres expériences mériteraient également d'être connues et diffusées qui, avec peu de moyens, répondent aux besoins spécifiques de tel ou tel pays, de tel ou tel groupe de population :

En Bolivie par exemple, dans la ville de Sucre, où beaucoup d'enfants sont livrés à eux-mêmes et où l'école ne fonctionne qu'à mi-temps, la municipalité et des associations mènent depuis 1994 une action originale de lutte contre l'inégalité d'accès aux savoirs. Un bibliobus, qui se rend dans les quartiers les plus défavorisés de la ville, offre régulièrement aux enfants un lieu d'accueil sécurisant, en même temps qu'un «espace de lecture, où ils peuvent trouver une aide pour leurs devoirs scolaires, mais aussi laisser libre cours à leur imagination et leur créativité grâce à l'organisation d'ateliers de théâtre, de marionnettes et d'animations autour d'un conte». Comme le souligne Hernando Cueto, le chauffeur-animateur de cette bibliothèque ambulante, le livre n'est pas ici considéré «seulement comme un outil de lecture, mais aussi comme un matériau riche pour le jeu, l'imagination et la liberté d'expression, un aspect pédagogique qui est négligé par le système scolaire bolivien». L'initiative favorise en outre l'ouverture sur le monde : depuis 1998 l'association française Ayni, qui soutient ce projet, a créé un réseau d'échanges culturels entre les enfants du Bibliobus et ceux des classes d'espagnol de collègues français, notamment au travers de l'échange de courriers électroniques. (Cf. annexes, p. 117, Fiche Dph n°07381.)

En Afrique du Sud, c'est un projet d'éducation populaire basé sur la diffusion de cassettes audio qui a permis, à partir de 1989, de faire participer aux changements démocratiques en cours toute une partie de la population de la région industrielle de Salt River, au Cap. En l'absence de radio indépendante à l'époque dans le pays, il s'agissait de rendre accessible des médias imprimés à des personnes illettrées ou ayant des problèmes de vue, mais aussi d'étendre les enseignements du programme communautaire d'éducation pour adultes de l'université du Cap. L'enregistrement de cassettes audio et l'organisation d'ateliers collectifs dans les ghettos ont permis de diffuser à un large public des informations, des conférences, des débats, ainsi que des chants, des histoires, des interviews qui ont contribué à «entraîner et préparer la population à un éventuel accès aux ondes». La liberté d'expression qui allait advenir avec l'élection de Nelson Mandela à la présidence du pays a ainsi pu être saisie plus facilement par des citoyens familiarisés avec la pratique du débat et de la parole publique. (Cf. annexes, p. 120, Fiche Dph n°03882.)

En France, c'est un peu dans le même esprit de «formation à la citoyenneté» que l'association Ne Pas Plier travaille depuis 1993 à Ivry-sur-Seine, près de Paris. Pour «lutter contre les urgences sociales actuelles» (exclusion, drogue, sida), Ne Pas Plier implique enfants, instituteurs, parents et personnel municipal dans des visites collectives de cette ville de 55 000 habitants. À partir d'un «observatoire» situé en haut d'une tour de logements et de «chemins de randonnée urbaine», l'association permet «à de petits citoyens en âge des apprentissages fondamentaux de se situer dans leur espace de vie, de mieux connaître leur environnement, mais aussi de comprendre que la ville n'est pas seulement un territoire, mais également un lieu de vie commun et un espace civique dans lequel ils ont leur place. Les enfants apprennent à regarder leur ville, à la questionner, à la lire, à en déchiffrer l'histoire physique et sociale.» Support pédagogique pour les instituteurs, qui peuvent prolonger en classe des travaux sur l'orientation ou la citoyenneté, l'observatoire est aussi «un outil de partage et d'échanges» qui cherche par son activité à lutter contre les incivilités dans les cités, l'isolement des personnes et l'affaiblissement des solidarités dans la ville. (Cf. annexes, p. 122, Fiche Dph n°07425.)

Autant d'expériences qui ne visent pas seulement, on le voit, à accroître la masse des connaissances maîtrisées par chaque individu, mais aussi à développer dès l'enfance les compétences qui servent à « faire société » : le savoir-être ensemble, la capacité à poser des questions, le sens critique et le libre arbitre, la créativité personnelle et l'habitude de la mobilité, toutes choses indispensables pour investir pleinement, dans le monde actuel, son pouvoir de citoyen.

Offrir à tous la possibilité de « circuler » dans une plus grande diversité de savoirs ; augmenter la capacité de chacun à voir plus large, à mettre à distance les mythes et les illusions ; organiser des apprentissages permanents qui ouvrent, en même temps qu'aux connaissances de base, à des « savoirs civils » (sur l'histoire sociale et politique, les droits civiques, le fonctionnement des institutions, etc.) : telles devraient être les finalités de toute forme d'enseignement. Elles ne sont manifestement pas atteintes par les systèmes de formation actuels basés sur la compétition et l'élitisme et qui laissent « hors jeu » une grande partie de l'humanité.

Ces quelques exemples prouvent cependant que la résistance est possible en la matière, que d'autres manières d'apprendre sont envisageables. Dans leur diversité, ces nouveaux modes d'apprentissage reposent tous sur un principe de base qui consiste à placer la relation au centre de l'apprentissage. C'est souvent en effet à travers la relation à l'autre qu'émergent les savoirs utiles à l'action : ces savoirs qui, en permettant à chacun de mieux se situer dans la société, autorisent aussi à penser et agir par soi-même, à dépasser l'impuissance que provoque la précarité ou l'indifférence qu'engendre trop souvent le confort matériel.

L'estime de soi, clef de la citoyenneté :  
des lieux pour écouter et s'exprimer

Donner au plus grand nombre la possibilité de s'émanciper par le savoir est certainement la condition première de l'élargissement de la démocratie. Mais si l'idée est simple, sa mise en œuvre est souvent plus complexe qu'il n'y paraît. Il est en effet des situations où l'envie d'apprendre, qui devrait mobiliser

chaque être humain tout au long de sa vie, disparaît sous l'effet de conditions de vie écrasantes ou particulièrement dégradantes. C'est alors le silence ou la violence qui prennent le pas sur l'expression publique des besoins ou les rêves d'émancipation des uns et des autres. Des enfants refusent l'école, des adolescents abandonnent leurs études, cherchent des satisfactions immédiates dans la révolte ou la fuite de la réalité. Dans ces conditions, comment imaginer faire «participer la population» à la vie publique, comment espérer accroître la conscience collective de l'avenir, la responsabilité et l'autonomie citoyennes ?

Lorsque la vie paraît trop précaire, trop fragile ou trop insupportable, la priorité n'est pas d'apprendre, ni même de prendre la parole pour améliorer son sort : elle n'est que de survivre au jour le jour. Ce n'est pas alors en proposant du savoir de manière classique que la société peut renouer avec cette part d'elle-même, exclue, marginalisée ou violente. C'est d'abord en apportant la sécurité physique ou mentale qui manque aux personnes prises dans ces situations d'exclusion. Si cette sécurisation passe souvent par une amélioration des conditions matérielles de la vie quotidienne, elle repose aussi pour beaucoup sur une restauration de la confiance entre les personnes fragilisées et la société qui les entoure. Un processus qui ne peut qu'être long et qui passe en premier lieu par le travail de la parole.

On le sait en effet, les situations sociales les plus difficiles (délinquance, violence, grande pauvreté, etc.) résultent en partie d'une détérioration des conditions d'expression et de communication verbale entre les êtres humains. Que ce soit à l'intérieur de la famille, au sein des groupes, des communautés ou des institutions, le déficit de parole produit partout et toujours l'exclusion des plus fragiles et la violence réciproque. Inversement, la reconquête d'un certain pouvoir d'expression, sous quelque forme que ce soit (écriture, peinture, conte, chant, langage du corps, etc.) a des effets considérables sur les individus les plus marginalisés.

Les exemples en la matière sont innombrables : c'est lorsque des possibilités de mise en scène de leur parole, de leur mémoire, de leur histoire sont offertes aux déshérités, que la violence individuelle ou les réactions collectives autodestructrices ont des chances de se transformer en mouvement

capable de produire une conscience politique et sociale. Comme l'écrivait déjà Frantz Fanon en 1962 dans *Les Damnés de la terre*, à propos des situations coloniales, «la libération psychique et la libération des peuples procèdent du même mouvement de désassujettissement<sup>35</sup>.» Et le travail du verbe peut fortement contribuer à cette libération, à cette reconquête de soi-même contre la domination politique ou économique.

Parmi les exemples de ce pouvoir de l'écoute et du dialogue, celui de l'atelier d'écriture de Watts, fondé en 1965 par l'écrivain américain Budd Schulberg au lendemain des émeutes de Los Angeles, aux États-Unis, mérite d'être cité. C'est en effet par la mise en mots de leur situation que les jeunes révoltés de Watts, ghetto noir livré pendant plusieurs jours à une véritable guérilla urbaine, tracèrent des chemins inédits pour sortir de leur enclave et lutter contre la décomposition des quartiers populaires de Los Angeles<sup>36</sup>.

Condition de l'estime de soi et d'une identité maîtrisée, la capacité d'expression individuelle est à la base de relations nouvelles à l'intérieur de sociétés qui ont tendance à dresser les individus les uns contre les autres, à séparer, cloisonner, opposer les communautés ou les groupes sociaux. C'est souvent en effet en devenant auteurs (de leurs textes, de leurs œuvres) que les plus démunis redeviennent acteurs de leur vie, que ceux qui se pensaient privés de parole reconquièrent en même temps la confiance en eux-mêmes et la reconnaissance de la société environnante.

Travailler sur la parole – et plus généralement sur le langage – devrait donc être une exigence de tous les jours, pour ceux qui prétendent lutter contre l'exclusion et la violence urbaines. C'est par là qu'il faut commencer, lorsque l'école et les institutions économiques, sociales ou politiques ont échoué à instaurer la dignité et le respect mutuel. Nombre d'acteurs sociaux le savent bien, qui mettent en œuvre des expériences originales dans ce domaine.

En France, par exemple, c'est à partir du constat que «les personnes et les familles les plus pauvres ne participent pas à la vie en société, du fait de leurs difficultés d'expression, de l'écrasement des urgences quotidiennes, de leur non reconnaissance par la culture environnante, etc.», qu'ont été créées en 1972 les universités populaires quart-monde. À l'initiative de

l'association ATD Quart-Monde, des volontaires permanents et des militants rencontrent individuellement des personnes et des familles en situation de grande pauvreté, cherchent avec elles des solutions de développement, puis organisent des rencontres de groupe autour d'un thème lié aux préoccupations quotidiennes des familles. Pour «rendre les gens capables de prendre la parole, de défendre leurs droits, de rétablir une communication, de faire changer quelque chose dans leur vie, etc. », l'association travaille à renforcer «les liens et les dynamiques de connaissance et de reconnaissance mutuelles à l'échelle des quartiers, de la ville, de la région». En favorisant l'échange d'expériences vécues, elle cherche à rompre l'isolement des plus pauvres et à redonner l'envie et la possibilité d'accéder au savoir. (Cf. annexes, p. 125, Fiche Dph n°04623.)

En Croatie, en 1993, alors que 900 000 personnes s'entassaient dans les camps de réfugiés, une équipe d'Enfants réfugiés du monde s'est elle aussi appuyée sur l'écoute et l'expression pour mener à bien, au cœur même de la guerre, une action d'éducation à la paix. Confrontée à l'agressivité des personnes victimes ou témoins d'horreur, à l'exclusion ethnique des communautés entre elles, mais aussi aux symptômes traumatiques de nombreux enfants, l'équipe a d'abord cherché à établir une «communication positive» avec les familles. «En pratique, cela consistait à écouter, comprendre et valoriser les gens.» «L'écoute a été facilitée par des activités d'expression (contes, récit, dessin, expression théâtrale ou spontanée, etc.) qui ont permis à la confiance et à la parole de se restaurer petit à petit.» L'importance donnée au jeu et le recours aux activités plastiques ont progressivement conduit les enfants et les adolescents à exprimer ce qu'était leur vie et ce qu'ils en faisaient, ainsi que leur vision du monde des adultes. Finalement, «la volonté des enfants d'être écoutés, compris, valorisés et de prouver leurs valeurs à leur famille s'est répercutée au sein des foyers.» Une expérience qui a bousculé à bien des égards les modèles d'apprentissage et la conception que se faisaient de leur métier les éducateurs locaux. (Cf. annexes, p. 127, Fiche Dph n°04103.)

Toutes ces initiatives, et bien d'autres encore, prouvent qu'en s'appuyant sur les rencontres directes et les échanges en face-à-face, en créant des lieux d'accueil et de construction

de la parole, on peut parfois faire renaître, chez ceux qui l'ont perdu, le désir d'apprendre et d'agir en société, etc. Mais la démarche est difficile et il faut en la matière se garder de toute naïveté. Tous ceux qui s'y sont essayés le disent : la réussite de telles expériences repose sur un engagement personnel et souvent de longue durée, de la part de ceux qui en prennent la responsabilité. Elle passe par une véritable réflexion sur le rôle des animateurs, éducateurs, ou médiateurs de ces espaces de parole.

Il ne s'agit pas seulement en effet d'être « à l'écoute » de ce qui peut se dire dans de tels lieux ; il faut aussi garantir que cette écoute soit productive, autrement dit que ceux qui acceptent de s'exprimer trouvent au bout du compte un résultat concret aux espoirs qu'ils ont mis dans l'expérience. En dehors d'une telle production qui manifeste publiquement la qualité d'auteur des participants (que ce soit à travers des textes, de la photographie, un film ou un spectacle), aucun réel changement de statut ne saurait s'amorcer vis-à-vis de la société globale.

Michel Anselme, qui a longtemps animé des « permanences de parole » dans les quartiers populaires, en France, raconte très bien les conditions d'un tel travail. Partir des mots furieux de la révolte, aussi désordonnés soient-ils ; accepter d'être submergé par le vacarme qui naît d'une écoute trop longtemps refusée ; apprendre à travailler collectivement le bruit des cris, des plaintes et des revendications pour amener chacun à mettre en mots son histoire, à verbaliser le tort dont il s'estime victime, la blessure qui lui a été infligée ; accompagner la construction de récits individuels dans des situations collectives tendues ; et finalement faire naître de ce matériau hors normes un discours, une parole légitime, recevable par d'autres : tel est le défi des lieux de parole et d'expression, le savoir-faire que doivent déployer ceux qui prétendent les animer<sup>37</sup>.

S'informer et se faire entendre :  
de l'importance des médias autonomes

Il ne suffit pas de parler, il faut aussi se faire entendre. Et de ce point de vue, l'accès à la grande « toile technologique » qui

conditionne désormais la communication à distance entre les êtres humains se révèle de plus en plus déterminant. Le réseau des médias écrits, radiophoniques, télévisuels et virtuels devient en effet de plus en plus puissant : décuplé par la mondialisation, il pèse de manière cruciale sur la vie démocratique, en influençant les prises de décision à tous les niveaux, en orientant les opinions publiques, en excluant certaines catégories de population au profit des groupes ou des lobbies les plus riches.

D'un côté, ce « troisième pouvoir » menace l'existence même de toute vie politique, par l'ampleur des publics que touchent les médias de masse et la force de persuasion dont ils disposent. L'histoire récente a ainsi montré combien radios et télévisions pouvaient jouer de la désinformation, attiser les rumeurs et les haines, influencer sur le déclenchement ou la conduite des guerres modernes.

Pourtant, cet élargissement considérable des moyens de communication dans le monde moderne est aussi porteur d'espoir. Plus il s'élargit en effet, et plus, paradoxalement, le pouvoir des médias devient fragile. En étant davantage partagé, il s'expose de lui-même à des foyers de contre-pouvoir. Ainsi, avec la multiplication des sources d'information auxquelles accèdent un nombre croissant de citoyens de la planète, l'espoir d'une plus grande transparence de la vie publique progresse.

Certes, des millions de pauvres de par le monde demeurent privés de ces « fenêtres vers l'extérieur » que représentent journaux, radios, télévision et systèmes d'information électronique. D'autres ne reçoivent qu'une information biaisée, manipulée, ou inutile, tant elle est déconnectée de leur quotidien ou de leurs références culturelles. Mais l'accélération des techniques de communication à distance ouvre tout de même de nouvelles voies pour la démocratie, que nombre de citoyens commencent à explorer avec succès.

Ainsi, face à la puissance des médias contrôlés par les États, les grandes firmes économiques, les sectes ou les mafias, des associations, des ONG et des individus s'organisent pour préserver la liberté d'information et d'expression partout où elle est menacée. Des systèmes de veille et de contrôle des médias s'installent, des organisations de défense et de formation des journalistes apparaissent et de simples citoyens font naître ici

et là des journaux, des radios libres ou des forums électroniques qui construisent des visions du monde multiples, comme autant de brèches dans l'uniformité des discours dominants. On ne dira jamais assez combien ces initiatives sont importantes : c'est seulement, en effet, le maintien d'une diversité de lieux de production et de diffusion de l'information qui permettra qu'à l'avenir aucun sanctuaire de violence ou d'oppression ne puisse échapper longtemps aux regards de la communauté des citoyens du monde.

Cela ne va pas sans mal : certains hommes et femmes courageux y laissent même leur vie. Mais partout, des expériences prouvent que l'existence de ces médias libres joue un rôle crucial dans la résistance et l'organisation des groupes d'acteurs, dans la légitimation des paroles des plus faibles et, finalement, dans le développement social et économique des zones défavorisées.

L'exemple, en Haïti, des radios clandestines qui s'efforcent depuis une décennie de rompre le silence imposé par les pouvoirs successifs, mérite à ce sujet d'être cité. Avec leurs faibles émetteurs et leurs antennes dissimulées à travers le pays, ces « petites voix qui disent non », selon la belle expression de Louise Boivin, « brisent le cercle de la désinformation, dénoncent, analysent et invitent les secteurs populaires à maintenir la résistance ». Elles diffusent des informations internationales et réservent des espaces pour l'expression de leurs auditeurs, contribuant ainsi à « ouvrir la voie à une pratique de la parole, malgré l'interdiction imposée par les armes ». (Cf. annexes, p. 131, Fiche Dph n°03867.)

À Taïwan, c'est aussi sous l'impulsion de radios clandestines que s'est opérée, dans les années 90, « la difficile démocratisation des ondes ». Selon Winter Chiang, reporter pour le Taiwan Report, les lignes ouvertes instaurées par ces radios « ont suscité la participation populaire et permis l'expression d'opinions qui avaient été systématiquement réduites au silence par les stations de radio tolérées par l'État. Qui plus est, la radio clandestine est devenue un moyen de mobilisation et un point de conflit qui a eu pour effet d'accroître la conscience des gens sur les liens étroits entre la démocratie et la liberté d'expression ». (Cf. annexes, p. 133, Fiche Dph n°03886.)

En Hongrie, et dans le même registre, on pourrait citer la radio civile de Budapest, née en 1994 de la volonté d'une asso-

ciation de développement communautaire, avec le soutien de 120 organisations, associations et individus décidés à retrouver un droit de parole sur les ondes de ce pays. Indépendante de tout parti politique et de tout organisme d'État, cette radio a contribué à la « transition douce » de la Hongrie vers « une société civile non nationaliste » en diffusant des informations, en traitant des conflits sociaux, mais aussi en faisant connaître des exemples de coopération entre les organisations de citoyens et les conseils municipaux dans tous les coins du pays. (Cf. annexes, p. 135, Fiche Dph n°03884.)

Dans ces dynamiques, ce n'est pas seulement l'accès à l'information qui est en jeu. Être informé permet certes de s'adosser à des mouvements de pensée généraux : c'est une condition pour se sentir moins seul dans la lutte ou dans la défense des valeurs auxquelles on croit. De même, mieux connaître le droit (local et international), disposer de lieux d'information technique ou juridique sur certains thèmes peut ouvrir des perspectives d'action à ceux qui se croyaient trop faibles face aux experts ou aux tenants du pouvoir. Mais se faire entendre est tout aussi déterminant : avoir accès aux scènes publiques que sont les médias et pouvoir y développer les arguments qui convaincront des fractions éloignées de la société, sont en effet des conditions indispensables de tout combat politique.

Les citoyens réunis au Forum des habitants en avant-première du sommet mondial des villes Habitat II à Istanbul (Turquie), en 1996, ont bien insisté sur ce point : « Revendiquer ne suffit pas, il faut proposer, être capable de se mettre d'accord et de se faire entendre ». Pour se mettre en position de véritables négociateurs vis-à-vis de ceux qui décident, les habitants doivent « apprendre les règles du jeu, se former, pour savoir rentrer en contact ». Ils doivent pouvoir « disposer de toute l'information dont ils ont besoin, sous une forme qui puisse être comprise par le plus grand nombre, et pas seulement par les experts ». Mais ils doivent aussi « faire circuler l'information sur leurs expériences », des expériences de vie qui ont « valeur de savoir » et qui doivent à ce titre être prises en compte par les autorités. (Cf. annexes, p. 137, Fiche Dph 00071).

C'est souvent en effet en apprenant à parler à des journalistes, en s'appuyant sur des photographes, des écrivains et

autres « passeurs de frontières », que des groupes d'habitants menacés ont réussi à briser le huis clos de leur impuissance, à changer les représentations attachées à leur quartier, à projeter dans l'espace public leurs revendications ou leurs propositions : à acquérir, en somme, une légitimité politique en dépit de leur faiblesse initiale.

Autrement dit, c'est d'un double mouvement de communication dont les citoyens les plus faibles ont besoin pour prendre place dans le débat public : pour que leur parole soit prise en compte, il faut à la fois assurer localement la diffusion d'informations générales, et organiser globalement la diffusion de réflexions locales. À cet égard, le travail patient de tous ceux qui s'acharment à créer et faire vivre des médias indépendants, en prise directe sur la réalité des populations les plus démunies, doit être soutenu. C'est l'une des clefs de l'élargissement de la démocratie. C'est aussi une dimension stratégique de l'action pour un développement durable et partagé.

L'exemple de la Black Liberation Radio, à Springfield, aux États-Unis, illustre bien l'intérêt de double mouvement de communication. Cette radio est née de l'initiative d'un groupe d'habitants d'un quartier défavorisé qui, au milieu des années 80, décidait de fonder sa propre station « pour pouvoir s'expliquer avec la population du quartier, essentiellement afro-américaine, souvent analphabète et dont la tradition est avant tout orale ». Elle a commencé d'émettre à partir du logement de son principal animateur, M'Bamra Kantako ; un appartement qui « devient vite un lieu d'animation communautaire où les doléances et les aspirations des membres de la communauté sont discutées, formulées et diffusées ». Interdite par les autorités locales trois ans plus tard, la radio passe outre et décide, en contradiction avec la législation américaine, d'émettre avec un matériel de très faible puissance (1 watt). Ainsi naît le principe de la micro-radio, qui reçoit peu à peu le soutien de diverses organisations nationales et internationales. Témoignant et faisant témoigner ses auditeurs sur la violence de la police locale, dénonçant « l'exclusion des ondes des citoyens à faibles revenus », la Black Liberation Radio élargit peu à peu sa lutte : elle diffuse des informations, des commentaires sur la politique du gouvernement, de la musique, des livres parlants, des émissions sur l'histoire de la communauté noire, de sa culture et de ses luttes de libération. Elle rappelle

surtout, comme le dit M'Bamra Kantako, que « la liberté d'expression n'a pas à dépendre du gouvernement », et que de simples citoyens peuvent participer de manière pertinente au débat public sur les grands enjeux de société. (Cf. annexes, p. 138, Fiche Dph n°4578.)

Une idée que défendait aussi, en 1994, la Déclaration du colloque de New Dehli (Inde) sur les nouvelles technologies et la démocratisation de la communication audiovisuelle : « Les réseaux d'information, affirmaient ainsi les signataires de ce texte, offrent un grand potentiel qui pourrait être mis au service d'une véritable participation populaire. Ils devraient être organisés sur une base décentralisée, de façon à pouvoir alimenter et soutenir la diversité culturelle et les valeurs humaines. Les individus ne sont pas des consommateurs nés. L'information n'est pas une marchandise mais un bien collectif que nous devons partager. » (Cf. annexes, p. 141, Fiche Dph n°05444.)

C'est en faisant de chaque acteur, de chaque citoyen, un producteur d'informations, que l'on progressera vers des modes de gouvernement plus démocratiques, plus respectueux des droits de chacun. Dans cette optique, il faut souligner l'importance des actions de formation au monde des médias, qu'elles consistent à développer la lecture critique des journaux télévisés à l'école, à donner aux plus démunis les moyens de produire des images ou des textes sur leur propre monde, ou encore à aider les citoyens et leurs associations à s'approprier les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

C'est ce que nous raconte par exemple Magali Berthier, à propos d'un projet de formation Internet pour adultes, au Canada. (Cf. annexes, p. 144, Fiche Dph n°07111.)

Faciliter l'accès du plus grand nombre à une information libre et utile à l'action est une tâche immense, toujours à recommencer. S'engager individuellement ou collectivement dans cette aventure, soutenir l'action de ceux qui s'y consacrent est à la portée de beaucoup d'entre nous. Plus les médias se massifient, plus cet engagement citoyen est nécessaire pour résister, encore et toujours, à la normalisation des manières de penser.

## 2. Mobiliser

Si l'éveil et la liberté des consciences individuelles sont nécessaires à l'émergence d'idées nouvelles, l'action collective est indispensable à leur concrétisation. Toutes les expériences le montrent : c'est la convergence des engagements sur une même cause qui permet de peser sur les pouvoirs existants et s'avère décisive dans les dynamiques de changement social. Mais comment provoquer cette convergence d'engagements ? Qu'est-ce qui fait bouger les gens ensemble, aujourd'hui ? Comment, dans le monde actuel, mobiliser une diversité de citoyens autour d'intérêts communs, par-delà les inégalités sociales, les différences culturelles, la pluralité des intérêts locaux ou individuels ?

Tout est à réinventer, nous le sentons bien, de ce qui fait tenir ensemble les sociétés modernes. Et tout est à imaginer de ce qui peut aujourd'hui rapprocher les habitants des villes de la chose publique. Au premier abord, les conditions actuelles d'évolution de la planète, l'urbanisation et la globalisation économique semblent rendre plus difficile la mobilisation des citoyens autour de cause communes. Les migrations imposées par la recherche de travail, la rapidité des changements culturels, le culte de la compétition et celui de l'élitisme menacent les liens de proximité, à base territoriale. L'évolution du rapport au temps change aussi notre rapport aux autres, en rendant plus fugaces les regroupements, plus fragiles les actions qui nécessiteraient d'être menées dans la durée. Dans le monde entier, les individus semblent ainsi plus que jamais livrés au « chacun pour soi ». Les partis politiques et les syndicats peinent à rassembler des adhérents, tandis que les anciennes « classes sociales » se délitent et que des leaders extrémistes profitent de ce vide politique pour attiser les crispations identitaires et les réflexes de séparation ethnique.

Dans ce contexte général, les situations de plus grande misère – matérielle ou morale – sont aussi celles où la mobilisation citoyenne semble la plus improbable : les nécessités de la survie et la peur du lendemain ont tendance à limiter les pré-occupations des plus pauvres aux besoins immédiats. La recherche de la sécurité individuelle prime alors sur la notion d'intérêt général, trop lointaine et trop abstraite pour la plupart des gens.

Ainsi le désinvestissement civique va-t-il souvent de pair avec la précarité économique, qui prive les plus démunis non seulement de leur dignité, mais aussi de leur pouvoir d'organisation et de projection dans l'avenir. Sans papiers, sans toit, sans terre ou sans travail, comment songer à se battre pour une cause collective, comment trouver la force de sortir de soi et d'aller vers les autres ?

Pourtant, nous avons tous en tête des exceptions à ce sombre tableau. Des actes de solidarité exemplaires nés du plus grand dénuement, des mouvements sociaux d'un genre nouveau, qui finissent par s'imposer face aux pouvoirs les plus forts. Comment et pourquoi réussissent-ils ? Inversement, qu'est-ce qui s'oppose à leur succès ? L'analyse de ces regroupements actifs, leur comparaison/confrontation d'un pays à l'autre permettent de dégager quelques enseignements quant aux conditions de leur émergence et de leur efficacité.

Partir de la base : reconnaître les dynamiques locales et accepter la diversité pour construire l'unité

Parce que les sociétés modernes et plus encore les villes qui leur servent de creuset sont complexes et fondamentalement mouvantes, il n'est plus possible de concevoir leur organisation et leur mobilisation selon des catégories stables et homogènes. Les mondes urbains sont multiples, incertains et, en partie, poreux. Si de nouvelles « tribus » s'y constituent à l'occasion, selon des proximités territoriales ou identitaires, elles ne sont pas aussi durables que les regroupements ancestraux de la coutume et de la tradition, et elles n'ont pas le caractère massif des classes sociales héritées de la révolution industrielle.

Les citoyens d'aujourd'hui, qui sont souvent victimes de la précarité et de la perte des références héritées du passé sont aussi moins contraints qu'auparavant à la reproduction sociale : les femmes, notamment, mais aussi les jeunes générations, acquièrent à travers l'expérience urbaine une indépendance et une vision du monde plus ouvertes. Ils circulent entre des systèmes de valeurs sans cesse recomposés à partir d'apports extérieurs.

C'est pourquoi, aux yeux de nombre de responsables politiques, les populations urbaines apparaissent de plus en plus

éclatées, illisibles, imprévisibles. Moins manipulables, elles ne se laissent pas volontiers enfermer dans des systèmes de classement et des typologies déterminées. Elles se méfient des récupérations politiciennes et ne se mobilisent pas forcément là où on les attend. Face à ces évolutions, les organisations qui prétendent représenter la population et défendre l'intérêt général (partis politiques, syndicats, collectivités locales, grandes associations corporatistes, etc.) sont de plus en plus désarmées : « On ne peut plus parler avec les jeunes », déplorent ainsi nombre d'élus locaux ou de travailleurs sociaux. « Il est impossible de mobiliser les habitants », constatent avec amertume certains militants dévoués.

Pourtant, les énergies sont là : les banlieues des grandes cités occidentales, les quartiers populaires des villes africaines, les centres urbains d'Amérique du Sud ou d'Asie ne produisent pas que de la violence et de l'exclusion. Ils donnent aussi naissance à de nouveaux mouvements protestataires, voire à des formes d'autogestion ou de régulation sociale tout à fait novatrices.

Finalement, c'est le décalage entre ces nouvelles formes de l'action collective et les modes de fonctionnement traditionnels des organisations politiques qui posent problème. Parce que la représentativité électorale ne suffit plus à assurer la mobilisation et parce que nous avons encore du mal à inventer d'autres manières d'agir ensemble, nos sociétés urbaines manquent de sens : aucun rêve commun ne parvient à se dégager entre les groupes qui les composent.

Il s'agit là d'un problème central pour l'avenir de la démocratie, partout dans le monde. Comment reconstruire de l'unité à partir de la diversité ? Comment exploiter positivement les énergies dispersées et parfois destructrices qui se font jour dans nos villes ? Comment passer des sociabilités identitaires, fragmentées, à des comportements « citoyens », orientés vers le bien commun plutôt que vers la défense d'intérêts particuliers ?

À ces questions, on ne peut répondre pour l'instant que de manière partielle, au travers d'expériences qui, à différentes échelles, tentent de réinventer la citoyenneté à partir de cette pluralité des valeurs, des appartenances et des formes de l'expression publique.

La démarche engagée en 1988 par l'Association sociale et

sulturelle (ASC) au Liban est tout à fait intéressante de ce point de vue-là. Elle montre combien « dans des sociétés confessionnelles et communautaires, a fortiori lorsqu'elles ont été déchirées par une guerre civile prolongée », lorsque « les solidarités reposent essentiellement sur l'appartenance au groupe, et non sur des intérêts sociaux ou des valeurs communes, l'éveil du citoyen [...] passe par un long apprentissage ». Depuis sa création, l'ASC s'est efforcée de répondre à ce défi en agissant sur trois volets : la formation d'acteurs sociaux (sessions sur la résolution non violente des conflits, sur la non discrimination, les droits sociaux économiques, culturels et politiques des individus, etc.) ; la réorganisation de groupes sociaux (syndicats, rassemblements de jeunes, comités de quartiers, etc.) et le renforcement des liens de coordination et/ou de réunification entre ces différents groupes sociaux. Un travail de longue haleine, qui s'est notamment traduit par un soutien aux luttes urbaines d'usagers, par des actions contre la violence et les injustices, par des manifestations pour le renforcement des actions civiles dans le pays, etc. (Cf. annexes, p. 146, Fiche Dph n°03930.)

Dans un contexte tout à fait différent, le programme *Involving all Neighbors*, créé en 1995 à Seattle aux États-Unis, témoigne également de la possibilité « d'impliquer les gens ayant des aptitudes diverses » dans la gestion des villes. Destiné à renforcer l'intégration des personnes infirmes ou handicapées physiques dans la vie civique et sociale, ce programme a notamment abouti à un « livret d'histoires », récits d'expériences quotidiennes des habitants au sujet de leur participation à la construction de leur quartier. Rassemblées et diffusées, « ces histoires créent un corps de traditions qui unit les habitants d'un quartier tout en honorant leur individualité ». Partant d'un problème à résoudre ou d'une peur à dépasser, ces histoires individuelles permettent, à la différence d'un sondage ou d'une enquête, « de raconter ce que personne n'aurait pensé à demander ». Leur partage contribue à l'amélioration des services municipaux, tout en exerçant une action plus profonde et durable sur les liens de voisinage et sur la mémoire collective. (Cf. annexes, p. 149, Fiche Dph n°06608.)

Reconnaître la multiplicité des langages et des cultures qui coexistent dans les grandes métropoles d'aujourd'hui ; partir de la base et rester proche d'une réalité en constante évolution ;

valoriser les formes d'expression inédites qui naissent de la révolte et du déracinement provoqués par l'urbanisation, avant de songer à les réduire à une norme commune et « légitime » : tout cela exige de la part des responsables politiques attachés à l'idée de démocratie une remise en cause radicale de leurs manières de penser et d'agir.

C'est en effet en « collant » à la réalité sociale dans toute sa complexité que l'on parviendra à reconstruire le dialogue entre gouvernants et gouvernés, là où il a été rompu par la concentration urbaine, la précarisation des modes de vie, la corruption ou le népotisme de certaines élites politiques. Et ce n'est plus uniquement par le biais du système représentatif qu'un tel renouvellement pourra s'accomplir. Car de plus en plus, les citoyens du monde revendiquent une forme de légitimité complémentaire de celle de leurs élus. En tant qu'acteurs de la vie sociale, usagers des services publics ou tout simplement habitants des villes, ils veulent être associés aux décisions qui les concernent, sans passer forcément par le « filtre » de la représentativité électorale.

C'est vrai en particulier pour tous ceux qui se sentent exclus du système, trop loin d'un quelconque pouvoir – fut-il démocratique – pour imaginer participer à ses normes et à ses règles. Les citoyens les plus démunis, qui sont souvent mal informés, désabusés ou méfiants vis-à-vis du jeu politique, ne recourent pas facilement, on le sait, au vote, aux enquêtes publiques ou à la création d'associations « représentatives ». C'est plus souvent à côté de ces espaces de la représentation politique traditionnelle et par l'action qu'ils inventent des manières de se faire entendre « malgré tout » ; quitte à investir plus tard, lorsque le fonctionnement leur en devient plus familier, les dispositifs formels des institutions démocratiques.

Un bon exemple de cette progressivité de l'engagement politique est fourni par l'expérience du Groupement de promotion féminine (GPF) du quartier Notaire, à Guediawaye, au Sénégal. Créé à partir des nombreux regroupements traditionnels de femmes (mbootaay) qui organisent depuis toujours la solidarité locale dans cette région, le GPF s'est constitué pour faire face aux difficultés économiques consécutives aux plans d'ajustement structurel appliqués au Sénégal. Comme le racontait en 1999 Sidiki Abdoul Daff, le GPF a d'abord permis à ses membres, à partir de cotisations individuelles, de développer

des activités économiques (commerce, confection d'objets d'art, etc.). Il a ensuite organisé des sessions de formation destinées à améliorer leurs compétences en gestion, comptabilité, etc., avant de développer, avec l'aide de certaines ONG, des causeries sur la santé, le code de la famille, l'éducation, etc. Dans la foulée, il a mené une campagne pour faire face à la crise de la scolarisation des jeunes, a mobilisé d'autres associations locales pour la mise en place de points d'eau potable et de sanitaires pour les 2 000 élèves du quartier, etc. De la construction du lien social à travers le mbootaay, le GPF est ainsi passé à une action d'ordre beaucoup plus général, en prenant en charge des questions d'intérêt public délaissées par l'État. (Cf. annexes, p. 151, Fiche Dph n°07698.)

On peut le déplorer, mais c'est un fait : la mobilisation civique passe aujourd'hui par des voies nouvelles qui relèvent plus souvent de l'interpellation des pouvoirs publics que de la représentation politique classique. Face à cette évolution, il n'est pas trente-six manières de réagir : il faut partir de ces nouveaux modes de rassemblement et d'engagement citoyens, à la marge des lieux officiels du pouvoir, reconnaître leur existence, admettre leur efficacité et inventer les conditions de leur articulation aux systèmes de décision en place. Autrement dit : penser le lien entre démocratie participative et démocratie représentative, retrouver les échelons intermédiaires et les lieux de discussion entre ces deux formes de pouvoir du peuple.

## Changer la culture du pouvoir : de l'autorité individuelle à la responsabilité partagée

Dans le processus qui va de la résistance individuelle et de la révolte collective à la construction d'une parole publique, ce ne sont pas toujours les voies conseillées par les pouvoirs en place qui s'imposent comme clefs de la réussite. Pour les groupes minoritaires, à faible capital social ou économique, ces voies-là (création d'associations officielles, dépôt de statuts, élection de représentants, etc.) sont souvent inimaginables dans un premier temps. Bien des étapes préalables doivent en effet être franchies avant d'en arriver là. C'est seulement lorsque les groupes démunis commencent à se reconnaître eux-mêmes comme entités respectables, unies et fortes, qu'ils peuvent envisager de prendre la parole publiquement. Et c'est souvent à travers l'émergence de figures emblématiques que débute ce processus d'auto-reconnaissance. Ainsi, l'apparition de leaders précède-t-elle en général la mise en place d'organisations formelles du côté des habitants, etc., ce qui ne plaît pas toujours aux institutions. «Quelle légitimité ont ces leaders, au nom de qui parlent-ils ?» demandent fréquemment les représentants des pouvoirs publics, là où ils devraient plutôt se préoccuper d'aider ces figures charismatiques à devenir des acteurs responsables.

Il faut en effet s'en convaincre : la mobilisation collective relève d'un mode de fonctionnement qui précède celui de la représentation, un mode de fonctionnement archaïque qui repose en premier lieu sur le charisme et l'art oratoire. Partout, depuis l'aube des sociétés humaines, des individus se sont ainsi distingués de leur groupe d'appartenance pour accéder à des rôles de chefs, en usant de la parole comme arme et force de rassemblement. Et parce que les représentations du pouvoir sont remarquablement stables, au sein de chaque société, ce sont souvent des réflexes traditionnels (d'allégeance au plus fort, de clanisme, clientélisme, etc.) qui président à l'organisation des relations autour de ces chefs naturels. On est alors parfois très loin d'un fonctionnement démocratique, où la construction de la parole publique résulte d'un débat entre de multiples paroles individuelles considérées comme égales.

Le problème n'est donc pas, lorsqu'on prétend favoriser la «participation des habitants à la vie publique», d'aider ces habi-

tants à se doter de «représentants». Il est plutôt de savoir comment aider les leaders naturels à devenir de bons leaders – plutôt que des chefs mafieux ou de petits roitelets de quartier. Tous les professionnels et les bénévoles qui luttent contre l'exclusion dans les banlieues, les bidonvilles ou les rues des grandes cités connaissent ce problème. Ils savent bien qu'ils doivent «faire avec» ces leaders naturels, personnages précieux ou encombrants, mais en tout état de cause incontournables, toute démarche de développement social. Les groupes d'habitants eux-mêmes qui se choisissent des porte-parole sans toujours mesurer les dérives auxquelles ceux-ci vont parfois se laisser aller, doivent affronter cette réalité de la culture du pouvoir qui conduit trop souvent à l'exercice solitaire et autocratique de la décision.

Plutôt que de nier ce phénomène du leadership (ou inversement de s'appuyer sur lui aveuglément, par facilité), il faut l'appréhender lucidement, en prenant en compte dans le soutien aux groupes d'habitants les représentations culturelles locales du pouvoir et en faisant en sorte que les dirigeants charismatiques soient entourés et leur pouvoir limité par les compétences des membres de leur groupe.

La formation des leaders est évidemment un moyen d'aller en ce sens. Certains organismes s'y consacrent, tels les «instituts d'éducation à la citoyenneté» qui commencent à se développer aux États-Unis. Le Neighborhood Leadership Institute (NLI), instauré en 1983 dans la ville de Dayton (Ohio), vise ainsi à «offrir aux citoyens de la ville les outils et connaissances nécessaires pour assumer des positions de leader au sein de leur propre quartier». Résultat d'un partenariat public/privé, le NLI propose chaque année à une trentaine de personnes candidates un programme de formation interactive qui aborde des sujets aussi divers que le rôle du gouvernement de la ville, le système de justice, la diversité culturelle, la manière de s'exprimer en public, la dynamique des petits groupes. Le NLI offre aussi à ses stagiaires l'opportunité d'échanger avec des décideurs, ce qui «encourage les participants à développer une perspective plus large de la ville et permet d'étendre le nombre de leaders compétents, d'encourager l'établissement de réseaux entre les leaders de quartier et de développer l'habitabilité des quartiers à résoudre leurs problèmes par eux-mêmes ou en coopération avec d'autres quartiers ou institutions.» (Cf.

annexes, p. 154, Fiche Dph n°06605.)

En France, des expériences sont en cours pour commencer ce travail d'accompagnement des leaders dès l'école. J.-P. Bonafé-Schmitt, chercheur au CNRS qui a participé à la mise en place d'instances de médiation et de «boutiques de droit» dans des quartiers en difficulté, mène ainsi des recherches-actions dans divers établissements scolaires pour sensibiliser élèves, parents et enseignants à la gestion collective des conflits. La constitution d'équipes de médiation au sein des établissements permet de responsabiliser les élèves, d'améliorer les relations école/quartier, mais aussi de lutter contre la violence et d'empêcher que ne se développent des phénomènes de repréailles : l'intégration dans ces équipes des élèves les plus «durs» contribue peu à peu à «transformer des leaders négatifs en leaders positifs», avec pour résultat une amélioration des performances scolaires, «un changement de comportement vis-à-vis des enseignants et un changement de regard de l'enseignant sur l'élève.» (Cf. annexes, p. 156, Fiche Dph n°07171.)

On voit là comment le fait de prendre langue avec les groupes tels qu'ils sont, d'accepter d'entrer en discussion avec les leaders autodésignés, est déjà une manière de former à la citoyenneté. Le fait de faire confiance, de la part de ceux qui ont un quelconque pouvoir, produit en général des effets considérables chez ceux qui se pensent exclus, rejetés du système, ou chez ceux qui n'ont jamais eu la possibilité d'exercer leur sens de la responsabilité. Car c'est souvent en situation de responsabilité que l'on devient responsable : c'est là que l'on prend la mesure de ses capacités, de ses droits et de ses devoirs vis-à-vis des autres.

Certains mouvements collectifs expérimentent eux-mêmes, dans l'action, cette éthique de la responsabilité, en refusant de se conformer à la culture du pouvoir qui les entoure. C'est ce que démontre par exemple la mobilisation des femmes contre la violence en Corse (France). Face à la situation «de non droit et de terreur» qui s'est imposée dans ce territoire au milieu des années 90, suite à la lutte entre diverses factions nationalistes, une trentaine de femmes décident en 1995 de rompre le silence. Elles engagent les habitants de l'île à signer un «Manifeste pour la vie» dans lequel elles refusent notamment «la mise en place d'un système qui exclut le citoyen de la vie

publique». Rejointes en quelques semaines par 2000 femmes, puis par des collectifs, des associations, des artistes, etc., ces initiatrices se posent rapidement la question de l'organisation interne de leur mouvement. Décidées à rompre avec les «réflexes tribaux» de la société corse, elles adoptent alors «la stratégie du serpent de mer : anonymes, indistinctes de la population, chacune d'entre elles, parlant en son nom propre, contribue à faire émerger une conscience citoyenne au-delà des appartenances réductrices (familles, groupes, clans)». Le mouvement qu'elles animent, qui compte aujourd'hui 6000 signataires, se veut ainsi «irrécupérable : non hiérarchisé, sans délégation ni représentativité». Par un travail de terrain à long terme, des actions de sensibilisation à la violence, l'organisation de manifestations et de débats, ces militants d'un genre nouveau tentent peu à peu de «rendre à la plupart la parole qui restait confisquée ou interdite». (Cf. annexes, p. 159, Fiche Dph n°05242.)

S'organiser et se former :  
de quel soutien les citoyens ont-ils besoin ?

Dans les tentatives de dialogue direct qui s'instaurent ici ou là entre citoyens et pouvoirs publics, l'inégalité saute aux yeux. Les premiers, lorsqu'ils parviennent à émerger comme acteurs collectifs, disposent en effet rarement des moyens qui leur permettraient de soutenir l'échange dans la durée ou d'élaborer des contre-propositions pertinentes. Et leurs mouvements s'épuisent souvent, au-delà des premières protestations et revendications, face à la complexité des projets ou des procédures.

La question se pose aussi aux pouvoirs publics : dès lors qu'ils reconnaissent l'intérêt d'associer la population à la gestion du bien commun, les responsables d'institutions ou de collectivités locales se plaignent souvent, en effet, de «ne pas avoir d'interlocuteur compétent». «Organisez-vous, formez-vous», lancent-ils aux habitants, «et nous parlerons avec vous» C'est l'histoire de l'œuf et de la poule !

Pour qu'un dialogue équilibré s'instaure entre les citoyens et ceux qui sont en charge de la gestion des villes et pour que des propositions alternatives émergent d'un tel dialogue, il faut

certes que les premiers se dotent progressivement de certaines connaissances. Mais les connaissances utiles en la matière ne sont pas forcément celles que l'on croit, etc. Il ne s'agit pas en effet pour les habitants ou les usagers engagés dans des processus de discussion avec les pouvoirs publics de se transformer eux-mêmes en experts. Les citoyens n'ont pas besoin d'être des spécialistes de l'habitat ou de la construction des routes – pas plus que les élus locaux d'ailleurs. Comme le souligne Jacques Godbout<sup>38</sup>, ils perdraient alors ce qui fait l'intérêt même de leur intervention, à savoir leur point de vue d'utilisateur, une vision de la réalité globale et civique, plutôt que technique.

Il s'agit, et c'est bien différent, d'instaurer de nouvelles manières de décider de la chose publique, en intégrant le savoir d'usage des habitants dans la conception des projets. Ce qui veut dire que le besoin de « formation » est en fait partagé par tous les acteurs qui doivent d'abord apprendre à s'écouter mutuellement, pour intégrer peu à peu le « savoir » des autres.

Finalement, si la question de la formation des citoyens se pose, dans certaines démarches de participation à la gestion urbaine, c'est surtout en matière stratégique et institutionnelle. Ce dont les simples citoyens ont besoin en effet, dès lors qu'ils s'engagent dans des projets d'aménagement ou de réhabilitation urbaine, c'est moins d'accumuler des connaissances techniques précises que d'être capables de faire reconnaître le bien-fondé de leur présence, autrement dit leur légitimité à parler en tant qu'utilisateurs de l'espace urbain.

Cela suppose d'abord qu'ils sachent s'organiser collectivement ; mais aussi qu'ils apprennent à bien se situer dans un environnement institutionnel complexe et parfois hostile ; et enfin qu'ils parviennent à saisir certains enjeux politiques qui les dépassent. Pour entrer véritablement en dialogue avec des professionnels et des responsables politiques, les citoyens « de base » doivent acquérir des compétences qui ont à voir avec la gestion du temps, la géographie des relations, les capacités de projection et de coordination, la connaissance des institutions et des circuits du pouvoir, etc. Ils doivent apprendre à parler en public, à argumenter, à convaincre. Ils doivent aussi faire preuve d'un certain savoir tactique (repérer rapidement des alliés potentiels, éviter les pièges verbaux qui risquent de ruiner le dialogue commun ou de faire perdre la face à un partenaire).

Autant de compétences nécessaires pour ne pas être broyé ou éliminé des scènes de la discussion publique, face à des responsables politiques ou techniques puissamment armés de leurs connaissances respectives.

Or, d'une manière générale, les « savoirs » de ce type font terriblement défaut aux habitants les plus défavorisés des villes. Bien souvent, ils perdent un temps précieux à comprendre cette architecture institutionnelle qui, du niveau local, national ou international, va conditionner le succès de leur entreprise. Les aider à saisir cet environnement politique, administratif, relationnel, peut éviter bien des déboires et des découragements à des bénévoles qui se heurtent pour la première fois à la complexité des pouvoirs urbains. Cela peut aussi épargner à certains groupes la désagréable surprise de se voir manipulés par des interlocuteurs plus stratèges qu'eux.

Mais comment transmettre de telles connaissances ? Où s'acquièrent-elles ? Le plus souvent, il faut bien le dire, ce n'est pas à l'école, ni même dans le cadre de formations en bonne et due forme. Le plus souvent, c'est dans l'action que de simples habitants, usagers, citoyens intègrent ce genre de savoirs, apprennent à être de plus en plus organisés, incisifs et efficaces dans le dialogue avec les décideurs.

Comme le souligne un responsable associatif engagé depuis plusieurs années dans la réhabilitation d'un quartier d'habitat social, en France, la vraie question, c'est le chemin vers la connaissance, plus que la connaissance elle-même : « Le problème n°1, pour nous, les habitants, c'est de savoir taper à la bonne porte. Et pour ça, le seul apprentissage, c'est l'expérience, la pratique, etc. On a appris beaucoup de choses depuis la création de notre association : comment un dossier se constitue, comment il circule dans les administrations, remonte, redescend, où est-ce qu'il est bloqué. [...] Pour le langage, on a essayé deux techniques : demander aux techniciens de se mettre à notre niveau, mais c'était difficile [...] C'était plus à nous de comprendre.. Alors on s'est formé, en lisant, en demandant, auprès des entreprises, petit à petit. On sait lire les plans, ce que c'est qu'un mur porteur, un plancher, etc. Il ne faut pas avoir peur de demander... » Le même responsable raconte comment son association s'est peu à peu organisée pour rester près de sa base tout en négociant avec les pouvoirs publics : « Au conseil d'administration de notre

association, il y a 35 personnes, et seulement deux hommes. Tous les hommes qui sont passés ne sont jamais restés. On n'arrive pas à les accrocher... Les femmes, elles, elles s'investissent beaucoup dans la négociation. Certaines font beaucoup de rencontres, de réunions, démarches auprès de la population, etc., et puis d'autres s'investissent plus au niveau de la réflexion. C'est un peu nos censeurs : elles donnent leurs analyses, etc. D'avoir ces gens-là, un peu en retrait, ça nous permet de nous reposer, de garder une certaine neutralité au niveau des administrations. Parce que quand on s'investit tellement avec les institutions, on pourrait finir par tomber de leur côté ! On pourrait finir par se laisser soudoyer [...]. On s'est organisé pour éviter ça : on est cinq responsables, et il y a 25 autres membres du conseil d'administration qui n'ont aucun contact avec l'office HLM, mais sont en contact permanent avec la population. C'est eux qui nous remettent dans le droit chemin ! On a deux logiques à traiter : celle des élus, des administrations, et celle des habitants, etc. Il faut trouver des compromis [...] Avec ces femmes, on revient vite aux réalités de terrain. Elles sont un peu un recours, etc. ça nous permet de rester près de notre base, de ne pas tomber du côté des élus, par exemple. C'est important de garder la réflexion des gens de la base. » (Interview d'Eddie Gilles, président du Comité des locataires de la cité Tony-Garnier à Lyon)<sup>39</sup>.

Dans ce processus de qualification progressive des citoyens, le besoin d'apports extérieurs de connaissances est donc réel, mais il est subordonné au mode et au rythme du transfert de ces connaissances. D'où les très nombreuses questions sur le rôle de ceux qui s'offrent comme formateurs ou comme soutiens aux groupes d'habitants. Dans certains cas, ces « passeurs de savoirs » sont des bénévoles : militants associatifs, instituteurs, syndicalistes, chefs de village, etc. Hommes et femmes riches de leur expérience et porteurs de connaissances sur les droits et les possibilités qu'offre la loi, sur l'art et la manière de se constituer en association ou de travailler à plusieurs, ils transmettent bénévolement ce savoir et aident les plus démunis à se structurer et à construire une parole collective.

C'est par exemple le cas, au Bénin, des militants de la communauté Vivre Ensemble, qui offrent un service para-juridique aux plus démunis. Pour aider des villageois « désunis et ne dis-

posant d'aucun pouvoir de décision dans le pays [...], souvent victimes d'injustice, d'abus de la part des forces de l'ordre, de la justice en général », les jeunes membres de cette association organisent des séances d'animation juridique dans les villages. « Il s'agit de répertorier un certain nombre de problèmes brûlants de l'actualité, de les mettre sous forme de sketches et de les présenter pour passer au message juridique. » L'association a ainsi réalisé des téléfilms qui sont passés à la télévision béninoise, sur des thèmes comme les institutions de l'État, la divagation des animaux domestiques, l'enlèvement des femmes, etc. Réalisés en langue fon, sous-titrés en français, ces films servent ensuite de support vidéo pour les animations itinérantes dans les villages. (Cf. annexes, p. 162, Document de travail n°104)

Mais dans bien d'autres lieux, ce sont des professionnels, spécialement missionnés pour apporter un soutien aux groupes d'habitants, qui interviennent : salariés d'ONG ou de fédérations d'associations, agents de développement, médiateurs, chefs de projet ou éducateurs. Dans ce cas, bien des questions éthiques se posent. Quel doit être exactement le rôle de ces professionnels ? Quel cadre, quelles règles élaborer pour que cet appui ne se transforme pas en instrumentalisation des organisations naissantes au sein de la population ? Et comment éviter que ces intermédiaires ne finissent par usurper la parole et le projet des habitants, par agir en leur propre nom ou en celui de l'institution qui les rémunère ? Cela arrive souvent, on le sait. Trop souvent. Combien d'exemples, en effet, de bonnes volontés qui ont abouti à l'inverse des résultats recherchés, provoquant découragement ou amertume dans la population appelée à « participer » à tel ou tel projet de développement, etc.

Le témoignage de Salah, jeune adulte militant dans un comité de quartier de Villeurbanne, en France, n'est qu'un exemple parmi d'autres de ces limites que rencontrent les professionnels du « développement social » dans leur volonté d'associer la population à la gestion urbaine. Après trois ans d'engagement dans divers groupes de travail mis en place par le comité de quartier, Salah reconnaît certaines avancées, mais il fait surtout part de son désenchantement vis-à-vis des hommes politiques et des professionnels qui étaient à l'origine de la démarche : « Les professionnels étaient trop près de

nous, ils avaient trop de pouvoir. On n'avait pas de logistique et les dossiers passaient forcément par eux. Même si les habitants sont plus nombreux, ce sont les professionnels qui animent le débat. En fait, c'est un semblant de démocratie, puisque les décisions sont déjà prises, etc. Ce que je reproche le plus aux professionnels, c'est de ne pas écouter. Nous, en tant que bénévoles, on s'investit peut-être plus. Et en nous investissant, on fait le jeu des professionnels, on fait façade. [...] Pour moi, il existe des institutions qui se créent des emplois avec la misère sociale. Nous, on est là pour servir d'alibi...» (Cf. annexes, p. 164, Fiche Dph n°05647.)

Aussi partial et amer qu'il soit, ce témoignage en rejoint bien d'autres, malheureusement. Les participants au Forum des habitants, réuni en 1996 en avant-première du sommet mondial des villes à Istanbul (Turquie), ont ainsi rappelé avec force que les habitants ont « besoin de soutiens et d'amis, pas d'intermédiaires qui (leur) confisquent la parole. » (Cf. annexes, p. 137, Fiche Dph 00071.)

Il convient donc d'être prudent, dès lors que l'on parle « d'aider les habitants » à s'organiser ou à se former pour prendre en charge leur avenir. Car de fait, il est infiniment plus facile de tuer des dynamiques collectives (que ce soit de manière délibérée ou inconsciente) que de les faire grandir. Sur ce sujet, l'analyse des échecs peut d'ailleurs se révéler très instructive. Ainsi, on sait par exemple qu'un bon moyen d'affaiblir les groupes d'habitants en prétendant les aider est de les submerger de connaissances inutiles. Élargir de manière inconsidérée le partenariat autour de petits projets est aussi une manière de les mettre en danger : la complexité s'accroît, et avec elle le risque de confusion des rôles, l'allongement des délais administratifs ou celui de la prise de décision. Une autre « mauvaise voie » consiste à personnaliser à outrance la relation avec une ou deux personnes du groupe, au lieu de favoriser la répartition des responsabilités et la circulation de la parole. Dans d'autres cas, c'est en voulant faire trop vite que l'on court à l'échec : en présumant de la force des groupes naissants, en sollicitant trop leurs membres ou en les poussant à la prise de risque (en incitant par exemple des groupes informels à adopter trop tôt un statut officiel ou à entrer trop rapidement dans un système normalisé de fonctionnement).

A contrario de tous ces mauvais exemples, il est heureuse-

ment des expériences encourageantes. Et nombreux sont les groupes de militants qui, ayant réussi à accéder à un statut d'interlocuteur légitime des pouvoirs publics, mériteraient d'être davantage écoutés : on comprendrait mieux alors le type de ressources qu'ils ont mis en œuvre pour en arriver là. Parmi ces ressources, il y a d'abord le temps : tous le disent, en matière de qualification des citoyens, il faut s'affranchir des visions classiques de la formation, pour privilégier la souplesse et la durée de l'apprentissage. L'idée que « la citoyenneté se construit dans la durée, en respectant le rythme des habitants »<sup>40</sup>, revient régulièrement. Les habitants ne sont pas des professionnels ni des étudiants, ils ont peu de temps. Ils doivent pouvoir « se nourrir » à leur rythme, au fur et à mesure de l'action, en fonction des besoins qu'ils identifient eux-mêmes. Ce qui implique une offre de « formation » souple et adaptée, financièrement et symboliquement accessible, plus proche du « service à la carte » que de l'enseignement traditionnel.

Autre ressource précieuse, bien que difficile à manier : l'argent. Nombre de militants le rappellent : le besoin de soutien logistique et financier pour mener à bien leurs actions prime souvent sur l'apport intellectuel que sont prêtes à leur offrir certaines organisations bien intentionnées. La mise à disposition d'un local, par exemple, ou l'équipement en petit matériel de communication peuvent tout changer dans l'accès à la parole des plus démunis. Le fait de disposer d'un ordinateur, d'une photocopieuse, d'un fax, d'un accès à Internet (et donc, auparavant, d'un accès à une source électrique ou téléphonique), accroît considérablement les chances de succès d'un mouvement collectif, quel qu'il soit.

De même, un apport financier modeste peut contribuer à renforcer la disponibilité des bénévoles (via l'organisation de gardes d'enfants, l'octroi de compléments de ressources ou d'indemnités diverses). Il s'agit là d'un aspect crucial des dynamiques de groupe qui reposent pour beaucoup, on le sait, sur l'engagement de petits noyaux de personnes bénévoles, sollicitées souvent pendant des années aux dépens de leur vie familiale ou professionnelle.

Enfin, le fait de disposer d'un budget de fonctionnement pluriannuel peut aider les petits groupes d'acteurs à surmonter la précarité, et donc leur permettre de durer le temps nécessaire à la conduite d'un projet, face aux institutions pérennes sur les-

quels s'appuient les pouvoirs publics. Disposer d'un budget renouvelable peut aussi permettre à des groupes de bénévoles de faire appel à des experts en tant que de besoin, c'est-à-dire d'une manière libre et maîtrisée par eux, au rythme qui leur convient.

À Fribourg, en Allemagne, le Forum Vauban, association de citoyens constituée pour participer à l'aménagement d'un nouveau quartier de la ville, a ainsi bénéficié du soutien de la Fondation Umwelt (Deutsche Bundesstiftung Umwelt), grâce auquel il a pu embaucher un juriste, une biologiste, un urbaniste, un technicien de l'environnement, un physicien, un géographe, un économiste et un expert bancaire. Des experts « jeunes et motivés » dont la mission a consisté à accompagner pendant plusieurs années différents cercles de travail, à étudier des questions techniques et à conseiller les futurs habitants du quartier, propriétaires et locataires. (Cf. annexes, p. 166, Fiche Dph n° 06627.)

Du temps, de l'argent, mais aussi des échanges. La mobilisation collective de simples citoyens sur des enjeux d'ordre public est incontestablement facilitée par l'échange d'expériences. Les habitants d'un quartier, les femmes ou les hommes décidés à prendre leur destin en main ont surtout besoin d'appui à leurs projets. Mais ils ont aussi besoin de recul. Celui-ci peut leur être apporté par la rencontre avec d'autres groupes d'habitants non impliqués dans les rapports de force locaux. Ainsi, le fait de pouvoir échanger avec des acteurs étrangers confrontés aux mêmes problèmes constitue un atout certain pour les groupes en émergence. De tels échanges, qu'ils soient physiques ou virtuels (à travers certains médias), s'avèrent souvent très productifs, chacun apprenant des autres les erreurs à éviter et gagnant ainsi du temps dans sa propre démarche. La mise en relation avec des partenaires intervenant dans le même domaine et susceptibles de soutenir tel ou tel projet peut également permettre de démultiplier l'action de certains groupes, voire de les protéger en brisant leur isolement ou leur dépendance vis-à-vis d'un pouvoir particulier.

Certaines organisations l'ont bien compris, qui s'attachent à faire le lien entre des groupes locaux et à valoriser leur action, sans se poser en formateur ou en donneur de leçons. C'est par exemple le cas de l'ONG Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH), créée en France en 1989 pour soutenir

«ceux qui dans leur pays prennent le risque de la parole et de l'action.» Partant du principe que «les nationaux sont les mieux à mêmes de gérer un projet», l'AEDH n'intervient pas directement sur le terrain. Elle se contente d'apporter «aux acteurs des sociétés civiles latino-américaines l'appui le plus nécessaire à leur autonomie : des moyens financiers», tout en s'attachant à créer des réseaux de partenariat, de telle sorte que les groupes aidés «puissent trouver de nouveaux appuis institutionnels et financiers et soient au cœur d'un échange». (Cf. annexes, p. 170, Fiche Dph n°07371.)

Joindre la parole et l'action :  
le projet comme forme de mobilisation

La mobilisation des citoyens, dans les milieux anonymes et compétitifs que sont les grandes métropoles urbaines, passe aujourd'hui par de nouveaux modes de partage des convictions. C'est particulièrement vrai pour les personnes qui, du fait de leur statut précaire (immigration, chômage, etc.), leur âge ou leur situation d'isolement, sont les plus éloignées des formes classiques de l'action politique. Comment faire pour que les plus démunis se sentent collectivement concernés par l'avenir de leur quartier, le développement des transports en commun dans leur ville ou encore l'affectation et le contrôle des recettes et dépenses publiques ?

Dans certains pays, des procédures de concertation sont mises en œuvre par les pouvoirs publics à travers des dispositifs formels du type commissions consultatives, comités de quartier, conseils municipaux de jeunes, etc. Des citoyens sont ainsi associés de manière régulière à la réflexion sur l'avenir de leur ville ou de leur quartier, aux côtés des élus locaux. Ces initiatives vont évidemment dans le bon sens : elles sont l'occasion d'impliquer directement une partie de la population dans la gestion des affaires publiques, en dehors des seules échéances électorales. Elles font évoluer petit à petit les pratiques des concepteurs de projet et des décideurs, en obligeant les pouvoirs publics à examiner les réclamations des usagers, mais aussi à exposer et motiver publiquement leurs décisions, c'est-à-dire finalement à instaurer une plus grande transparence dans la gestion urbaine.

Tout en saluant l'émergence de telles pratiques, il faut bien pourtant en souligner les limites. Diverses analyses montrent en effet que ces procédures bénéficient surtout aux plus aisés et aux plus instruits des citoyens. Elles sont en général fortement investies par des militants déjà formés, souvent issus des classes moyennes, et dont certains acquièrent d'ailleurs au fil des ans, par la pratique de ces espaces consultatifs, de véritables compétences d'experts, voire les capacités de futurs responsables politiques.

Les « simples habitants », eux, ne s'emparent pas volontiers de ces outils formels d'expression publique. La complexité de la législation et l'imbricatio réglementaire qui caractérisent les questions d'aménagement urbain expliquent en partie ce désintérêt. Le fait que le résultat de ces démarches de concertation apparaisse rarement de manière rapide et concrète aux habitants en est une autre. L'impression prévaut souvent en effet, dans la population, que les avis rendus par les « commissions consultatives » ne sont guère entendus en haut lieu.

Compte tenu de ces limites, l'invention d'autres modes de mobilisation collective s'impose, pour renouveler véritablement les modes de gestion de la cité. Pour faire en sorte que des citoyens a priori étrangers les uns aux autres, et éloignés loin de toute participation formelle aux institutions démocratiques se sentent liés par un même problème, il faut que d'une manière ou d'une autre ils se sentent acteurs potentiels de la résolution de ce problème. D'où l'intérêt de la notion de projet.

Si l'on définit le projet non pas comme « l'exécution d'opérations définies toutes d'avance », mais bien comme la « mise en capacité collective de saisir ou de susciter des opportunités »<sup>41</sup>, il peut constituer une porte d'entrée tout à fait efficace de simples citoyens dans la vie publique. À condition qu'il soit conçu comme un temps d'explication et d'apprentissage mutuel entre usagers, techniciens et décideurs, le projet, quelle que soit son échelle, est en effet un bon moyen de mobiliser la population sur des objets d'intérêt général.

Cela implique cependant une conception tout à fait nouvelle du rôle des différents acteurs qui s'engagent dans une telle dynamique. C'est seulement en effet lorsqu'un projet est défini comme objet public qu'il peut avoir cette fonction de mobilisation politique et de formation à la citoyenneté. Or, la plupart des projets urbains demeurent à l'heure actuelle gérés confi-

dentielle. Ils ne sont présentés au public que tardivement, alors que les décisions importantes sont déjà prises. À l'inverse, concevoir le projet comme forme de mobilisation implique de développer très en amont autour de lui ce que d'aucuns ont appelé une « stratégie conversationnelle »<sup>42</sup>, c'est-à-dire la recherche systématique d'opportunités d'échanges avec tous les interlocuteurs concernés. C'est bien ainsi en effet, en multipliant les occasions de prises de parole, d'explications, d'échanges et de débat, que le projet peut devenir une affaire publique. C'est ainsi, « en parlant à tout le monde », que l'on peut donner un rôle actif à une grande diversité de citoyens, tout en évitant de clôturer le débat à quelques intérêts particuliers.

L'expérience de la ville de Portland, aux États-Unis, illustre bien ce genre de démarche. À l'occasion du tracé d'une nouvelle ligne de tramway, la municipalité et la compagnie régionale de transports ont invité les citoyens de la ville à donner leur avis sur le tracé de la future ligne. Dans un premier temps, « l'implication du public a été programmée dans le processus légal de décision » et de nombreux moyens ont été mis en œuvre pour « informer et faire participer le plus de personnes possibles à la décision » : publication de l'étude d'impact du projet, d'un mini-journal, de livrets d'information sur les termes techniques, de cartes postales ; numéros de téléphone gratuits, page web, réunions publiques et ateliers, implication des médias locaux et régionaux, etc. Par la suite, les commentaires du public ont été publiés et distribués aux décideurs ; des citoyens représentants des quartiers, des entreprises et des commerces situés le long du futur trajet de la ligne de tramway ont alors fait part de leurs recommandations au comité de direction du projet. L'ensemble de ces consultations « et surtout la détermination et le travail constructif de contre-proposition des associations des quartiers » ont finalement porté leurs fruits, puisque le trajet initialement préconisé par la ville a été modifié pour tenir compte des éléments soulignés par les habitants et les associations. (Cf. annexes, p. 173, Fiche Dph n°06601.)

Dans un tout autre contexte, c'est un peu la même idée qu'illustre l'expérience de l'Ordik au Mali. Organisation rurale pour le développement intégré de la Kolimine, cette association regroupe neuf villages et deux « hameaux de culture »

qu'elle fait travailler ensemble sur des « chantiers villageois » portant notamment sur la construction d'infrastructures hydrauliques. Un comité de 36 représentants des villages et une « structure projet » composée de techniciens encadrent le travail de commissions thématiques qui mobilisent des personnes-ressources des différents villages. Thiéman Coulibaly, technicien en génie rural, souligne combien la communication est primordiale dans la conduite réussie de tels chantiers : réunions avec les chefs de famille des villages concernés, explications techniques des ouvrages, informations sur l'organisation pratique du chantier, énonciation des règles de fonctionnement, définition des rôles de chacun, mais aussi discours d'encouragements et de remerciements sont autant d'aspects qui conditionnent le bon déroulement de chaque projet. (Cf. annexes, p. 175, Fiche Dph n°03688.)

On voit bien là comment en fait l'alliance entre l'action et la parole se révèle efficace en matière de mobilisation collective. Il ne suffit pas d'agir, en effet, pour apparaître légitime lorsqu'on est faible ou minoritaire. Il faut aussi donner du sens à ses actes. Ainsi, c'est lorsque certains d'entre nous sont capables de raconter l'histoire de leurs actes, de les mettre en mots, qu'ils font accéder ceux-ci à une possible compréhension générale, et donc à une certaine reconnaissance publique. De même, c'est dans les débats sur l'action, dans la circulation de la parole autour de l'action, que peuvent émerger des principes partagés, des valeurs communes, par-delà les différences de culture, de génération ou de conditions de vie.

Bien des expériences l'ont montré : à la racine des conflits ou du désengagement civique, il y a moins souvent des faits que « des représentations de la réalité qui divergent <sup>43</sup>. » C'est l'idée que l'on se fait du « monde d'en face », du voisin, du fonctionnaire ou du technicien, qui interdit la mobilisation commune et s'oppose à la recherche de solutions favorables à toutes les parties. Travailler concrètement et publiquement autour d'un projet impliquant des secteurs différents de la société permet de réduire certains malentendus issus de ces représentations divergentes. À travers un tel processus, les manières de voir des acteurs se transforment peu à peu et une intelligibilité commune du problème à traiter peut s'élaborer, première étape d'une responsabilisation collective des citoyens vis-à-vis de la chose publique.

C'est ce que disait à sa manière Frantz Fanon, lorsqu'il insistait sur une «politisation à partir de l'expérience concrète du quotidien» et qu'il défendait l'idée «d'espaces de parole» pour construire des aspirations communes. «Dans un pays sous-développé», disait-il à propos de l'Algérie des années 1950, «l'expérience prouve que l'important n'est pas que trois cent personnes conçoivent et décident, mais que l'ensemble, même au prix d'un temps double ou triple, comprenne et décide.» «Si la construction d'un pont ne doit pas enrichir la conscience collective de ceux qui y travaillent, que le pont ne soit pas construit, que les citoyens continuent de traverser le fleuve à la nage ou par bac. Le pont ne doit pas être parachuté, il ne doit pas être imposé par un deus ex machina au panorama social, il doit au contraire sortir des muscles et du cerveau des citoyens. Et certes, il faudra peut-être des ingénieurs et des architectes, quelquefois entièrement étrangers, mais les responsables locaux [...] doivent être présents pour que [...] le pont dans ses détails et son ensemble soit repris, conçu et assumé. Il faut que le citoyen s'approprie le pont. Alors seulement tout est possible<sup>44</sup>.»

La capacité des acteurs d'un projet (responsables associatifs, représentants des pouvoirs publics, professionnels, etc.) à élaborer cette compréhension commune, à démontrer que les intérêts des uns et des autres, bien que différents, «font système», est la clef de la mobilisation non partisane des citoyens.

Parmi les moyens mis en œuvre pour aller dans ce sens, le recours à la mémoire collective, à des lieux ou à des moments symboliques de l'histoire d'une communauté, est souvent utilisé. Le travail de la mémoire peut en effet s'avérer un puissant levier de mobilisation, qui, s'il est bien orienté (ouvert sur l'universel et non pas replié sur le particulier), peut contribuer à l'élaboration d'une culture du vivre ensemble et à un réel désir d'engagement public. Il peut permettre tout à la fois de faire converger les aspirations et les volontés d'individus dispersés, de restaurer une certaine fierté chez ceux qui se sentaient à l'écart, inutiles ou impuissants, et d'entraîner dans la réflexion critique des citoyens a priori non concernés directement par tel ou tel problème.

Une autre démarche intéressante est le recours à l'expérimentation. Le fait d'entraîner la population dans une expérience innovante peut en effet contribuer à ce lent travail de

rapprochement des points de vue et de compréhension mutuelle entre des fractions éloignées de la société. Certaines institutions commencent à se saisir de telles idées : des municipalités, des services publics, de grandes entreprises cherchent ainsi à reconquérir un rôle dans la cité en développant ces nouvelles formes d'agir politique.

Les « journées sans voiture » qui ont été initiées ces dernières années dans plusieurs villes d'Europe constituent un exemple parmi d'autres de telles démarches. Alors même que la puissance de l'automobile comme modèle et comme moyen de transport n'a cessé de s'affirmer depuis le début du siècle, ces initiatives ont rencontré un succès inattendu, qui a surpris bien des maires. Parce qu'elles offrent à tout citoyen la possibilité de s'affirmer comme acteur de la résolution d'un problème général (la pollution de l'air) et parce qu'elles nécessitent pour leur organisation concrète (information des usagers, organisation exceptionnelle des transports en commun et des parkings, mise à disposition de vélos, etc.) l'implication de tous les services municipaux, de journalistes, d'associations, d'hommes politiques, etc., ces journées se sont dans l'ensemble révélées comme moments forts de prise de conscience collective. Exploitées médiatiquement, reconduites sur des modes chaque fois différents, en fonction de l'inventivité des villes candidates, de telles initiatives participent incontestablement, en dépit de leur caractère ponctuel, d'une évolution des représentations collectives du « problème de la voiture en ville ».

## Agir localement et globalement

Bien des hommes politiques s'en plaignent : les habitants ne se mobilisent que sur leurs intérêts les plus immédiats, et la concertation sur les projets a bien souvent pour résultat de faire surgir les réflexes d'exclusion mutuelle entre occupants d'un même espace. C'est le syndrome NIMBY (Not in my backyard) : on est tous d'accord pour l'implantation d'un équipement public, d'une nouvelle voirie, d'une mosquée ou d'un terrain de jeu pour enfants, mais « pas dans son jardin », pas dans son quartier.

Même en ces temps de mondialisation, l'espace de la vie quotidienne continue en effet de structurer les manières de

voir et d'agir d'une majorité d'habitants de la planète, qui s'intéressent d'abord à leur environnement proche. Si l'économie se globalise, si la conscience des interdépendances entre les hommes progresse, le territoire, au sens historico-géographique du terme, lieu d'ancrage des cultures et des identités collectives, conserve un sens et une puissance de mobilisation déterminants – pour le meilleur et pour le pire. Ainsi, alors que les associations et les organisations non gouvernementales commencent de s'organiser à l'échelle internationale pour peser face aux grands lobbies financiers, médiatiques ou industriels, très peu nombreux sont les citoyens qui, de par leur niveau d'éducation ou de richesse, se sentent en mesure d'agir sur des enjeux d'ordre planétaire. Mais partout en revanche, de simples citoyens s'organisent pour lutter contre l'abandon de leurs quartiers par les institutions, contre la destruction de leur environnement ou la relégation dont ils font l'objet.

C'est en effet presque toujours à partir des préoccupations très concrètes des habitants ou des usagers d'un territoire que débute l'action collective. C'est dans leur cité que des femmes se battront contre la drogue, entre familles ayant des enfants handicapés que naîtra la demande d'un « lieu de vie » spécialisé pour l'accueil de ces enfants, à l'échelle d'un quartier que s'organisera une crèche parentale ou qu'émergera une association de riverains opposés à la création d'une voie rapide ou d'une activité polluante. C'est à l'échelle locale que continue aujourd'hui de s'éprouver et de s'apprendre la citoyenneté.

Le territoire a de l'avenir, autrement dit, et comme le souligne Pierre Calame, l'utopie d'une « démocratie mondiale [...] d'une société faite de six milliards de citoyens isolés, [...] immense soupe sans grumeaux » n'est sans doute pas pour demain. Plutôt que de déplorer cette persistance du « local » face à la globalisation économique, il vaudrait donc peut-être mieux s'employer à en faire une ressource démocratique, la base de nouvelles formes d'action politique. Car dans nombre de pays, ce sont souvent aujourd'hui ces petits acteurs collectifs, spécialisés, territorialisés – dont le rassemblement constitue ce qu'il est convenu désormais d'appeler « la société civile » – qui poussent les édiles à prendre en compte des questions jusqu'alors négligées, qui rappellent la loi, exigent plus et mieux du service public, etc. Autrement dit, c'est à partir de ces mobilisations locales, voire micro-locales, que se

reconstruit un espace politique adapté aux enjeux nouveaux des sociétés modernes.

«La mobilisation s'effectue à partir d'un problème concret, délimité, et s'étend à d'autres secteurs» ont ainsi noté les participants à la rencontre internationale de Dakar <sup>45</sup>, en s'appuyant sur de nombreux exemples de terrain. Parmi ceux-ci, celui de la Renopop, organisation paysanne et urbaine née près de Thiès, au Sénégal, mérite d'être cité. Pour répondre à la dégradation des conditions de vie de la population dans cette région, qui poussait les habitants à l'exode rural, des initiatives ont d'abord été menées dans les villages (mutuelles de santé, boutiques). Peu à peu cependant, les habitants «ont perçu les relations profondes entre la situation de leur village et le modèle de Thiès», la ville voisine. Constatant que «les mécanismes d'exclusion et d'appauvrissement des populations sont les mêmes pour les ruraux et les urbains», les militants associatifs ont alors décidé de «développer des alliances entre les citadins et les ruraux et de favoriser leur concertation, afin de proposer un modèle de ville alternatif». Pour «anticiper sur l'avancée de la ville», et éviter l'expropriation des paysans, la Renopop a donc mené des «opérations d'auto-lotissement», au cours desquelles les habitants se faisaient aider par les services techniques municipaux pour l'aménagement de leur terrain. La création de caisses d'épargne et de crédit et la concertation avec la commune de Thiès ont complété ce dispositif, qui vise à l'adoption d'un «plan alternatif d'aménagement urbain». Une expérience qui a finalement servi, avec d'autres, à étayer les propositions générales de partenariat entre habitants, élus et professionnels de la ville, établies lors de la rencontre de Dakar. (Cf. annexes, p. 177, Fiche Dph n°00011.)

Nombre de mobilisations collectives, dans le monde d'aujourd'hui, naissent ainsi de l'attente d'acteurs dispersés, en quête de respect et de maîtrise de leur devenir. Il faut donc partir de là. De ceux qui savent, par expérience, ce qui manque aux villes pour être plus humaines : comment l'on vit dans les quartiers, dans les établissements scolaires, dans les hôpitaux, comment fonctionnent ou dysfonctionnent les transports en commun ou le guichet d'accueil de telle administration. Ne pas s'imaginer que c'est par le haut que se réinventera la démocratie, à l'heure où partout se renforce la volonté d'auto-détermination des peuples et la capacité des individus à résister aux

systemes autoritaires.

«Tu ne gouvernes plus un monde qui a cette culture, ce niveau de globalisation, cette circulation d'information», estimait récemment Massimo Cacciari, maire de Venise (Italie), «tu ne le gouvernes plus d'en haut, au moyen de mecanismes d'imposition, tu ne l'organises plus selon des schemas pyramidaux», mais au contraire en tissant «des rapports de cooperation» entre des groupes, des cites, des regions, qui doivent «pouvoir se federer sur la base d'une egale dignite» (entretien avec Yvon Le Bot, sociologue, in : Le Monde des Debats, Paris, avril 1999).

Le progres democratique, autrement dit, ne passera pas par la dissolution de ces «grumeaux» que constituent les territoires et les specificites culturelles locales. Il decoulera plutot de leur reconnaissance reciproque et de leur mise en lien. Partir de ces micro-energies collectives et inventer les methodes, les principes, par lesquels il serait possible d'organiser en constellations des productions locales originales : telle est certainement l'une des voies a explorer pour faire face a la complexite des problemes urbains.

Mais ce n'est pas simple. Tous ceux qui s'essayaient a cette refondation de la democratie par le bas se sont en effet heurtes, a un moment ou a un autre, a la dispersion des groupes revendicatifs, au decalage entre les interets particuliers et l'interet superieur de la cite. Comment faire pour gerer cette articulation du «local» et du «global»? Pour passer des questions proches aux enjeux generaux ou lointains, de revendications precises a une visee plus globale de la chose publique? Un premier element de reponse consiste a relier les experiences locales a des espaces generaux de reflexion.

C'est ce que fait par exemple le reseau des collectifs d'action solidaire (CAS) en Espagne. Les CAS sont une particularite espagnole : petits groupes d'acteurs nes de facon spontanee dans differentes regions du pays, ils sont engages dans «des processus d'auto-developpement communautaire» en milieu rural ou urbain defavorise. Caracterises par «un fort ancrage dans la realite sociale», par des methodes d'intervention fondees sur la participation directe des populations et par la volonte de leurs membres de construire «une alternative a l'actuel modele de developpement capitaliste», 41 de ces CAS ont constitue un «reseau de coordination d'experiences». A

l'origine, il s'agissait pour les différents adhérents de « sortir de l'isolement à travers un lien de solidarité qui puisse les unir sans les suffoquer. » Le réseau organise des temps d'échange entre les groupes, des moments pour l'analyse et l'évaluation des processus sociaux dans lesquels ils sont impliqués. Il publie de la documentation, fournit des services pour assister ses membres dans l'élaboration de projets ou la recherche de ressources, etc. Mais il participe aussi à des actions plus générales avec d'autres associations à implantation nationale, en vue de modifier les processus de développement en cours à l'échelle du pays. Au-delà d'une simple forme organisationnelle de regroupement des initiatives, le réseau des CAS représente donc « la possibilité pour les groupes adhérents de maintenir leur esprit original sans tomber dans le localisme qui les empêcherait d'approcher les problèmes à l'échelle requise. » (Cf. annexes, p. 178, Fiche Dph n°03111.)

Le programme Andes, en Équateur, relève un peu du même esprit. Initié en 1986, ce projet de développement alimentaire et nutritionnel en faveur des familles de neuf hameaux des Andes équatoriennes vise à la fois à répondre aux besoins des populations locales « en acceptant leurs types d'organisation » et « en respectant leur histoire, leur culture, leurs façons de penser », et à « faire évoluer certaines politiques » en favorisant la diffusion des actions réussies au plan régional, national et international. Pour cela Andes a construit et expérimenté des approches novatrices dans les systèmes de formation, aussi bien au niveau des études supérieures que des écoles de village. L'organisation a aussi mis sur pied « des instances chargées de la recherche et de la diffusion d'innovations technologiques », ainsi que des passerelles entre différents champs disciplinaires, entre techniciens et paysans, etc. Agir localement..., penser globalement : c'est à travers la recherche conjointe « d'un développement par les institutions et par les populations » que les acteurs de ce programme ambitionnent de provoquer des changements politiques en matière d'alimentation et de nutrition dans divers organismes étatiques, universitaires et privés d'Équateur et d'autres pays d'Amérique latine. (Cf. annexes, p. 180, Fiche Dph n°00021.)

De telles expériences montrent qu'il est possible de « ne pas réduire la citoyenneté à la démocratie locale », mais de « profiter au contraire d'enjeux locaux pour faire l'apprentissage de

la citoyenneté<sup>46</sup>.» Vaste défi qui implique notamment, pour ceux qui s'y attellent – hommes politiques, militants associatifs, techniciens –, de toujours chercher à tirer les débats vers le haut, en reliant entre elles les responsabilités et les initiatives de différents niveaux.

C'est la deuxième clef d'une action qui prétend relier local et global. Là où les autocrates et les despotes s'efforcent systématiquement de tirer les discussions vers le bas, le proche et le particulier, il s'agit au contraire d'élargir sans cesse l'objet et la scène des discussions publiques, d'articuler plusieurs niveaux de préoccupations pour faire converger intérêts particuliers et intérêt général. Un objectif qui nécessite d'établir en toutes circonstances des passerelles de sens entre les problèmes immédiats des citoyens ordinaires et les questions globales du développement humain. En matière de projets urbains, on peut ainsi parler logement, propreté, sécurité, etc., « sans pour autant limiter les discussions aux projets de pieds d'immeubles »<sup>47</sup> ; traiter des situations d'exclusion ou de conflit sans s'enfermer dans des périmètres comme y incitent trop souvent les procédures publiques.

Certains dispositifs de « coopération décentralisée » contribuent à cet élargissement des problématiques locales. Entre Meaux (France) et Campina Grande (Brésil), par exemple, l'échange d'expériences sur la création de « régies de quartier » dans les zones défavorisées de ces deux villes a produit un effet boule de neige étonnant : les services techniques municipaux ont engagé une réflexion commune sur la propreté urbaine et le traitement des ordures ménagères ; des jeunes de Meaux sont partis travailler sur des chantiers d'aménagement des favelas ; puis la coopération s'est élargie aux problèmes d'assainissement des eaux, aux questions de santé publique, aux politiques culturelles, etc. Finalement, des liens multiples sont nés de ces actions, entre divers partenaires associatifs et institutionnels décidés à « chercher ensemble des réponses aux multiples enjeux du développement social urbain. » (Cf. annexes, p. 182, Fiche Dph n°03768.)

Lorsque s'instaure ce genre d'échange, on voit souvent de simples habitants se révéler de pertinents citoyens, capables de voir « au-delà de leur jardin ». On s'aperçoit même que c'est ce type d'enjeux – à double dimension locale et globale – qui attire de plus en plus les jeunes générations, celles

qui, tout en aspirant à se sentir utiles, ne veulent pas entendre parler d'engagement politique classique. Et l'on peut espérer, avec Massimo Cacciari, que cette « combinaison du local et du global » qui consiste à valoriser en même temps « l'inscription dans une communauté déterminée avec ses valeurs, ses traditions » et « la promotion de la capacité d'échanges » entre les différentes composantes qui constituent la cité, « est une perspective qui peut passionner une génération politique nouvelle ».

### 3. S'allier

Parmi les questions que se posent les groupes d'habitants qui prétendent s'occuper de l'organisation de leur quartier, prendre part aux décisions d'urbanisme ou protester contre un projet d'aménagement, vient rapidement celle de leur poids dans le débat public. Ce ne sont pas les idées qui manquent, en effet, lorsqu'on a réussi à se regrouper. Mais comment devenir un interlocuteur reconnu, comment apparaître aux yeux des élus, des techniciens et de la société tout entière, comme force de proposition, et non plus seulement comme simples « empêcheurs de tourner en rond » ?

Face à ce défi, il est de la responsabilité de tous de développer un savoir spécifique, qui n'est enseigné nulle part en tant que tel, alors qu'il est de plus en plus indispensable à la résolution des problèmes complexes que pose la gestion des grandes cités. L'art des alliances, indispensable à l'exercice du gouvernement des hommes, est en effet trop peu répandu pour permettre l'invention de solutions inédites à ces problèmes. Il demeure pour l'essentiel l'apanage des hommes de pouvoir et se révèle, à l'inverse, le point faible des habitants les plus démunis des grandes villes.

L'urbanisation, qui multiplie la fréquence des contacts « impersonnels », ne contribue pas forcément, en effet, à la construction de liens stables et de réseaux actifs de solidarité. Et l'on mesure aujourd'hui plus que jamais combien la précarité a à voir avec l'absence de relations, quand le pouvoir, au contraire, est toujours relationnel. Livrés à eux-mêmes dans la lutte pour la survie, isolés dans leur quartier et vulnérables aux stratégies de division des pouvoirs en place, les habitants les plus pauvres n'ont aucune chance d'accéder à la moindre légiti-

mité tant qu'ils ne parviennent pas à s'unir, à atteindre un niveau de grandeur suffisant pour faire sens sur la scène politique. L'expérience prouve en effet que les associations locales créées à l'occasion d'un projet ne sont reconnues par les pouvoirs publics que dans la mesure de leur capacité à «mettre du monde en mouvement». Et le fait, pour tel ou tel groupe d'acteurs, d'accéder à un statut d'interlocuteur, tient parfois moins à sa représentativité réelle ou supposée qu'à sa «capacité d'apporter des preuves concrètes de sa force»<sup>48</sup>.

Mais passer les «épreuves de grandeur» qui sont nécessaires à l'apparition et à la reconnaissance d'une parole publique implique de disposer de moyens d'organisation et d'échange, moyens qui sont souvent hors de portée des petits foyers de résistance ou d'innovation dispersés de par le monde. D'où l'importance des «facilitateurs»<sup>49</sup> (professionnels, militants, universitaires, organisations diverses, etc.) qui, en aidant les associations de base à se constituer en réseaux locaux, puis à élargir leurs alliances à l'échelle nationale, régionale et internationale, peuvent contribuer à la coordination des idées et à l'élaboration de stratégies globales de redéfinition des politiques publiques.

### Entrer en réseau pour prendre en charge la complexité

Ce n'est pas seulement pour être plus forts, plus légitimes, que les habitants des villes ont intérêt à s'allier, par-delà les frontières de leur quartier, de leur région ou de leur nation : c'est aussi pour bâtir des solutions à l'échelle des problèmes.

Au sein d'un monde qui se présente de plus en plus comme un vaste système interdépendant, les villes sont en effet des organismes particulièrement complexes. Comment résoudre, par exemple, un problème d'adduction d'eau dans un quartier d'habitat précaire, sans prendre en compte toutes les composantes du problème, depuis les conditions techniques de raccordement des conduites locales à l'infrastructure générale de la ville, jusqu'au coût de l'eau à l'échelle du pays ? Coût qui dépend lui-même d'arbitrages politiques nationaux (sur le partage de l'eau entre les besoins des ménages, de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, etc.), mais aussi de problèmes internationaux (comme le poids des capitaux étrangers dans les

grandes firmes de production et de distribution d'eau potable, firmes qui sont elles-mêmes de plus en plus puissantes et autonomes par rapport aux États).

Beaucoup de petits groupes d'habitants se heurtent à ce problème des échelles de l'action. Là où ils attendent une réponse rapide à des questions apparemment simples, ils sont vite confrontés à des problèmes qui dépassent leurs possibilités d'intervention. Le même constat est d'ailleurs vrai pour les techniciens ou les élus locaux : les politiques publiques de lutte contre l'exclusion, par exemple, butent systématiquement contre les limites d'approches trop localisées.

Pendant ce temps, de grandes entreprises s'organisent pour faire face aux défis de la complexité du monde moderne : de plus en plus de souplesse de décision au niveau local, de plus en plus d'échanges entre les responsables dispersés de par le monde, le dialogue à tous les étages et la responsabilisation des salariés à tous les niveaux sont autant de principes mis en œuvre par les grandes firmes industrielles pour défendre leurs ambitions globales sans se couper des différents marchés locaux dont elles dépendent. De la même manière, d'autres types d'acteurs collectifs s'avèrent particulièrement adaptés à la mondialisation et à ses exigences : certains réseaux de commerçants africains, la diaspora chinoise, des scientifiques, etc. ont su s'organiser pour agir sur la scène internationale, tout en continuant d'exploiter la créativité personnelle de leurs membres.

Si le fonctionnement en réseau tend ainsi à apparaître comme un modèle intéressant pour nombre d'acteurs dans différents domaines, c'est parce qu'il permet de défendre des objectifs communs tout en respectant une certaine pluralité de points de vue, de valeurs ou de références culturelles : il s'agit d'un bon moyen de créer de l'unité à partir de la diversité. Alors que s'accroît la puissance des lobbies financiers sur la gestion des affaires mondiales, il est urgent que les citoyens adoptent eux aussi de telles stratégies : les questions qu'ils ont à affronter, avec leurs représentants que sont les élus locaux, ne sont en effet pas moins complexes que celles qui se posent à certains scientifiques ou industriels.

Les mouvements relevant de la société civile au Brésil ont bien saisi cette nécessité de s'allier pour peser dans le débat public. Depuis l'engagement du processus démocratique dans

ce pays et le retour aux élections libres en 1985, des syndicats, des ONG, des mouvements d'action populaire (mouvement des sans-terre, associations de quartier, etc.) se sont constitués en réseaux, tant au niveau local qu'à l'échelle régionale ou nationale, dans le but de collaborer avec les administrations pour lutter contre la misère et la violence dans les villes. Comme le soulignaient en 1994 des Brésiliens participant à un séminaire sur la reconstruction du Rwanda, à Kigali : « Il ne s'agit pas là de développer une nouvelle bureaucratie ou de soumettre la base à un nouveau dirigisme vertical, mais bien d'une articulation souple susceptible de permettre la circulation des flux d'information sans porter atteinte aux principes de diversité et d'autonomie. » (Cf. annexes, p. 185, Fiche Dph n° 04119.)

Les participants au Forum des habitants, organisé à Istanbul en 1996, en marge du sommet de l'ONU Habitat II, ont décidé eux aussi de répondre à cet enjeu d'alliance extra-locale. Conscients des limites de leurs forces séparées, autant que du « caractère décevant de la représentation démocratique », ils ont lancé l'idée d'un réseau international d'habitants, actuellement en cours de constitution. L'idée a commencé de se concrétiser en 1998 lors de la Rencontre de Dakar <sup>50</sup> qui rassemblait des participants venus d'une douzaine de pays africains. Les habitants présents ont alors estimé nécessaire la création d'un Réseau interafricain des habitants pour échanger leurs expériences, s'initier à l'action citoyenne et se former mutuellement, dans le but de construire un partenariat identifié face aux réseaux de maires et de techniciens intervenant en Afrique. Lors de sa dernière assemblée générale, le réseau a adopté le nom de Collectif interafricain des habitants (CIAH). Il regroupe des hommes et femmes intéressés par l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain ou périurbain et par le renforcement de la démocratie locale, dans des pays comme le Cameroun, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso. Plusieurs organisations d'habitants des quartiers en difficulté d'Afrique y adhèrent.

Dans le domaine de l'action civique et politique comme ailleurs, le progrès et le changement naîtront de la « mise en résonance », de la « mise en batterie » <sup>51</sup> des différents sites d'innovation citoyenne. On le voit bien aujourd'hui avec un outil

comme Internet : ce sont de tels dispositifs horizontaux qui permettront à l'avenir aux idées de converger, par-delà les clivages économiques, sociaux et culturels qui divisent le monde.

Mais développer le « savoir-faire réseau » partout dans nos sociétés implique bien des évolutions dans nos manières d'agir et de penser : apprendre à fonctionner en « rhizomes »<sup>52</sup> plutôt qu'en pyramides ; à parler et agir avec et non pas pour ; à concevoir des « machines désirantes » plutôt que des structures formelles de décision ; à « se tenir au milieu » pour « faire conspirer tous les éléments d'un ensemble non homogène » à un même projet, etc. Beaucoup de choses sont à changer de nos comportements habituels si l'on veut aller dans le sens du cofonctionnement, de la coproduction des règles du vivre ensemble dans un monde multiple. Heureusement, bien des enseignements sont aussi disponibles, à la lumière des recherches et expérimentations qui ont été conduites sur la notion de réseau, dans des domaines parfois très éloignés de l'action sociale ou politique<sup>53</sup>.

On sait par exemple que les alliances qui marchent ne sont pas celles qui se limitent à l'union des semblables : pour s'étendre et s'enrichir, un réseau doit être capable d'intégrer des alliés venus d'univers différents (on ira chercher un technicien des services municipaux si l'on est entre habitants, un médecin de quartier ou un botaniste si l'on est entre ingénieurs, un artiste si l'on est entre décideurs, etc.). Nombre de réseaux internationaux se sont ainsi constitués à partir de cercles restreints d'amis, de collègues, de voisins liés à l'origine par la proximité territoriale ou le partage d'un problème précis, avant de s'élargir en pratiquant l'essaimage, le parrainage ou le jumelage.

Parmi bien d'autres expériences, celle du Copadeba (Comité pour la défense des droits des quartiers), en République Dominicaine, illustre cette nécessité d'ouverture des réseaux à des personnes ou des institutions étrangères. C'est pour résister aux expulsions, conséquences de la politique d'aménagement urbain mise en œuvre par l'État en vue de la célébration du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique (1992), que des habitants des quartiers marginaux de Saint-Domingue s'étaient à l'origine organisés en comités locaux. Mais en l'absence de traditions de lutte urbaine dans le pays, ces comités de quartier n'avaient aucun statut légal aux yeux

des instances officielles, et ne disposaient, de leur propre aveu, que d'une « capacité limitée de négociation. » Le fait de s'unir au sein du Copadeba leur a permis de faire connaître leur problème au niveau international. Devenu membre de la Coalition internationale de l'habitat (HIC) et de diverses organisations fédératives, le Copadeba a en effet réussi, avec l'appui des ces partenaires, à présenter le problème des expulsions violentes devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui a finalement condamné le gouvernement de République Dominicaine le 11 novembre 1990. (Cf. annexes, p. 188, Fiche Dph n°03757.)

Au-delà du partage de buts communs et de ce principe d'ouverture – qui distingue les réseaux des organisations communautaires –, d'autres conditions sont nécessaires à la constitution et à l'efficacité des réseaux humains.

Elles ont été mises en évidence dans divers documents de travail de la FPH, et plus particulièrement dans un dossier intitulé « Des réseaux et des hommes. Éléments pour réfléchir aux conditions d'efficacité des réseaux associatifs et institutionnels ». Ce document, coordonné par Julien Bartoletti, propose une mise en commun d'expériences d'une trentaine de ces réseaux de par le monde. Parmi les enseignements issus de ces analyses, apparaît notamment le fait que les réseaux doivent se distinguer comme des « formes d'organisation dépourvues d'un centre, où tous les participants seront dotés des responsabilités qu'ils se donnent par leur degré d'implication. » (Dossier à fenêtre n°92, FPH, juillet 1997.)

On sait aussi qu'à la différence d'une institution, un réseau n'a pas besoin d'un chef, mais d'une « âme collective » qui va s'incarner dans des instances d'animation et de coordination. Les relations entre personnes sont importantes, mais reposent plus sur la reconnaissance mutuelle et l'amitié que sur des liens formels de pouvoir. La confiance entre les membres est également une condition déterminante de la constitution et de la longévité des réseaux ou des alliances. Créer cette confiance et l'entretenir nécessite de réaffirmer régulièrement les principes d'engagement mutuel des participants (principes de responsabilité et de réciprocité, notamment).

Enfin, le passage à ces modes de coopération volontaire que sont les réseaux nécessite de mettre l'accent sur les règles et les codes communs de fonctionnement, plutôt que sur les

normes ou les ordres qui fondent les organisations de type hiérarchique. Règles et valeurs peuvent être précisées au travers de l'élaboration d'une charte, texte qui permet de matérialiser la « convergence des désirs nécessaire à toute action concertée fondée sur l'adhésion libre de chacun »<sup>54</sup>. Différente d'un contrat, qui traduit un engagement détaillé, la charte joue plutôt le rôle d'une « boussole qui guidera l'action ». Dénuée de valeur juridique, elle énonce des méthodes de travail et des principes d'action collective qui pourront être réajustés au fur et à mesure de la vie du réseau, en fonction de la confrontation des initiatives ou des suggestions des participants. Elle traduit en somme la souplesse et la liberté qui caractérisent le fonctionnement en réseau.

Un exemple de ce genre de document est donné par la Charte européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion. Issue du regroupement de huit réseaux européens intéressés par les problèmes d'habitat, la charte a été établie progressivement, à partir de textes élaborés par chacun des réseaux. Elle représente les valeurs communes et les objectifs des différents réseaux et a été traduite dans toutes les langues de la communauté européenne, avant de déboucher sur une série de propositions concrètes regroupées par thèmes (partenariat, participation, droit, sans-abris, immigrés et jeunes). Comme l'indiquent les signataires : « La Charte ne tend pas à être une super-structure limitant l'autonomie d'action de chaque réseau, ni un groupe de pression prétendant parler au nom de tous. Elle veut créer un lieu de débat et de propositions, d'enrichissement mutuel par échanges d'expériences, un moyen de valoriser la diversité des cultures, des institutions et des implications dans l'action. » (Cf. annexes, p. 191, Fiche Dph n°01269.)

Un autre exemple est fourni par la « déclaration de principe » de Vidéazimut. Coalition internationale pour une communication démocratique, cette organisation, qui se compose d'organismes et d'individus utilisant la vidéo comme « moyen appuyant la démocratisation des communications », affirme dans ce document sa vocation : « défendre et promouvoir l'accès à la parole et à l'image de tous ceux qui sont marginalisés au Sud comme au Nord ». Elle y énonce aussi ses principaux moyens d'action. (Cf. annexes, p. 194, Fiche Dph n°05445.)

Au-delà de l'énoncé des valeurs communes, l'explicitation permanente des objectifs et des décisions ainsi que l'adoption de procédures strictes de circulation de l'information sont des conditions incontournables de la vie des réseaux. Ce que résumait de façon simple, lors d'une rencontre sur ce thème, l'animatrice d'un centre de ressources en France : « Dans le travail en réseau, le plus important, c'est d'envoyer les courriers à temps ! » Produire des traces écrites et faire circuler systématiquement les comptes rendus des échanges entre les membres est en effet l'une des conditions premières de l'élaboration d'une culture commune, seul véritable ciment de ces organisations informelles que sont les réseaux et les alliances.

L'attention aux intérêts de chacun (professionnels ou personnels, matériels, intellectuels, relationnels ou symboliques, etc.) est une autre clef de fonctionnement : c'est le principe du jeu à somme positive qui doit assurer à chaque membre plus que ce qu'il a apporté au pot commun. Enfin, l'humour est aussi une ressource précieuse des réseaux de libre adhésion, de même que l'art des événements : savoir rebondir sur ce qui arrive, créer des événements fondateurs, festifs, symboliques, des « événements de langage », sont autant de moyens de créer du lien entre des personnes que ne rassemblent ni la contrainte, ni l'identité, ni un passé commun, mais seulement la volonté de devenir et d'agir ensemble.

Comme le dit si bien Gilles Deleuze, à propos de ce qu'il appelle des « agencements collectifs » : « Un agencement, c'est une multiplicité qui comporte beaucoup de termes hétérogènes, et qui établit des liaisons, des relations entre eux, à travers des âges, des sexes, des règnes – des natures différentes. Aussi la seule unité de l'agencement est de cofonctionnement : c'est une symbiose, une « sympathie ». Ce qui est important, ce ne sont jamais les filiations, mais les alliances et les alliages ; ce ne sont pas les hérédités, les descendances, mais les contagions, les épidémies, le vent. »<sup>55</sup>

Faire circuler de l'air, des idées neuves, des paroles et des expériences diverses, pour élargir toujours le cercle des alliés, accroître les connexions inédites et renforcer ainsi l'intelligence collective des réseaux : c'est à une véritable révolution des mentalités qu'il faut travailler si l'on veut associer l'ensemble des citoyens au gouvernement des cités de demain.

## Formaliser et faire circuler des savoirs opératoires : le rôle des « facilitateurs »

Il ne suffit pas de se rassembler et d'échanger des expériences pour produire du changement : encore faut-il s'entendre sur le type de savoirs qu'il est important de faire circuler, en fonction de ce que l'on veut produire ensemble, très concrètement. Sans quoi l'alliance, réduite à une simple procédure de communication, s'épuise rapidement.

Ainsi les réseaux qui visent à promouvoir une citoyenneté active, participative, critique (et non plus seulement passive ou revendicatrice) de tous les habitants des villes, devraient-ils prêter une très grande attention à cette fonction particulière qui consiste à formaliser et transmettre des savoirs utiles à l'action.

Le principal « travail » de ces alliances, le devoir de tous ceux qui y participent, ce devrait être en effet d'aider les acteurs isolés qu'ils rassemblent à se doter de cadres de références pour l'action. « Faire surgir des fragments de savoir qui puissent être des ames politiques » au service de la démocratie <sup>56</sup>, voilà l'ambition. Une telle perspective va au-delà de l'échange d'expériences entre acteurs. Elle implique un travail d'élaboration collective, qui permette au réseau de transformer des expériences en connaissance, c'est-à-dire de produire autre chose que l'ensemble des savoirs morcelés des différents membres qu'il rassemble. Au-delà de la captation d'expériences concrètes, les réseaux d'action civique doivent permettre à des acteurs étrangers les uns aux autres de renforcer leurs convictions et d'enrichir leur propre expérience par référence non pas à des recettes ou des modèles intangibles mais à un corpus de savoirs partagés, valable dans des contextes et des situations très diverses.

La production de tels savoirs opératoires, d'outils communs sur lesquels pourront s'adosser aussi bien les membres du réseau que de nouveaux acteurs ou partenaires, ne va pas de soi. Elle nécessite des procédures de travail précises, qui permettent de dégager « l'essence commune » des histoires et des paroles individuelles.

C'est ce que s'efforce de faire un réseau comme Dph (Dialogues pour le progrès de l'humanité) qui, depuis près de 15 ans, met en relation des acteurs du développement soli-

naire à l'échelle mondiale. Dph s'appuie pour cela sur une méthodologie commune de rédaction et d'échange de fiches d'expérience, ainsi que sur des outils d'indexation et de recherche qui ont permis à ce jour de constituer une banque de près de 8 000 fiches, accessibles gratuitement sur des supports divers (papier, disquettes informatiques, revues). L'organisation d'ateliers d'écriture pour favoriser la rédaction de ces fiches au niveau local constitue un premier niveau d'élaboration collective de la réflexion sur l'action. Le travail mené au sein des réseaux locaux qui alimentent la banque internationale, la recherche de mots-clefs, l'analyse des points constants, des échecs ou des limites des expériences présentées favorise en effet la prise de recul des acteurs par rapport à leur engagement quotidien. Au-delà de ce premier niveau d'échange, les fiches d'expériences, traduites en différentes langues et éditées sous forme de recueil thématiques largement diffusés, servent ensuite de supports à des rencontres régionales ou internationales, au cours desquelles la comparaison et la confrontation des savoirs locaux permettent d'approfondir telle ou telle hypothèse, d'élaborer des chartes ou des principes d'action communs (pour plus d'information, voir le site Internet : <http://webdph.net>)

C'est aussi sur ce genre de méthode que s'appuie L'alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire qui, depuis 1993, fait travailler ensemble des milliers de partenaires (individus, associations, etc.) originaires d'une centaine de pays, sur les grands enjeux du développement durable et plus particulièrement sur l'évolution des rapports entre puissance publique et sociétés. L'Alliance, qui a notamment publié une «Plate-forme pour un monde responsable et solidaire», dispose d'une riche expérience sur l'élaboration collective de savoirs. Elle s'est en effet interrogée sur son propre fonctionnement, en analysant les malentendus interculturels qui compliquent l'échange international, par-delà les convergences de principe. Le groupe de Naxos qui a réuni en Grèce en octobre 1998 les traducteurs du texte de base de l'Alliance, a ainsi mis en évidence les différences de concepts, de notions et d'approches qui se cachent derrière certains mots utilisés fréquemment par les pays occidentaux, comme « monde », « solidarité », « citoyenneté », « changement », etc. « Rendant explicite ce qui reste le plus souvent implicite », les participants à cette démarche ont alors

proposé une méthode pour « concevoir et écrire un texte fondateur international de façon interculturelle », à partir d'une série de textes « contextualisés » et rédigés dans des langues locales <sup>57</sup>.

Bien d'autres réseaux qui fonctionnent de par le monde à l'échelle des villes, des régions ou des pays, autour de la question urbaine, de la lutte contre l'exclusion, de l'accès à la santé, à la justice ou aux autres droits humains fondamentaux, contribuent à élaborer de tels savoirs, appropriables par le plus grand nombre. Ils répondent à la nécessité d'établir sur les grands enjeux de développement du monde d'aujourd'hui une mémoire vive, nourrie par les acteurs eux-mêmes, et sans cesse enrichie de l'expérience de différents peuples et de différentes cultures.

Un réseau comme celui des Femmes sous lois musulmanes (Women Living Under Muslim Laws, WLURL), né à l'occasion de la Conférence féministe internationale sur les droits concernant la reproduction (Amsterdam 1984), attache ainsi « une grande importance à la collecte de l'information et à sa diffusion. » Pour créer des liens entre des femmes victimes de discriminations dans différents pays, et pour aider celles-ci à prendre conscience de leurs droits et de « l'universalité de leur oppression », le réseau mène des actions de formation et de sensibilisation. Mais il dispose aussi « d'un centre de ressources, a créé un répertoire d'organismes et de personnes ressources ». Il centralise les analyses faites par différents groupes et « publie dossiers, kits d'information sur des questions spécifiques, bulletin en anglais et en urdu », organise « de nombreuses rencontres pour permettre des échanges d'expériences et d'informations sur les luttes et les stratégies utilisées ». Grâce à ce travail en réseau, Femmes sous lois musulmanes a pu engager une analyse comparative sur l'interprétation du Coran dans différents pays, qui a déjà débouché au Pakistan sur la publication de manuels didactiques et juridiques, ainsi que sur la création d'un « Consortium pour la réforme des lois. » (Cf. annexes, p. 196, Fiche Dph n°06172.)

De tels réseaux ne prétendent pas parler au nom des citoyens, dont ils ne sont pas les représentants. Agents de liaison, dont le rôle doit être le plus transparent possible, ils se veulent plutôt « facilitateurs » de l'action des citoyens. En favorisant la circulation et la capitalisation de connaissances, ils

contribuent à l'élaboration de savoirs généraux à partir de la diversité des situations locales. Ils permettent à une très grande diversité d'acteurs, ancrés chacun dans une réalité, une langue, une culture, de faire valoir leurs acquis, mais aussi de s'appuyer les uns sur les autres, de se saisir de problèmes globaux et d'établir des plates-formes de propositions communes. Une condition essentielle pour que progressent de nouvelles idées, et que les paroles issues de la base acquièrent une réelle légitimité aux yeux des décideurs.

## 4. Réformer l'action publique

Approfondir la démocratie, changer les systèmes de gouvernement des villes pour aller vers davantage de transparence et de participation des citoyens nécessite certes un engagement de la part de ces derniers, qui doivent apprendre à résister, à se mobiliser, à s'organiser pour mieux faire entendre leurs voix sur la scène publique. Mais cela ne saurait suffire. Il faut aussi, pour provoquer de véritables évolutions en la matière, travailler sur les institutions, inscrire le changement au cœur même des organisations qui incarnent le pouvoir et l'exercent quotidiennement au nom de l'intérêt général.

Trop souvent en effet, l'appel à la « participation des habitants » se traduit par l'instrumentalisation des citoyens au bénéfice des pouvoirs en place, sans impact notable sur les modes de décision et de gestion de la cité. En dépit des discours de bonne volonté de certains responsables, la puissance et la force d'inertie des administrations publiques sont telles qu'elles s'opposent, de fait, aux énergies novatrices qui prétendent les faire évoluer, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur.

Pour reconstruire des systèmes démocratiques ouverts, capables de se renouveler et d'accueillir en permanence la parole des citoyens de base, il faut donc s'attaquer à certains aspects structurels du fonctionnement de ces institutions. Il faut agir en profondeur sur toutes les instances qui sont chargées de mettre en œuvre les politiques publiques au nom de ces mêmes citoyens.

Ce faisant, il ne s'agit pas de remettre en cause la nécessité de l'action publique dans la régulation des sociétés : elle est indispensable à tous les niveaux, et certaines expériences récentes de privatisation des services publics dans différents pays ont bien montré les limites de l'initiative privée en la matière. Il s'agit plutôt de réformer l'action publique, de telle sorte qu'elle s'adapte aux nouveaux défis du monde actuel.

Car c'est un fait : certains types d'organisation « traditionnels » des administrations publiques (comme par exemple la centralisation des décisions ou la spécialisation des services, etc.) se révèlent de moins en moins efficaces pour traiter les problèmes complexes qui caractérisent les sociétés modernes. La Déclaration de Salvador le soulignait déjà, en 1993, qui invitait

les institutions publiques à des réformes de fond. Les signataires de ce texte international insistaient notamment sur la nécessité d'une « meilleure articulation des niveaux de responsabilité » et proposaient la mise en place de « contrats d'objectifs », de « dispositifs d'appui aux professionnels », « d'outils de transparence et d'évaluation » de l'action publique. Des idées reprises par la suite lors de diverses rencontres internationales sur la gestion des villes – à Turin, Istanbul, Dakar, Windhoek, etc. –, où les participants ont plaidé pour la décentralisation des pouvoirs, pour la réorganisation des administrations dans le sens d'une globalité de l'action publique, pour la contractualisation des rôles respectifs des élus, des professionnels et des citoyens dans l'élaboration et la conduite des projets d'intérêt général.

Comment mieux faire travailler ensemble les services municipaux, les services de l'État et ceux des diverses institutions qui interviennent sur un même territoire ? Comment recomposer à partir de ce territoire d'action une cohérence entre les injonctions plus ou moins contradictoires qu'émettent ces différents niveaux de la puissance publique ?

Les expériences qui se multiplient de par le monde, sous la pression croissante de populations de plus en plus exigeantes sur leurs droits, tendent à prouver que ces nécessaires changements dans la conception de l'action publique passent par l'instauration d'un dialogue permanent avec la société civile. C'est en effet lorsque s'organise un face-à-face physique, direct et continu entre les citoyens, leurs représentants et les techniciens mobilisés par les diverses administrations en charge du bien public, que se produisent des évolutions notables.

Parce que les résultats de ces expériences commencent à être connus et diffusés publiquement, en même temps que sont dévoilées les défaillances des systèmes de décision fermés, nombreux sont aujourd'hui les citoyens qui exigent de pouvoir accéder à d'autres manières de décider ensemble. Nombreux sont ceux qui prétendent participer à l'élaboration des grands projets aux côtés des experts et des responsables qu'ils ont élus, et qui veulent aussi pouvoir juger l'action publique menée en leur nom. Une remise en chantier de la démocratie s'amorce ainsi, en des points différents du globe. À tâtons, s'imaginent les modalités nouvelles d'apparition des citoyens « non avertis » dans la responsabilité politique, sur des

sujets aussi importants que le choix des modes de transport urbain, l'affectation des budgets municipaux, l'accès au logement social ou la taxation des entreprises polluantes, etc. Ici et là s'expérimentent les formes concrètes d'une nouvelle conception du pouvoir, qui combine la représentation politique traditionnelle et la cogestion, au quotidien, du bien public, par les citoyens et leurs élus.

Beaucoup de chemin reste à faire, certes, pour que ces lieux et ces pratiques vivent et se consolident, pour que la culture du débat public gagne du terrain sur les traditions d'opacité des institutions de gouvernement. Mais de plus en plus de dirigeants politiques comprennent aussi qu'ils n'ont plus d'autre choix, pour sortir leur pays ou leur ville de la misère, de la violence ou de la pollution à outrance, que cette entrée en discussion avec l'ensemble de la société. On le voit dans de nombreuses régions du monde, où se mettent en place des instances de délibération et de contrôle citoyen : en apprenant à travailler ensemble, élus, techniciens et habitants des villes imaginent des solutions originales qui permettent, souvent à moindre coût, de faire face aux problèmes les plus criants de la vie urbaine et de concevoir des projets pertinents de développement des territoires.

Apprendre à débattre et à négocier :  
scènes, règles et enjeux de la discussion publique

S'interrogeant sur la « malgouvernance » à l'occasion du procès du sang contaminé, en France, le philosophe Paul Ricoeur remarquait en février 1999 qu'il était « dans la culture de ce pays de ne pas avoir le sens du débat contradictoire, à la base de toute relation politique. [...] De là le goût pour les décisions discrétionnaires, la faible attention aux conflits d'intérêt, aux doubles emplois, au cumul des mandats, aux chasses gardées, aux féodalités fermées, de haut en bas, jusqu'à l'arrogance des grands et des petits chefs ». D'où également « le scandale au lieu du débat, le traitement (des problèmes) par la presse dans le vide du vis-à-vis politique, d'où enfin la pénalisation, faute d'un traitement politique, de toute dysfonction politique éventuelle et, pire, la crainte justifiée de l'opinion, la crainte que si l'on ne punit pas, c'est que l'on

cache et que l'on couvre<sup>58</sup>.»

La perte de confiance dans le politique n'a peut-être pas d'autre source que ce rejet du débat au nom de «la volonté générale indivisible», par des régimes qui n'ont pourtant rien de totalitaire. En France comme dans bien d'autres pays, la plupart des décisions se prennent toujours selon la seule voie hiérarchique, sans être précédées d'un réel débat public qui permettrait de visibiliser les tenants et aboutissants des choix possibles, les responsabilités en jeu, ce que les uns et les autres ont à gagner à telle ou telle option, etc. Parce que les pouvoirs publics ont les plus grandes difficultés à entrer en discussion avec la société civile dans toute sa diversité, parce que le débat ne fait pas partie de la culture de l'Administration, on n'arrive pas à affronter les grands enjeux que révèle la concentration urbaine.

La complexité des problèmes est souvent invoquée comme prétexte pour tenir les simples citoyens éloignés de ces grands enjeux. Comment associer, par exemple, habitants et usagers à un projet de gare urbaine qui va les concerner directement, quand il paraît déjà si difficile de faire travailler ensemble les communes, l'État, les banques et les sociétés privées de construction ? Comment instaurer le dialogue avec «la population», en général si divisée ? Comment organiser l'échange entre des acteurs qui ne disposent ni des mêmes ressources, ni du même langage, ni de la même vision sur la réalité des choses ?

Pourtant, c'est précisément dans ces situations de grande complexité que la pratique du débat public est la plus indispensable et qu'elle peut se révéler riche d'innovation. Bien des analyses l'ont montré : l'implication des usagers, comme celle des agents «de base» qui travaillent au quotidien sur le terrain, permet d'introduire dans l'élaboration des projets des connaissances que ces acteurs-là sont seuls à posséder. L'éventail des possibles s'en trouve accru et la diversité des points de vue exprimés permet d'éviter les erreurs grossières d'appréciation qui découlent souvent des face-à-face binaires (on sait bien en effet que le dialogue techniciens/élus locaux, par exemple, atteint rarement un niveau critique suffisant, du simple fait que les premiers travaillent sous les ordres ou sur commande des seconds).

Ceci dit, il ne faut pas se voiler la face. Instaurer le débat

entre pouvoirs publics et citoyens, là où régnaient auparavant le silence, l'incompréhension ou la révolte sporadique, représente un véritable défi pour les institutions. L'écart est souvent immense, en effet, entre les habitants d'un quartier, les élus qui représentent l'ensemble des citoyens et les professionnels ou experts chargés de mettre en œuvre telle ou telle politique publique. Comme le dit Pierre Calame, c'est presque d'un « dialogue interculturel » qu'il faudrait parler, à propos de l'échange entre ces différents groupes d'acteurs, tant les références des uns et des autres peuvent s'avérer éloignées.

Dans de telles situations, la tentation est grande de verser dans la logique consensuelle. On cherche alors à faire adhérer les habitants à un projet préexistant, à créer la convergence des points de vue autour d'une proposition donnée. C'est ce qui se passe dans la plupart des réunions de « concertation », où les participants ne sont invités qu'à donner leur avis sur des projets déjà élaborés – quand ce n'est pas sur des décisions déjà prises ! Rien de pire pour la démocratie : outre le fait que de telles démarches font perdre du temps à tout le monde, elles contribuent à éloigner durablement de la chose publique des groupes entiers de la population. Si le jeu est joué d'avance, il n'y a évidemment aucun intérêt à participer, etc.

À l'opposé de ces dispositifs en trompe-l'œil, la pratique du débat démocratique repose au contraire sur l'acceptation du désaccord et sur la reconnaissance de l'inégalité des acteurs. Débattre en effet, ce n'est pas rechercher du consensus autour d'une proposition donnée, c'est rechercher du sens commun entre des positions antithétiques. Ce n'est pas réduire l'écart entre les individus ou les groupes, mais démontrer qu'ils sont liés malgré cet écart, révéler qu'ils s'intéressent tous au même objet, malgré les différences de situation et la variété des perspectives qui en résulte.

C'est bien en effet parce qu'il y a diversité des points de vue, « dissensus » entre les différentes fractions de la société, voire, comme le dit Jacques Rancière, « mésentente » sur ce qu'est ou devrait être l'intérêt commun des citoyens <sup>59</sup>, que la pratique du débat est nécessaire à la vie démocratique. Et si celle-ci vise à construire un « monde commun », ce n'est pas celui de l'entre-soi, de la parenté ou de l'identité. C'est un monde qui au contraire « fait voir et entendre autrui en tant que tel », qui « rassemble et sépare à la fois ». Comme le rappelle en effet

avec justesse Hannah Arendt, «il vaut la peine d'être vu et entendu parce que chacun voit et entend de sa place, qui est différente de toutes les autres». Et d'ajouter : «Le monde commun prend fin lorsqu'on ne le voit que sous un seul aspect, lorsqu'il n'a le droit de se présenter que dans une seule perspective.»<sup>60</sup>

Face aux problèmes complexes des sociétés modernes, l'important n'est donc pas de nier les désaccords, mais au contraire de se donner les moyens de les révéler, avant d'apprendre à les gérer collectivement par la négociation, pour parvenir à des compromis acceptés par tous. Cela passe par le nécessaire travail de «construction de la communauté divisée», qui consiste à traiter publiquement les conflits, à établir la confiance et à conduire le dialogue sur la base même des divergences de vue des acteurs.

C'est ce que nous rappelle Joseph Kizerbo, historien, écrivain et député au Parlement burkinabé, à propos des traditions africaines de résolution des conflits. Tout en notant la répugnance qu'inspirent les tensions dans la plupart des sociétés africaines, Joseph Kizerbo insiste sur le fait que «la paix n'est pas l'absence de guerre, mais une dynamique positive constamment en action», qui nécessite pour perdurer que soient développées des méthodes de gestion du désaccord. Traditionnellement en Afrique, souligne-t-il, «tout conflit majeur est soustrait, par diverses procédures, aux cadres souvent faussement identifiés comme le «clan», la «tribu», la «caste», la «race», pour être ramené devant le tribunal de l'équité et de la dignité humaines». Là, des médiateurs organisent le débat entre les parties en conflit «le temps de la palabre de conciliation (étant) regardé comme un investissement prioritaire de la société pour panser ses plaies, d'où des débats illimités à ce niveau». Ensuite, «de nombreuses procédures et rituels plus ou moins solennels consacrent les pactes et accords : repas spéciaux, boissons, ablutions, échange de serments, sacrifices, échange de sang». Autant de pratiques qui semblent s'être perdues dans certains pays sans pour autant être remplacées par de nouvelles procédures de traitement des conflits, d'où la difficulté qu'éprouvent aujourd'hui certains peuples à éviter les drames de l'exclusion et de l'extermination. (Cf. annexes, p. 199, Fiche Dph n°04112.)

Mais construire ces dispositifs de parole, ces communautés

polémiques dans lesquelles les arguments vont pouvoir être échangés et les différences entendues, de telle sorte que la diversité apparaisse finalement comme une richesse, une source d'invention plutôt que de division, exige plusieurs conditions.

La première est d'élargir au maximum la scène de discussion, en évitant de réduire l'échange aux seuls corps constitués (notables ou représentants officiels de tel ou tel groupe de la population). Pour être productif et véritablement démocratique, le débat doit s'instaurer entre des individus libres de toute appartenance. Il doit, comme dit Jacques Rancière, rendre possible l'accès à la parole des « sans-part » qui sont aussi, la plupart du temps, les « sans-voix » de nos sociétés. Ainsi et ainsi seulement peuvent surgir des personnages et des questions inédites, capables de faire voir la réalité d'une manière nouvelle et d'introduire de l'innovation dans le traitement des problèmes.

Un des moyens pour aller dans ce sens consiste à rendre possible l'interpellation des pouvoirs et des institutions par les citoyens. Des expériences sont ainsi en cours, dans différents pays, pour inverser la démarche habituelle « d'offre de participation » qui, en allant exclusivement du haut vers le bas, écarte trop souvent de la discussion publique certains des sujets qui préoccupent véritablement les citoyens.

En Belgique, par exemple, sous la pression d'associations et de groupements d'habitants réunis pour « œuvrer à améliorer la qualité de la vie à Bruxelles », diverses dispositions juridiques ont été prises pour introduire dans la loi un « droit à l'initiative » pour les habitants. Désormais, ces derniers peuvent eux-mêmes demander à la municipalité de Bruxelles la réalisation de plans d'aménagement du sol, d'études de nuisance sonore, ou le classement d'un bien patrimonial. La demande doit être introduite par une association et/ou appuyée par la signature d'un certain nombre de personnes domiciliées dans la ville ou la région<sup>61</sup>.

Une fois le débat ouvert, d'autres conditions sont nécessaires à son bon déroulement. Entrer en débat ne consiste pas seulement, en effet, pour ceux qui détiennent le pouvoir de décision, à « donner la parole » à ceux qui ne l'ont pas habituellement. Il ne s'agit pas non plus d'offrir des réponses immédiates à des demandes explicites ni même de proposer un choix

entre des solutions alternatives. Ouvrir le débat, sur quelque objet public que ce soit, c'est ouvrir un espace d'incertitude dans lequel toutes les paroles vont pouvoir surgir, c'est accepter d'avancer à plusieurs dans la recherche de l'intérêt commun, choisir «d'inventer ensemble des réponses satisfaisantes à des problèmes complexes»<sup>62</sup>. Tout un programme...

Cela demande d'abord un réel engagement de la part de tous les acteurs qui participent au processus. Cet engagement ne doit pas porter sur les réponses, les solutions qui découleront du dialogue, mais bien sur le processus de discussion lui-même, c'est-à-dire sur les principes qui vont conditionner la bonne tenue des échanges, sur le rôle et les responsabilités de chacun des protagonistes. Le débat public en effet demande du temps (pas de dialogue sans continuité des échanges, d'autant plus nécessaire que l'on discute entre «mondes» éloignés les uns des autres). Et il est de la responsabilité de ceux qui appellent au dialogue de bien mesurer ce à quoi ils s'engagent en ouvrant ainsi une scène de discussion directe avec des citoyens. Tenir son rôle dans la durée, assumer les situations nouvelles qui vont découler de l'échange et garantir la prise en compte des résultats de celui-ci sont autant d'obligations qui incombent aux initiateurs de telles démarches.

Comme l'ont rappelé les habitants de nombreux pays réunis à Istanbul en 1996 lors du sommet mondial des villes Habitat II, trop de responsables politiques ou administratifs ont tendance à se dérober face à ces obligations, pour des raisons qui tiennent au fonctionnement même des institutions publiques. «Ce qui est désespérant pour des habitants-citoyens, c'est de se trouver face à des responsables qui se dérobent ou renvoient les responsabilités à d'autres. [...] On ne met pas en question l'existence des autorités, on attend simplement qu'ils jouent leur rôle de décideurs pour que l'on puisse jouer notre rôle de citoyen actif. On préfère moins de promesses, mais des promesses vraiment tenues.» (Cf. annexes, p. 137, Fiche Dph 00071.)

Voilà qui est clair. Entrer en débat, oui, mais pas à n'importe quelles conditions. Le leitmotiv de la «participation des habitants», avancé comme règle générale dans des institutions insuffisamment préparées, a en effet provoqué bien des déceptions. Combien de travailleurs sociaux ou d'agents de développement par exemple, ont entraîné des groupes d'habitants

dans des démarches de « concertation » sans s'assurer de la marge de manœuvre dont ils disposaient eux-mêmes au sein de leur institution, sans s'occuper de « travailler » celle-ci de l'intérieur comme ils travaillaient à mobiliser la population ? Et que de déconvenues, au bout du compte, lorsqu'il apparaît finalement que, faute de volonté réelle des élus ou de responsabilisation des administrations sur le processus engagé, la réalité du pouvoir continue de s'exercer de manière traditionnelle, sans attention particulière pour un « partenariat » qui n'en avait que le nom...

Pour rompre avec de telles pratiques et faire en sorte que des citoyens acceptent de « jouer le jeu » sans se sentir floués d'avance, il faut dire et redire que le débat a besoin de règles, de disciplines et de procédures de travail partagées par tous. Ces règles, affichées publiquement, doivent faire apparaître clairement les modalités du débat et les limites à l'intérieur desquelles celui-ci va se dérouler (ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas). Elles doivent aussi permettre à chaque participant d'estimer régulièrement si les engagements de départ sont tenus, et s'il vaut encore le coup de participer à la discussion. La préparation et l'organisation de chaque rencontre sont donc fondamentales : elles doivent être l'occasion de présenter les participants les uns aux autres, de les informer précisément sur les règles du jeu, sur les attendus du débat, son rythme, etc. Une équipe chargée de la logistique est parfois nécessaire pour mener à bien une telle dynamique. Responsable de la convocation et de l'accueil des participants, ainsi que du respect du calendrier des rencontres, elle va effectuer un travail minutieux et en partie invisible (ce sont en quelque sorte les « cuisines » du débat) qui va fortement conditionner la clarté et la qualité des échanges.

Le débat a besoin de règles, il a aussi besoin de scènes particulières. Il lui faut en effet des lieux ouverts, visibles, mais neutres, distincts des espaces traditionnels de la représentation politique, c'est-à-dire préservés des enjeux électoraux immédiats, et dans lesquels les acteurs ne seront pas prisonniers de rôles prédéterminés.

De telles conditions renvoient notamment à l'action de tiers, personnages extérieurs qui, par leur position autant que par leur savoir-faire, vont s'attacher à gérer les formes de l'échange. Loin de se réduire à celui de simples animateurs, le

## Annexes\*

---

\* NDLR : Les fiches Dph présentées en annexe sont la reproduction des textes qui peuvent être consultés dans la base de données Dph.



# Université mutuelle, un échange intercontinental

CHAPONAY, Henryane de  
CEDAL FRANCE, CENTRE D'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT  
EN AMÉRIQUE LATINE. 1994/04/18.

A São Paulo, fin 1991, dans cette ville de onze millions d'habitants réunis en une seule municipalité, des projets de toutes sortes émergent à la fois de la société civile et de l'administration municipale. La ville est gérée par le PT (Parti des Travailleurs) et le maire, une femme, Luiza Erundina, tente avec son équipe de réduire les inégalités. Les initiatives ne manquent pas, les tensions et les conflits non plus..

Au sein de l'Association pour le développement de l'intercommunication (ADI), une idée prend forme. Il s'agit de créer une «Université Mutuelle» ouverte à tous : des lieux où des personnes détenant des connaissances et disposant d'un peu de temps acceptent de les transmettre à d'autres.

De passage à São Paulo, Henryane de Chaponay (CEDAL) passe à Stella Whitaker (ADI) le dernier livre de Claire et Marc Héber-Suffrin : «Échanger les savoirs» et lui parle du Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs (MRERS), dont ils sont les fondateurs. C'est le déclic.. En février 1992, Stella est en France et prend contact avec Claire. Elle décide de suivre une session de formation d'animateurs de réseaux du MRERS. «C'est, dit Stella, la notion de réciprocité qui m'est alors apparue, un des apports essentiels du MRERS et a éclairé le nôtre.»

Des textes choisis sur la démarche du MRERS ont été traduits en portugais et circulent au sein de plusieurs associations et personnes, au Brésil.

Le projet d'Université Mutuelle s'est développé et grandi peu à peu sur la base d'échanges réciproques de savoirs très différents. L'Université Mutuelle devient alors membre du Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs. La réflexion que suscite cette expérience, confrontée à d'autres initiatives de l'ADI, est en partie véhiculée par Intercarta, outil de divulgation de diverses réalisations qui surgissent dans la

ville, dont le numéro de septembre 1992 présente l'Université Mutuelle :

«Nous l'appelons Université parce qu'elle est ouverte à tout type de connaissance et à toutes les personnes intéressées, sans discrimination ni hiérarchisation.. Il s'agit d'une autre manière d'enseigner, d'apprendre, de vivre qui se différencie de l'enseignement formel, personne n'étant seulement élève ou seulement professeur, mais à tour de rôle l'un et l'autre.. Ces échanges sont gratuits et reposent sur le principe de la réciprocité. La relation entre offreurs et demandeurs est assumée par des animateurs de réseaux.. C'est ainsi que se forment des citoyens actifs et créatifs, agissant collectivement, conscients de leurs savoirs et à la recherche constante de nouveaux savoirs...» Tout cela nourrit un renouvellement de la pensée sur la citoyenneté, la formation, la pratique politique.

Aujourd'hui Claire, invitée par l'Université Mutuelle, est allée à São Paulo et d'autres villes du Brésil où des personnes souhaitent échanger leurs pratiques et leurs réflexions avec elle. Elle retrouvera d'autres Brésiliens d'équipes qui ont visité le MRERS à Evry (CEDAC, SAPE) avec la collaboration du CEDAL, pour partager et lui faire découvrir leurs activités et échanger préoccupations et réflexions. Cette nouvelle dimension internationale de la démarche des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs est en construction, elle s'inscrit dans les initiatives en cours, dont une dynamique européenne. Elle s'enrichit de nouvelles expériences, d'autres savoirs et cultures et d'une commune préoccupation d'élargir au quotidien la notion de citoyenneté active.

BRESIL ; FRANCE. / ANIMATION ; COMMUNICATION ; CONFRONTATION INTERCULTURELLE ; ECHANGE INTERNATIONAL ; UNIVERSITE POPULAIRE ; RESEAU D'ECHANGE DE SAVOIRS ; ECHANGE DE SAVOIRS.

Sources :

In : COMUNICANDO. ; «Des savoirs qui circulent : une éducation qui se repense» 1994/05/00.

FICHE DPH N°05799

Compassion, ou complicité ?  
Fleurs et épines des pratiques de coopération.  
Redessiner l'objet de la coopération : le  
partenariat

GRZYBOWSKI, Candido.  
CEDAL FRANCE/ICEAL. 1998.

Il faut souligner l'expérience de construction de réseaux de relation internationaux ; ils sont une configuration prometteuse de la coopération, à cause des relations qu'ils créent entre les acteurs des différents pays. L'objectif de ces réseaux n'est pas l'intervention directe dans un endroit déterminé, sur une réalité spécifique, mais plutôt le renforcement des acteurs engagés dans leur propre action surtout dans l'arène internationale. Il s'agit de devenir des partenaires dans le domaine de la réflexion stratégique et de la formulation de propositions. Dans ces réseaux, il existe un problème crucial de financement, mais le « cercle » des partenaires, même s'il s'agit d'agences apportant des financements, ne se détermine pas d'après leur capacité financière.

Sont représentatives de ce mouvement trois expériences dans lesquelles IBASE est engagé :

\* Le réseau DAWN (Development of Alternatives with Women for a New aera) articule d'une manière très large des groupes et des mouvements de femmes. Il a été conçu dans les années 1990 avec l'objectif de leur donner plus de visibilité et de capacité de proposition dans le champ des grandes conférences internationales des Nations unies.

\* L'initiative du « Social Watch » qui, aujourd'hui, rassemble des organisations non gouvernementales dans plus de quarante pays, est apparue après la Conférence pour le développement social, à Copenhague, en 1995. Elle cherche à activer les engagements sociaux pris par les gouvernements lors des conférences internationales, en produisant des indicateurs des engagements tenus dans chaque pays, en vue d'une action de pression politique. Ces deux réseaux ont fini par provoquer des dynamiques qui leur donnent une grande autonomie et leur permettent des initiatives diverses. Les apports de la coopération

d'origine européenne leur sont indispensables, mais ils sont plus politiques que financiers. Même sans engagement tangible d'une agence de coopération, ces réseaux ont la possibilité de subsister, si leurs participants sont décidés à les garder vivants.

\* Un troisième exemple est celui de la construction du RIAD (Réseau Inter-Américain Agriculture et Démocratie), fondé en 1992 par des organisations de douze pays dont les États-Unis. Il s'agit d'une articulation entre des chercheurs, des techniciens, des responsables d'organisations paysannes et indigènes, ainsi que des membres d'ONG de divers pays du continent américain. Le RIAD travaille en partenariat très étroit avec l'APM (Agriculture Paysanne et Mondialisation), à l'origine programme de la FPH, aujourd'hui devenu réseau d'une portée mondiale. La FPH a eu le mérite de favoriser la constitution du RIAD. Mais les relations entre le RIAD et la Fondation n'ont pas été paisibles, à cause de l'asymétrie de pouvoir entre les participants et l'agence de financement.

Finalement, un compromis s'est dessiné et aujourd'hui le réseau possède une capacité de dialogue et d'intervention connue de tous.

Finalement, la coopération est-elle possible ? Nécessaire ? Ce ne sont pas seulement les groupes et organisations des pays «développés» qui doutent de la coopération, de sa signification et de son efficacité.

En premier lieu, elle a pris corps dans les «plates-formes». Dans le cas du Brésil, l'expérience la plus longue est la plate-forme appelée Novib, entre les partenaires de cette agence hollandaise et ses associés. Au cours de la deuxième moitié des années 1980, alors que les ressources de la coopération n'étaient pas aussi réduites qu'actuellement, Novib décida, à la suite du dialogue avec ses partenaires, d'aller plus loin que les simples relations bilatérales. Novib a donc été à l'origine de la réalisation de conférences internationales de consultation avec ses partenaires dans différentes régions du monde. Une série de conférences à la Haye, avec plus de quarante participants, a permis de mieux connaître et de mieux apprécier les différences, étant donné que les accords sont toujours difficiles. La méfiance était grande, ainsi que l'incertitude quant aux développements ultérieurs de l'initiative. Année après année, les partenaires se sont rencontrés dans une sorte d'atelier d'échanges et de construction de complicités, pas toujours

avec succès. Des discussions à l'intérieur de la plate-forme Novib est née l'idée de création de l'Abong (Association Brésilienne d'ONG). Aujourd'hui, d'autres agences maintiennent des plates-formes de discussion avec leur partenaires.

Entre Latino-Américains, un effort est fait actuellement en vue d'un dialogue multilatéral, rassemblant différentes organisations de plusieurs pays et des agences de coopération européennes. C'est une tâche difficile. Les organisations européennes sont prêtes à coopérer avec leurs vis-à-vis latino-américains, mais pas entre elles. Dans l'ensemble, les rencontres ont lieu encore entre partenaires et une agence de coopération déterminée, comme ce fut le cas encore lors du récent dialogue avec Novib, en novembre 1997, à Bogota.

Le plus innovateur des modes de dialogue, jusqu'à présent, fut le PAD (Processus d'Articulation et de Dialogue) entre des agences œcuméniques européennes et des entités partenaires du Brésil. Pour la première fois, ce dialogue ne se rapporte pas, tout d'abord et de manière préférentielle, aux relations directes entre les agences et leurs partenaires, mais donne priorité au débat d'idées et aux propositions qui unissent les parties en présence et les poussent à établir une coopération. Dans un tel échange, les possibilités d'une reconstruction de la coopération en tant que relation de solidarité internationale sont finalement présentes. Au lieu de discuter sur les problèmes internes des relations, on donne la priorité aux discussions sur « ce que nous sommes et ce que nous voulons faire en tant qu'acteurs ».

A travers tous ces exemples, avec leurs difficultés, la coopération devient une question en elle-même. L'échange et le pacte entre partenaires n'ont plus lieu autour d'actions immédiates à développer ensemble, mais plutôt autour de la vision elle-même de la coopération internationale. Ainsi, la coopération n'est plus relation problématique et tendue, échange de maigres ressources, mais plutôt pure complicité autour d'objectifs communs en vue de la construction d'un monde solidaire et responsable.

EUROPE ; FRANCE ; BRESIL./ COOPERATION INTERNATIONALE ; POLITIQUE DE COOPERATION ; SOLIDARITE INTERNATIONALE ; RESEAU DE CITOYENS.

Sources : GRZYBOWSKI, Candido.

In : Economie et humanisme. ; «Compassion, ou complicité ? Fleurs et épines des pratiques de coopération» 1998/04/.

Lire également le dossier d'Économie et Humanisme, n° 346, septembre 1997, relatant les expériences de Développement Social Urbain conduites en coopération entre la communauté urbaine de Lyon et l'agglomération de Santiago.

FICHE DPH N° 07381

# A Passion for Radio.

## When there is no radio

BOIVIN, Louise.

AMARC, ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES.

1993/10/25.

PROJECT SUMMARY : The Cassette Education Trust (CASET) is a community service project based in the Salt River industrial area of Cape Town, South Africa. The project was established to develop the usefulness of audio-cassette as a medium of communication in the struggle for a sustainable democracy. Because broadcasting was state-controlled, CASET produced and distributed audio-cassette programmes, which in more open circumstances would be broadcast on radio. An emphasis was put on the creation of a training ground for future broadcasters.

DATE OF THE PROJECT : CASET was established in 1989. By February 1992, the political situation started changing in South Africa and CASET started to combine its facilities with Bush Radio, a broad based community radio initiative.

METHODS : The CASET project grew out of The Talking Newspaper Pilot project. This was a project to use audio-cassettes as a mass medium of communication in 1988. As this was in the middle of the state of emergency in South Africa, it was not easy to start new media projects. The project was articulated as «providing access to the print media for people with handicaps to independent reading (visual impairment and illiteracy)». It was also made to look like an academic exercise by couching the study in the context of the University of Cape Town's Community Adult Education Programme. By 1988, support had increased for this project, and demand had increased for more cassettes. Funding for the first year of the CASET project was secured from the Scottish Catholic International Aid Fund (SCIAF). Premises were chosen, equipment was purchased, offices established, and work began. The project was guided and supervised by a Board of Trustees who were respected members of the community, all with an interest in education or the media. CASET raised some of its funds from recording conferences. Most of these conference recordings

were archived as an accurate record of proceedings, transcribed for print publications, or copied in full for wider listenership. CASET also started to train people in GhettoBlaster Workshops. This involved taking some blank tapes and a double-cassette machine to wherever people were meeting anyway, and doing a three hour workshop. They would record whatever people wanted to do, such as songs, stories, interviews, etc. The people would edit the material on a double-deck and produce a programme. Then copies would be made. The technique was successful in giving people a feel for participatory community radio. Tapes were distributed in three different ways. Sometimes people just made lots of copies. Secondly, some tapes would be sold by CASET. Thirdly, CASET would produce a programme with a particular organization and they would handle their own distribution.

EVALUATION : The director of the CASET project said that audio-cassette is not really an appropriate-technology equivalent of radio. Publishing stuff on audio-cassette is more like publishing a book than it is like doing radio. Its greatest potential lies as an aid to formal education, distance learning together with visual packages, maps, comics, readings, etc. However, one of CASET's main activities was training and getting people prepared for eventual access to the airwaves.

SOUTH AFRICA. / RADIO ; COMMUNICATION ; TRAINING ; EDUCATION ; POPULAR PARTICIPATION.

À noter :

There exists a French and a Spanish version of this book. This card has been written from the chapter 22.

Sources : GORFINKEL, Eric.

AMARC = ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES. BLACK ROSE BOOKS. 1992.

FICHE DPH N° 03882



## La charte pour l'urbanisme des villes du XXI<sup>e</sup> siècle

HOLEC, Nathalie.

4D, DOSSIERS ET DEBATS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE. 1999/02/15.

La charte pour l'urbanisme des villes du XXI<sup>e</sup> siècle est un document qui a été conçu collectivement entre mai 1995 et début 1998 par les organisations nationales d'urbanistes de 11 pays de la Communauté européenne regroupées au sein du Conseil européen des urbanistes (CEU). Conscient des lacunes importantes des schémas d'urbanisme qui se sont référés, parfois abusivement, à la Charte d'Athènes de 1933, réécrite par le Corbusier en 1942, le CEU a jugé qu'il convenait de mettre à profit l'immense expérience acquise par les urbanistes professionnels au cours des 60 dernières années pour jeter les bases d'une nouvelle charte plus appropriée. Le Conseil européen des urbanistes a intitulé ce document «Nouvelle Charte d'Athènes 1998» mais la Société française des urbanistes (SFU), qui a rédigé le document pour la France, lui a préféré le titre de «Charte pour l'urbanisme des villes du XXI<sup>e</sup> siècle» afin d'éviter toute confusion.

Un outil d'information et de concertation pour tout ceux qui s'intéressent à la ville

Cette nouvelle charte est à la fois universelle, car elle s'appuie sur la comparaison de phénomènes communs constatés dans la plupart des villes de différents pays et spécifique car elle exprime les perceptions, les recommandations et les engagements de la SFU, à l'usage des français mais aussi de tous ceux qui, en Europe et dans le monde, veulent comprendre les spécificités françaises ou y faire référence. Elle n'a pas pour objet de proposer des recettes et des villes modèles mais la mise en pratique de concepts qui font une large place aux aspirations des citoyens, une trop grande importance ayant été accordée aux flux et aux besoins d'équipement au cours des décennies précédentes.

La Charte d'Athènes est messianique ; elle ne repose sur aucune analyse sociologique et n'a jamais été un document

prenant en compte les besoins et les avis de la population. La Charte pour l'urbanisme des villes du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle a été établie du point de vue des habitants et est à destination du grand public, des associations d'habitants, des associations professionnelles et des collectivités territoriales. Elle constitue en fait une liste brève et synthétique des thèmes de travail à recommander à toute association d'habitants ou de professionnels qui s'intéressent à la ville, à l'environnement de l'homme et au territoire. La Charte a donc été conçue comme un instrument permettant d'engager un dialogue avec les citoyens, les associations, les professionnels, comme un document permettant de faciliter les échanges et les relations entre élus et habitants. Il s'agit d'un outil d'information et de concertation. Il y a en effet urgence à reconstruire la ville sur elle-même car on assiste à un éclatement des sociétés urbaines. La reconquête de l'urbanité, qui est au cœur du chantier de la recomposition urbaine, ne peut se concevoir sans la participation des habitants. La participation à l'aménagement et au fonctionnement urbains est en effet un des droits importants des citoyens.

Lancée en mai 1998, elle fait actuellement l'objet d'un processus de consultation qui doit durer trois ans, jusqu'en 2001. A l'issue de ce processus, elle sera révisée et éditée de façon définitive en 2002. Il s'agit donc d'un chantier ouvert auquel chacun est invité à participer. La Charte a d'ores et déjà été présentée en France à Lille (Maison de la Nature et de l'environnement), à Grenoble, à Paris, à Arras, au Havre, à Aix-Marseille, à Reims, à Antibes, à Rouen, à Lyon, à Montpellier et à Dijon. Chacune de ces présentations donne lieu à un débat qui vient alimenter le processus de révision.

Des principes à respecter pour mettre en œuvre le développement durable.

La Charte pour l'urbanisme des villes du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle est rédigée en trois parties. La première partie présente le nouveau contexte de l'urbanisme compte tenu des évolutions qu'ont connues les villes au cours du demi-siècle passé et offre de nouvelles pistes dans la manière d'appréhender et de concevoir les villes en fonction notamment des leçons qui peuvent être tirées du passé. Selon la Charte, les villes doivent dorénavant orienter leur programme de développement ou de reconversion vers la prise en compte du développement durable.

La deuxième partie développe huit principes méthodologiques à respecter par les urbanistes pour « satisfaire les besoins de la ville de demain et les aspirations des citoyens » et dix recommandations qui s'adressent à ceux qui concourent par leur action au développement futur des villes qu'ils soient habitants, hommes politiques ou urbanistes. Les principes définis foment une démarche qui vise à prendre en compte tous les domaines qui relèvent du développement des villes : économie, social, foncier, environnement naturel et culturel. Il s'agit notamment de prendre en compte le temps long, l'ensemble des ressources locales, de développer la polycentralité et la mixité des fonctions urbaines, de ménager beaucoup d'espaces ouverts dans la ville, d'établir systématiquement un audit de l'environnement, etc. Les 10 recommandations, quant à elles, mettent l'accent par exemple sur l'organisation d'une véritable participation des acteurs locaux, la poursuite des efforts de cohésion sociale engagés, sur la nécessité de garantir la sécurité et de préserver la santé, sur la promotion de la diversité et de la variété dans les moyens de transport, les logements etc.

La troisième partie annonce « les cinq engagements des urbanistes pour faire progresser la vie de l'homme en société dans des villes plus participatives, plus justes, plus efficaces, plus agréables et plus sûres ». Face à la complexité de l'évolution des villes et des problèmes qu'elles rencontrent, les urbanistes ne peuvent se contenter d'en appeler à la vigilance et au bon sens dans leurs actions. « Il faut des méthodes rigoureuses, du temps, de la participation réelle des citoyens, et une évaluation permanente ouverte de l'action au fur et à mesure ». En adoptant ces cinq engagements, les urbanistes affirment leur position d'acteurs responsables parmi d'autres.

L'ensemble de la démarche menée par le CEU et plus particulièrement par la SFU s'inscrit sans conteste dans une approche de développement durable. Les urbanistes annoncent d'ailleurs clairement s'être inspirés du rapport Brundtland et de l'Agenda 21.

FRANCE. / PARTICIPATION DES HABITANTS ; DEVELOPPEMENT DURABLE ;  
URBANISME .

Sources :

Société française des urbanistes. ; « Charte pour l'urbanisme des villes du

x<sup>e</sup> siècle » 1998/04/.

FICHE DPH N° 07425

# Les universités populaires Quart-Monde. Les habitants experts de leur propre réalité

AULAGNER, Christine.

CR-DSU, CENTRE DE RESSOURCES SUR

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN. 1995/02/01.

CONNAÎTRE, CHANGER POUR APPRENDRE.

«Les Universités Populaires Quart Monde ont été créées en 1972 pour lutter contre la pauvreté et pour promouvoir le partenariat avec les plus pauvres. Elles partaient du constat que les personnes et les familles les plus pauvres ne participent pas à la vie en société du fait de leurs difficultés d'expression, de l'écrasement des urgences quotidiennes, de leur non reconnaissance par la culture environnante.. y compris dans les grandes organisations caritatives ou syndicales reconnues comme lieux de représentation.

Elles veulent rendre les gens capables de prendre la parole et de défendre leurs droits, de rétablir une communication, de faire changer quelque chose dans leur vie..

Pour cela, les Universités Populaires Quart Monde participent à une dynamique plus large d'intégration quotidienne dans les milieux les plus en difficulté. Des « alliés », des volontaires permanents et des militants Quart Monde rencontrent individuellement des personnes, des familles très pauvres. Le contact s'établit à partir des relations existant déjà avec des gens dans cette situation et se transforme dans une relation de confiance. La priorité est donnée à des gens en situation de très grande pauvreté, c'est-à-dire marqués par leur histoire de pauvreté, de précarité, usées par la misère.. Pour nous, leur situation d'exclusion est significative pour l'ensemble de la population : des solutions de développement trouvées à travers eux et leurs expériences de vie sont susceptibles de servir à d'autres populations moins en difficulté.

Au-delà des rencontres individuelles, des rencontres de groupes se mettent en place à partir de questionnaires préparés par ATD Quart Monde sur le thème annuel de réflexion lié aux préoccupations quotidiennes : « la famille » ces deux dernières années. Elles renforcent des liens et des dynamiques de connaissance et reconnaissance mutuelles dans des quartiers ou des villes. Dix groupes dans la région Rhône-Alpes préparent

ainsi les réunions d'Universités Populaires Quart Monde, touchant aussi bien des personnes assistant aux réunions que d'autres dans l'impossibilité de venir mais ayant des choses à dire. Elles pourront ainsi être retransmises. Les réunions de l'Université Populaire Quart Monde régionale se déroulent un jour fixe par mois à raison de deux heures en soirée. L'accueil des nouveaux venus est important, puis un livre est présenté afin de donner envie et de rendre accessible l'accès au savoir. Des informations sur le mouvement international (mise en réseau informatique) viennent compléter la présentation des expériences vécues dans la région afin de favoriser une communauté de référence. Enfin, l'accent est mis sur les comptes rendus des réunions préparatoires et sur la rencontre avec un invité extérieur.

Les retours aux groupes redonnent la place et la parole à ceux qui n'ont pu être présents parce que leurs conditions de vie sont trop difficiles. Ils s'appuient sur le décryptage de l'enregistrement des échanges pour rester fidèle à ce qu'ont dit les personnes.

#### ACTEURS PARCE QU'EXPERTS DE LEUR PROPRE RÉALITÉ.

Les rencontres des Universités Populaires Quart Monde privilégient le développement de nouvelles solidarités, de partage de savoir, d'enseignement mutuel : les familles du quart monde partagent ce qu'elles ont appris de leur propre vie et ceux qui s'engagent avec elles apprennent à partager ce qu'ils ont eux-mêmes appris dans leur milieu social, professionnel et culturel. Les personnes sont acteurs de développement dans la mesure où ce qu'on propose renforce leur prise de responsabilités par rapport à leur propre vie, par rapport à d'autres. L'engagement qu'elles prennent est un processus de changement qui est refus de la misère pour elles-mêmes et pour d'autres, refus que leurs enfants vivent la même chose qu'eux.. Cet engagement se situe au niveau de leur quartier ; il ne s'agit pas de couper les gens de leur milieu d'origine mais de les aider à maîtriser leur vie. On s'aperçoit que cela a un effet d'entraînement sur leurs proches, sur d'autres plus en difficultés qu'eux.. mais qui appartiennent à une communauté de référence et sont en proximité de vie. L'un des principaux axes de développement des Universités Populaires Quart Monde est de rendre publique la connaissance bâtie pour que d'autres se foment à l'école du

quart monde et de montrer que les très pauvres peuvent être des partenaires à part entière, qu'ils sont à consulter comme représentants du quart monde au sein de la société. ».

FRANCE./ QUART MONDE ; VALORISATION DE L'EXPERIENCE ; FORMATION POPULAIRE ; SOCIETE URBAINE ; LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ; EDUCATION POPULAIRE.

Sources : Entretien avec REBOUL SALZE, Benoît.

FICHE DPH N° 04623

## Une expérience d'éducation à la paix dans les camps de réfugiés en Croatie

MOUCHARAFIEH, Claire. 1994/10/22.

La paix se pense et se construit avant que les ames ne se soient tues : telle devrait être la démarche de toutes les ONG et des agents sociaux, témoins directs de la guerre et de la violence. C'est en tous cas la conviction d'« Enfants Réfugiés du Monde » qui intervient dans ce sens dans les camps de réfugiés de la région de Zagreb : la création de centres d'animation, d'activités de rattrapage et de réinsertion scolaire par le jeu, ou encore l'accompagnement des parents dans la vie quotidienne, n'ont de sens que parce que ces actions s'inscrivent dans une démarche éducative globale en faveur de la paix. Le choix de la Croatie, dont le tiers du territoire est occupé, se justifiait par la présence de quelque 900 000 réfugiés et déplacés croates et bosniaques.

La première difficulté de l'équipe ERM a été de convaincre la population, mais aussi les éducateurs locaux, réticents et sceptiques, de la validité d'une démarche d'éducation à la paix, dans un contexte de violence et d'incertitude extrêmes. Pour contourner la difficulté, les termes de sociabilisation et d'intégration ont souvent été mis en avant. Tout au long de l'année, mais surtout pendant le terrible hiver 93/94, les équipes ERM ont été confrontées à l'agressivité des habitants des camps, parfois même du quartier. Les familles les prenaient à partie, ou déversaient sur elles leur rancœur. Il a donc fallu consolider d'abord l'équipe en tant que telle, y compris en redéfinissant la fonction d'éducateur, sorte d'agent social, avant de commencer à construire un climat de confiance dans les camps. La première tâche fut d'établir progressivement une « communication positive » avec les familles, pour la plupart victimes ou témoins d'horreurs. En pratique, cela consistait à écouter, comprendre et valoriser les gens.

Pour engager un travail éducatif dans de telles conditions, il était important de maintenir une attitude neutre et accueillante

à l'égard de tous. Dans certains cas, les enfants étaient interdits de centre pour ne pas côtoyer « l'ethnie » ennemie. L'équipe d'ERM n'a jamais tenu compte de ces antagonismes, continuant à proposer des activités à tous, jour après jour. Dans un des camps, la peur et l'incompréhension ont freiné ce processus de rapprochement intercommunautaire, provoquant un sentiment accru d'isolement et de rejet.

Pour briser ce cercle vicieux, les mères ont été davantage sollicitées pour prendre en charge certaines activités d'animation. Le but recherché était à la fois social, par l'intégration, et psychologique, par la revalorisation individuelle. Cette implication plus grande des mères a facilité le développement du programme éducatif (activités de socialisation, apprentissages de base et développement de l'enfant). Les activités de rattrapage scolaire, en favorisant l'insertion scolaire et l'estime de soi, se sont traduites par une meilleure collaboration entre l'équipe et les parents.

Dans une situation où les parents font difficilement la démarche de rencontrer des pédagogues saturés de problèmes et réticents à l'intégration de Musulmans dans les écoles croates, le centre d'ERM a joué un rôle de lien entre les établissements scolaires et les familles, en parvenant à intégrer les pédagogues dans le projet. Mais encore beaucoup d'enfants refusent l'école (refus de la culture croate, échec scolaire..) ou abandonnent les études. L'action d'ERM en faveur de l'intégration a donc été en partie réorientée vers l'insertion professionnelle et la prévention à la délinquance. Malgré des progrès incontestables, les difficultés persistent (finances, choix et lieu de la formation) et la confiance acquise reste fragile.

Quelle approche pour les enfants traumatisés par la guerre ?

À l'arrivée de l'équipe ERM au printemps 1993, les enfants présentaient différents symptômes traumatiques : absence de repères, manque de concentration, échec scolaire, méfiance, repli, structure familiale déséquilibrée, et, pour certains, régression du développement. La première tâche, assez longue, a été de « s'approprier » mutuellement, d'apprendre à se connaître et à s'écouter. L'écoute a été facilitée par des activités d'expres-

sion (conte, récit, dessin, expression théâtrale, expression spontanée) qui ont permis à la confiance et à la parole de se réinstaurer petit à petit.

Dans ce cadre, les activités ludiques occupent une place importante : il faut d'abord laisser jouer l'enfant pour qu'il puisse reprendre pied dans son propre développement, fortement perturbé, et redevienne un enfant. Cela implique de poser des règles de vie collective mais aussi un changement d'attitude chez l'éducateur : ne pas imposer un jouet ni un jeu, apprendre à l'enfant à jouer sans l'adulte, rester disponible à toute errance, à toute sollicitude.. Ces comportements bousculaient les modèles d'apprentissage et la conception que se faisait l'équipe locale des éducateurs. Progressivement, les enfants ont pu ainsi exprimer ce qu'était leur vie et ce qu'ils en faisaient, leur vision des adultes..

Le recours aux activités plastiques est aussi importante car il permet la connaissance des enfants moins expansifs ou aux problèmes moins apparents. Les résultats ont permis aux équipes d'orienter leur démarche pédagogique. Les adolescents exprimaient à travers leurs dessins leur opinions et leur amertume de la vie. Toutes ces activités, libres ou spontanées, ont favorisé la communication entre les jeunes eux-mêmes.

Les activités communes entre les enfants des divers camps n'ont été possibles que dans certaines circonstances : lors de visites de délégations étrangères, de « sorties » hors camps ou de fêtes. Ces rencontres permettaient, sinon de vraies relations, au moins une cohabitation et une première mise en contact/connaissance de l'autre. De vraies relations individuelles ont commencé à se tisser, consolidant la vie de groupe : dans ce contexte, les aînés ont repris progressivement leur place (autorité, soutien, conseil, affection fraternelle sur les plus jeunes). En se structurant, le groupe retrouvait des repères et s'appropriait son histoire que les éducateurs apprenaient à gérer. Le groupe se transformait en une « communauté de lieu et d'émotions, et non plus en une identification à une composition ethnique ».

En définitive, ce sont les transformations des enfants (compor-

tements, scolarité) qui ont amené les parents à manifester plus d'intérêt pour leurs enfants et pour le centre ERM. La volonté des enfants d'être écoutés, compris, valorisés et de prouver leur valeur à leurs familles s'est répercutée au sein des foyers. De leur côté, les équipes d'éducateurs ont pris conscience de l'importance de l'expression libre ou spontanée, et du potentiel des enfants ensemble.

Un tel projet n'a aucune chance de voir le jour ni d'évoluer sans un partenariat avec des structures et des groupes locaux fortement impliqués par les actions menées. L'éducateur local ne suffit pas ; quant à l'ONG, elle est appelée, à terme, à quitter le pays.

CROATIE./ EDUCATION A LA PAIX ; SOCIALISATION ; COMMUNICATION ET INTEGRATION COMMUNAUTAIRE ; VICTIME DE GUERRE ; REFUGIE ; ENFANT ; CAMP DE REFUGIES ; TRAUMATISME PSYCHIQUE ; ACTEUR SOCIAL ; MEDIATION PEDAGOGIQUE ; ONG.

Sources : MARDIN, Brigitte.

ERM.

FICHE DPH N° 04103

## La petite voix qui dit non. Les radios clandestines en Haïti

BOIVIN, Louise.

AMARC, ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES.

1994/11/25.

Le lambi résonne. » Asosye li jou ! » (Compagnon, le jour se lève !) » Leve kanpe ! » (Debout !) » Soley la leve ! » (Le soleil se lève !) : il est 6 heures du matin. L'émission de la radio clandestine Soley Leve commence. Elle s'arrêtera vers 8 heures du matin pour un nouveau rendez-vous à 8 heures du soir, sur 94.9 Mhz FM.

Cette station créée en 1993 s'est fait un nom dans le milieu port-au-princien. C'est avec enthousiasme que les habitants des bidonvilles ceinturant la capitale ont accueilli la reprise, fin 1993, des programmes de Soley Leve, suspendus en octobre de la même année pour des raisons non précisées.

Quotidiennement, cette station de très faible puissance (50 W) intrigue pourtant les putshistes. Les hommes de Michel François (actuel chef de la police) recherchent activement son lieu d'émission, apprenons-nous de source digne de foi. Fervent partisan des militaires, Serge Beaulieu, propriétaire de Radio Liberté, voisine de Soley Leve sur le cadran, se plaint des ennuis causés aux émissions de sa station par la « radio pirate ». Il a même été question pour les auteurs et complices du coup d'État, à l'époque de la signature de l'Accord de Grovenors Island et du pacte de New York, d'obtenir la cessation des émissions de cette station clandestine.

C'est qu'en effet les antennes dissimulées à travers le pays rompent le silence. Elles brisent le cercle de la désinformation, dénoncent, analysent et invitent encore les secteurs populaires à maintenir la résistance, 29 mois après le coup d'État.

« Komite rezistans pou jodi » (comité de résistance pour aujourd'hui), « komite rezistans pou demen » (comité de résistance pour demain), clame sans cesse Radio Pep Ayisyen (Peuple haïtien), la consœur de Soley Leve, qui a inauguré ses émissions en avril 1992. Ayant éteint ses émetteurs pendant plus de 6 mois, Radio Pep Ayisyen a repris ses programmes réguliers en février 1994.

Le son du tambour annonce l'entrée en ondes de cette station plus couramment appelée «Radio pèp la» (la radio du peuple). À Port-au-Prince, département du nord, sa présence est notée sur 1600 Khz AM. Environ 6 fois par jour, elle allume ses antennes : des horaires différents suivant les régions. La formule est ainsi conçue pour, semble-t-il, contourner la faible puissance des émetteurs, observe-t-on dans certains milieux.

A côté de ses éditoriaux, ses bulletins d'informations nationales, Radio Pep Asyen laisse également une place à l'actualité internationale. Les souffrances, la lutte, la victoire d'un peuple, c'est l'affaire de tous les peuples, explique-t-elle dans un spot. Par ailleurs, dans son espace intitulé «kozman pèp la» (causeries du peuple), les habitants des quartiers populaires et des sections rurales interviennent autour des problèmes du pays, faisant part de leurs revendications.

Cette formule a également été appliquée par Radio Lave Je (littéralement : se laver les yeux) qui fonctionnait clandestinement à Thomonde, une localité du département du Centre. Installé depuis 1992, l'émetteur a été incendié le 31 décembre 1993 par des partisans du putsh, soutenus par les militaires. Certains de ses responsables se sont mis à couvert à Port-au-Prince. Ils sont cependant décidés à organiser la reprise des émissions de Radio Lave Je.

Rappelons que depuis le renversement du président Jean-Bertrand Aristide le 30 septembre 1991, plusieurs expériences de radio clandestine ont vu le jour en Haïti. Toute de suite après le coup d'État, naissait Radio Résistance Lavalas. Elle a constitué une bouffée d'air frais pour la population de Port-au-Prince durant les jours sombres de la fin de l'année 1991. De même, Radio 29 Novembre, à cette époque, a également fait parler d'elle. Ces initiatives n'ont pas fait long feu. Mais elles ont ouvert la voie à une pratique de la parole malgré l'interdiction imposée après les armes. Cela marquera à jamais l'évolution de la radio en Haïti.

HAÏTI./ CENSURE ; DESINFORMATION ; RADIO COMMUNAUTAIRE ; RESISTANCE CULTURELLE ; REPRESSION ; INFLUENCE DES MEDIA.

Sources : GOTSON, Pierre.

CRAD = CENTRE DE RECHERCHE ET D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT. In :

INTERADIO. AMARC. 1994/01.

FICHE DPH N° 03867

## A Taïwan, la difficile démocratisation des ondes

BOIVIN, Louise.

AMARC, ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES.

1995/03/01.

Le 30 juillet dernier, les forces policières de Taïwan effectuaient une descente dans les locaux de 14 radios pirates établies à Taïpei et confisquaient par la même occasion leur équipement, afin d'empêcher la diffusion d'émissions considérées favorables à l'opposition.

Le lendemain, une manifestation regroupant plus de 500 personnes à l'extérieur du Bureau gouvernemental de l'information virait rapidement à la confrontation avec la police anti-émeute. Les manifestants avaient répondu à l'appel lancé par La Voix du Peuple, une radio pirate qui avait pu réinitier ses émissions grâce à de l'équipement de rechange. Selon Chang Chin-Che, opérateur de la radio, la liberté d'expression est au cœur de ce mouvement de protestation.

En effet, les autorités taïwanaises maintiennent toujours une main de fer sur les communications et ce depuis 1947, alors que le parti au pouvoir, le KMT, imposait la loi martiale sur l'île. Depuis, la presse écrite, la radio et la télévision sont demeurées sous le contrôle étroit des autorités.

Depuis 1986, toutefois, des tentatives de démocratisation des communications ont commencé à se manifester. En 1994, on comptait 14 radios clandestines. Inspirées par le besoin de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur les questions sociales et politiques cruciales, ces radios ont rapidement instauré des lignes ouvertes. Selon Winter Chiang, reporter pour le Taiwan Report, «les dialogues rendus possibles par les lignes ouvertes ont suscité la participation populaire et permis l'expression d'opinions qui avait été systématiquement réduites au silence par les stations de radio tolérées par l'État. Qui plus est, la radio clandestine est devenue un moyen de mobilisation et un point de conflit qui a eu pour effet d'accroître la conscience des gens sur les liens étroits entre la démocratie et la liberté d'expression».

Pour le gouvernement toutefois, les lignes ouvertes permettent aux auditeurs d'accuser les autorités de corruption sans

preuve et de façon anonyme.

En 1993, le gouvernement taiwanais acceptait finalement d'assouplir la réglementation en matière de radiodiffusion, en émettant des permis à quelques radios commerciales. Les exigences en matière d'équipement et de capitaux étaient toutefois beaucoup trop élevées pour que les radios populaires puissent obtenir un permis, une mesure calculée, selon les observateurs.

Le 13 septembre dernier, soit quelques semaines seulement après les actions répressives de la police à l'égard des radios pirates, le directeur de la radio « La Voix de Taiwan » était arrêté. Hsu Jung-chi s'apprêtait alors à prononcer une conférence de presse pour dénoncer une décision de la Cour l'empêchant de quitter le pays en raison d'accusations déposées contre lui pour avoir « incité ses auditeurs à la protestation et à l'utilisation de la violence. » Il est actuellement détenu au Centre de détention de Taipei et pourrait se voir forcé de purger une peine d'emprisonnement de deux ans.

TAIWAN. / RADIO COMMUNAUTAIRE ; DIFFUSION ; MEDIA ; LEGALISATION ; CENSURE ; LIBERTE D'EXPRESSION.

Sources :

AMARC = ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES. In : INTERADIO. AMARC. 1994/12.

FICHE DPH N° 03886

## Une radio civile à Budapest

BOIVIN, Louise.

AMARC, ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES.

1995/02/27.

Depuis le printemps 1992, moment où l'Association du développement communautaire de Budapest annonçait son intention de mettre sur pied la Radio Civile, 120 organisations, associations et individus ont manifesté le désir de participer à ce projet.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que, en septembre 1993, lorsque le ministère de la Culture et de l'Éducation publique a lancé un appel d'offres pour les projets de radio locale en vue de distribuer des fréquences, Radio Civile a posé sa candidature.

Au cours des longs mois d'attente précédant l'annonce de la décision du ministère, Radio Civile a progressé à pas de géant. Dans un premier temps, l'Institut hongrois de la culture manifestait son intention de céder deux pièces à la future radio, pour qu'elle puisse y aménager un studio. Puis, la station a obtenu une autorisation temporaire d'émettre. C'est donc à l'aide d'équipements loués que la radio a pu diffuser ses premières émissions les 18, 19 et 20 février 1994. Stimulés par ce premier succès, les artisans de la radio ont demandé et obtenu de nouvelles autorisations temporaires en avril et juin, toujours pour des périodes de trois jours. Ces premières diffusions ont permis de recruter un grand nombre de bénévoles, dont des étudiants, des travailleurs sociaux, des professionnels, des musiciens et des chômeurs, qui ont presque tous trouvé leur place au sein de la radio.

Au mois de mai dernier, le choix du ministère de la Culture était fait, mais aucune radio communautaire n'a reçu d'autorisation permanente sur les trois fréquences de Budapest. Les artisans de Radio Civile refusent toutefois d'abandonner leur projet et continuent à déposer des dossiers pour obtenir une fréquence. Entre-temps, l'équipe produit des émissions sur cassette pour les radios locales intéressées, de façon à ce que la Radio Civile soit présente dans tous les coins du pays et puisse représenter les associations et les valeurs civiles.

Radio Civile est indépendante de tout parti politique, de tout pouvoir politique local et de tout organisme d'État. Sa programmation sera destinée au public le plus large, tout en visant particulièrement les groupes sociaux les plus sensibles aux informations « civiques ». La radio projette également de lancer un service de conseils juridiques et une émission sur la consommation, en plus de traiter des conflits sociaux et des exemples de coopération entre les organisations de citoyens et les conseils municipaux.

Au moment où la Hongrie cherche à mener à bien sa politique de transition douce vers une économie de marché, tout en sauvegardant les acquis sociaux et en apaisant les relations avec les pays voisins (qui comptent d'importantes minorités hongroises), le nouveau gouvernement aura besoin d'un fort soutien populaire. Il devrait donc être dans son intérêt de favoriser les structures d'une société civile non nationaliste. C'est dans ce sens que s'inscrit l'initiative de Radio Civile.

HONGRIE. / RADIO COMMUNAUTAIRE ; DIFFUSION ; PARTICIPATION POPULAIRE ; SOCIÉTÉ CIVILE.

Sources :

AMARC = ASSOCIATION MONDIALE DES RADIODIFFUSEURS COMMUNAUTAIRES. In : INTERADIO. AMARC. 1994/12.

FICHE DPH N° 03884

## De l'Acropole d'Athènes au port du Pirée Projets de réhabilitations urbaines

ARCI, ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE COOPERATIVE INTERNATIONALE.

1991/12/13.

Deux groupes d'étudiants et d'enseignants des facultés d'architecture d'Athènes et de Milan respectivement, ont procédé à des enquêtes visant à des projets de réhabilitation d'aires urbaines, choisies en commun, situées le long de l'axe Athènes-Le Pirée et dans la zone industrielle du port.

Une problématique commune concernant le processus des interventions urbanistiques a été élaborée et a donné lieu à des confrontations fructueuses pendant deux ans ; une série de dix projets (cinq pour chaque faculté au niveau du diplôme) a été le fruit de cette collaboration et a suscité d'intéressantes discussions sur la méthodologie utilisée et sur les principes du parti urbanistique, ainsi que sur les différences d'approches.

La publication comprend un recueil de tous les ouvrages élaborés et des discussions et communications pendant les séminaires, parmi lesquelles celle de Maria Mantouvalou sur la «Planification d'Athènes.1830-1940».Illustration abondante.

GRECE./ REHABILITATION ; PLANIFICATION URBAINE ; METHODOLOGIE.

Sources :

UNIVERSITE TECHNIQUE NATIONALE D'ATHENES. 1989.

FICHE DPH N°00071

Une micro-radio pour promouvoir  
le respect des droits de l'homme.  
La Black Liberation Radio  
à Springfield, Illinois, États-Unis

ALBERT, Odile.

CDTM, CENTRE DE DOCUMENTATION TIERS MONDE. 1994/11/25.

Au milieu des années 1980, un groupe d'habitants d'un quartier défavorisé à l'est de Springfield (États-Unis) crée une association de défense des droits des locataires. Cette association, la TRA, veut apporter des solutions aux problèmes spécifiques du quartier : transport scolaire, sécurité des enfants, représentation du quartier au sein du gouvernement local. La TRA s'oppose également à certaines initiatives d'un conseiller du quartier. Devant la déformation des motifs de cette opposition par les médias, l'association décide de fonder sa propre station de radio pour pouvoir s'expliquer avec la population du quartier, essentiellement afro-américaine, souvent analphabète et dont la tradition est avant tout orale.

Cette radio, la WIRA, a pour seul but de diffuser dans la communauté du quartier. Elle s'équipe d'un matériel de faible puissance (portée de 2 à 4 km). N'étant pas agréée, son activité est illégale, mais elle n'est pas clandestine. Elle émet au cœur de la cité, à partir du logement de son principal animateur, M'Bamra Kantako. Cet appartement devient vite un lieu d'animation communautaire où les doléances et les aspirations des membres de la communauté sont discutées, formulées et diffusées.

Au bout de trois ans, les autorités locales, inquiètes de cette agitation politique, interdisent les activités de la station sous peine d'amende et de condamnation. La WIRA, qui ne possède toujours pas de licence, doit donc cesser de diffuser. Après une courte interruption, elle décide de passer outre l'interdiction et reprend ses émissions. Elle dénonce avec véhémence l'exclusion des ondes des citoyens à faibles revenus, particulièrement des Afro-Américains. De plus, elle témoigne et fait témoigner

ses auditeurs sur la violence de la police locale (M'Bamra Kantako lui-même devient aveugle à la suite de coups assésés par la police).

Pour échapper aux poursuites de la FCC (Commission fédérale des communications), la WIRA va dorénavant émettre avec un matériel de très faible puissance (1 watt). C'est ainsi que naît le principe de la micro-radio.

Malgré de nombreuses tracasseries, la WIRA va poursuivre son activité grâce au soutien qu'elle reçoit au niveau national et international. Elle fait l'objet de nombreux articles favorables dans la presse de toute tendance et la National Lawyers Guild (Association nationale des avocats) s'empare du dossier pour étudier sa défense devant les tribunaux. Elle reçoit également une aide précieuse de la communauté dont elle est issue, ce qui lui permet de résister et d'éviter l'expulsion.

En 1991, WIRA change de nom et devient la Black Liberation Radio. Elle diffuse des informations, des commentaires sur la politique du gouvernement, de la musique (hip hop, reggae et musiques africaines), des livres parlants provenant du service audio pour les aveugles, des émissions sur l'histoire de la communauté noire, de sa culture et de ses luttes de libération.

Fort de son expérience, M'Bamra Kantako souhaite le développement des micro-radios. Dans ce but, il produit une vidéo pour expliquer le montage et le fonctionnement d'une station de micro-radio. Mais il ne souhaite pas la constitution de réseaux. Son désir est de diffuser l'information, non d'être au sommet d'une hiérarchie.

Il est intéressant de souligner cette réalisation, car les radios communautaires « engagées » sont extrêmement rares aux États-Unis. Depuis 1980, la FCC a rendu obligatoire la radiodiffusion avec une puissance supérieure à 100 watts. Un tel matériel coûte entre 50 000 et 100 000 \$ ce qui rend les ondes difficilement accessibles lorsqu'on n'a pas de moyens financiers importants.

La plupart des radios communautaires ont dû alors chercher

des ressources financières auprès des grandes corporations. Il en est résulté une perte de contrôle des communautés sur leurs radios. M'Bamra Kantako souligne bien la difficulté en déclarant : « Comment se fait-il qu'aux États-Unis on puisse acheter un fusil AK-47 entièrement assemblé plus facilement qu'un émetteur radio ? » Et il ajoute : « La liberté d'expression n'a pas à dépendre du gouvernement. Les ondes n'appartiennent à aucun gouvernement ».

ETATS UNIS. / RADIO COMMUNAUTAIRE ; COMMUNICATION ; RADIO ; RELATION ETAT SOCIETE ; PRESSION SOCIALE ; ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ; MILIEU URBAIN ; INFORMATION.

FICHE DPH N° 04578

# Déclaration du colloque de New Delhi sur les nouvelles technologies et la démocratisation de la communication audiovisuelle

Videazimut. 1994/02/00.

Le 12 février 1994, New Delhi.

Attendu que :

- la communication et l'information sont des secteurs cruciaux qui influencent le sens des changements sociaux et politiques à un niveau global ;
- ces deux secteurs sont dominés par des intérêts militaires et par l'entreprise privée ;
- le contrôle de l'information est une véritable menace pour la démocratie, la diversité culturelle et l'évolution de la société civile ;
- de plus en plus de monde refuse, d'une part, de voir les secteurs de l'information et des communications contrôlés par l'État ou par des sociétés privées et, d'autre part, se rend compte à quel point les nouvelles technologies peuvent être avantageuses socialement et politiquement parlant ; nous, producteurs, usagers et représentants de nombreuses organisations œuvrant dans le domaine des médias, venus d'Australie, du Bangladesh, du Brésil, du Burkina Faso, du Canada, du Danemark, de France, de Hong Kong, de l'Inde, d'Italie, du Japon, du Kenya, de Corée, de Malaisie, de l'île Maurice, du Mozambique, de Palestine, des Philippines, du Pérou, de Russie, de Singapour, de Taïwan, de Grande-Bretagne et des États-Unis, avons participé au Colloque international convoqué par Vidéazimut et Cendit sur les nouvelles technologies et la démocratisation de la communication audiovisuelle qui se tenait à New Delhi le 12 février 1994 ;
- reconnaissons, entre autres, la Déclaration des Nations unies sur le droit au développement, l'Engagement des Nations unies sur les droits civils et politiques, la Déclaration des Nations unies sur les droits humains, les Déclarations de la table-ronde MacBride, la Déclaration de Quito et nous leur offrons notre appui ;
- remarquons qu'il est clair que le développement économique en Asie et dans le monde entier entraîne une répartition inéqui-

table des ressources et des richesses et qu'il continue de faire avancer à grand pas la dévastation écologique de notre planète ;

- sommes témoins du fait que l'information est de plus en plus monopolisée et commercialisée et que l'expansion de l'économie mondiale se fait au détriment du processus démocratique et de la participation populaire. Constatons que l'incapacité d'une grande partie de l'humanité (dont particulièrement les femmes et les Autochtones) à exercer un certain contrôle amène à la subordination aux intérêts privés « mondialisés ».

Dans ce contexte il est d'autant plus flagrant que l'introduction de nouvelles technologies va de pair avec l'appauvrissement de la dignité humaine.

Nous sommes convaincus que c'est d'une démocratie globale et non d'un supermarché dont nous avons un urgent besoin à l'échelle mondiale et nous affirmons que nous sommes tous d'accord pour soutenir les énoncés ci-dessous :

1. Tous les peuples et individus doivent avoir le droit de communiquer librement, d'utiliser les outils de communication, et de s'informer et informer les autres.

2. Les ondes et les canaux de diffusion par satellite constituent des ressources globales qui appartiennent à tous et qui doivent être gérées équitablement en allouant une large part au service de l'intérêt public et communautaire.

3. Nous nous opposons à ce que l'espace soit militarisé et qu'il soit exploité par des intérêts commerciaux. Toute exploitation des canaux de transmission par voie des ondes ou par satellite devrait faire l'objet d'une taxation publique qui serait utilisée pour permettre aux communautés locales de s'exprimer, pour faciliter les échanges d'information non commerciaux et pour contribuer à une répartition équitable des technologies de l'information.

4. Les technologies de l'information et de la communication doivent faciliter une démocratie participative, développer la société civile et ne pas limiter les droits démocratiques.

5. Les réseaux d'information offrent un grand potentiel qui pourrait être mis au service d'une véritable participation populaire. Ils devraient être organisés sur une base décentralisée de façon à pouvoir alimenter et soutenir la diversité culturelle et les valeurs humanitaires.

Les individus ne sont pas des consommateurs nés. L'informa-

tion n'est pas une marchandise mais un bien collectif que nous devons partager.

Le colloque a réuni beaucoup d'individus qui de manière créative utilisent les nouvelles technologies, de la simple caméra vidéo au réseau informatisé en passant par la transmission par satellite, pour les mettre au service de la participation démocratique. De tels exemples sont la preuve qu'il est possible et nécessaire de s'approprier et de libérer la technologie pour appuyer les luttes écologiques, la mettre au service des « sans voix », pour permettre à la diversité culturelle de s'exprimer et pour renforcer la participation populaire à un processus authentiquement démocratique.

Dans cette lutte, nous participons au mouvement en plein essor des organisations locales et internationales qui font la promotion des communications démocratiques et nous apportons notre soutien aux principes qu'ils ont exprimés. Nous voulons parler, entre autres, de Vidéazimut, de Cendit, d'Asian Media Alternatives (AMA), de l'Asian Mass Communication Research and Information Centre (AMIC), de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC), de la World Association for Christian Communication (WACC), de la Table-ronde MacBride, de l'Union pour la communication démocratique, de l'Alliance pour les médias communautaires, de la Table-ronde des politiques de télécommunication et des professionnels de l'informatique en faveur de la responsabilité sociale.

INDE ; MONDE. / COMMUNICATION ; DEMOCRATISATION DE L'INFORMATION ;  
COMMUNICATION ET CITOYENNETE ; COMMUNICATION ET DEMOCRATIE ;  
TECHNOLOGIE DES COMMUNICATIONS ; AUDIOVISUEL ; RESEAU DE COMMUNI-  
CATION ; DROIT A L'INFORMATION.

À noter :

Fiche traduite en anglais et en espagnol.

Sources :

Videazimut.

FICHE DPH N° 05444

# Construction d'un projet de territoire autour d'une ville du Midi de la France

## 2 – Contenu du projet.

POUTCHY TIXIER, Jean Charles.

METL DEVELOPPEMENT DURABLE. 1998/11/13.

Le document écrit final constituant le projet de territoire décrit dans la première fiche « Démarche et méthode » comprend quatre parties : un document pédagogique préalable, déconnecté du contexte local, appelé « Analyse prospective – La France qui change – Eléments de débat – Eléments de réflexion stratégique sur l'organisation spatiale d'un territoire » et trois parties spécifiques au projet territorial particulier : un état des lieux analytique, des alternatives stratégiques avec scénarios, et un véritable projet de territoire. C'est ainsi que les documents écrits ont été établis définitivement après coup, pour constituer une base culturelle commune de référence pour l'ensemble des partenaires.

Introduit par cette phrase de Machiavel : « Il n'y a pas d'autres moyens de te garder des flatteries qu'en faisant comprendre autour de toi que la vérité ne t'offense point ; mais si chacun a le droit de te dire la vérité, on ne peut te manquer de respect. », l'état des lieux analytique a intégré les études déjà effectuées auparavant et les éléments apportés par les rencontres avec les partenaires, les acteurs, mais aussi les opposants, les associations... Le réseau conseil n'a volontairement pas voulu y parler des « trains qui arrivent à l'heure », mais a souhaité provoquer certaines « piqûres désagréables qui produiront leurs effets plus tard, dans le temps », dans la construction dans la durée du futur partagé du territoire. L'état des lieux, abondamment illustré de croquis, de photographies, a été organisé essentiellement autour du territoire (imbrication des échelles, notion d'agglomération et de son « pays », pertinence des territoires par rapport aux problèmes), de l'économie, du paysage, de la morphologie et de la croissance urbaine, pour aboutir à une hiérarchisation partagée des enjeux urbains, économiques et paysagers.

Introduites par la phrase de Tacite : « Rien n'est si faible ou instable que le renom d'une puissance qui ne s'appuie pas sur une force à elle », le deuxième document « Analyses et alternatives stratégiques » a présenté, à l'aide d'illustrations, les grandes alternatives de développement en fonction des atouts et des handicaps, des opportunités et des menaces, des options à choisir. La mise en commun des problèmes, des besoins, des propositions, des projets et des choix possibles conduisent à l'élaboration des schémas et propositions d'alternatives pour l'organisation spatiale du territoire et pour certains projets (auto) routiers.

Enfin, le projet de territoire a été conçu après avoir repéré les points de désaccord entre partenaires, en rapprochant les convergences, en dessinant des propositions territoriales concrètes, elles aussi illustrées de nombreux croquis, voire de propositions architecturales, urbanistiques, paysagères ou routières dessinées, constituant la trame d'un projet durable permettant l'appropriation collective. Dans les zones d'incertitudes, la trame paysagère a été renforcée pour pouvoir être utilisée pour plusieurs scénarios du futur. Le projet propose aussi des traitements d'interfaces, des priorités de phasage, des moments et des lieux de rencontres, un processus de pilotage sur plusieurs années, suivi par des groupes d'expertise. Ce projet a pour but de permettre aux différents acteurs de ce territoire de mettre en œuvre durablement des stratégies de coopération par de la subsidiarité active en créant des synergies et de la solidarité autour de cette citation de Léon Felipe, déjà citée dans la lettre de l'alliance, qui introduit le projet et qu'ont souhaité s'approprier les décideurs : « l'important n'est pas d'arriver seul et tôt mais d'arriver ensemble et à temps ».

Cette appropriation collective dans la durée a déjà permis à la ville et à d'autres communes de réduire dans ses documents d'urbanisme les futures surfaces de zones d'activités, de prendre en compte certains aspects de la mixité urbaine, d'autres modes de transport dont la marche à pied (de vie quotidienne ou de loisirs), de créer des liaisons entre patrimoine, culture, environnement, identité, économie, d'associer

les ennemis d'hier (opposants politiques, associations de défense) dans la construction de l'avenir. C'est ce projet de territoire qui constitue actuellement la base de départ culturelle commune et partagée pour la poursuite du débat et pour l'appropriation collective du devenir.

FRANCE./ DEVELOPPEMENT DURABLE ; DEVELOPPEMENT LOCAL ; AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ; PROJET ; METHODOLOGIE.

FICHE DPH N°07111

Au Liban, la citoyenneté est à inventer

## 1. La démarche de l'Association sociale et culturelle

MOUCHARAFIEH, Claire.

FPH = FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. 1994/03/25.

Dans des sociétés confessionnelles et communautaires, à fortiori lorsqu'elles ont été déchirées par des fractures profondes provoquées par une guerre civile prolongée, l'individu a le plus grand mal à exister, et à faire reconnaître ses droits et ses libertés, car il n'a bien souvent pas droit de cité. L'unité politique, c'est la communauté, qu'elle soit confessionnelle, clanique ou ethnique. Les solidarités locales reposent essentiellement sur l'appartenance au groupe, et non sur des intérêts sociaux, ou des valeurs communes.

Au Liban, la révolution individuelle reste largement à faire – même si ici et là des associations tentent de tirer les enseignements de plus de 15 ans de guerre, refusant désormais de s'intégrer dans la règle du jeu confessionnel. Promouvoir et défendre l'idée de citoyenneté, dans ces conditions socio-historiques, s'inscrit résolument dans une logique de rupture. C'est la démarche adoptée par l'Association Sociale et Culture (ASC) qui, depuis sa création en 1988, contribue à la construction d'une société civile libanaise, à partir des fondements de la démocratie, de la laïcité et de la non-violence. Pour reconstituer le tissu social, l'ASC agit sur trois volets : en formant des acteurs sociaux, en activant la réorganisation de groupes sociaux (syndicats, rassemblements de jeunes, comités de quartiers...), et en renforçant les liens de coordination et/ou de réunification entre différents groupes sociaux. L'ASC se vit comme un mouvement civil non-violent et entretient des relations étroites avec des partenaires européens, notamment le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-Violente), qui anime des sessions de formation au Liban.

Cette référence, théorique et pratique, à la philosophie et à la stratégie non-violente est un véritable défi dans le contexte libanais, mais elle commence à trouver une résonance parmi la population civile qui a trop souffert du comportement des

milices armées, et de leur recours systématique à la violence.

### Éducation à la citoyenneté.

Dans une société désintégrée, divisée et faussement représentée par une classe politique héritée du passé, l'éveil du citoyen libanais passe par un long apprentissage. Depuis plusieurs années, l'ASC concentre ses efforts sur un travail de formation : elle organise des sessions sur la résolution non-violente des conflits, la non-discrimination, les droits sociaux, économiques, culturels et politiques des individus. Des week-ends de sensibilisation sont organisés sur des thèmes comme « la situation de violence dans le pays », le « racisme confessionnel », l'éducation non-autoritaire », « les droits de l'homme et de la femme », etc., en direction des jeunes, des étudiants, des syndicalistes (ouvriers et enseignants) et des « groupes populaires violentés ». Commencées au nord du Liban, ces sessions s'étendent aujourd'hui sur l'ensemble du pays, y compris le Sud-Liban, et sont suivies par des chrétiens comme des musulmans. De façon plus formelle, des formateurs de l'ASC donnent, depuis octobre 1992, des cours à « l'École libanaise de formation sociale » (éducateurs sociaux). Plusieurs de ses membres participent au programme d'éducation à la paix de l'Unicef. Un projet pilote de formation aux droits de l'homme, a été mis en place pour les miliciens ou ex-combattants, pour les aider à se ré-intégrer dans des cadres de vie « normale ».

Ces activités pédagogiques, qui touchent plus de 1 000 personnes par an, s'inscrivent dans un processus dynamique de « formation-action » (se former/former autrui/agir ensemble) : les participants (es) aux sessions sont préparés à agir sur le terrain, en mettant en œuvre des moyens non-violents, pour confronter la violence et les injustices sociales, vécues au quotidien par la population libanaise. Une plus grande justice sociale est la seule base d'une paix civile durable. Depuis un peu plus d'un an, un centre de formation permanente à la non-violence et aux droits humains est ouvert, en plein cœur de Beyrouth. Il joue également un rôle de centre culturel et de documentation, où sont capitalisés toutes les expériences d'actions non-violentes qui ont déjà été menées.

L'engagement sur le terrain social et politique se traduit notamment par une participation aux luttes urbaines d'usagers, mais aussi aux luttes ouvrières. L'ASC est membre du « Comité

de défense des droits des locataires », et participe aux actions contre les hausses de loyers et les expulsions. Elle entretient également des contacts très étroits avec la centrale syndicale CGIL, et fait partie du Congrès syndical national (CSN), créé par la CGIL, et ouverte aux représentants des ONG libanaises. Enfin, tous les ans, cette association organise, avec d'autres ONG alliées et les syndicats, une manifestation de paix, contre les violences et les injustices et pour le renforcement des actions civiles dans le pays. Rappelons qu'au printemps 1992, la première grande manifestation civile post-guerre, appelée à l'origine par l'ASC et la CGIL, entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, contre la chute libre du pouvoir d'achat, l'incompétence et la corruption du gouvernement, avait conduit, le 6 mai, à la première chute d'un gouvernement libanais.

LIBAN. / PASSAGE DE LA GUERRE A LA PAIX ; SOCIETE CIVILE ; CITOYENNETE ; EDUCATION A LA NON VIOLENCE ; PROCESSUS DE DEMOCRATISATION ; RESEAU DE CITOYENS ; CHANGEMENT SOCIAL ; CAPITALISATION D'EXPERIENCE.

FICHE DPH N° 03930

De l'histoire individuelle à la mémoire collective.

Un livret d'histoires pour l'intégration des habitants dans leur quartier

HELAND, Laure. 1998/06/17.

La vie sociale et civique dans les quartiers de la ville de Seattle est particulièrement riche et développée. Pourtant les ressources que peuvent apporter les personnes infirmes/handicapées physiques autour d'elles, dans leurs quartiers, sont souvent négligées, laissées de côté. C'est pour cela que le programme « Involving all Neighbors » a été créé en octobre 1995 par le Département des quartiers de la ville de Seattle, en association avec la Division du service aux personnes infirmes/handicapées physiques de l'État de Washington, le King County Human Services, et une organisation privée, afin de promouvoir l'intégration et la participation de ces personnes dans la vie sociale et civique des quartiers de Seattle. Involving all Neighbors est basé sur trois postulats :

\* chacun a quelque chose à offrir, une contribution à faire à son quartier et à ses voisins.

\* Les quartiers se développent plus solidement et tout le monde en bénéficie quand les habitants partagent qualités individuelles, capacités et talents.

\* Les quartiers peuvent être lieu d'intégration et de bienvenue seulement quand ils invitent et embrassent les talents uniques de chaque membre.

Le programme Involving all Neighbors, avec l'assistance technique et financière du Département des quartiers, encourage donc les groupes et associations dans les quartiers et les personnes handicapées physiques à se joindre, s'associer pour lancer des initiatives ou des projets communs concernant leur quartier. À travers ce programme, les associations de quartiers gagnent en savoir-faire sur la manière d'impliquer les gens ayant des aptitudes diverses dans les activités de quartiers et

les initiatives promues par la ville. Les habitants handicapés physiques déterminent eux-mêmes comment ils souhaitent participer aux activités dans leur quartier, et partagent expériences et histoires sur la construction de leur quartier avec d'autres voisins. C'est ainsi qu'à la suite de ce programme est né le projet du livret d'histoires. Fonctionnant comme un mini réseau d'échange d'expériences, celui-ci regroupe dans un livret ouvert des histoires, des récits d'expériences quotidiennes racontées par les habitants au sujet de leur participation à la construction sociale et identitaire de leur quartier. Le propos est d'aider chacun à se souvenir des expériences les plus intéressantes, avec ses propres mots. Ce livret est conçu pour être utile à des personnes d'âges différents, avec différents niveaux de lecture et habileté d'écriture. Le choix du mode d'expression : des histoires plutôt qu'une enquête ; « si les réponses aux enquêtes permettent d'aider une organisation à améliorer ses services, les histoires ont une action plus durable et plus complexe. Quand elles sont rassemblées, ces histoires créent un corps de traditions qui unit les habitants d'un quartier tout en honorant leur individualité. Au contraire d'une réponse à un questionnaire, une histoire marie la force de l'expérience personnelle avec le pouvoir de la voix. Cela permet souvent de raconter ce que personne n'aurait pensé à demander. Une fois réunies, elles constituent la mémoire de la communauté ».

Une histoire est simplement la description d'un événement, d'une période de temps, ou d'une relation qui nous a conduit à changer. Pour cette raison la plupart des bonnes histoires commencent avec un problème à résoudre ou une peur à dépasser. Souvent ces situations nous obligent à découvrir quelque chose de nouveau en nous-même ou dans les gens qui nous entourent. Ces histoires de chacun sont le reflet direct de la vie sociale, communautaire. Les partager permet de renforcer les liens de voisinage, de mieux intégrer les exclus, de créer une mémoire collective à partir des richesses individuelles.

ETATS UNIS. / IDENTITE DU QUARTIER ; PARTICIPATION DES HABITANTS ; SOLIDARITE.

FICHE DPH N°06608

## Évolution de la décentralisation au Bénin, de la Conférence des forces vives à nos jours

BADOU, Timothée ; GNACADJA, Constant.

COMMUNAUTE VIVRE ENSEMBLE.2000/22/02.

À partir de la conférence des forces vives de la nation une nouvelle réforme de l'administration est proposée. Elle est reprise dans les articles 150-153 de la Constitution du 11 décembre 90. Ces articles reconnaissent le droit à la libre administration des collectivités territoriales dotées d'une autonomie financière et dirigée par les organes élus dans les conditions prévues par la loi.

En 1993, les États généraux de l'administration territoriale ont été organisés et ont aussi proposé les grandes options de la décentralisation conformément à la Constitution. Cette proposition a été renforcée par le conseil des ministres de février 1993.

À partir du 15 janvier 1999, les textes de loi sont votés et désormais les départements sont devenus les circonscriptions administratives du Bénin alors que les communes deviennent les collectivités territoriales décentralisées gérées par un maire et disposant de larges pouvoirs autonomes et de compétences propres. Elle exerce, sous le contrôle de l'autorité de tutelle (le préfet) d'autres attributions qui relèvent de l'État.

Avec la nouvelle réforme, les circonscriptions administratives sont passées de six à douze. Quant aux communes on distingue deux catégories : les communes de droit commun et celles à statut particulier. Parmi les 87 communes que comptera le Bénin, trois seulement répondent aux critères de commune à statut particulier. Ce sont : Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Il est élu au niveau de chaque commune des conseillers communaux ou municipaux, selon qu'il s'agisse d'une commune simple ou d'une commune à statut particulier. Le nombre varie entre 9 et 45 selon l'importance de la population. Les arrondissements : ce sont les communes qui sont subdivisées en arrondissements pour faciliter leur administration. Ceux-ci sont dépourvus de la personnalité juridique et de

l'autonomie financière.

Pendant les premières années de l'application de la décentralisation, l'État doit continuer à entretenir des relations d'assistance, de conseil, de tutelle et de contrôle avec les communes par le biais des populations.

La réforme administrative au Bénin est une expression de la démocratie en cours. Elle vise l'instauration et la promotion de la démocratie à la base. C'est le lieu de participation des populations à la gestion de leurs propres affaires. C'est aussi le meilleur cadre pour apprendre le jeu démocratique.

La réforme actuelle permet aussi le partage des responsabilités entre l'État et les collectivités locales. C'est-à-dire que les élus locaux et la population se sentent tous impliqués dans la gestion des affaires de leur localité. La décentralisation permet enfin le développement local grâce à une approche participative qui permet d'impliquer pleinement les acteurs locaux à l'identification de leurs besoins fondamentaux et à la conception de leurs propres projets.

Pourquoi, une fois les textes de lois votés doit-on attendre encore longtemps les élections municipales ? Les raisons semblent être la peur du gouvernement actuel de perdre les élections communales, municipales, la peur de perdre son électorat dans les circonscriptions administratives suivantes : l'Atlantique, Ouidah, Allada, le Zou, Savè, Dassa, Savalou, Glazoué dont les chefs lieux ne sont pas fixés, et si les chefs lieux étaient mal fixés par nos actuels dirigeants ils risqueraient de perdre une bonne partie de l'électorat dans ces localités.

Cette lenteur dans l'organisation des élections municipales semble être aussi l'absence d'infrastructure pour abriter les futures mairies. L'organisation d'une élection coûtant aussi des milliards de francs, cette dernière semble justifier le retard dans l'organisation des élections puisque le faire deux fois de suite alourdit les dépenses. Ainsi paraît-il que la percée de l'opposition lors des dernières élections législatives est un facteur jouant dans cette lenteur.

Certes les textes sont votés et la population attend impatient-

ment l'organisation des élections pour voter. Nous pensons que c'est en ce moment seulement que le travail commence, parce qu'il ne suffit pas d'avoir les autorités, il faut pouvoir comprendre les grands enjeux de la décentralisation et pouvoir les mettre en application. C'est un travail qu'il faut faire au jour le jour surtout que nous savons que nous sommes dans un pays où plus de 75 % de la population sont analphabètes.

BENIN./ COLLECTIVITE TERRITORIALE ; ADMINISTRATION LOCALE ; PROCESSUS DE DEMOCRATISATION ; RELATION ETAT SOCIETE ; GOUVERNANCE ; DECENTRALISATION ; ROLE DE L'ETAT ; REFORME DE L'ETAT.

FICHE DPH N°07698

# Nouvelle gouvernance pour le Japon ?

## Résumé d'une étude comparative des associations de quartiers japonaises et américaines

HELAND, Laure. 1998/06/18.

Cette conférence, organisée tout d'abord à l'échelle nationale, attire aujourd'hui la curiosité intéressée des États voisins (de nombreux participants canadiens) et plus lointains, avec en particulier des participants japonais. Ces derniers se sont intéressés aux expériences des associations de quartiers américaines dans le cadre de leurs recherches pour le compte de l'Institut de Recherche pour le Gouvernement Local (RIIG). Ces recherches doivent aboutir à une étude sur les compétences d'auto-gouvernance des organisations locales, avec une comparaison entre les expériences des États-Unis et du Japon. Les associations de quartiers japonaises contemporaines sont devenues moins autonomes au cours de ces dernières années. Alors que la plupart des associations de quartiers aux États-Unis sont des associations volontaires initiées par la participation active de résidents individuels, les associations de quartier japonaises sont contrôlées par les bureaucraties administratives centrale et locale. En dépit d'une telle différence dans les caractéristiques organisationnelles, elles ont quelques similarités : elles remplissent toutes les deux la fonction/tiennent lieu de plus petite unité de communauté œuvrant à l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne de ses constituants. Les premiers résultats de cette étude ont permis de comparer des exemples de statuts officiels adoptés par les associations de quartiers au Japon et aux États-Unis. Il s'agit de mieux connaître les méthodes de management des homologues américains. Résultant de cette étude, deux types différents de statuts ont été trouvés : les statuts d'associations de quartiers américaines ont tendance à être plus orientés vers la communication, donnant la priorité au détail du processus de prise de décision et de consensus, une ouverture du management, et une certaine équité dans l'exécution du juste processus. Les statuts des associations de quartier japonaises ont été plutôt orientés vers l'exécution de projets, donnant la priorité à la

description du contenu et des méthodes des activités devant être exécutées par les associations de quartiers. Il a également été trouvé que les statuts des associations japonaises s'occupent peu des connaissances politiques générales, comme celles nécessaires pour atteindre un consensus, prendre des décisions et assurer une certaine équité dans la réalisation du processus. Les points intéressants à retenir des statuts des associations de quartiers américaines sont les suivants :

- la définition et les rôles des « membres actifs »,
- l'insistance sur l'importance de la communication entre les membres et les autres,
- le système dans lequel les obligations des membres du bureau envers l'ensemble des autres membres sont clairement définies,
- les opinions minoritaires ont la possibilité d'être entendues et respectées avec une opportunité équitable.

JAPON ; ETATS UNIS. / QUARTIER ; POUVOIR CIVIL ; VIE ASSOCIATIVE.

Sources : Entretien avec OUCHI, Tazuko.

FICHE DPH N° 06605

Recréer du lien par l'écriture.

« Plume Rencontre »

POTIÉ, Laurence.

MRIE RHONE ALPES, MISSION REGIONALE

D'INFORMATION SUR L'EXCLUSION. 1998/10/00.

Depuis une dizaine d'années le cœur de Grigny (7 500 habitants, Rhône) s'est mis à battre au ralenti. Malgré les problèmes de chômage, racisme, délinquance, fermeture des commerces.. deux habitantes rêvaient de faire revivre leur quartier et mettre en valeur ses atouts (site historique, parcs, vie associative intense, fêtes locales).

Convaincues que l'écriture est un moyen privilégié pour créer une communication entre des habitants en danger de division, elles décidèrent de faire partager leur enthousiasme pour les mots. « L'écriture favorise des occasions de rencontre et fait se côtoyer toutes les générations et les cultures autour des plumes, des encriers et des livres ouverts.. ».

En 1992, encouragées par les commerçants et soutenues par la mairie, elles montent leur projet et créent un an plus tard l'association « Plume Rencontre ». Sa vocation est de contribuer à redynamiser le centre de Grigny par une animation autour de l'écrit, en collaboration avec les associations locales.

Elle s'installe dans un local ouvert en permanence sur la place du centre-ville et est animée par l'une des deux personnes à l'origine du projet, formée au CLAP (1) l'année précédente. Là, elle a pu rencontrer des personnes passionnées, comme elle, par ce travail : écrire, beaucoup, et concevoir « la touche spécifique de Plume Rencontre ». L'ouverture du local a eu comme premier effet de créer de bonnes relations avec les jeunes beurs qui traînaient sur la place. Ils sont venus la voir pour parler, pour raconter leurs problèmes. Le lien avec les éducateurs leur a permis d'écrire sur le marathon auquel ils ont participé à Amsterdam. Par la suite ils ont pu légendiser les photos prises et les exposer à la mairie pendant une semaine.

Animer un espace de création et de rencontre autour des mots.

Les ateliers d'écriture représentent l'activité de base de l'association, ils se déroulent tantôt au local de l'association, à la médiathèque, à la mairie ou au GRETA et s'adressent à tous les publics ; cependant une action particulière a été entreprise pour les jeunes et leurs parents. Par exemple malgré les difficultés rencontrées pour pénétrer dans les écoles, « Plume Rencontre » anime depuis 1994 des ateliers en ZEP avec des élèves de primaire ; dans une école maternelle un travail collectif a permis aux enfants d'écrire et d'illustrer un petit recueil de comptines. De plus, chaque mercredi est un moment fort qui réunit parents et enfants pour des jeux d'écriture. Enfin un autre atelier propose, deux heures par mois, aux adultes et adolescents de se retrouver pour prendre la plume comme on prend la parole avec un seul mot d'ordre : tout est permis ! car il ne s'agit pas de savoir écrire mais d'oser.

L'atelier d'écriture est constitué de différents temps où la lecture et l'écriture se côtoient et se complètent. L'important, c'est que les personnes arrivent à créer un rapport valorisant vis-à-vis de l'écriture, qu'elles se sentent autorisées et non pas jugées. L'écoute respectueuse de l'animatrice joue aussi un rôle prépondérant : grâce à l'ambiance conviviale les gens peuvent découvrir des histoires et lire des textes. Le but de « Plume Rencontre » est de construire un espace de création et de rencontre, en ce sens, son action va beaucoup plus loin que la lutte contre l'illettrisme, car il est question à la fois de développement personnel et local.

Aujourd'hui les objectifs de départ sont toujours d'actualité, mais l'accent est mis sur des initiatives qui permettent aux habitants de milieux et cultures différents de se rencontrer. Ainsi l'atelier de calligraphie arabe remporte un certain succès.

Par ailleurs « Plume Rencontre » organise depuis quatre ans, au moment du Ramadan, une soirée conte. Cette année, en plus du conteur « officiel », les participants ont pu venir raconter une histoire. Dix conteurs amateurs se sont succédé dans une ambiance chaleureuse, devant un auditoire diversifié ; comme le souligne l'animatrice : « Même si ce qui s'est vécu dans cette soirée n'est qu'un moment, je suis sûre qu'après il en reste quelque chose ». Dans ce même esprit, « Plume Rencontre » propose, chaque année, un festival d'écriture : « La fontaine des mots ». Tous ceux qui le souhaitent peuvent envoyer un texte, les récits retenus sont mis en scène et accompagnés

musicalement par une association locale.

Aller au devant des habitants et rester ouverte à tous

L'année dernière, « Plume Rencontre » est allée à la rencontre des habitants d'un quartier en réhabilitation ; des permanences ont permis à ceux qui le souhaitent d'écrire quelques mots sur leur vécu dans ce quartier. Les textes ont été édités dans un joli recueil agrémenté de photos. La volonté a été de respecter l'expression exacte des habitants. Ce dépliant a été distribué à chaque personne du quartier et la mairie l'offre à tout nouvel arrivant. Lors des fêtes locales, l'association est également présente, ouverte à tous par son stand et cet été l'animatrice souhaite installer un atelier sur la place.

La volonté de « Plume Rencontre » est d'avoir une action transversale dans la ville dépassant les clivages. Les réalisations et les projets sont nombreux, mais les difficultés aussi (subventions limitées, précarité de l'association, disponibilité réduite des bénévoles, critiques racistes de certains habitants...). Malgré tout l'association a une bonne notoriété dans la ville, ses initiatives sont bien perçues et attirent de plus en plus de monde. Une des ses richesses est d'être totalement portée par des habitants désireux avant tout de lutter, par l'écriture, contre la tentation du repli sur soi et de tisser du lien. Pour l'animatrice « Le plus important, c'est que « Plume Rencontre » continue d'être ce lieu vivant, ouvert à tous, d'échange et de parole, où il est possible à chacun de venir s'exprimer, « de laisser sa trace »... La belle aventure se poursuit. Une page blanche, en forme de promesse, s'ouvre devant nous, et attend que vienne s'écrire, jour après jour, idée après idée, espoir après espoir, la suite de l'histoire.. ».

FRANCE./ RELATION ADULTE ENFANT ; INTERCULTEL.

---

(1) CLAP : comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion.

Sources : Entretien avec ROGIER, Annie.

FICHE DPH N°07171

Des femmes luttent contre la violence  
et l'état de non-droit en Corse.  
Le «Manifeste pour la vie» des femmes corses

FEUGAS, Françoise.

PONT, POPULARISATION ORGANISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES.

1997/01/28.

«À l'époque des fêtes de fin d'année 1994 (qui, traditionnellement, scellent les réjouissances familiales et communautaires), de nombreux meurtres – politiques et de droit commun – ont endeuillé la Corse. Peu de voix s'élevaient alors, les pouvoirs publics semblaient paralysés ou impuissants, nul recours ne paraissait plus capable d'endiguer la terreur et la résignation qui menaçaient d'emporter la société insulaire dans de terribles dérives. L'accroissement de la tension entre les diverses factions nationalistes tétanisait toute l'île, confrontée à une régression suicidaire, livrée aux archaïsmes des vendetta et du droit coutumier que l'on croyait abolis».

Une trentaine de femmes se réunissent alors à Bastia, décidant de faire entendre la voix de tous ceux «qui ne voulaient plus souffrir l'insupportable [...] et en appeler à une solidarité capable d'enrayer la spirale mortifère.» Décidées à rompre le silence, ces femmes rédigent un manifeste faisant état de leur révolte face à la situation de violence et de terreur et à la politique menée par le gouvernement français quant à la «question corse» et engagent les habitants à signer la déclaration suivante :

«Je rejette les manipulations et les compromissions, l'intimidation et le meurtre, comme mode de fonctionnement de la société.

Je refuse que l'État décide avec des groupes armés de mon avenir dans ce pays.

Je refuse la mise en place d'un système qui exclut le citoyen de la vie publique.

Je veux : l'application de la loi pour tous et dans tous les domaines, l'exercice serein de la justice, la transparence dans les choix politiques et la gestion des affaires publiques, le débat public et responsable, pour une société corse prospère, ouverte et démocratique.»

En quelques semaines, deux mille femmes, « venues de tous les horizons politiques ou confessionnels, de toutes classes sociales et d'origines diverses », signent ce texte et d'importantes manifestations suivent. Les médias s'en font largement l'écho. » La route allait être longue, mais les femmes du Manifeste ne se sont pas découragées, elles ont su sensibiliser l'opinion sans désenparer, faire entendre leurs protestations [...] en sachant aussi se défendre des effets pervers qu'auraient pu entraîner cette médiatisation ; rencontrer les autorités de l'État (dont le Premier ministre) [...] sans pour autant cautionner une position sécuritaire ; se rallier l'appui des politiques locaux sans faire allégeance aux pouvoirs. »

Cette prise de conscience, ressentie comme un événement exceptionnel, suscite à son tour la mobilisation de collectifs, d'associations, d'artistes..

« Dans une société encore assujettie aux réflexes tribaux », les femmes du Manifeste adoptent la stratégie du serpent de mer : anonymes, indistinctes de la population, chacune d'entre elles, parlant en son nom propre, contribue à faire émerger une conscience citoyenne au-delà des « appartenances réductrices » : familles, groupes, clans. Le mouvement qu'elles animent se veut « irrécupérable » : non hiérarchisé, sans délégation ni représentativité.

Depuis 1995, elles font un travail de sensibilisation en milieu scolaire, dans les quartiers et les lieux publics sur les problèmes de la violence ; organisent des rencontres avec les appareils judiciaires, animent des débats (ainsi en 1996, dans le cadre du festival Trans-Méditerranée, avec des femmes siciliennes en lutte contre la mafia, des femmes algériennes.. syndicalistes, journalistes, juristes..).

Elles tentent, par un travail de terrain projeté à long terme, de « contribuer à rendre à la plupart la parole qui restait confisquée ou interdite. Elles savent aussi, aujourd'hui, qu'elles ne sont encore qu'au début du chemin... ».

Il y a aujourd'hui en Corse six mille signataires qui défendent « les valeurs universelles de la démocratie dans un pays aux particularismes exacerbés et où l'exigence de justice est d'autant plus forte qu'elle est généralement déniée par ceux-là même qui devraient la lui garantir ». Il faudra compter avec eux.

Avec elles.

FRANCE ; CORSE./ CULTURE DE VIOLENCE ; NATIONALISME ; SYSTEME DE VALEURS ET EDUCATION ; IMPUNITÉ ; VIOLENCE ; EDUCATION A LA PAIX ; EDUCATION A LA DEMOCRATIE ; RESISTANCE CIVIQUE ; PROCESSUS DE DEMOCRATISATION ; ETAT DE DROIT ; RELATION PAIX JUSTICE ; FEMME ET CONFLIT ; ORGANISATION DE FEMMES ; PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES.

À noter :

Rédigé à partir du texte du «Manifeste pour la Vie» et d'un texte de présentation complété par un entretien avec une femme du mouvement ayant souhaité ne pas signer la fiche. Les passages cités sont entre guillemets.

FICHE DPH N°05242

«Vivre ensemble» :  
des parajuristes au service des villageois  
béninois

Tabara Mbaye et Thimotée Badou

La communauté «Vivre Ensemble» a été créée par un ensemble de jeunes béninois soucieux d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans les campagnes. Ils ont choisi de développer un esprit de convivialité et, le terme de «Vivre Ensemble» parce qu'ils ont souhaité «vivre ensemble avec les plus démunis» qui sont généralement délaissés.

Six couples de jeunes vivent actuellement dans la communauté. Leur installation ne s'est pas faite sans heurts : les villageois y étaient très réticents et les menaçaient de mort. Cependant, devant les actions concrètes de la communauté, les populations ont compris les avantages que leur procuraient ces jeunes. Parmi ces avantages, le service parajuridique constitue un volet important. En effet, les villageois étant désunis et ne disposant d'aucun pouvoir de décision dans le pays, sont souvent victimes d'injustices, d'abus de la part des forces de l'ordre, de la justice en général.

C'est ainsi que s'est vu injustement emprisonné un jeune villageois du nom de Faustin : tout a commencé avec la fuite d'une villageoise Cosiba donnée en mariage à un homme qu'elle n'aimait pas. Le jour où elle devait rejoindre le domicile de son époux, elle s'est enfuie au Nigéria.

Ses parents ont porté plainte contre le jeune Faustin qu'ils soupçonnaient d'avoir aidé leur fille à quitter le village. Faustin fut aussitôt arrêté par la police et, c'est ainsi que ses parents sont venus contacter les membres de l'Association. Ces derniers l'ont fait libérer au bout de 6 jours d'emprisonnement. Quelque temps après, la fille est revenue au village. Le père de Cosiba a organisé un enlèvement de sa fille, il voulait respecter les engagements pris vis-à-vis de son futur gendre. Sa fille fut ainsi conduite de force chez son époux.

Par la suite, l'association a saisi le procureur et obtenu l'autorisation d'aller chercher Cosiba qui avait été séquestrée chez son époux.

La communauté poursuit ses actions sur ce plan en organisant des séances d'animations juridiques dans les villages. Il s'agit de répertorier un certain nombre de problèmes brûlants d'une actualité, de les mettre sous forme de sketches et de les présenter pour passer un message juridique. Elle a réalisé par exemple un certain nombre de téléfilms qui sont passés à la télévision béninoise. Ces téléfilms ont pour thème : institutions de l'État, divagation des animaux domestiques, enlèvement de femmes, etc.

Tout ceci est réalisé en fon, langue la plus parlée dans le Sud Bénin, mais sous-titré en français. Ils s'en servent désormais comme thèmes d'animation juridique avec support vidéo lors de leurs animations itinérantes.

La communauté envisage de créer une clinique juridique ainsi que des activités pouvant occuper les jeunes durant la grande saison sèche. Pendant cette saison, les jeunes sont inactifs et plusieurs d'entre eux ont été surpris en flagrant délit de vol.

Source :

Entretien avec Thimotée Badou.

Document de travail n°104, Éditions Charles Léopold Mayer « Habitants, élus, professionnels de la ville. Éléments pour un partenariat ». Mémoire de la rencontre de Dakar (février 1998).

Fiche 22, p. 107

## Agir pour le quartier : les limites de la participation

ES SASSI, Betsam.

CR-DSU, CENTRE DE RESSOURCES SUR

LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN. 1996/08/01.

Le comité de quartier de Croix-Luizet à Villeurbanne doit son existence à une démarche croisée entre des professionnels de l'office HLM de Villeurbanne et du centre d'animation de Croix-Luizet. Ils souhaitent favoriser le rapprochement entre les personnes et entre les générations. Dès 1993, des rencontres ont été mises en place ; tous les publics étaient représentés y compris des commerçants du quartier.

Elles ont abouti à la création de quatre groupes de travail : toxicomanie, urbanisme et liens avec le bailleur, groupe jeunes et comité des fêtes. Salah A. est un jeune adulte militant dans ce comité. Responsable de la commission toxicomanie, il est également impliqué dans les autres commissions. Après trois ans d'engagement au comité, il affirme les avancées et les limites de son action.

### UNE VOLONTÉ D'AGIR

Le brassage des générations constitue la réussite majeure de l'expérience puisque petit à petit les a priori des uns et des autres se sont progressivement envolés ou estompés : « Les plus âgés étaient sensibles aux problèmes des jeunes. Ils se rendaient compte que les jeunes sont plus victimes de la crise économique qu'autre chose.. Je retiens les bonnes relations entre les habitants, quels que soient l'âge ou l'origine ethnique. On a pu se connaître et casser les appréhensions. Ça nous a aidés à avoir une nouvelle approche de chacun vis-à-vis des autres ». Il évoque les avancées mais aussi le désenchantement quand les efforts des commissions ne sont pas récompensés : « Par exemple quand la commission Urbanisme défendait quelque chose, tout le monde était là. À force de combat on a obtenu que deux ménages soient aidés au relogement, une diminution des charges... Mais sur les aménagements des espaces extérieurs on s'est sentis lésés, on n'a pas été

consultés ».

Des opportunités telles que la rencontre provoquée à Marseille avec les « Femmes de l'espoir » ont fasciné Salah. Ce groupe réunit essentiellement des mères de familles marseillaises de la première génération. Elles mènent une action de lutte contre la drogue. Salah avoue sa « satisfaction d'avoir rencontré de telles personnes. De voir ces mères de familles, ça m'a bouleversé ! C'est une rencontre qui ne vous laisse pas indifférent. Elles s'occupent vraiment des toxicomanes. Nous à côté, on fait rien. Mais il faut dire qu'elles ont eu dix cas d'overdose en une année. Dans les quartiers nord de Marseille, je comprends que les gens « virent la carafe » ! Vous voyez le contexte, vous comprenez. Mais ce qui fait aussi la différence entre nous et les femmes de Marseille c'est qu'elles ont monté leur association toutes seules ».

#### NOUS, ON FAIT LE JEU DES PROFESSIONNELS

Un rien désabusé, il analyse l'action du comité et tient à en expliquer les limites, dues en partie à la place des habitants par rapport aux professionnels et aux politiques. » La toxico c'est l'hypocrisie totale. Les institutions partenaires de notre action, en théorie, on leur demandait de nous aider par exemple, à trouver un petit job à un toxico.. Et là, il n'y avait plus personne. Un toxico c'est sur le moment qu'il faut le prendre en charge, quand il est demandeur. Quand il attend un sevrage, il n'y a pas toujours de place alors que c'est tout de suite ou vous le renvoyez à son délire ».

Il hésite entre présent et passé pour parler de l'essoufflement que vit actuellement le comité, et qui serait dû à « la soif de s'attaquer à trop de choses d'un coup et on ne peut pas tout assurer. C'était toujours les mêmes personnes qui gravitaient autour des quatre commissions soit une quinzaine de personnes. Les professionnels étaient trop près de nous, ils avaient trop de pouvoir. On n'avait pas de logistique et les dossiers passaient forcément par eux. Même si les habitants sont plus nombreux, ce sont les professionnels qui animent le débat. En fait c'est un semblant de démocratie puisque les décisions sont déjà prises... Ce que je reproche le plus aux professionnels c'est de ne pas écouter. Nous, en tant que bénévoles, on s'investit peut-être plus. Et en nous investissant on fait le jeu

des professionnels, on fait façade. Et surtout, si on a un vrai problème on ne peut pas compter sur les professionnels ou les politiques pour le régler. Moi je voudrais que notre action serve plus aux gens du quartier qu'aux professionnels. Pour moi, il existe des institutions qui se créent des emplois avec la misère sociale. Nous on est là pour servir d'alibi...».

Ses qualités de père de famille et de salarié confèrent à Salah une position statutaire d'adulte. Bien qu'établi, il reste proche des préoccupations des jeunes, en particulier ceux de son quartier. Il émane de lui un souci de mobilisation de l'individu dans son environnement direct. Incontestablement acteur, il s'inscrit dans un processus participatif continu qui favorise la création d'une dynamique collective, et renvoie à la possibilité d'être un élément influent sur les décisions « politiques ».

Il n'est pas dupe des réalités complexes qui s'entrecroisent. C'est pour cela qu'il ne souhaite plus être identifié à un système institutionnel. Les motifs qui fondent sa participation l'amènent à continuer l'action mais à distance des institutions, sans recourir forcément à leur aide.

Son témoignage interroge sur la capacité des opérateurs à permettre l'autonomie des espaces de débats qu'ils ont initiés et l'autonomie laissée aux habitants.

FRANCE./ DEVELOPPEMENT SOCIAL DE QUARTIERS ; JEUNE ; PARTICIPATION DES HABITANTS ; REGULATION SOCIALE ; TOXICOMANIE ; DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN.

Sources : Entretien avec ABDELLI, Salah.

FICHE DPH N° 05647

## L'information indépendante sur la radioactivité

La CRII-RAD, Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, au service des habitants et des collectivités territoriales

RANSON, Ina.

CEDIDELP = CENTRE DE DOCUMENTATION INTERNATIONAL POUR LE  
DEVELOPPEMENT, LES LIBERTES ET LA PAIX. 1998/05/18.

Le premier laboratoire français indépendant d'analyses sur la radioactivité, la CRII-RAD (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité), a acquis une crédibilité incontestée.

L'association CRII-RAD est née en Ardèche le 15 mai 1986, vingt jours après l'accident de Tchernobyl. Face aux communiqués rassurants du Service central de la protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), un petit groupe de scientifiques doute : par quel miracle le territoire français serait-il totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident ? Se voyant refuser les analyses officielles par le SCPRI et dès lors bien décidés à découvrir et à diffuser l'information envers et contre tous, les membres de la future CRII-Rad s'adressent à l'Institut physique nucléaire de Lyon qui accepte d'analyser les échantillons de terre, d'eau et d'herbe réunis, plus par souci de vérification que par suspicion. Quand les résultats révèlent des contaminations significatives, tout va très vite : organisation d'une conférence de presse, le 10 mai, fondation d'une association quelques jours plus tard et projet de création d'un laboratoire indépendant. Sans l'ombre des fonds nécessaires.

Début juillet 1986, lors du congrès des plantes aromatiques et médicinales, la CRII-RAD demande le retrait des produits suspects et l'indemnisation des producteurs. L'administration refuse catégoriquement en fustigeant l'incompétence des gèneurs. L'association fait effectuer diverses nouvelles analyses. Finalement, les laboratoires officiels les confirment. C'est la première victoire. Au cours des prochaines années, des scénarios analogues vont se suivre..

Comment trouver les fonds nécessaires pour monter un laboratoire indépendant ? Rien ou très peu aurait pu se faire sans le soutien de médias ou de journalistes indépendants. L'événement médiatique décisif fut une émission télévisée de « Droit de réponse » où Michel Polac interviewa Michèle Rivasi, une des membres les plus actives du CRII-Rad, normalienne et agrégée de biologie. Dans les jours qui suivirent, les dons affluèrent, au total 300 000 francs. Le premier laboratoire a pu être installé. Pendant longtemps, il fonctionnera grâce à une équipe de bénévoles.

Au départ, la plupart des commandes émanent de particuliers soucieux d'analyser les produits qu'ils produisent ou consomment. Alors Michèle Rivasi décide de prospecter les élus régionaux. Avec succès. Le Conseil Régional d'Alsace Lorraine confie à la CRII-RAD une étude radiologique des sols. Il est vite suivi. Région, départements ou municipalités lui confient le soin de vérifier informations et mesures officielles. Dans la Drôme, le Vaucluse, puis en Tarn-et-Garonne, la CRII-RAD installe un réseau de balises de surveillance permanente de la radioactivité de l'air. Ailleurs, elle contrôle les sols, les eaux, les champignons, les décharges, etc.

En 1990, la CRII-RAD est saisie par des journalistes pour effectuer des contrôles sur une décharge suspecte proche d'un centre d'études nucléaires à Saclay. Le laboratoire détecte la présence de césium, américum, plutonium.. Les autorités de contrôle s'indignent, mettant en doute la compétence du CRII-RAD. Deux mois plus tard le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) confirme les analyses du CRII-RAD.

Depuis, les commandes affluent. Le laboratoire est débordé. Parmi les découvertes les plus importantes : une entreprise spécialisée dans le démantèlement des sites nucléaires brûle sans précautions des déchets radioactifs et pollue l'environnement. L'enquête révèle un trafic illégal des déchets, de faux certificats de décontamination, de faux certificats de qualification, etc. Dans les Vosges, le Limousin, la Côte d'Or, le Mercantour, le Cotentin, pour ne citer que quelques exemples, le CRII-RAD découvrit de graves carences de contrôle.

Aujourd'hui, non seulement des habitants, mais aussi de nombreux délégués et responsables administratifs admettent l'utilité d'enquêtes indépendantes et personne n'ose mettre en doute la compétence et la crédibilité du laboratoire qui s'est peu à peu agrandi et emploie une équipe de douze personnes. Depuis peu, des industriels, comme la Compagnie générale des eaux ou Saint-Gobain font appel aux services de l'association, gage de crédibilité auprès du public.

FRANCE./ ENERGIE NUCLEAIRE COMMUNICATION ; DECHET TOXIQUE ; INSTITUTION DE RECHERCHE.

Sources : MAURUS, Véronique.

In : Le Monde. ; 'Les contre-experts du nucléaire'1997/08/21.

FICHE DPH N°06627

## L'École juridique mobile en Amérique latine

STERCKX, Olivier.

JURISTES SOLIDARITES. 1997.

L'École juridique mobile : une réponse aux nécessités actuelles : Un projet de formation au droit à partir d'une école juridique mobile essaie de se mettre en place dans cinq pays d'Amérique latine. Il s'inscrit dans un contexte général qui, en Amérique latine, est hostile au développement des activités des ONG. Les États de la région récupèrent le discours insurrectionnel de gauche, pour le mettre au service de l'idéologie régnante et fonctionnaliser les cadres des ONG et les militants progressistes, en vue de légitimer les politiques du système dominant.

En outre, au sein même des Services juridiques alternatifs existants, de nouvelles thématiques surgissent à côté de vieilles questions qui n'ont pas encore été résolues. Il y a actuellement un état de « suspension » dans le développement des services juridiques alternatifs, résultant de diverses causes telles que des ajustements internes ou l'obtention de résultats parfois peu satisfaisants. Il manquait surtout un projet éducatif qui permette de donner un suivi aux différentes expériences et reconnaître le droit comme ressource stratégique de changement social.

Un dernier aspect significatif de la réalité actuelle est le manque de participation dans la gestion de la ville et dans la vie politique de la nation. Dès lors, dans le cadre d'une approche alternative du droit, proche du quotidien, l'idée finale du projet est, par un travail pédagogique de sensibilisation, de permettre aux populations de passer d'une attitude passive et « légaliste ? » à une attitude active et « légitimiste ? », par le développement massif de processus éducatifs qui enseignent le système juridique actuel et les alternatives juridiques qui peuvent y être apportées, en vue, et ceci est important, d'une réappropriation du droit par les gens concernés.

Objectifs : faciliter le travail de formation juridique et sociale des Services juridiques alternatifs, collaborer avec eux et aug-

menter leur efficacité par, notamment, la mise en valeur d'une diversité de démarches. En ce sens, l'École constitue également un outil de structuration d'un réseau des Services juridiques alternatifs.

Ainsi est créé un lieu d'échange et de réflexion critique du droit positif, à partir de cas concrets, de la mise à la disposition des bénéficiaires des outils pédagogiques nécessaires à l'élaboration de solutions juridiques alternatives et la promotion d'une plus grande coopération entre les services juridiques alternatifs de la région. Il s'agit également de promouvoir une évaluation des expériences et de leurs impacts, évaluation rarement réalisée au sein des Services juridiques alternatifs latino-américains. Surtout, le principe central est d'apprendre en agissant, en vue de développer chez les responsables communautaires une capacité de proposer des alternatives sociales stratégiquement viables.

Fonctionnement : L'École juridique fonctionne au niveau régional sur la base d'une coordination centrale et d'une exécution locale. Concrètement, la coordination générale est assurée par le directeur de Quercum (Chili), en concertation avec le conseil supérieur de l'École, lui-même constitué sur la base d'un groupe générateur. Celui-ci est composé de cinq personnalités, toutes liées à des activités thématiques, pédagogiques, de réflexion et de théorisation, représentant les principales zones géographiques concernées (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Pérou). Chacun a une responsabilité particulière dans sa région. Au niveau local, la coordination est assurée par différentes équipes, les noyaux générateurs, qui s'appuient au maximum sur les ressources humaines disponibles localement et le travail déjà engagé par les organisations bénéficiaires. Diakonia et Juristes-Solidarités assurent l'accompagnement du processus.

Différents niveaux de formation : La formation au droit promue par l'École juridique mobile est destinée à trois types de personnes, correspondant à trois niveaux de formation :

1. aux responsables de communautés de base, l'objectif étant de les transformer en acteurs de changement, qui agissent positivement face aux problèmes ou aux conflits juridiques qui affectent leur secteur populaire ;

2. aux étudiants en droit, aux avocats et aux professionnels, de manière à leur offrir un espace où ils acquièrent une formation théorique et pratique, critique et alternative, du droit ;
3. à ceux qui veulent se spécialiser en théorie critique du droit et développer leur réflexion sur le droit alternatif.

Le groupe générateur produit différents modules thématiques. Les thèmes choisis pour la formation sont les suivants : Formations de formateurs (AJUP – Instituto Apoio Juridica Populares, Brésil), Droits de la femme (Flora Tristan, Pérou), Médiation (Indeso-Mujer – Instituto de Estudios Juridico Sociales de la Mujer, Argentine), Participation populaire (Quercum – Centro de Desarrollo y Estudios Juridicas y Sociales, Chili), Accès à la justice (ILSA – Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos, Colombie). Chaque membre du groupe générateur est, dans ce cadre, responsable sur le plan pédagogique, dans sa zone géographique, de la formulation et du développement d'un module de formation.

FRANCE ; CHILI ; AMERIQUE LATINE./ EDUCATION JURIDIQUE ; FORMATION DE FORMATEURS ; FORMATION JURIDIQUE ; DROIT ; ECOLE DE DROIT.

Sources :

Plan programático de consolidación y desarrollo de la escuela juridica popular movil para America Latina'1996/08/.

Maria Teresa Aquevedo, «Droits au quotidien et développement», Le Courrier de Juristes-Solidarités, n° 12, juillet 1996, p. 25 ; et, Maria Teresa Aquevedo, «Droits au quotidien et développement», Le Courrier de Juristes-Solidarités, n° 11, mars 1996, p. 25.

FICHE DPH N° 07371

Nouvelles technologies  
comme outils de développement local  
The Columbia Foundation : une fenêtre sur le  
monde

HELAND, Laure. 1998/06/18.

La fondation Columbia de St Helens, dans l'Oregon, est une institution relativement récente. À l'origine de sa création, fin 1994, le projet de développer et dynamiser la petite communauté rurale de St Helens, par l'intermédiaire de l'utilisation des technologies modernes comme outils de développement des connaissances et de renforcement de la convivialité au sein de la communauté. C'est à travers un processus communautaire de planification unique qu'a débuté la construction du centre Columbia, centre de formation continue accessible à tous, utilisant les outils technologiques modernes, s'installant progressivement dans la bibliothèque publique de St Helens, le Columbia Technology Center, et des salles de rencontres publiques. Afin de financer cette opération, un partenariat a été lancé avec la ville de St Helens. Une femme philanthropiste du comté, Diane Kem, engagea un million de dollar dans le projet, et la communauté accepta de suivre sa donation. La campagne de récolte du capital de base se poursuivit jusqu'en 1996 et fut menée avec succès grâce aux centaines de volontaires engagés et à un fort soutien de la communauté locale.

La mission de la fondation est de créer et nourrir un environnement qui favorise la formation continue et permette la construction et le renforcement des relations communautaire. La fondation est une organisation d'apprentissage qui cherche avant tout à stimuler le dialogue, construire une valeur commune d'apprentissage, rendre plus accessible à tous les outils modernes d'apprentissage sans discrimination, collaborer avec des partenaires enthousiastes, construire un volontariat commun, créer des compétences locales en matière de leadership, encourager un environnement de changements. Les priorités déterminées pour 1998 sont les suivantes :

- assister les enseignants et les étudiants dans l'incorporation de la technologie à l'école.
- poursuivre le potentiel pour l'incorporation des multimédias,

en particulier l'accès au câble comme nouvelle opportunité pour développer l'accès des citoyens aux débats d'opinion des leaders clés.

Depuis May 1996, c'est-à-dire l'ouverture officielle du centre Columbia, la Columbia Foundation a lancé de nombreux programmes et établi de nouveaux partenariats avec toute une série d'organisations communautaires. Elle a sponsorisé des programmes spéciaux de familiarisation et d'apprentissage des ordinateurs pour les jeunes, durant les vacances scolaires. Elle a également tenu des forums publics, y compris des meetings à la mairie avec les sénateurs des États-Unis, auxquels les habitants ont pu assister ou suivre par télévision cablée, et participer via e-mail et téléphone. Elle favorise également les échanges de services et d'expériences, notamment inter-génération, et grâce à ses outils de communication, sert de lien au sein de la communauté entre chercheurs d'emplois et employeurs, jeunes et retraités, le grand public et les leaders politiques. Elle héberge gratuitement les pages web des communautés, écoles, gouvernement local, organisations civiques, fournit les résultats des élections en temps réel, ses animateurs peuvent également aider les individus ou groupes souhaitant lancer un projet.

La fondation met aujourd'hui en œuvre différents programmes dans le but de remplir sa mission : – le Columbia Technology Center, – la Columbia Collection, – le Leadership training, – le programme Arts et Culture, – le bénévolat.. La Columbia Foundation est considérée dans l'État entier comme un leader en matière de « community building » et de centres technologiques communautaires.

De nombreux participants à la conférence étaient intéressés de savoir comment l'utilisation d'Internet peut aider à construire une identité de quartier et renforcer la capacité de développement communautaire. Les bénéfices et les challenges de l'emploi de la technologie de la fondation Columbia, pour connecter l'information et les idées dans un environnement en mouvement, ont, semble-t-il, ouvert de nouvelles perspectives à nombre d'entre eux. Le point reconnu comme le plus important presque à l'unanimité, l'écueil à éviter en quelque sorte,

est celui de la ségrégation (sociale, raciale) dans l'accès à l'information. D'où l'importance de la dimension publique des activités de centre technologique de Columbia.

ETATS UNIS. / APPROPRIATION DE TECHNOLOGIE ; DEMOCRATISATION DE LA COMMUNICATION ; NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.

FICHE DPH N° 06601

A l'Ordik, favoriser une circulation maximale de l'information est le gage du bon déroulement d'un chantier villageois

FONTENEAU, Anne. 1994/11/02.

L'Ordok (Organisation Rurale pour le Développement Intégré de la Kolimbine) est une association située à trente-cinq km de Kayes, dans la première région du Mali. Elle regroupe neuf villages et deux hameaux de culture. Elle comporte un comité de trente-six représentants villageois, organe de décision et une structure projet composée de techniciens. Ceux-ci encadrent le travail de six commissions thématiques réunissant membres du comité et personnes ressources villageoises. La commission Chantiers villageois est l'une d'entre elles. Elle est spécialisée dans la construction d'infrastructures hydrauliques – barrages essentiellement – et l'organisation du travail pour y parvenir. Aussi, deux semaines environ avant le tout début d'un chantier, la commission et le technicien génie rural du projet, Thiéman Coulibaly, organisent-ils une réunion avec les chefs de famille du village où est édifié le barrage. Thiéman aborde l'aspect technique en expliquant en détails le plan de l'ouvrage. Puis l'organisation pratique du chantier est évoquée : contribution des autres villages de l'association, fourniture des repas, sanctions en cas d'absence.. Le jour d'ouverture du chantier, l'un des membres de la commission prononce un discours d'encouragements et de remerciements sans omettre de communiquer la réglementation adoptée : interdiction du thé pour éviter les bagarres, horaires, montant des amendes.. Chacun remplit alors le rôle qui lui a été assigné. Les migrants du village concerné auxquels le budget de l'ouvrage a été envoyé ont fait parvenir une participation financière pour assurer les repas. Petits déjeuners et déjeuners sont ainsi préparés par les femmes secondées par les enfants pour la corvée d'eau. Chacun des huit autres villages adhérents à l'Ordik a dû fournir, selon sa taille, de deux à quatre personnes par jour et ceci est scrupuleusement contrôlé par les responsables du pointage des présents. La main-d'œuvre villageoise masculine a été divisée en groupes de travail qui assistent les maçons professionnels

dans le creusement des tranchées, le transport des pierres, la fabrication du ciment. Le chantier se déroule de 8 heures à 14 heures et peut réunir jusqu'à quatre-vingt personnes quotidiennement pendant une durée qui a varié de un mois et demi à six mois sur les six chantiers de barrages déjà menés à bien. Un ou deux mois après la fin du travail, un rassemblement de tous les participants, du technicien et de la commission permet de faire le bilan de la conduite des opérations et de la participation de chacun. Unique occasion pour les neuf villages de l'association Ordik de travailler ensemble sur une même réalisation, un chantier villageois a des retombées positives sur la cohésion de la zone. Des jeunes qui se sont découverts dans l'effort s'invitent mutuellement lors de fêtes dans leur village respectif.

La réussite d'un chantier villageois passe à l'Ordik par une bonne circulation de l'information entre tous les acteurs impliqués : commission Chantiers villageois du comité Ordik, technicien de l'équipe projet, villageois directement concernés et ceux des autres villages, migrants, femmes. L'organisation du chantier est communiquée à tous et chacun connaît le rôle qu'il doit remplir. Thiéman a récemment été appelé pour la réfection d'un barrage en dehors de la zone Ordik, à Melgue, en Mauritanie. Confronté là-bas à une langue différente et à une cohésion villageoise plus faible, il a expérimenté, en négatif, combien la communication est primordiale dans la conduite réussie d'un chantier.

MALI./ AMENAGEMENT RURAL ; COMMUNAUTE VILLAGEOISE ; COMMUNICATION ; DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ; HYDRAULIQUE ; METHODOLOGIE ; ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ; PARTICIPATION POPULAIRE ; RELATION TECHNICIEN PAYSAN.

Sources : FONTENEAU, Anne ; COULIBALY, Thiéman.

FICHE DPH N°03688



# Colloque européen sur la dynamique locale et sa gestion

ARCI, ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE COOPERATIVE INTERNATIONALE.

1989/11/00.

Cet opuscule rassemble les textes de caractère scientifique fournis par des conférenciers à l'occasion d'un colloque européen sur le développement local. Michel Bassand apporte une explication du regain d'intérêt marqué pour le local. Selon lui, la dynamique locale, qui de toute façon participe elle-même à un système transnational, comporte des composants particulièrement intéressants : la culture en interaction avec les rapports sociaux, le changement social et le fonctionnement du système dans son ensemble (production, consommation, communication, échange) : « très peu visible, la culture n'est pas moins essentielle ; elle s'avère le terrain sans lequel l'action des hommes est impossible ».

Parmi les collaborations, sont particulièrement intéressantes celles de Joye, qui, à partir de la comparaison dans plusieurs communes de la Suisse romande, analyse l'arrivée des nouvelles populations comme phénomène de transformation des équilibres anciens et de création dans les métropoles urbaines d'une réalité sociale et politique nouvelle.

L. Bridel tire à la fin une synthèse des enseignements et des propositions pour l'avenir qui donnent une place de choix à la culture.

CANADA ; FRANCE ; POLOGNE ; SUISSE. / RELATION MICRO MACRO ; DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ; CULTURE ; DYNAMIQUE CULTURELLE ; CHANGEMENT SOCIAL ; COMMUNAUTE ; METROPOLE ; AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ; IDENTITE CULTURELLE.

Sources : BASSAND, Michel ; BRIDEL, L.

COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO. Commission Nationale Suis. 1989/00/00.

FICHE DPH N°00011

## Des collectifs d'action solidaire s'organisent en réseau de coordination d'expériences socio-communautaires

GUIGLIA, Alessandro.

IRED NORD. 1993/07/31.

Le Réseau CAS, formé par 41 expériences locales, est né de façon spontanée et autonome en sept régions d'Espagne.

Ces expériences ont en commun le fait d'être de petits groupes avec un fort ancrage dans la réalité sociale, orientés vers une opposition sociale à la politique gouvernementale (agriculture, services sociaux, jeunes, travail) et, plus en général, la tension vers la construction d'une alternative à l'actuel modèle de développement capitaliste.

Ils sont très homogènes aussi quant aux méthodologies d'intervention, fondées sur la participation directe des populations au fin d'amorcer des processus d'autodéveloppement communautaire : encore sont-ils unis par une forte sensibilité pédagogique (écoles paysannes, éducation des adultes...) finalisée au développement de la participation démocratique.

La plus grande partie de ces groupes sont engagés en milieu rural pauvre (Andalousie, Extramadura, Galicie et Léon) et 5 expériences ont lieu en milieu métropolitain (quartiers suburbains, jeunes à risque de marginalisation sociale, femmes). Aucun d'eux ne dépend du financement gouvernemental.

L'impulsion à constituer un Réseau de solidarité entre les expériences engagées pour un développement global (économique, social et individuel) des groupes, des couches sociales et des zones les plus défavorisées, est venu, avant tout, de l'exigence, pour chaque expérience, de sortir de l'isolement à travers un lien de solidarité qui puisse les unir sans les suffoquer, qui leur permette de donner et recevoir sans créer des obligations contraignantes.

Selon les accords entre les membres, le Réseau doit garantir une information et une formation basée essentiellement sur l'échange entre eux, organiser des moments pour l'analyse et l'évaluation des processus sociaux dans lesquels ils sont impliqués, publier de la documentation pour le travail de base.

Le Réseau, en outre, fournit une série de services, tels que faci-

liter et maintenir les contacts avec les administrations, fondations, ONG, etc., assister les groupes dans l'élaboration de projets et pour la recherche de ressources.

Enfin le Réseau se propose de constituer un fond pour l'économie sociale qui recueille les épargnes des membres pour les investir en appui aux initiatives locales.

La structure organisationnelle du Réseau se base sur une assemblée annuelle à laquelle participent tous les adhérents, un comité de direction formé par un membre pour chaque Région, un secrétariat permanent de 5 membres élus par l'assemblée générale.

Le Réseau est complètement autofinancé.

Le CAS participe activement, en tant que membre promoteur, à une initiative avec d'autres (8) ONG et associations à implantation nationale (Caritas, Mouvement Rural Chrétien, Mouvement écologiste, Coordination des Syndicats paysans, etc.). Ils ont préparé une plate-forme rurale nationale intitulée « Manifeste pour un monde rural vivant » qui se propose d'unir les groupes, les organisations, les personnes qui s'occupent de développement rural, pour une réflexion, une élaboration de propositions et la réalisation d'actions communes.

L'objectif de cette opération est de tenter d'inverser les processus en cours, qui sont en train de dénaturer le monde rural.

Le CAS représente une alternative à la tendance apparue à la fin du régime franquiste : constituer des associations nationales ou bien se mettre sous la protection des programmes d'État.

Le CAS n'est pas seulement une formule organisationnelle de regroupement des initiatives, mais représente plutôt la possibilité, pour les groupes adhérents de maintenir leur esprit original sans tomber dans le localisme qui les empêcherait d'approcher les problèmes à l'échelle requise.

Le Réseau CAS est intéressant en particulier pour ceux qui s'occupent, en Europe comme dans le Sud du monde, de la question rurale dans toute sa complexité.

ESPAGNE./ ECONOMIE SOCIALE ; AUTO FINANCEMENT ; EMPOWERMENT ;  
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ; DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ;

ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ; RESEAU.

Sources : GUIGLIA, Alessandro. IRED NORD.

FICHE DPH N°03111

Colloque européen sur la dynamique locale et sa gestion.

Dynamique culturelle et échelons de vie sociale

ARCI, ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE COOPERATIVE INTERNATIONALE.

1989/09/20.

Axé sur les processus de transformations tels qu'ils peuvent être observés dans la vie locale, notamment à la périphérie des grandes agglomérations où le brassage des populations et des cultures est particulièrement intense, cet article condense un certain nombre de résultats de recherche développés plus amplement par l'auteur dans divers travaux. La réflexion porte successivement sur les avantages et les inconvénients de la décentralisation, les modifications intervenues dans la vie de quartier, la détermination des différents échelons de la vie locale depuis la plus petite unité de voisinage jusqu'à la région et même la société considérée dans son ensemble, les questions de l'identité inscrite dans l'espace et des forces culturelles en action qui ne peuvent se manifester et devenir vraiment créatrices que par le jeu régulier de la démocratie. Or, en bien des endroits, les pouvoirs en place, les regroupements institués, les divisions administratives ne correspondent plus à la réalité de la vie locale et entravent les possibilités de développement. Pour répondre à l'émergence de nouvelles unités spatiales et sociales, à leur diversification et à leur dynamique qui leur est propre, une restructuration urbaine s'impose.

En complément : un rappel des repères historiques et la présentation des orientations de travail actuelles du réseau international de chercheurs, l'Association de Recherche Coopérative Internationale (ARCI), fondé par l'auteur.

Cet article a le mérite d'attirer l'attention des décideurs et autres acteurs sociaux sur l'intérêt des études microsociologiques relatives au développement local, qui conditionne le développement social et culturel de toute une société. L'accent est mis sur les incidences de l'organisation spatiale sur les rapports sociaux, la conscience de l'identité, la partici-

pation populaire et l'exercice de la démocratie en milieu urbain.

FRANCE./ SOCIETE URBAINE ; CHANGEMENT SOCIAL ; VILLE ; PARTICIPA-  
TION POPULAIRE ; IDENTITE CULTURELLE ; DEMOCRATIE ; INTERCULTUREL ;  
RELATION MICRO MACRO ; DYNAMIQUE CULTURELLE.

À noter :

Bibliographie. Textes réunis et présentés par BASSAND, M. et  
BRIDEL, L.

Sources : CHOMBART de LAUWE, Paul-Henry.

ARCI. Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO. 1989/08/19.

FICHE DPH N°00021

## Villes du Nord et du Sud, Meaux et Campina Grande.

Des quartiers s'ouvrent sur la ville et le monde

GRET, GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES TECHNOLOGIQUES. 1993/07/02.

### Contexte

Les villes sont malades de leurs banlieues, au Nord comme au Sud. Chômage, exclusion, habitat dégradé, carence de services, délinquance.. Un peu partout, les symptômes du « mal des banlieues » se ressemblent. Pourquoi ne pas chercher des solutions ensemble, entre villes du Nord et du Sud ? La coopération prend alors tout son sens. Il ne s'agit plus d'une aide, mais d'une entraide. La ville de Meaux, en France, et celle de Campina Grande, au Brésil, font la preuve de la pertinence de cette démarche.

Campina Grande est une ville de l'État de Paraíba, dans le Nordeste du Brésil. Elle compte plus de 300 000 habitants, dont la moitié a moins de vingt ans. La forte émigration rurale contribue à l'extension rapide des favelas, les bidonvilles brésiliens. Dans ces quartiers à l'urbanisation « sauvage », dépourvus d'équipement, se concentre une population jeune sans formation. À la Pierre Collinet, un quartier périphérique de Meaux, en France, dans un contexte et à une échelle différente (La ville de Meaux : 51 000 habitants. Pierre Collinet : 5 000 habitants), les problèmes sont comparables : un habitat qui se dégrade, une population immigrée importante, de nombreux jeunes chômeurs sans qualification, la délinquance..

### Enjeu

L'échange d'expériences et la réflexion commune menés par Meaux et Campina Grande sur le développement social urbain s'inscrivent dans une démarche de coopération à double sens. Il ne s'agit plus d'aide mais d'entraide. Le point d'ancrage de cette coopération multiforme : deux régies de quartier.

Projet de services.

Pour aider le quartier de la Pierre Collinet à sortir de l'impasse, l'Office HLM et la mairie de Meaux ont choisi en 1985 de soutenir la création d'une régie de quartier, Collinet Services. Celle-ci emploie en priorité des habitants du quartier en situation difficile. Elle a d'abord développé des services d'amélioration du cadre bâti. Elle a ensuite élargi son cadre d'activités, en ouvrant un café puis en assurant la gestion d'un hôtel dans le quartier. La régie de quartier combine logique économique (une entreprise privée rentable), sociale (priorité à l'emploi de jeunes en difficulté) et spatiale (embauche dans le quartier, activités multiples centrées sur le développement du quartier).

En 1990, la mairie de Campina Grande lance, avec les associations locales, un vaste programme d'urbanisation des favelas. Ses responsables rencontrent les autorités municipales de Meaux ; très vite, ils parlent le même langage. La régie de quartier développée à Meaux séduit les Brésiliens. Une coopération s'engage autour de la favela Pedregal (12 500 habitants) où sera créée la première régie de quartier brésilienne. La municipalité de Campina Grande lui fournira ses premiers contrats : aménagement urbain, entretien, services collectifs comme la pré-collecte des ordures ménagères. La régie de quartier de Pedregal a d'autres activités en perspective : une blanchisserie et un atelier de confection. Une université juxta le quartier : la régie pourrait lui vendre des services de gardiennage, de dépannage et d'entretien des espaces verts. L'appui à la création d'une régie de quartier n'est que la première étape d'une coopération urbaine aux multiples ramifications.

Partenaires

Au Brésil : Mairie de Campina Grande (maîtrise d'ouvrage, accueil et hébergement des Français, financement des projets locaux), Nucor (groupe de coordination du projet), Caisse économique fédérale (étude sur l'assainissement), associations d'habitants des favelas.

En France : Mairie de Meaux (maîtrise d'ouvrage du projet, mise à disposition et accueil de techniciens), Mission locale d'insertion des jeunes (Meaux, opérateur général de la coopération), OPAC de Meaux (appui technique), Régie de quartier Collinet

Services (missions de conseil, accueil de stagiaires), Union française des centres de vacances et Compagnons sans frontières (envoi de stagiaires), Mairie d'Othis (appui au Centre culturel de Campina Grande), Pharmaciens sans frontières (appui aux centres de santé).

Un effet « boule de neige » : Les services techniques de Meaux et Campina Grande ont ainsi engagé une réflexion commune sur la propreté urbaine et le traitement des ordures ménagères. Meaux apporte ses compétences techniques pour résoudre les difficultés d'assainissement des eaux et la mission locale de la ville envoie des jeunes travailler sur des chantiers d'aménagement des favelas.

Enfin, la coopération s'élargira à d'autres domaines, comme l'aide à des centres de santé populaires, un appui en gestion et marketing au Centre du bois de Campina. Un jumelage est aussi en cours entre le Centre culturel français de Campina et celui d'Othis. Les deux municipalités ont signé en 1992 un protocole d'accord global autour de cette coopération, afin de continuer à chercher ensemble des réponses aux multiples enjeux du développement social urbain.

BRESIL ; FRANCE. / LOGEMENT ; BIDONVILLE ; ECHANGE D'EXPERIENCES ;  
RELATION NORD SUD ; AMENAGEMENT URBAIN ; ASSAINISSEMENT ; COOPERATION INTERNATIONALE ; POLITIQUE DU LOGEMENT ; REHABILITATION ;  
EMPLOI ; GESTION URBAINE ; MONTAGE INSTITUTIONNEL.

Sources : BONNET, Michel ; MARCONDES CABRAL, Ana Carolina.  
PROGRAMME SOLIDARITE HABITAT. GRET. 1992/12.

FICHE DPH N° 03768

## Problèmes et expériences de la société civile brésilienne depuis la fin du régime autoritaire

GOMEZ DE SOUZA, Luiz Alberto. MOUCHARAFIEH, Claire.

CENTRO JOAO XXIII/IBRADES. 1994/10/22.

Avec l'engagement du processus démocratique à partir de 1985 et le retour des élections libres au Brésil, les partis politiques ont retrouvé la possibilité de se développer en toute autonomie et l'on a assisté au renouveau du mouvement syndical, affranchi de la tutelle jusqu'alors incontournable de l'État et dès lors plus combatif. Cette nouvelle donne a entraîné une recomposition des mouvements relevant de la société civile et du tissu associatif.

1. Le rapports avec l'État : conséquence de la situation antérieure, l'État suscitait une certaine méfiance. Il importait donc de préserver son autonomie et d'éviter toute cooptation par le pouvoir politique, mais la volonté de s'en affranchir entièrement relevait sans doute d'un purisme par trop idéaliste. Il est en effet essentiel que les associations de la société civile fonctionnent en bonne articulation avec les organes du pouvoir participent au processus décisionnel pour tout ce qui concerne les questions sociales (éducation, santé, transports, emploi, etc.) et aient accès au financement assuré par l'État lui-même.

2. Privilégier l'espace local : il existe à l'heure actuelle un certain effort en faveur de la décentralisation des services sociaux (santé, éducation, logement), ce qui devrait faciliter le dialogue entre société civile et société politique, tout du moins au niveau local. Dans le cas d'un pays aussi vaste que le Brésil, il est important de bien faire la différence entre les différents niveaux du pouvoir politique : l'Union (l'État national), les différents États de la Fédération et, surtout, le pouvoir municipal, détenu par les « prefeituras » (détentrices de l'exécutif municipal) et les « câmaras de vereadores » (conseils municipaux), élus au suffrage universel direct. C'est à l'échelle municipale, celle de l'espace local, que l'articulation entre société civile et société politique peut le mieux fonctionner./On a assisté ces dernières années à des expériences intéressantes de conquête du pouvoir municipal par des partis populaires. Ainsi, le Parti des Travailleurs, qui a placé des représentants dans les « prefei-

turas » de capitales d'États telles que São Paulo, Porto Alegre, Belo Horizonte ou Vitória et peut espérer, cette année, remporter le mandat de Gouverneur de Brasília, la capitale du District fédéral. C'est un nouveau mode de gouvernement qui s'esquisse dans le pays. Expérience créative, le budget participatif a permis, à la faveur de discussions menées dans les quartiers urbains, de définir les priorités en matière de services et d'associer les habitants à la planification des dépenses municipales. Plusieurs membres des administrations municipales concernées avaient d'ores et déjà acquis, en tant que dirigeants d'associations ou de mouvements, une expérience puisée dans la société civile.

Le problème n'en reste pas moins, dans ce contexte, de survivre sans sacrifier son indépendance et de savoir maintenir son autonomie, même lorsque le pouvoir local change d'orientation politique. Le cas s'est présenté à São Paulo lors des dernières élections municipales, qui ont vu la défaite du PT (Parti des Travailleurs) face à un candidat conservateur : les associations d'aide sociale qui collaboraient avec la « prefeitura » ont dû repenser leur action, ne serait-ce que parce qu'elles ne disposaient plus du même accès au pouvoir municipal. De quelle façon la société civile peut-elle se montrer disposée à collaborer, y compris avec des administrations conservatrices et tenter, pour maintenir le dialogue, de dépasser les préjugés idéologiques, tout en conservant son autonomie d'action ?

3. Le fonctionnement par réseau : pour tenter de rompre leur isolement, les associations tentent de se constituer en réseaux, tant au niveau local qu'à l'échelle régionale et nationale. De leur côté, les ONG essaient de se regrouper au sein de l'Abong, Association brésilienne des ONG. Il ne s'agit pas là de développer une nouvelle bureaucratie ou de soumettre la base à un nouveau dirigisme vertical, mais bien d'une articulation souple susceptible de permettre la circulation des flux d'information sans porter atteinte aux principes de diversité et d'autonomie. Ces dernières années, de nouvelles associations à vocation sociale particulièrement dynamiques, (féminines, afro-brésiliennes, indiennes ou écologistes) sont venues s'ajouter aux mouvements d'action populaire (mouvements des sans-terre, d'occupation du sol urbain, associations de quartiers). Ces mouvements expriment différentes revendications et demandent le respect de leur identité et de leur pluralisme. Ce sont

d'ailleurs les associations de femmes qui ont été les premières à exiger la reconnaissance de leur droit à la différence, et cette revendication s'étend désormais aux autres associations d'inspiration sociale.

4. Le Mouvement contre la misère et pour la vie : créé à l'initiative de la société civile pour faire face au problème de la faim, ce mouvement rassemble près de 30 000 groupements issus de la base, indépendants et décentralisés, qui s'efforcent de prendre en charge la distribution de vivres et, dans une deuxième étape, d'apporter des solutions au problème de la création d'emplois. Un Conseil de sécurité pour les questions alimentaires (Consea) mis en place par le Gouvernement fédéral appuie les initiatives en ce domaine mais ne décide pas des orientations. À la différence du Programme mexicain de solidarité (Pronasol), dirigé par l'État, le mouvement brésilien a conservé son autonomie. Ses structures nationales sont réduites au strict minimum et, accordant une nette préférence aux dons alimentaires en nature, il s'efforce de manipuler le moins de liquidités possibles. À Rio de Janeiro, la gestion des sommes versées au bénéfice du Mouvement a justifié la création d'un Fonds œcuménique contre la misère et pour la vie, administré par sept groupements religieux d'obédiences différentes. Les sommes redistribuées par leurs soins sont allées cette année à 60 projets d'envergure modeste subventionnés chacun dans une fourchette de 2 000 à 8 000 dollars et choisis prioritairement pour leur action en faveur de l'enfance abandonnée et de la création d'emplois.

5. Le fléau de la violence : c'est l'un des plus grands problèmes des villes, particulièrement flagrant à Rio. Le mouvement Vive Rio, articulé autour de comités de quartier, s'efforce, pour ce qui touche à la prévention de la violence et au trafic de stupéfiants, d'organiser le dialogue entre la population, le pouvoir municipal et les autorités chargées d'assurer l'ordre public. C'est un travail de longue haleine, car les groupes responsables de violences et de trafic de drogue se sont déjà infiltrés jusque dans les différentes polices. Pas à pas, seule la mobilisation des citoyens peut permettre encore d'éviter l'application d'une logique du « tout répressif » et le spectre d'une situation d'apartheid social.

FORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE ; POUVOIR LOCAL ; RELATION ETAT  
SOCIETE CIVILE ; RELATION ONG ETAT ; PLURALISME POLITIQUE ; RESPON-  
SABILITE CIVIQUE ; SOLIDARITE ; VIOLENCE SOCIALE.

FICHE DPH N° 04119

# Le processus d'aménagement urbain et les expulsions à Saint-Domingue. L'importance de la mobilisation des habitants

HIC MEXIQUE. 1993/02/01  
HABITAT INTERNATIONAL COALITION.

Comme la plupart des capitales latino-américaines, Saint-Domingue est caractérisée par une croissance rapide de sa population. Près de 70 % des habitants des villes vivent dans des quartiers précaires, tant au centre qu'à la périphérie. En 1987, « Année internationale des sans-abri », le gouvernement a commencé à remodeler la ville, avec pour arguments son embellissement et l'amélioration de la circulation : pour les festivités du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, il fallait pouvoir montrer au monde une Saint-Domingue « belle, ordonnée et moderne ».

Le projet d'aménagement « Plan de développement de la zone nord de Saint-Domingue », établi par la coopération allemande (GIZ) et qui comporte des investissements importants, se propose d'offrir près de 15 000 logements à plus de 70 000 habitants à bas revenus. Il consiste essentiellement à construire de nouvelles avenues et à en élargir d'autres. Mais le plan des nouvelles rues ne prend absolument pas en compte les constructions déjà existantes et les habitants eux-mêmes n'ont pas été consultés.

Ainsi, des quartiers entiers ont-ils été démolis aux bulldozers et les habitants obligés d'abandonner leurs maisons. En 1988, plus de 7 000 familles se sont retrouvées à la rue. Fin 1990, elles étaient plus de 15 000 provenant de différents quartiers (Faro à Colón, Villa Juana, Villa Consuelo, La Ciénaga, Hoyo de Chulin, La 70, La Chivera, La Zurza).

## Les acteurs concernés par le processus des expulsions

Afin de pouvoir agir contre les mesures engagées par l'État, les habitants des quartiers marginaux se sont organisés au niveau local. Dans de nombreux quartiers se sont créés des comités qui se sont réunis dans une sorte de fédération, le Copadeba (Comité pour la défense des droits des quartiers).

En 1987, une proposition populaire a été discutée et adoptée lors d'une assemblée convoquée par le Copadeba, opposant au programme d'aménagement du gouvernement les points fondamentaux suivants : l'aménagement doit être planifié avec la participation des gens, bénéficier au plus grand nombre, garantir la survie des habitants, assurer les services essentiels et comprendre l'amélioration des logements.

La majorité des terrains concernés appartenaient à des particuliers ou à l'État. Les habitants s'abritaient derrière la loi 39 de 1966 qui autorise le pouvoir exécutif à offrir aux personnes de faibles ressources des terrains appartenant à l'État et sur lesquels des logements ont été construits. Ainsi, cette loi reconnaît et justifie l'occupation des terrains vagues appartenant à l'État dominicain.

Les habitants demandaient que l'État légalise les occupations de terrains et réalise les équipements et services nécessaires ; que seuls soient expulsés ceux qui vivaient dans des endroits dangereux, qui avaient construit leur maison sans se rendre compte des obstacles ; que des projets de logements à bas prix soient réalisés ; que l'organisation du quartier soit reconnue pour les négociations.

#### Réactions des différents secteurs

Le gouvernement a avancé diverses raisons pour justifier l'aménagement urbain et les expulsions : l'amélioration de l'habitat des secteurs populaires, la réactivation de l'économie et la lutte contre le chômage, l'embellissement de la ville, les besoins de la circulation (pour ceux qui possèdent une voiture). Les habitants organisés pour la défense des expulsés pensaient que l'aménagement urbain avait en fait pour objectif d'arrêter les mouvements de protestation dans les quartiers en réduisant la densité dans la zone centrale et d'ouvrir de nouveaux espaces pour l'investissement immobilier.

L'organisation de la population dans le cadre du Copadeba a permis de faire connaître les expulsions au niveau international. La Coalition internationale de l'habitat (HIC) a régulièrement lancé des appels à ce sujet. Conjointement avec HIC, le Copadeba a présenté devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies le problème des expulsions violentes. En réponse, le 11 novembre 1990, les Nations unies ont condamné le gouvernement de la République dominicaine

pour violation des droits de l'homme.

#### Des propositions alternatives

Les expulsés n'ont reçu comme indemnisation de la part du gouvernement qu'une autorisation à bénéficier d'un autre logement. Cependant, les nouveaux logements construits par l'État étaient si chers que les pauvres ne pouvaient pas les payer. Par ailleurs, ces nouveaux logements ne tenaient compte ni des conditions antérieures (dimensions, usages autres que l'habitat), ni des traditions culturelles des locataires, ni de la taille de la famille. Fréquemment, comme dans les cas du quartier des 800 et de la zone du Faro à Colón, les locataires ont été déplacés en banlieue, sans les services essentiels et loin de leur entourage humain et professionnel.

Saint-Domingue n'a pas de tradition d'organisation et de lutte de quartier comme l'ont d'autres villes d'Amérique latine ou des Caraïbes. Copadeba a dû partir de zéro. Les organisations de quartier n'avaient aucun statut légal aux yeux des instances officielles, ce qui en a fait des interlocuteurs officiels n'ayant qu'une capacité limitée de négociation. Les habitants ont néanmoins su transformer la protestation initiale en une organisation solide qui est aujourd'hui reconnue par le gouvernement ainsi qu'au niveau international en tant que membre de diverses organisations fédératives (FOOC, HIC, etc.).

Il s'agit là d'un cas d'expulsion lié à un événement international, la célébration en octobre 1992 du cinquième centenaire de l'arrivée de Christophe Colomb sur l'île de Saint-Domingue.

REPUBLIQUE DOMINICAINE. / AMENAGEMENT URBAIN ; ORGANISATION COMMUNAUTAIRE ; LOGEMENT ; HABITAT POPULAIRE ; DROITS DE L'HOMME ; PRESSION SOCIALE ; PARTICIPATION POPULAIRE.

Sources :

FLORIAN BORBON, Alejandro ; RUIZ DE SOMOCURCIO, Jorge.

FICHE DPH N° 03757



# Présentation de la Charte européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion

HABITAT ET PARTICIPATION. 1992/04/03.

## LES ORIGINES

Pour préparer la rencontre des ministres européens du Logement tenue à Lille en décembre 1989, huit réseaux européens intéressés par les problèmes d'habitat se sont regroupés pour fonder la « Charte européenne pour le droit à habiter et la lutte contre l'exclusion ».

Les réseaux sont les suivants :

- CECODHAS, comité européen de coordination de l'habitat social. Il regroupe les fédérations d'organismes constructeurs et gestionnaires de logements sociaux dans les douze pays européens ;
  - OEIL-JT, organisation européenne des unions pour l'insertion et le logement des jeunes travailleurs ;
  - FEANISA, fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abris. Elle travaille sur le terrain à l'accueil des plus démunis ;
  - EUROPIL, fédération européenne pour la promotion et l'insertion par le logement et son environnement. Elle met le lien entre insertion par le logement et insertion économique ;
  - ATTEC, association internationale de techniciens experts et chercheurs. Elle regroupe des professionnels, animateurs ou experts intervenant sur le terrain ou à pour l'élaboration de politiques urbaines d'habitat au Nord et au Sud ;
  - Réseau européen de chercheurs, spécialistes dans leurs pays respectifs pour les problèmes de politique du logement et d'exclusion ;
  - Club des villes européennes, responsables élus de vingt villes européennes ;
  - Réseau européen pour le respect du droit au logement. Il regroupe la branche européenne de la coalition internationale pour le droit au logement (HIC) ainsi que des associations de locataires de différents pays d'Europe.
- Actuellement, le Club des villes ne fait plus partie des réseaux dits « réseaux de la charte ».

#### ÉTAPES DE LA CONSTITUTION ET DES REALISATIONS

1. Un fichier de 150 expériences concrètes de lutte contre l'exclusion dans le logement a été constitué pour la rencontre des ministres en 1989 par un comité éditorial composé des réseaux. Il a paru suffisamment fécond pour être poursuivi et utilisé comme levier pour transformer les mentalités et enrichir les pratiques quotidiennes. Le réseau européen pour le respect du droit au logement est chargé de coordonner le système depuis janvier '91, système qui doit être auto-alimenté par les membres des réseaux. Le fichier contient actuellement 220 fiches ;

2. Chaque réseau a élaboré une plate-forme énonçant les valeurs essentielles et les priorités de l'action. En avril 1991 a pu être élaborée en commun la «Charte européenne», charte qui représente les valeurs communes et les objectifs des différents réseaux. Elle a ensuite été traduite dans toutes les langues de la communauté européenne ;

3. Cette plate-forme commune a débouché sur une série de propositions concrètes s'inscrivant dans une approche européenne (qui ne se résument pas à l'addition des politiques nationales) et à partir de la pratique des réseaux. Des fiches de propositions ont été élaborées par thème : partenariat, participation, droit, sans-abris, immigrés et jeunes.

#### PHILOSOPHIE DE LA CHARTE

La Charte ne tend pas à être une super structure limitant l'autonomie d'action de chaque réseau ni un groupe de pression prétendant parler au nom de tous. Elle veut créer un lieu de débats et de propositions, d'enrichissement mutuel par échanges d'expériences, un moyen de valoriser la diversité des cultures, des institutions et des implications dans l'action.

CONDITIONS POUR ADHERER A LA CHARTE : 1. Être un réseau de personnes physiques ou morales appartenant à divers pays européens et être engagé concrètement dans la lutte contre l'exclusion dans le logement ; 2. Avoir élaboré une plate-forme du réseau dans le même esprit que celui des membres fondateurs de 1989 ; 3. Adhérer au texte de la charte.

PERSPECTIVES : Les réseaux de la Charte européenne veulent continuer leur action commune en enrichissant la mémoire collective (ou fichier d'expériences) ; ils désirent approfondir certains thèmes de réflexion sur base du fichier et de leurs pratiques : financement, participation et droit à l'habitat ; ils veulent promouvoir le droit à l'habitat et des espaces de réflexion quant à la mise en œuvre de pratiques dans une Europe sociale 1993 ; ils ont également décidé de constituer ensemble une capacité d'évaluation des politiques publiques du logement tant dans la CEE que pour les pays de l'Est. Chaque année, des propositions sont soumises aux ministres du logement.

EUROPE./ JEUNE ; LOGEMENT ; HABITAT ; INTEGRATION SOCIALE ; DROITS DE L'HOMME ; RESEAU ; LOGEMENT SOCIAL.

À noter :

Le texte de la charte est disponible dans toutes les langues de la Communauté européenne sur simple demande au producteur de la fiche.

Sources : THYS, Pascale ; BERGER, Colette.  
HABITAT ET PARTICIPATION.S.N. 1992/04/03.

FICHE DPH N°01269

## La déclaration de principes de Videazimut

Videazimut. 1990/00/00.

La communication est un droit des peuples, des collectivités, des individus. Activité fondamentale des êtres humains, individuellement et en société, elle constitue un élément essentiel à un environnement démocratique et participe au processus de développement des nations. Actuellement, le droit à communiquer est sérieusement brimé par les procédés ainsi que par les structures et les modèles dominants des systèmes de communication. Les inégalités, en ce qui a trait à l'accès aux moyens de production et de diffusion, n'existent pas qu'entre le Nord et le Sud puisqu'elles se retrouvent tout autant à l'intérieur des pays.

La Coalition internationale pour une communication démocratique, connue sous le nom de Vidéazimut, se compose d'organismes et d'individus utilisant la vidéo comme moyens appuyant la démocratisation des communications. La Coalition est vouée à défendre et à promouvoir l'accès à la parole et à l'image de tous ceux qui en sont marginalisés au Sud comme au Nord. À l'heure où les nouvelles technologies de communication, spécialement la vidéo et la télévision, se prêtent à une démocratisation de la technique, la Coalition veut assurer :

- un plus grand accès à la technologie par les collectivités marginalisées ;
- la liberté d'expression dans la production des images et des messages ;
- un meilleur accès aux moyens de diffusion des images et des voix, aux niveaux national et international.

Le droit à communiquer comprend le droit des communautés et des organismes à véhiculer une expression qu'ils considèrent fidèle à leur identité et à leurs idées ; il comprend tout autant le droit de ceux qui sont habituellement exclus de la communication à prendre la parole et à s'imposer publiquement. La majorité de la population de la planète ne participe que faiblement à la communication de masse. La Coalition considère que cette situation crée une entrave sérieuse au processus de développement des communautés et des nations. La pluralité des voix est essentielle à la démocratie. La Coalition s'engage à revendiquer

quer le droit des populations à transmettre et à recevoir de l'information et le droit à une information significative. La Coalition veut promouvoir les pratiques et la reconnaissance du droit à communiquer en favorisant le recours à de nouvelles stratégies et la création de réseaux (Sud-Nord, Nord-Sud, Sud-Sud) qui encouragent la production et la distribution de vidéos, appuient la formation et favorisent l'appropriation de la technologie par différents acteurs sociaux.

La Coalition mène ses activités sur le plan international. Elle vise à :

- défendre la démocratie dans la communication en tant que droit humain fondamental par la promotion de changements importants dans les pratiques de communication en vidéo et en télévision aux niveaux local, national et international ;
- promouvoir la pratique démocratique des communications par la tenue de campagnes de sensibilisation du public et des initiatives de formation, de production et de co-production, d'échange et de diffusion d'œuvres en vidéo ;
- faciliter l'accès individuel et collectif aux médias vidéo et télévision et à la communication pour le développement ;
- appuyer la reconnaissance et la valorisation de la production endogène dans tous les pays du monde ainsi que la diffusion internationale ;
- effectuer des analyses de politiques de communication, faire connaître des alternatives et organiser des campagnes en faveur de changements qui feront avancer la démocratisation des communications.

La Coalition conçoit la communication comme moyen d'expression d'un projet social d'une collectivité et comme moyen favorisant la solidarité et le respect mutuel entre collectivités. Elle s'insère dans un mouvement mondial de création d'un réseau pluraliste de voix auto-déterminées.

CANADA ; MONDE./ COMMUNICATION ; DROIT A L'INFORMATION ; DROIT A LA COMMUNICATION ; COMMUNICATION ET DEMOCRATIE ; ACCES A L'INFORMATION ; LIBERTE D'EXPRESSION ; COMMUNICATION COMMUNAUTAIRE ; MOYEN DE COMMUNICATION ; AUDIOVISUEL ; TELECOMMUNICATIONS ; POLITIQUE DE COMMUNICATION ; RESEAU DE COMMUNICATION.

Sources :  
Videazimut.

FICHE DPH N° 05445

## Femmes sous lois musulmanes, un réseau de soutien

ALBERT, Odile.

CDTM, CENTRE DE DOCUMENTATION TIERS MONDE. 1997/04/20.

Trois femmes algériennes sont arrêtées et emprisonnées pendant sept mois sans jugement parce qu'elles débattaient du code de la famille. Une musulmane, en Inde, tente une action en justice contre l'État car, lors de son divorce, la loi qui fut appliquée – celle de la minorité religieuse – l'avait privée des droits garantis par la constitution. À Abu Dhabi, une femme accusée d'adultère est condamnée à être lapidée après la naissance de son enfant qu'elle nourrit depuis déjà deux mois. En Europe, les « mères d'Alger », groupe de femmes divorcées d'Algériens, sont privées de leurs droits de garde et séparées de leurs enfants.

Ce sont là quelques exemples des faits qui, dans les années 1984-1985, ont alerté la communauté internationale. Fortement soutenues par des femmes appartenant à des communautés ou des pays musulmans ainsi que par des groupes progressistes et féministes étrangers au monde musulman, les campagnes entreprises pour chacun de ces cas permirent finalement d'aboutir à des issues moins dramatiques.

Ces incidents étaient symptomatiques de la volonté de plus en plus marquée dans le monde musulman, qu'il soit au pouvoir ou non, de prendre des mesures juridiques, sociales et administratives à l'encontre des femmes et restreignant leurs droits. Ces mesures étaient justifiées par leur référence à l'Islam et aux structures et valeurs patriarcales.

Dans ce contexte, à l'occasion de la Conférence féministe internationale sur les droits concernant la reproduction (Amsterdam, juillet 1984), neuf femmes de communautés ou pays musulmans créèrent le Comité d'action des femmes sous lois musulmanes, devenu peu après le réseau Femmes sous lois musulmanes (Women Living Under Muslim Laws, WLUML).

La notion de réseau est très importante : c'est le meilleur moyen pour relayer et démultiplier les actions entreprises par les groupes tout en préservant leur autonomie et leurs priorités d'action.

Le nom même du réseau recouvre bien la complexité et la diversité des situations : il s'adresse en effet à toutes les femmes qui subissent les « lois musulmanes », qu'elles vivent dans un pays où l'islam est religion d'État, ou dans un pays laïc où les fondamentalistes ont réclamé une loi religieuse, ou qu'elles soient membres d'une communauté musulmane (minorité, groupe d'émigrés), ou encore qu'elles ne soient pas musulmanes mais vivant dans un pays ou une communauté où les lois musulmanes leur sont appliquées à elles et à leurs enfants. Les actions du réseau sont multiples. Il cherche à créer des liens entre les groupes de femmes et/ou des femmes isolées lorsque celles-ci n'ont pas le droit de s'organiser, relaie les actions de solidarité et de soutien, fait circuler les appels qu'il reçoit, tente d'exercer des pressions sur les gouvernements pour obtenir l'abolition des lois discriminatoires et l'adoption de mesures prenant en compte les intérêts des femmes.

Le réseau mène aussi des actions de formation et de sensibilisation pour que les femmes prennent conscience de leurs droits, de la similitude de leurs situations dans des contextes différents et de l'universalité de leur oppression. En effet, les justifications religieuses et culturelles n'étant pas recevables, il faut aider les femmes à perdre leur sentiment de culpabilité et de fatalité religieuse ou culturelle. Il faut qu'elles sachent que revendiquer leurs droits n'est pas une trahison envers leur communauté.

Dans ce but, le réseau organise de nombreuses rencontres pour permettre des échanges d'expériences et d'informations sur les luttes et les stratégies utilisées. Il a ainsi organisé à Lahore (Pakistan) en décembre 1994 une rencontre intitulée « Sur les chemins de Beijing : femmes, loi et statut dans le monde musulman ». Ce fut l'occasion de confronter les textes de lois, leurs applications et les pratiques coutumières qui régissaient la vie des femmes dans les vingt-trois pays représentés.

Le réseau attache une grande importance à la collecte de l'information et à sa diffusion. Il dispose d'un centre de ressources, a créé un répertoire d'organismes et de personnes ressources et possède également de nombreuses analyses faites par les différents groupes. Il publie dossiers, kits d'information sur des questions spécifiques, bulletin en anglais et en urdu. Il répond aux demandes d'information et fournit une

assistance juridique.

Depuis 1990, le réseau a mis en route un vaste chantier. Il s'agit, pour les vingt-trois pays musulmans qui y participent, de « lire » le coran d'un point de vue féministe et d'examiner l'idée reçue selon laquelle les lois dites « lois musulmanes » sont forcément dérivées du Livre. Cette analyse permettra de tracer l'évolution des lois qui affectent les femmes, d'identifier les contradictions, les lacunes dans leurs applications. Elle servira de base à des comparaisons sur l'interprétation du coran dans les différents pays. Elle pourra permettre la production de matériel didactique. Ainsi, au Pakistan où l'étude est achevée, deux manuels ont été publiés, l'un de vulgarisation, l'autre destiné aux juristes spécialisés dans la défense des droits. On en voit déjà les effets puisque, depuis leur sortie, des groupes de femmes et des associations ont formé un Consortium pour la réforme des lois.

Actuellement, dans le monde musulman, les mouvements de femmes sont fortement divisés pour savoir si leur lutte doit être menée dans un cadre religieux ou laïc, en lien avec les autres mouvements féministes ou de façon spécifique. Malgré ces divergences, le réseau Femmes sous lois musulmanes est le premier qui unit les femmes qui vivent sous les lois musulmanes, favorisant les prises de conscience et les actions à effet « boule de neige » grâce au travail en réseau.

MONDE./ FEMME ; ISLAMISME ; VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ; RESEAU D'INFORMATION ; RESEAU DE CITOYENS ; DROITS DES FEMMES ; ACCES AU DROIT ; ACCES A LA JUSTICE ; GROUPE DE PRESSION ; DROIT A L'INFORMATION ; TRADITION CULTURELLE ; CULTURE RELIGIEUSE ; REVENDICATION DE DROITS ; ORGANISATION DE FEMMES.

Sources : SHAHEED, Farida.

« Sous contrôle ou autonomes : le concept d'identité dans l'expérience du réseau Femmes sous lois musulmanes » Femmes sous lois musulmanes. 1995/12.

« Femmes, lois, initiatives dans le monde musulman », WLUML, 1996/05, 52 p

« L'internationalisme dans le mouvement des femmes : Les réseaux internationaux de femmes », par M.A.Helie-Lucas, WLUML, 1994/06, 14 p

FICHE DPH N°06172

## Quelques réflexions tirées de la mémoire collective africaine

KI ZERBO, Joseph.

CEDA, CENTRE D'ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE. 1994/10/18.

La paix n'est pas l'absence de guerre : à l'instar de la santé, la paix est le bien des biens sans lequel on ne peut jouir des autres biens. Un non-malade est potentiellement malade, or la paix, comme la santé, sont une dynamique positive constamment en action. Les Africains avaient dans l'ensemble compris cet impératif. Certes, ici comme ailleurs, il y a eu des tyrans et même des génocides. Mais les ethnocides culturels, par exemple, ont été très rares, comme en témoigne la prolifération exceptionnelle des langues. Les sociétés africaines étaient aussi fortement intégrées grâce au principe du consensus maximal, bien différent du consensus absolu des dictateurs. Le droit coutumier, corpus d'usages, de comportements, de droits et de devoirs, s'imposait à tous, à commencer par le roi. Dans les civilisations agraires anté-capitalistes où la prospérité du pays dépendait étroitement de la terre et des travailleurs ruraux, la norme sociale absolue était d'intégrer des groupes sociaux solidaires sans perte de substance et d'énergie. D'où une culture tournée vers la paix et la préservation du statu quo. Cette conception transparaît dans les interminables salutations où le mot paix revient comme un leitmotiv : « as-tu la paix ? » « Héré bé ? » en bambara, « Laafi bé mé ? » en more. L'impératif économique renvoyait ainsi à la sphère culturelle et idéologique pour agréger solidement les différents secteurs du corps social. D'où l'horreur ou la répugnance qu'inspirent toujours les facteurs perturbateurs de l'équilibre social. Dans ma langue maternelle (san), on dit : « s'il y avait quelque chose de bien dans le conflit, la bagarre, les chiens l'auraient trouvé ». Une multitude de proverbes, dictons, contes et récits célèbrent au contraire l'union, la concorde, le courage du pardon qui dépasse le courage tout court, l'association pour la paix et la solidarité : « la calebasse tenue ensemble peut se salir, du moins, elle ne se cassera pas », « ce sont deux mains qui peuvent se laver mutuellement », « si tous les fils du pays s'entendaient pour boucher les trous de la jarre percée, celle-ci pour-

rait contenir l'eau dont nous avons tous besoin», etc.

### Les voies de la conciliation

a. Tout symptôme de tension annonciateur d'un conflit est regardé comme un incendie potentiel et traité comme tel. Il mobilise tous les « globules blancs » de la communauté, comme par un système d'alerte rapide. Contrairement à l'ingérence humanitaire, l'intervention est donc préventive. Ce n'est pas la course des pompiers de sinistre en sinistre.

b. En cas de conflit, le système du médiateur est presque toujours déjà en place. C'est un intermédiaire reconnu par les parties, lesquelles ne sont presque jamais des individus mais des groupes. Ces médiateurs ou « envoyés » sont sacrés : « la foudre ne tombe pas sur un envoyé », « Malheur aux peuples chez lesquels les médiateurs sont massacrés ! » Même les délégués des forces coloniales de conquête ont bénéficié de cette règle impérative. Certains groupes socioprofessionnels peuvent être commis par la loi ou par l'usage à cette fonction de médiateurs ; ainsi, les forgerons, ceux-là mêmes qui fabriquent les armes et sont censés commander aux éléments ; les griots, maîtres de la parole au pouvoir destructeur et régénérateur. Les juges-arbitres sont légions aussi aux différents niveaux de la structure sociale.

c. Le temps de la palabre de conciliation est regardé comme un investissement prioritaire de la société pour panser ses plaies, d'où les débats illimités à ce niveau.

d. De nombreuses procédures et rituels plus ou moins solennels consacrent les pactes et accords : repas spéciaux, boissons, ablutions, échange de serments, sacrifices, échange de sang. Parfois, la menace de rompre certains tabous, par les femmes par exemple, est utilisée comme ultime dissuasion de la violence. Enfin, il arrive que le conflit soit sublimé dans des pratiques de type ludique comme la parenté à plaisanterie. L'idéal est d'empêcher le tête-à-tête ou le face-à-face entre les deux antagonistes en les prenant dans une collectivité plus large.

e. Bref, tout conflit majeur est soustrait, par diverses procédures, aux cadres souvent faussement identifiés comme le « clan », la « tribu », la « caste », la « race », pour être ramené devant le tribunal de l'équité et de la dignité humaines. C'est ainsi que le sentiment d'appartenance était largement territorial et non « racial ». Le voisin chez les Mossi (Yaka) jouit d'un

statut d'allié. Les affrontements étaient d'ailleurs tempérés par le rythme lent des technologies, en particulier les moyens de communication et télécommunication. Quand tous les moyens pour atténuer ou effacer les conflits avaient échoué, restait l'exode, autorisé comme un droit ou imposé comme un devoir. La référence territoriale était donc décisive. Elle faisait des uns et des autres les ressortissants d'un terroir ou d'un royaume affrontant éventuellement un autre royaume. L'identité principale n'était pas celle d'un groupe social au sein d'une ethnie ; ou si elle l'était, cela ne conduisait pas d'ordinaire à un génocide finalement suicidaire, après des siècles de cohabitation historique. Exclure un groupe humain en tant que tel sur la base de phénotypes ou, a fortiori, de génotypes impossibles à déterminer, c'était s'exclure soi-même de la caravane des humains. Les textes pharaoniques le disaient déjà : « N'usez pas de violence contre les hommes à la campagne comme en ville car ils sont nés des yeux du Soleil ; ils sont les troupeaux de Dieu. »

Que faire au Rwanda ?

Il reste bien difficile de risquer des conseils de si loin. Mais le nom du Rwanda retentit dans nos cœurs et ce qui s'est passé là-bas peut intervenir partout en Afrique. On pense spontanément à plusieurs actions possibles. - une Charte solennelle : corps de principes tirés de l'expérience ante-coloniale, coloniale et post-coloniale ; expériences à dépasser.

- des gestes et des actes refondateurs à caractère symbolique et à retentissement immédiat pour restaurer la confiance et recréer des images fortes et positives en entraînant le plus de monde possible sur la plate-forme du consensus minimal de la Charte. Dénoncer ou faire reconnaître les crimes contre l'Humanité et contre les Humains. Réparer et honorer les martyrs de tous bords ;

- le lancement d'un programme d'éducation civique ancré dans les gisements historiques culturels, mais surtout dans un projet commun à la sous-région pour déconstruire la violence ;

- des témoins et des garants sont nécessaires s'ils sont unanimement acceptés, venant des sphères interafricaines, internationales, religieuses, de la société civile et des tréfonds de la culture populaire.

AFRIQUE ; BURKINA FASO. / MEMOIRE COLLECTIVE ; IDENTITE COLLECTIVE ;  
MEDIATION ; DROIT COUTUMIER ; RESOLUTION DES CONFLITS ; VALORISA-  
TION DE L'EXPERIENCE ; CULTURE DE PAIX.

À noter :

L'auteur de la fiche est un historien spécialiste de l'Afrique, écrivain, député au Parlement burkinabé.

Fiche rédigée à partir d'un document envoyé suite à l'appel international à contribution lancé par la FPH pour l'organisation de la rencontre internationale sur la reconstruction du Rwanda (Kigali, 22-28 octobre 1994) co-organisée par la FPH et le CLADHO (Collectif des Ligues et Associations de défense des Droits de l'Homme).

FICHE DPH N°04112

## Un réseau de citoyens européen au service du dialogue et de la paix

MOUCHARAFIEH, Claire. DREANO, Bernard.

AEC, ASSEMBLEE EUROPEENNE DES CITOYENS. 1995/07/20.

Depuis sa création, en 1990, la Helsinki Citizen's Assembly (HCA) au niveau international, tout comme sa branche française l'Assemblée Européenne des Citoyens (AEC) ont consacré la majeure partie de leurs forces à des actions de prévention des conflits ou de solidarité avec les forces de paix dans les zones de guerre. Cette activité s'est développée en ex-Yougoslavie – en Bosnie-Herzégovine et dans toutes les autres Républiques – et plus généralement dans les Balkans, mais aussi de manière très significative dans le Caucase (en particulier la question du Haut Karabagh et de l'affrontement arméno-azerbaïdjanais). HCA est également intervenue sous diverses formes vis-à-vis de la question kurde en Turquie, des Roms dans la République tchèque, slovaque ou bulgare, des questions de minorités dans les pays Baltes, en Ukraine et en Crimée, en Roumanie, en Moldavie, et, en collaboration avec d'autres mouvements, en Irlande du Nord, en Méditerranée orientale, au Proche-Orient..

L'expérience est donc très diversifiée. Il faut souligner qu'elle est mise en œuvre par de petits groupes de militants, ne disposant que d'une logistique et d'une notoriété limitées. Les résultats sont évidemment fragiles, mais il est extrêmement intéressant d'en tirer les enseignements.

Maintenir le dialogue entre les différentes parties au conflit

HCA s'est construit comme « réseau » d'initiatives civiles, collectives et individuelles. Son premier objectif dans tout conflit est donc d'abord de contribuer à mettre en relation d'éventuels partenaires de paix ou à maintenir, malgré les tensions, une relation antérieure. Pour cela, et dès le début, l'intervention d'un « tiers » extérieur est très utile. Ainsi la conférence sur « la désintégration de la Yougoslavie » organisée le 7 juillet 1991 à Belgrade, avait pour fonction de conforter, avant qu'il ne soit trop tard, des liens que le conflit – que l'on savait durable – risquait de mettre à mal. De même les Assemblées internationales HCA (Prague octobre 1990, Bratislava mars 1992, Ankara décembre 1993), en rassemblant des centaines de personnes, ont joué un rôle privilégié dans ce type de « mise en relation » (par exemple entre Arméniens et Azerbaïdjanais en 1992-1993).

Les lieux de rencontres, grandes conférences ou petits séminaires de travail vont ensuite remplir une double fonction : tribunicienne et médiatrice. Parce qu'elles se situent en dehors de cadres traditionnels, ces rencontres constituent des tribunes privilégiées pour exposer des propositions originales et permettre des confrontations impossibles ailleurs. Les exemples sont multiples : on pourrait évoquer ainsi la conférence de Subotica (Serbie) de 1992 et les « tables rondes » sur les droits des minorités qui ont suivi dans toute la région, ou encore la prise de parole kurde à l'Assemblée HCA d'Ankara (1993). Moins spectaculaire, mais peut-être plus efficace, le débat sur la décentralisation en Moldavie (1994) explorant des pistes de réintégration des minorités russophones et turcophones de cette République ex-Soviétique, etc.

La fonction médiatrice du « tiers »

Comme les acteurs sont, par définition, impliqués dans la réalité

de leurs sociétés, ils subissent les effets politiques et matériels des conflits et leurs relations s'en ressentent. La médiation est donc sans cesse nécessaire et bien des rencontres ont eu cette fonction principale : il est plus facile de faire des concessions à un tiers communément accepté qu'à son partenaire antagoniste. Le dialogue balkanique, institué avec la «Conférence de Lagonisi» (1993), a permis de maintenir un processus permanent de médiation civique gréco-macédonienne ; de même en ce qui concerne les relations entre Arméniens et Azerbaïdjanais, nécessaire pour une effective coopération sur le terrain (rencontres de femmes et de jeunes, libérations de prisonniers, etc.).

Mais il ne faut pas seulement parler. La lutte pour la paix doit être visible et concrète – même si chacun sait qu'elle ne peut être rapidement efficace. Soit de manière ponctuelle (les «Caravanes pour la paix» de 1991 en Ex-Yougoslavie, la Caravane Bakou-Erevan en Transcaucasie de 1993...), soit permanente (la «Maison des citoyens» initiée par l'AEC Montpellier à Sarajevo, le bureau HCA à Tuzla...). L'aide matérielle (équipement radios ou électroniques, à Sarajevo comme en Crimée ou en Georgie) et parfois l'aide humanitaire (le soutien scolaire à Sarajevo) ne peuvent rivaliser avec ce que fournissent les grandes agences ou ONG mais contribuent à authentifier, aux yeux des populations, le sérieux de l'engagement.

#### Des valeurs politiques communes

Cet engagement est politique, les initiatives ne sont pas neutres, plus, elles s'articulent directement avec des campagnes de pression sur les autorités locales, régionales, nationales, internationales. Par exemple la campagne «pour l'ouverture des villes et zones de sécurité» en Bosnie, menée depuis 1993, débouche naturellement sur la décision de tenir une quatrième Assemblée plénière HCA, en 1995, dans la ville de Tuzla, en cohérence avec les combats politiques menés sur place.

A l'échelle européenne, la diversité du réseau entraîne des nuances, par exemple sur l'interventionnisme ou la levée de l'embargo en Bosnie... Mais ces éventuelles contradictions n'ébranlent pas l'unité interne fondée sur la reconnaissance

mutuelle de partenaires qui partagent des valeurs plus précises que la « paix et la démocratie », comme l'antiracisme, le féminisme, une conception commune des droits civiques et individuels et collectifs. La position internationale ne s'impose pas mais apparaît comme une résultante des positions des uns et des autres, et permet d'intervenir auprès des gouvernements ou des institutions internationales (UE, Conseil de l'Europe, OSCE, OTAN...).

Cette manière de faire distingue HCA/AEC d'organisations proches qui mènent des « actions de réconciliation » exigeant plus de discrétion politique (comme Balkan Peace Team en ex-Yougoslavie) et plus encore de certains mouvements pacifistes traditionnels. Il est vrai qu'HCA n'est pas seulement un mouvement de paix, mais plus largement un réseau de citoyen européen au champ d'activités très ouvert. On comprend mieux ce positionnement particulier si l'on sait que HCA est né du dialogue, au cours des années 80, entre mouvements pour les droits civiques d'Europe de l'Est et mouvements pour le désarmement (la mouvance END, European Nuclear Disarmament) d'Europe de l'Ouest, ces derniers ayant eux-mêmes opérés en leur sein la synthèse des forces d'action non violentes et des organisations de solidarité internationale des années antérieures.

C'est ce « patrimoine génétique » qui a permis à ce réseau d'être opérationnel dès la fin de la guerre froide, anticipée par sa pratique Est-Ouest de « détente par le bas ». La construction aujourd'hui d'une « paix par le bas » et de sociétés civiles capables de résister aux racismes, chauvinismes et intégrismes est une tâche d'une autre ampleur à laquelle l'Assemblée des Citoyens veut contribuer.

EX-YOUGOSLAVIE ; ARMENIE ; AZERBAIDJAN. / RESEAU DE CITOYENS ; GUERRE ; MEDIATION ; MEDIATEUR POUR LA PAIX ; DIALOGUE ; RESISTANCE CIVIQUE ; ANTIRACISME ; SOLIDARITE ; RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE ; RELATION PAIX DEMOCRATIE ; SYSTEME DE VALEURS ; CULTURE POLITIQUE.

À noter :

B. DREANO est membre du présidium de l'Helsinki Citizen's

Assembly et président du réseau français de l'Helsinki Citizens'assembly, plus connu en France sous le nom d'Assemblée européenne des citoyens (AEC).

Sources : DREANO, Bernard.

FICHE DPH N° 04282

## La conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement

KATTAR, Samia. 1997/02/07.

Le rapport général établi par Jean-Claude Chastelland présente les différents avis émis à la suite de la Conférence méditerranéenne sur la population, les migrations et le développement, en octobre 1996 à Majorque, à l'initiative du Conseil de l'Europe.

Cette rencontre a réuni 205 experts, représentants du Nord et du Sud, de la science et de la politique, des médias et de l'administration centrale et locale. Les participants ont souligné que le mal-développement augmente les tensions entre les deux rives de la Méditerranée et génère des mouvements migratoires considérables et mal maîtrisés. Il s'agit d'une réflexion sur l'aggravation des déséquilibres démographiques et économiques entre les pays de la rive Nord et Sud de la Méditerranée et sur les mouvements de population qu'ils engendrent. La question principale que sous-entend cette réflexion est de savoir si les mouvements migratoires peuvent s'arrêter. La réponse est négative : « Ni les fermetures de frontières, ni les aléas du voyage, à l'issue parfois tragique, ne découragent les candidats à l'émigration. Tant que le non-développement du Sud ne permettra pas aux populations, et surtout aux jeunes, de satisfaire leurs aspirations, ceux-ci essaieront de réaliser des projets migratoires ». Pour certains, la pression démographique dans les pays du Sud ne va pas diminuer avant plusieurs années. Cependant pour d'autres participants, la question démographique n'est peut-être pas aussi pertinente que l'on croit dans l'explication des mouvements de personnes en provenance du Sud de la Méditerranée. Elle jouerait par contre davantage un rôle dans l'évolution du marché du travail si l'on s'en tient à des perspectives pessimistes de créations d'emplois, créant ainsi « un bataillon » de chômeurs principalement constitué de jeunes.

L'évolution du marché du travail dépend, dans les pays du Sud, des choix économiques et politiques, mais aussi d'un facteur de plus en plus important, celui de l'éducation des femmes lié au

taux de fécondité. Il demeure que les pressions sur le marché du travail restent difficiles à prévoir, du moins dans le long terme. Certaines constatations sont faites sur le marché du travail dans les pays du Nord. Les transformations progressives des industries européennes en industries tournées vers l'exportation, auraient comme conséquence une baisse de la demande de main d'œuvre. Mais le cas de l'Allemagne, pays exportateur, vient relativiser cette hypothèse ; de plus, le vieillissement de la population dans les pays du Nord rendrait au contraire nécessaire un flux migratoire, sauf si le choix est celui de l'augmentation de la productivité en termes capitalistiques. En conséquence, les migrations ne seraient plus liées directement au marché du travail, particulièrement en France. L'Italie et l'Espagne auraient en revanche un marché de travail plus attractif.

D'autres participants ont regretté le peu d'attention accordée aux problèmes politiques et culturels comme motifs d'émigration. En bref, l'utilisation des questions démographiques et économiques pourrait être davantage politique. Pour finir avec le marché du travail dans les pays du Nord, certaines pratiques comme la discrimination à l'embauche de migrants remettent en question la considération du migrant, et au-delà de l'être statistique, il est un être humain et surtout un sujet de droit. Il en découle, comme certains experts l'ont relevé, une difficile coexistence entre migrants et nationaux aggravée par une xénophobie et un rejet alimentés par une certaine couverture médiatique. Les participants ont souligné l'absence jusqu'à présent d'une « vision prospective du rôle des migrations », et mis en garde contre la tendance à diaboliser la question migratoire et à en faire le bouc émissaire des problèmes propres aux sociétés européennes. Le développement serait-il une réponse aux questions liées aux migrations ? Pour les uns, il s'agit d'un mythe, pour d'autres, l'absence de développement pousserait davantage les jeunes à faire des projets d'émigration, ne trouvant pas sur place la possibilité de répondre à leurs aspirations. La question de la démocratisation de la vie politique et sociale apparaît incontournable pour garantir les libertés fondamentales. Néanmoins les responsabilités sont partagées entre les pays du Nord et les pays du Sud. Le libre-échange peut-il être envisagé sérieusement comme mode de développement ?

Ainsi, plusieurs inquiétudes apparaissent. Les économies des sociétés du Sud et de l'Est peuvent-elles supporter les lois d'ouverture et de compétition et améliorer leur compétitivité ? Certains sont pessimistes. Une possibilité serait une coopération combinant le libre-échange et l'assistance, accompagnée non pas d'une restructuration économique mais de nouvelles stratégies économiques avec des mesures à court terme comme l'amélioration de l'environnement juridique et administratif des économies du Sud. Cependant, le libre-échange a des conséquences négatives dans le domaine fiscal et celui de l'emploi, et des effets limités vu que les produits agricoles sont exclus. Un paradoxe évident a été mis en évidence : accepter la libre circulation des biens matériels et non celle des personnes. Cela pose la question de la valeur humaine de la coopération et donc de la dimension culturelle du dialogue en vue de faire converger les droits de la personne humaine, les valeurs féminines et la condition de la femme. Des politiques d'information et d'échange entre acteurs des deux rives méritent donc d'être encouragées.

Les migrations sont souvent abordées sous l'angle des aléas de la conjoncture économique et de l'opportunisme politique ; pour élargir ce champ de vision, on se réjouit de la grande réunion de compétences organisée par le Conseil de l'Europe au chevet de la Méditerranée.

BASSIN MEDITERRANEEN ; EUROPE./ DEVELOPPEMENT ; DROITS DE L'HOMME ; MIGRATION ; PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT ; MARCHE DE L'EMPLOI ; POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ; DEMOGRAPHIE ; CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE.

Sources :

CHASTELLAND, Jean Claude.  
CONSEIL DE L'EUROPE.

FICHE DPH N°07151



# Participation de la population dans la politique de logement. Autogestion et autoproduction

NICOLLET, Lydia.

FPH, FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME. 1994/08/29.

Nous sommes dans l'État du Falcon, au Venezuela : la région est confrontée à de graves problèmes de logement liés à une croissance anarchique des grandes villes. Les terrains, publics ou privés, sont régulièrement envahis par les populations rurales émigrées qui ne possèdent rien. De là naissent les quartiers défavorisés ou « barrios », sans aucun cadastre, dépourvus des services de base.

Pourquoi cette situation ? La croissance de la population, mais aussi le manque d'imagination des organismes publics pour affronter ces problèmes, car ce n'est pas en construisant de nouveaux barrios similaires aux précédents que le problème de logement sera résolu ; ce n'est pas seulement la quantité qui fait défaut, mais c'est aussi et surtout la qualité de l'habitat, et sur ce point, l'État devrait s'efforcer de traiter le problème à sa racine plutôt que de mettre en place des programmes ponctuels chers et inefficaces.

Le projet actuel est à l'origine du Gouverneur de l'État, dont la première démarche a été de mettre en place l'Institut du Logement de l'État de Falcon. Cet Institut ne sera pas un simple exécutant de la politique sociale en matière de logement, mais sa fonction sera de coordonner, de planifier et de promouvoir une solution pour le problème de l'habitat, avec une méthode plus globale et intégrale que les services publics n'ont pu le faire jusqu'à présent.

La méthodologie du travail se base sur la participation des habitants par l'autogestion et l'autoconstruction, et sur la formation d'une équipe multidisciplinaire intégrant tous les acteurs concernés par le projet : les représentants de l'État - l'Institut de Logement -, les municipalités, les institutions financières, les communautés organisées et les habitants des barrios, qu'ils bénéficient ou non du travail.

Le projet, très structuré, incombe à chacun un rôle précis :

- L'Institut de Logement de l'État de Falcon coordonne tout le

système et apporte des ressources financières (budget régional et autres sources). Il a l'obligation de distribuer les ressources dans les institutions financières, d'établir les conditions d'action et les priorités, d'approuver ou non les demandes, d'assurer l'assistance technique, d'affecter les matériaux de construction et de contrôler le travail.

- Les municipalités font le lien entre les communautés organisées et l'Institution de Logement. Elles ont l'obligation de réaliser des études sur la propriété des terrains urbanisables selon le plan local, de mettre en vente les parcelles aux personnes déjà propriétaires d'une maison ou de celles qui en projettent la construction, de faire des recommandations à l'Institut et de consacrer 5 % de son budget à ce projet.

- Les institutions financières reçoivent les fonds versés par les Institutions de l'État et peuvent ainsi faire des investissements stratégiques et rentables. Ils ont l'obligation de produire des intérêts, de récupérer les crédits à long terme et d'assurer des fonds de garantie.

- Les communautés organisées font le lien entre les municipalités, les institutions et les bénéficiaires du projet ; elles contrôlent les actions à entreprendre dans leurs quartiers. Elles ont pour rôle de recenser au sein du barrio les différents besoins, de contrôler l'exécution des programmes prévus et la participation des bénéficiaires aux constructions et enfin de transmettre les enquêtes socio-économiques à l'Institut.

- Les bénéficiaires sont dans cette action les acteurs les plus importants puisqu'ils sont les plus directement concernés par le projet de logement. Ils ont l'obligation de participer, avec leur noyau familial, aux formations et à la construction de leur habitat et de celui des autres, d'apporter des ressources dans les cas d'autogestion, de payer leurs prêts dans les délais et de contribuer à la construction des services communaux.

Pour qu'un tel projet fonctionne, il est indispensable que chaque acteur y trouve son compte, et il semble que ce défi soit tout à fait surmontable tant pour les entités publiques que pour les habitants des barrios, car les avantages sont nombreux : amélioration de la qualité de l'habitat ; meilleure application des ressources et fluidité de la comptabilité ; relations plus saines entre les différents intervenants ; amélioration qualitative et quantitative de la politique de logement et de l'action

de chacun des participants à ce travail ; abaissement du coût de production de l'habitat ; obtention de ressources de la part d'instituts financiers et des municipalités ; réinvestissement du capital de l'Institut régional ; acquisition d'une formation professionnelle pour les habitants des barrios ; enfin, emplacement définitif des maisons.

La remise en question de la politique de l'État en matière de logement est un thème d'actualité qui aboutit souvent aux mêmes critiques : la ponctualité de projets mal fondés et non suivis, dont les objectifs sont plus de maquiller les problèmes que de les traiter dans leur profondeur. Également, le manque de concertation et de coordination entre les acteurs politiques et les populations des quartiers défavorisés – pourtant les personnes les plus à même d'orienter efficacement les démarches – caractérise les actions gouvernementales. Or, ce projet, semble-t-il, arrive à dépasser l'«urgence politique» en proposant un travail structuré, solide, fondé sur la coopération et impliquant sans exception tous les acteurs liés au problème de logement, depuis les habitants jusqu'aux hommes politiques. C'est bien là le point fort : arriver à converger vers les mêmes intérêts et à établir un débat qui traite du même thème, avec des objectifs semblables.

Il faut espérer que ce projet, encore en phase expérimentale, prenne réellement forme mais qu'aussi sa description, qui provient de l'administration de l'État de Falcon ne soit trop subjective, cachant une réalité qui, finalement, donne peu la parole aux habitants des barrios.

VENEZUELA./ RELATION ETAT SOCIETE ; POLITIQUE DU LOGEMENT ; DEVELOPPEMENT URBAIN ; SOCIETE URBAINE ; EVOLUTION D'UNE SOCIETE ; DIFFERENCIATION SOCIALE ; EXCLUSION ; CULTURE POPULAIRE ; INTEGRATION SOCIALE ; JUSTICE SOCIALE ; IDEOLOGIE ; RESPONSABILITE DE L'HOMME ; PRESSION POLITIQUE ; RESPONSABILITE POLITIQUE ; POPULISME ; RECIPRO-CITE.

Sources : CUIEL PENSO, Rafael Angel.

COPLAN = COMITE DE PLANIFICACION, coordinación sectorial de vivienda y urbanismo. ; «Encuentro Internacional del Tercer Mundo – Rehabilitacion de los Barrios», 1991.

FICHE DPH N° 04415

# Manushi, Women BHajta Poets. Ten Anniversary Issue

ARCI, ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
COOPERATIVE INTERNATIONALE. 1990/08/24.

Cet ensemble d'études introductives à des recherches plus approfondies sur des femmes, saintes et poètes reconnues de l'histoire de l'Inde, montre le courage extraordinaire et l'ampleur des potentialités créatrices des femmes d'hier dans une société étroitement contrôlée par une culture et par des normes brahmanes hindoues machistes et répressives.

Ces femmes ont su, malgré cela, y affirmer leurs droits et faire preuve d'une création littéraire à elles. Ces exemples sont repris ici et explicités à titre de représentants d'un puissant patrimoine social et culturel, par une revue de femmes Manushi qui les présente avec ampleur, clarté et élégance dans un long numéro spécial offrant aussi de belles et nombreuses représentations iconographiques populaires. Non seulement les chants religieux des saintes femmes de l'histoire de l'Inde présentés ici sont à connaître comme une partie intégrante de la culture populaire, dans différentes aires culturelles de l'Inde, mais plus encore ils sont à prendre en compte comme modèles et idéaux d'un effort de contestation culturelle dans une société sexuellement répressive.

Les écrits et les légendes qui auréolent ces femmes témoignent de leur créativité, de leur joyeuse exploration de la condition féminine et de vraies valeurs de la vie. Beaucoup de ces chants sont d'une profondeur philosophique remarquable et la force de leur verbe poétique nous émerveille et nous inspire toujours.

Ces études sont importantes en ce que l'idiome d'une religion de bhakti (foi dévote populaire, non intellectuelle ni rituelle, religion du cœur et de l'amour pur) devient le médium d'une prise de conscience de soi, de la vie, du salut et le truchement d'un questionnement de l'orthodoxie, fût-ce souvent indirectement, mais tout de même la voie d'une inversion des valeurs et des comportements d'une société patriarcale machiste. Ces études montrent où se trouvent des mines pour l'analyse des processus de créativité culturelle dans une société féodale et

patriarcale.

Cette bhakti commence dans le sud de l'Inde au <sup>vi</sup>e siècle et s'étend peu à peu vers le nord où elle rencontre le soufisme. Ce sont là des témoignages qui devraient nous faire découvrir les voies médiatisées par la ferveur mystique et religieuse, d'une libération de la femme.

Ces témoignages sont, d'une part, occultés, oubliés ou méprisés par les académiciens. Pourtant, ils sont d'excellents documents sur les langues et cultures populaires. Ces femmes étaient parfois illettrées, misérables : leur langue populaire a formé la conscience et la langue même du peuple. Sans doute, ces chants ne sont point des révoltes socioculturelles. Les mouvements féministes n'y trouveront aucun mot d'ordre. On n'y parle point d'égalité des sexes.

Il faut comprendre le passé dans ces termes, sans anachronisme. Mais la recherche d'aujourd'hui de la justice implique une relation vivante avec le passé, ses potentialités humaines libératrices. Un peuple insensible à son passé manquera tout autant du vrai sens de soi qu'il cherchera en vain en dehors de ce qu'il fut.

Il faut nager dans les eaux du passé sans s'y noyer, ce serait suicide. En voilà un excellent exemple dans le domaine de l'identité culturelle féminine.

INDE./ CULTURE ; FEMME ; RELIGION ; CULTURE POPULAIRE ; IDENTITE CULTURELLE.

Sources :

MANUSHI. In : MANUSHI. Manushi Trusts. 1989/01.

FICHE DPH N°00050



rôle de ces tiers s'apparente plutôt à celui de metteurs en scène ou de diplomates. « Médiateurs » ou « accompagnateurs » du débat, ils vont aussi se porter garants de ses conditions de productivité. C'est à eux qu'il incombe notamment de garantir l'accessibilité de la scène de discussion (le fait que tous ceux qui le désirent puissent y participer, quel que soit leur statut ou la langue qu'ils utilisent) ; l'équivalence formelle des positions (la garantie pour chaque acteur d'être traité à l'égal de tous les présents, quelle que soit sa manière de s'exprimer) ; et enfin la publicité des échanges (le fait qu'un écho soit donné à ce qui se dit, afin que les questions soulevées par tel ou tel participant ne soient pas éliminées avant d'avoir fait l'objet de discussions contradictoires) <sup>63</sup>.

Ces tiers, acteurs indispensables du débat public vont, par-delà les premiers cris ou positions de principe des uns et des autres, aider tous les participants à élaborer leur pensée. Ils vont contribuer à faire comprendre comment se pose véritablement le problème pour chacun de ceux qui s'expriment, et aider ceux que l'on n'entend pas à faire valoir aussi leur point de vue. En bons maïeuticiens, ils vont s'attacher à visibiliser les divergences de fond, à « faire apparaître les plages d'accord et de désaccord, désamorcer les passions qui s'enflamment » <sup>64</sup>, pour finalement faire surgir le véritable objet du litige, ce qu'il conviendrait de traiter ensemble.

Un exemple de ce rôle de tiers extérieur est donné par la Helsinki Citizen's Assembly (HCA) qui se consacre à des actions de prévention des conflits ou de solidarité avec les forces de paix dans les zones de guerre. La HCA, qui est intervenue en ex-Yougoslavie dès 1991, a organisé des assemblées internationales pour le rapprochement des Arméniens et des Azerbaïdjanais, des débats sur la décentralisation en Moldavie (1994), ou encore des tables rondes sur le droit des minorités

dans les pays balkaniques, cherche à «mettre en relation d'éventuels partenaires de paix ou à maintenir, malgré les tensions, une relation antérieure». Pour cela, elle propose des rencontres, grandes conférences ou petits séminaires de travail qui remplissent une double fonction : tribunicienne et médiatrice. Parce qu'elles se situent «en dehors de cadres traditionnels» et sont animées par ce tiers neutre qu'est la HCA, ces rencontres constituent «des tribunes privilégiées pour exposer des propositions originales et permettre des confrontations impossibles ailleurs». Si l'objectif final est bien de dégager une position commune, celle-ci ne s'impose pas «mais apparaît comme une résultante des positions des uns et des autres». La HCA vise ainsi à construire une «détente par le bas», «à partir de sociétés civiles capables de résister aux racismes, chauvinismes et intégrismes» et dont les propositions permettent d'intervenir de manière légitime auprès des gouvernements et des institutions internationales. (Cf. annexes, p. 202, Fiche Dph n°4282.)

Enfin, s'il faut au débat public des lieux neutres et régulés, il faut aussi des «lieux-enjeux» : ce n'est en effet que lorsqu'il est porteur d'enjeux (de pouvoir, de présence symbolique, de changement, etc.) qu'un espace de parole est investi et pratiqué par une grande diversité d'acteurs et qu'il devient donc véritablement «public». La capacité des initiateurs du débat à énoncer ces enjeux, autrement dit à faire valoir ce que les uns et les autres ont à gagner ou à perdre dans l'échange, est une condition indispensable pour que s'instaure un débat de qualité. Faire apparaître d'emblée le sens des discussions, ce vers quoi il s'agit d'aller ensemble, puis amener régulièrement des preuves que la parole de chacun est prise en compte, articuler progressivement les questions et les échelles du débat pour en faire un problème commun, sont autant d'aspects qui contribuent à la crédibilité du dialogue et permettent de maintenir la présence de tous les participants.

C'est ce que démontre notamment l'expérience du Budget participatif à Porto Alegre, au Brésil. «Expérimentation très poussée sur la question du pouvoir local», celle-ci s'est d'emblée organisée autour de l'enjeu fort que constituait le budget municipal. À partir de cette question centrale de l'affectation des ressources publiques, il s'agissait, selon Tarso Genro, maire de la ville, «d'ouvrir

progressivement la scène publique à l'intervention de tous les citoyens ». Cela ne s'est pas réalisé sans difficultés : entre le début de l'expérience, lorsque « les habitants les plus pauvres, venus en masse aux réunions, voulaient tous tout en même temps » et la période actuelle qui voit chaque année les choix budgétaires discutés quartier par quartier, la municipalité a dû « montrer clairement qu'elle ne rejetait aucun citoyen pour raison idéologique ou partisane ». Elle a dû « rappeler en permanence qu'il s'agissait d'un processus ouvert », mais aussi expliciter régulièrement les enjeux à tous les niveaux, et enfin entreprendre des réformes profondes de la fiscalité locale pour « atteindre un minimum de crédibilité et faire en sorte que les citoyens aient confiance dans les nouvelles méthodes de gestion municipale ». La démarche, lourde et exigeante, apparaît aujourd'hui convaincante : le Budget participatif fonctionne depuis 1988, et ses enseignements inspirent actuellement de nombreuses expériences similaires dans d'autres villes du monde (en Espagne, au Sénégal, au Cameroun). Au Brésil, elle s'est même étendue à l'échelle d'un État (celui du Rio Grande Do Sul), où la préparation du budget est désormais discutée lors d'assemblées publiques municipales et de conseils régionaux de développement (190 000 personnes ont participé à ce processus en 1999, dans 467 municipalités et 22 régions). En France, l'idée fait son chemin, au travers du réseau Démocratiser radicalement la démocratie, qui diffuse des analyses sur les principes et les méthodes du Budget participatif et pousse les maires à s'engager dans une telle démarche. Celle-ci a d'ailleurs été intégrée dans les intentions programmatiques de nombre de candidats aux élections municipales de 2001 et commence à se concrétiser dans des villes comme Bobigny (avec un Observatoire des engagements) ou Issy-les-Moulineaux<sup>65</sup>.

Ainsi peuvent se construire des formes démocratiques nouvelles, complémentaires des assemblées élues et des dispositifs institutionnels de contrôle de l'État : des espaces de délibération publique, qui, sans nier le besoin de la représentation électorale, peuvent permettre de répondre à la question cruciale du renouvellement permanent des pouvoirs et à celle, non moins cruciale, de la recherche de stratégies adaptées à la diversité des situations que doit gérer l'action publique dans

nos sociétés modernes.

Décentralisation et décloisonnement de l'action publique :  
le territoire, « brique de base de la gouvernance »

L'un des freins à l'efficacité des politiques publiques en matière de gestion urbaine et de lutte contre les exclusions est sans conteste la conception sectorielle et verticale de l'action publique. Alors que les habitants des villes font face à un ensemble de problèmes liés entre eux (l'accès à un logement conditionne souvent l'accès au travail, qui nécessite lui-même une offre de transports en commun adaptée, etc.), les politiques publiques s'appliquent le plus souvent selon une logique de guichets séparés qui multiplie les niveaux d'intervention et les mesures administratives et financières.

En la matière, l'empilement des dispositifs semble de règle, tandis que la coordination est faible, aussi bien entre les domaines d'action qu'entre les échelles de l'action. C'est ainsi que l'habitat relève rarement du même guichet que l'action sociale, qui elle-même s'articule mal avec la politique scolaire ou avec celle de l'emploi. Tel problème relève de la municipalité, tel autre de la région, tel autre de l'État. Et même lorsque les compétences des uns et des autres sont clairement définies, elles parviennent rarement à s'articuler de manière cohérente au service d'un véritable projet de développement local. Il arrive même que cette « logique du millefeuille » produise des injonctions contradictoires sur le terrain, en fonction des idéologies politiques divergentes défendues par chacune des institutions concernées.

Le citoyen est donc prié de se découper et de se démultiplier pour gérer cette complexité, s'il veut tirer le meilleur parti de l'ensemble des aides qui lui sont offertes par la collectivité. Au-delà de la perte d'énergie et du gaspillage engendrés par ce type de système, c'est l'intérêt même de l'action publique qui est en cause : parce qu'elle parvient mal à résoudre certains problèmes, elle est de plus en plus menacée, critiquée et voit son champ d'intervention réduit au profit d'entreprises privées qui ne peuvent pourtant défendre l'intérêt général avec la même équité.

Face à ces contradictions, de nombreux groupes d'acteurs dans différents pays tentent depuis des années de promouvoir «une autre manière de concevoir l'action publique». Ce qu'ils disent commence à être entendu dans certaines sphères des pouvoirs publics, sur tous les continents. C'est ainsi que les notions de décentralisation et de «territorialisation de l'action publique» progressent, en même temps que s'impose l'idée d'une approche intégrée des problèmes, dans laquelle le territoire, espace de vie, de travail et de projets, retrouverait toute son importance.

«C'est au niveau territorial qu'il faut penser les choses», affirment ainsi les acteurs qui réfléchissent en France à la notion de «pacte local». Issus de différents secteurs de la société, les représentants associatifs, élus locaux, professionnels du développement, acteurs économiques rassemblés autour de cette idée cherchent à nourrir la réflexion sur les nouveaux cadres de l'organisation administrative en cours d'émergence dans le pays. Ils plaident pour que le territoire local soit reconnu «non seulement comme un périmètre géographique et politique», mais avant tout comme un «système de relations», un espace porteur de solidarités et générateur de citoyenneté, à partir duquel peut s'organiser au mieux l'approche globale des problèmes. L'idée de «pactes locaux contre l'exclusion à l'échelle des bassins d'emploi» est ainsi préconisée par le réseau associatif Alerte, qui travaille depuis des années sur les problèmes de pauvreté et d'exclusion en France et a contribué à l'élaboration de la récente loi d'orientation sur ce thème. La mise en place de tels pactes locaux permettrait, selon les membres du réseau, de «dépasser les logiques sectorielles», de favoriser «l'association des dynamiques économiques et sociales, le partenariat et l'articulation entre les échelons territoriaux», ainsi que «l'égalité des chances» entre tous les citoyens<sup>66</sup>. (Cf. annexes, p. 206, Fiche Dph n°07151.)

Ceci dit, passer d'une logique de programmation centralisée des politiques publiques à une telle conception, où il s'agit d'accompagner des dynamiques locales, n'est pas simple. L'idée rencontre de nombreux obstacles institutionnels et culturels dans la plupart des pays. Replacer le territoire au cœur de l'action publique ne doit pas revenir en effet à s'enfermer dans le «localisme» en perdant de vue la nécessaire régulation

des inégalités par les États et les organisations supranationales. C'est bien au contraire pour enrichir et dynamiser l'action publique à tous les niveaux, pour favoriser une meilleure articulation des échelles de la gouvernance, qu'il faut « remonter au local » et concevoir des dispositifs plus proches des citoyens. Comme le disaient déjà les participants à la Rencontre de Caracas, en 1991 : « Les habitants sont in fine les meilleurs coordinateurs d'une action nécessairement multi-sectorielle et les meilleurs arbitres entre les différentes priorités. » C'est en recherchant dans chaque contexte particulier la réponse la plus pertinente aux problèmes complexes qui se posent aux acteurs, et en organisant des allers-retours entre les niveaux local et global, que les pouvoirs publics se donneront les moyens d'un pilotage plus efficace des politiques d'intérêt général.

Un exemple parmi d'autres pour illustrer ce point : le processus de décentralisation et de participation à l'échelle des quartiers mis en œuvre par la ville de Barcelone (Espagne), à partir de 1983. Comme l'explique Jordi Borja, ex-responsable de ce processus à la mairie, celui-ci a eu des impacts importants sur les politiques urbaines globales. Les relations entre la ville et les citoyens dans le cadre de l'arrondissement municipal, lors de débats qui ont porté à la fois sur des enjeux de proximité et sur des problèmes concernant toute la ville (à propos, par exemple, des grands travaux qui ont précédé les Jeux Olympiques de 1992) ont en effet permis de « rationaliser la machine administrative » et de « réorganiser les pouvoirs », via un transfert de compétences, de services et de ressources aux arrondissements. Sans les nouvelles pratiques de collaboration entre les élus, les services municipaux et les associations de quartier, les politiques urbaines qui ont été mises en œuvre dans ces années-là n'auraient pas été aussi « équilibrées et équilibrantes », selon Jordi Borja. (Cf. annexes, p. 227, Document de travail n° 96, politiques urbaines et lutte contre la pauvreté. La Déclaration de Recife et quelques exemples concrets de mise en œuvre, p 65.)

L'évolution des mentalités dans les administrations dépend en effet beaucoup de la confrontation directe avec les citoyens « de base » qui, par leur expérience quotidienne, sont les mieux à même de poser les questions pertinentes et d'identifier d'éventuels problèmes dans les pratiques et dans l'organisation

de ces institutions. De ce point de vue, il faut souligner l'intérêt des dispositifs qui permettent d'associer les acteurs locaux à la transformation des services publics<sup>67</sup>. Des expériences de formation collective et d'apprentissage mutuel entre usagers et agents des administrations ou des collectivités locales, en cours dans différents pays, montrent qu'il est ainsi possible d'introduire de l'innovation là où les réformes « par le haut » ont échoué.

Dans l'État du Falcon, au Venezuela, région confrontée à des graves problèmes de logement liés à la croissance anarchique des grandes villes, le projet d'un Institut du logement a ainsi été conçu, au début des années 90, pour promouvoir une solution basée sur « une méthode plus globale et intégrale » que celle mise en œuvre jusqu'alors par les services publics. Une équipe multidisciplinaire intégrant tous les acteurs concernés par le problème de l'habitat (Institut du logement, municipalités, institutions financières, communautés organisées et habitants des barrios) devait mettre en œuvre des projets d'auto-gestion et d'autoconstruction coordonnés et planifiés à l'échelle de l'État. Par son caractère global et la confrontation des acteurs à laquelle elle obligeait, la démarche visait notamment à dépasser « l'urgence politique » qui caractérisait d'ordinaire les actions gouvernementales. En 1994, alors que le projet était encore en phase expérimentale, les résultats positifs commençaient à se faire sentir : amélioration qualitative et quantitative de la politique du logement et de l'action de chacun des participants à ce travail ; abaissement du coût de production de l'habitat ; meilleure application des ressources et fluidité de la comptabilité ; obtention de ressources de la part d'instituts financiers et des municipalités ; acquisition de formation professionnelle pour les habitants ; emplacement définitif des maisons... (Cf. annexes, p. 209, Fiche Dph n° 4415.)

On pourrait également citer l'expérience de la ville de Tacoma, dans l'État de Washington, aux États-Unis, où a été mis en place un Département de la planification et du développement dont la mission est de « travailler directement avec les citoyens afin de créer le meilleur environnement économique, social, culturel et physique possible pour la communauté ». Une « stratégie d'action des quartiers » a été élaborée à cette fin, reposant sur l'idée que « ce sont les citoyens qui connaissent le mieux les besoins de leur quartier » et que « les ressources de



La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Françoise Astier. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans les domaines suivants : environnement et avenir de la planète ; rencontre des cultures ; sciences, techniques et société ; rapports entre État et Société ; agricultures paysannes ; lutte contre l'exclusion sociale ; construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.

« Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer » est une association constituée selon la loi de 1901, dont l'objectif est d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation et de ses partenaires. Cette association édite des dossiers et des documents de travail, et assure leur vente et leur distribution, sur place et par correspondance, ainsi que celle des ouvrages coproduits par la Fondation avec des maisons d'édition commerciales.



## La collection des « Dossiers pour un débat »

déjà parus :

- DD 1. Pour des agricultures paysannes, Bertrand Delpuch, 1989 (existe également en portugais).
- DD 3. Inventions, innovations, transferts : des chercheurs mènent l'enquête, coordonné par Monique Peyrière, 1989.
- DD 5. Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire, coordonné par François Greslou, 1991.
- DD 6. Les chemins de la paix : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays, 1991.
- DD 7. The paths to peace, même dossier que le précédent, en anglais (existe également en amharique).
- DD 12. Le paysan, l'expert et la nature, Pierre de Zutter, 1992.
- DD 15. La réhabilitation des quartiers dégradés : leçons de l'expérience internationale, 1992.
- DD 16. Les Cambodgiens face à eux-mêmes ? Contributions à la construction de la paix au Cambodge, coordonné par Christian Lechervy et Richard Pétris, 1993.
- DD 17. Le capital au risque de la solidarité : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley, 1993.
- DD 19. Penser l'avenir de la planète : agir dans la complexité, Pierre Calame, 1993 (existe également en anglais).
- DD 20. Stratégies énergétiques pour un développement durable, Benjamin Dessus, 1993 (existe également en anglais).
- DD 21. La conversion des industries d'armement, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris, 1993 (existe également en anglais).
- DD 22. L'argent, la puissance et l'amour : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet, 1993 (existe également en anglais).
- DD 24. Marchés financiers : une vocation trahie ?, 1993 (existe également en anglais).
- DD 25. Des paysans qui ont osé : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation - la révolution silencieuse des années cinquante, 1993.
- DD 28. L'agriculture paysanne : des pratiques aux enjeux de société, 1994.
- DD 30. Biodiversité, le fruit convoité ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement, 1994.
- DD 31. La chance des quartiers, récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand, 1994.

DD 33. Financements de proximité : 382 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France, coordonné par Erwan Bothorel, 1996 (nouvelle édition revue, corrigée et enrichie).

DD 34-I. Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ? Vivre en paix dans un monde de diversité, tome 1, sous la direction de Thierry Verhelst et de Édith Sizoo, 1994.

DD 34-II. Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ? Vivre en paix dans un monde de diversité, tome 2, 1994.

DD 35. Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital ; réflexion sur la capitalisation d'expérience, Pierre de Zutter, 1994.

DD 38. Citadelles de sucre ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde ; réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse, Pierre Audinet, 1994.

DD 39. Le Gatt en pratique ; pour mieux comprendre les enjeux de l'Organisation mondiale du commerce, 1994.

DD 40. Commercer quoi qu'il en coûte ? ; politiques commerciales, politiques environnementales au cœur des négociations internationales, coordonné par Agnès Temple et Rémi Mongruel, 1994.

DD 42. L'État inachevé ; les racines de la violence : le cas de la Colombie, Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf, 1995.

DD 43. Savoirs populaires et développement rural ; quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande, sous la direction de Seri Phongphit, 1995.

DD 44. La conquête de l'eau ; du recueil à l'usage : comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent, synthèse réalisée par Jean-Paul Gardin, 1995.

DD 45. Démocratie, passions et frontières : réinventer l'échelle du politique, Patrick Viveret, 1995, (existe également en anglais).

DD 46. Regarde comment tu me regardes (techniques d'animation sociale en vidéo), Yves Langlois, 1995.

DD 48. Cigales\* : des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, 1995.

DD 49. Former pour transformer (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Équateur), Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf, 1996 (existe également en espagnol).

DD 51. De la santé animale au développement de l'homme : leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières, Jo Dasière et Michel Bouy, 1996.

DD 52. Cultiver l'Europe : éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe, Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.

DD 53. Entre le marché et les besoins des hommes ; agriculture et sécurité alimentaire mondiale : quelques éléments sur les débats actuels, Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani, 1996.

DD 54. Quand l'argent relie les hommes : l'expérience de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) Sophie Pillods, 1996.

DD 55. Pour entrer dans l'ère de la ville ; texte intégral et illustrations concrètes de la Déclaration de Salvador sur la participation des habitants et l'action publique pour une ville plus humaine, 1996.

DD 56. Multimédia et communication à usage humain ; vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information (matériaux pour un débat), coordonné par Alain This, 1996.

DD 57. Des machines pour les autres ; entre le Nord et le Sud : le mouvement des technologies appropriées, Michèle Odey-Finzi, Thierry Bérot-Inard, 1996.

DD 59. Non-violence : éthique et politique (MAN, Mouvement pour une alternative non-violente), 1996.

DD 60. Burundi : la paysannerie dans la tourmente : éléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique, Hubert Cochet, 1996.

DD 61. PAC : pour un changement de cap ; compétitivité, environnement, qualité : les enjeux d'une nouvelle politique agricole commune, Franck Sénéchal, 1996.

DD 62. Habitat créatif : éloge des faiseurs de ville ; habitants et architectes d'Amérique latine et d'Europe, textes présentés par Y. Pedrazzini, J.-C. Bolay et M. Bassand, 1996.

DD 63. Algérie : tisser la paix : Huit défis pour demain ; Mémoire de la rencontre « Algérie demain » à Montpellier, 1996.

DD 64. Une banque des initiatives citoyennes au Liban ; l'Association d'entraide professionnelle AEP, François Azuelos, 1996.

DD 66. Financements de proximité : 458 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France, coordonné par Erwan Bothorel et Cyril Rollinde, 4<sup>e</sup> éd. 2000.

DD 67. Quand l'Afrique posera ses conditions ; négocier la coopération internationale : le cas de la Vallée du fleuve Sénégal, mémoires des journées d'étude de mars 1994 organisées par la Cimade, 1996.

DD 68. A la recherche du citoyen perdu : un combat politique contre la pauvreté et pour la dignité des relations Nord-Sud, Dix ans de campagne de l'association Survie, 1997.

DD 69. Le bonheur est dans le pré... : plaidoyer pour une agriculture solidaire, économique et productive, Jean-Alain Rhessy, 1996.

DD 70. Une pédagogie de l'eau : quand des jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement, Marie-Joséphine Grojean, 1997.

DD 71. Amérindiens : des traditions pour demain ; onze actions de peuples autochtones d'Amérique latine pour valoriser leur identité culturelle, sous la direction de Geneviève Hérold, 1996.

DD 72. Le défi alimentaire mondial : des enjeux marchands à la gestion du bien public, Jean-Marie Brun, 1996.

DD 73. L'usufruit de la terre : courants spirituels et culturels face aux défis de la sauvegarde de la planète, coordonné par Jean-Pierre Ribaut et Marie-José Del Rey, 1997.

DD 74. Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine : mutations et recompositions vers le troisième millénaire, Ethel del Pozo, 1997.

DD 75. États désengagés, paysans engagés : perspectives et nouveaux rôles des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine, compte rendu de l'atelier international de Mèze (France, 20-25 mars 1995), 1997.

DD 76. Les médias face à la drogue : un débat organisé par l'Observatoire géopolitique des drogues, 1997.

DD 77. L'honneur des pauvres : valeurs et stratégies des populations dominées à l'heure de la mondialisation, Noël Carnat, 1997.

DD 78. Contrat emploi solidarité : les paradoxes d'un dispositif ; expériences et propositions, Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi - CIME, 1997.

DD 79. Paroles d'urgence ; de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement : l'expérience d'Action d'urgence internationale, Tom Roberts, 1997.

DD 80. Le temps choisi : un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement, François Plassard, 1997.

DD 81. La faim cachée : une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France, Christophe Rymarsky, Marie-Cécile Thirion, 1997.

DD 82. Quand les habitants gèrent vraiment leur ville ; le budget participatif : l'expérience de Porto Alegre au Brésil, Tarso Genro, Ubiratan de Souza, 1998.

DD 83. Aliments transgéniques : des craintes révélatrices ; des scientifiques aux consommateurs, un débat citoyen autour de l'initiative populaire suisse pour la protection génétique, Robert Ali Brac de la Perrière, Arnaud Trollé, 1998 (existe également en allemand).

DD 84. Vers une écologie industrielle : comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle, Suren Erkman, 1998.

DD 85. La plume partagée ; des ateliers d'écriture pour adultes : expériences vécues, François Fairon, 1998.

DD 86. Désenclaver l'école ; initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire, sous la direction de Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, 1998.

DD 88. Campagnes en mouvement : un siècle d'organisations paysannes en France, coordonné par Médard Lebot et Denis Pesche, 1998.

DD 89. Préserver les sols, source de vie ; proposition d'une « Convention sur l'utilisation durable des sols », projet Tutzing « Ecologie du temps », 1998.

DD 90. Après les feux de paille ; politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation, Joseph Rocher, 1998

DD 91. Le piège transgénique ; les mécanismes de décision concernant les organismes génétiquement modifiés sont-ils adaptés et démocratiques ?, Arnaud Trollé, 1998.

DD 92. Des sols et des hommes ; récits authentiques de gestion de la ressource sol, Rabah Lahmar, 1998.

DD 93. Des goûts et des valeurs ; ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges Levesque, 1999.

DD 94. Les défis de la petite entreprise en Afrique ; pour une politique globale d'appui à l'initiative économique : des professionnels africains proposent, Catherine Chaze et Félicité Traoré, 2000.

DD 95. Pratiques de médiation ; écoles, quartiers, familles, justice : une voie pour gérer les conflits, Non-Violence Actualité, 2000.

DD 96. Pour un commerce équitable ; expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud, Ritimo, Solagrail, 1998.

DD 97. L'eau et la vie ; enjeux, perspectives et visions interculturelles, Marie-France Caïs, Marie-José Del Rey et Jean-Pierre Ribaut, 1999.

DD 98. Banquiers du futur ; les nouveaux instruments financiers de l'économie sociale en Europe, Benoît Granger/Inaise, 1998.

DD 99. Insertion et droit à l'identité ; l'expérience d'accompagnement des chômeurs par l'association ALICE, Pascale Dominique Russo, 2000.

DD 100. Une ville par tous ; nouveaux savoirs et nouveaux métiers urbains ; l'expérience de Fortaleza au Brésil, Robert Cabanes, 2000.

DD 101. Chine et Occident : une relation à réinventer ; parcours historique et leçons de quelques rencontres récentes dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Yu Shuo, avec la collaboration de Sabine Jourdain, Christoph Eberhard et Sylvie Gracia (photographies de Alain

Kernévez), 2000.

DD 102. Solidarités nouvelles face au chômage ; tisser des liens pour trouver un emploi : récit d'une expérience citoyenne, Sophie Pillods, 1999.

DD 103. Plantes transgéniques : une menace pour les



---

---

Vous pouvez vous procurer les ouvrages et les dossiers des Éditions Charles Léopold Mayer, ainsi que les autres publications ou copublications de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) auprès de :

**Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer**  
**38 rue Saint-Sabin**  
**75011 PARIS (France)**  
**Tél./Fax : 01 48 06 48 86**

**Sur place :** mardi, mercredi, vendredi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 14h-19h

**Par correspondance :** d'après commande sur catalogue.

Le catalogue propose environ 300 titres sur les thèmes suivants :

*avenir de la planète*  
*lutte contre l'exclusion*  
*innovations et mutations sociales*  
*relations État-société*  
*agricultures paysannes*  
*rencontre des cultures*  
*coopération et développement*  
*construction de la paix*  
*histoires de vie*

---

---

Pour obtenir le **catalogue** des éditions et coéditions Charles Léopold Mayer, envoyez vos coordonnées à :

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer  
38 rue Saint-Sabin  
75011 PARIS (France)



Veillez me faire parvenir le catalogue des éditions et coéditions Charles Léopold Mayer.

Nom .....	Prénom .....
Société .....	
Adresse .....	
.....	
Code postal .....	Ville .....
Pays .....	

